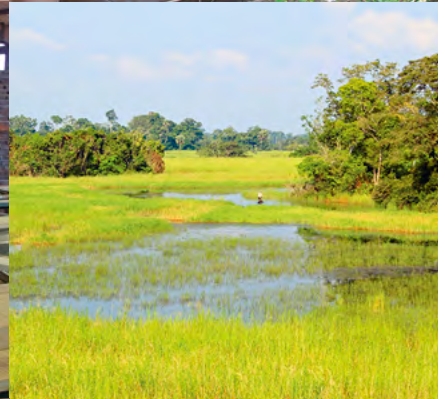




INVESTIR
dans les 12
départements
du Congo



République du Congo
Ministère de l'Économie
et des Finances

Sommaire

4-5

Préface

Denis SASSOU N'GUESSO,
Président de la République du Congo

6-7

**Carte des départements
du Congo**

•

Introduction

Jean-Baptiste ONDAYE,
Ministre de l'Économie et des Finances

8-247

**Les 12 départements
du Congo**

La Bouenza

Brazzaville

La Cuvette

La Cuvette-Ouest

Le Kouilou

La Lékoumou

La Likouala

Le Niari

Les Plateaux

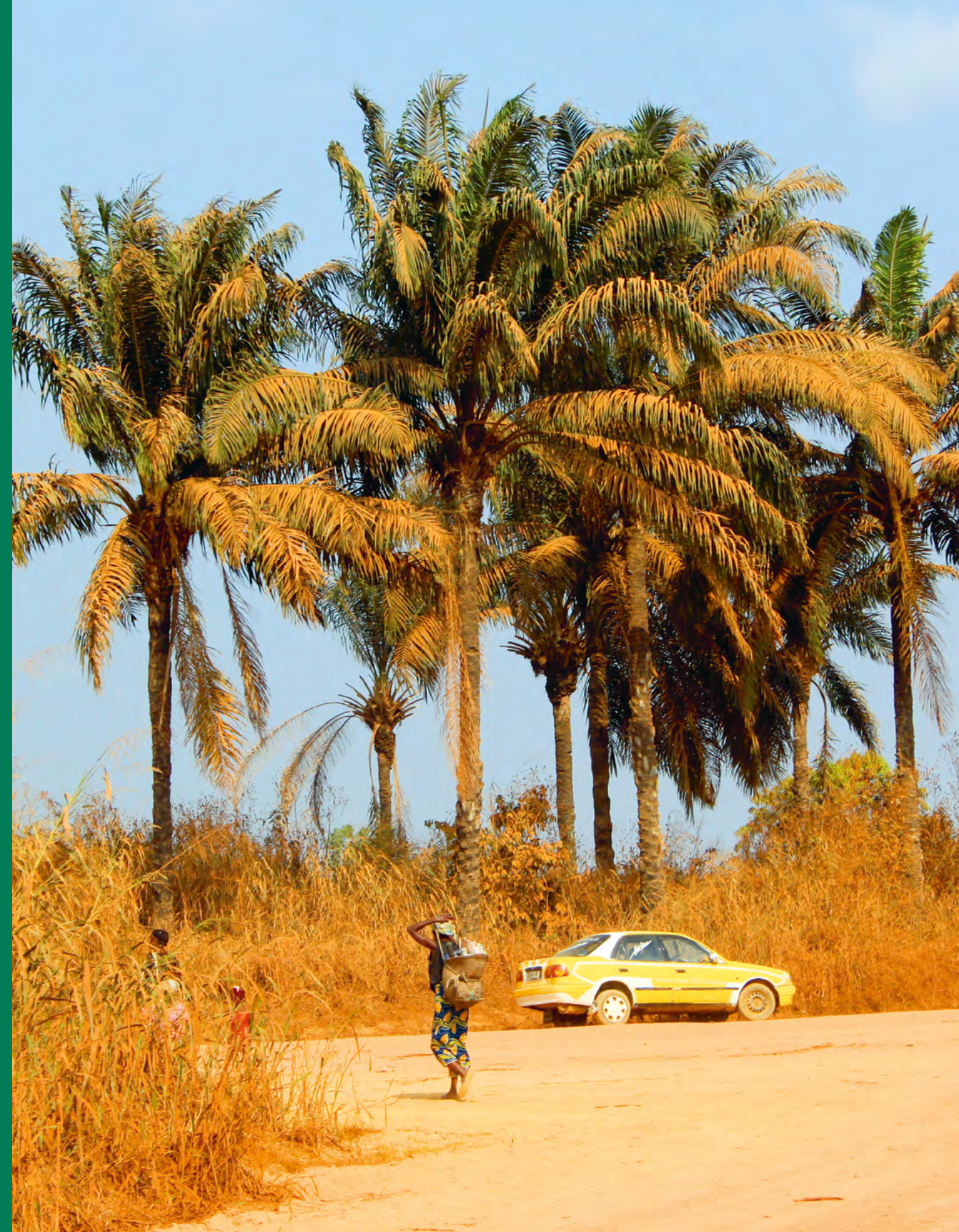
Pointe-Noire

Le Pool

La Sangha

249

**Crédits photos
et remerciements**



INVESTIR dans les 12 départements du Congo





Préface

Denis SASSOU N'GUESSO

Président
de la République



Pourquoi devrait-on investir au Congo ?

« Avec ses quatre millions d'habitants, majoritairement jeunes, un territoire de 342 mille kilomètres carrés, une façade maritime de 170 kilomètres, son port en eau profonde parmi les plus performants du Golfe de Guinée, le Congo tient en Afrique Centrale une position géographique qui en fait le pays de transit par excellence.

Membre de deux ensembles économiques, la CEMAC et la CEEAC, représentant un marché de plus de 120 millions de consommateurs, le Congo fait de l'amélioration de l'environnement des affaires l'une des priorités de sa politique de développement.

Le Congo est en paix et en sécurité.

L'investissement y est fortement encouragé à travers de nombreux textes législatifs comme la charte des investissements, le code des hydrocarbures, le code minier, le code forestier, le code des marchés publics.

Le code du travail congolais donne aux investisseurs la possibilité d'adapter leurs politiques d'embauche et de licenciement à l'activité économique et à la conjoncture.

Conscient du fait que tout effort de développement économique est voué à l'échec en l'absence d'infrastructures viables, le Gouvernement congolais a engagé, ces dernières années, un vaste

programme de construction et de modernisation des infrastructures de base sur l'ensemble du pays et dans tous les domaines: routes, ports, aéroports, télécommunications, énergie, santé, éducation, sports, et j'en passe.

Toutes ces infrastructures visent à unifier le territoire national, à consolider la vocation de pays de transit du Congo et à promouvoir le commerce intra-africain.

Le Congo est un pays riche, un pays quasiment en friche qui offre des opportunités d'investissement considérables. Par exemple:

- dans le domaine agricole, le Congo dispose de 12 millions d'hectares de terres cultivables dont 3% seulement sont mises en valeur;
- dans le secteur de la pêche continentale et maritime, le potentiel annuel est évalué à 70, voire 100 mille tonnes ;
- dans le domaine de la forêt, sur 22 millions d'hectares de réserves forestières, soit 65% du territoire national, 15 millions d'hectares sont commercialement productifs. [...]

Je vous invite [...] à venir poursuivre avec nous notre chemin. Le chemin d'un Congo qui croit en lui-même. Un Congo qui croit en ses partenaires. Un Congo qui croit en son avenir.»

Extraits du discours au Forum
Investir au Congo, nov. 2015

Les 12 départements du Congo

- La Bouenza
- Brazzaville
- La Cuvette
- La Cuvette-Ouest
- Le Kouilou
- La Lékoumou
- La Likouala
- Le Niari
- Les Plateaux
- Pointe-Noire
- Le Pool
- La Sangha



Introduction

Jean-Baptiste ONDAYE

Ministre de l'Économie et des Finances

La République du Congo s'est fermement engagée à mettre en œuvre les politiques nécessaires pour préserver la stabilité macroéconomique, promouvoir une croissance durable et inclusive, et consolider les progrès dans la réduction des vulnérabilités de la dette. La conclusion satisfaisante des deux premières revues et du programme de réformes économiques et financières avec les institutions de Bretton Woods, ainsi que la perspective de la conclusion de la troisième revue dans les tout prochains mois, traduisent cette volonté. Ainsi, tout en restructurant son économie, le Congo implémente le Plan national de développement (PND 2022-2026) qui vise à consolider davantage les bases d'une économie plus inclusive et plus équitable, pour relever les défis multiples, à savoir: les inégalités et la pauvreté, le changement climatique et la protection de la biodiversité. À cet égard, la promotion du développement local, corollaire de la décentralisation, figure en bonne place dans les préoccupations prioritaires du Gouvernement.

Prévue par la Constitution, la décentralisation est, en effet, prônée dans le projet de société de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, dénommé "Ensemble, poursuivons la marche".

Malgré les efforts consentis dans le cadre du développement local, les disparités entre les différents départements du Congo demeurent, avec d'une part, Brazzaville et Pointe-Noire qui concentrent l'essentiel des richesses, en termes de population, d'infrastructures et de revenus, et d'autre part, les autres départements qui, pourtant, regorgent de potentialités et



d'opportunités, parfois méconnues, qui ne demandent qu'à être exploitées.

La présente brochure, intitulée à juste titre *Investir dans les 12 départements du Congo* se veut être un guide, permettant de mieux faire connaître l'environnement des affaires dans les douze départements du Congo, y compris les richesses culturelles et touristiques d'une part, et d'attirer les potentiels investisseurs d'autre part.

Ainsi, cet ouvrage est une invite à mieux connaître le Congo profond, par l'exploration de ses départements, véritables fresques vivantes marquées par la richesse et la diversité de ses cultures, la variété des paysages.

Du nord au sud et de l'est à l'ouest, des infrastructures essaient le pays: routes, ponts, ports, aéroports, stades, barrages hydroélectriques, hôpitaux, etc. Autant de fleurons qui témoignent de l'audace et du génie de son peuple, éclairé par un management visionnaire, engagé dans la réalisation d'un grand et noble dessein national incarné par le projet de société du Chef de l'État. Le lecteur y découvrira un pays qui, sans complexe, avance avec assurance, proclame ses ambitions, affiche sa modernité et s'emploie à relever les défis qui se dressent sur la voie de son développement.

C'est ce Congo-là, havre de paix, terre d'accueil, terre d'hospitalité, terre d'investissements, qu'*Investir dans les 12 départements du Congo* vous invite à découvrir.



La Bouenza

DÉPARTEMENT
8 - 27

12
Territoire, histoire et société

*Le pays du cuivre
Un peu d'histoire
Population et savoir-faire*

16
Infrastructures

*Éducation, santé, sport
Infrastructures de transport
Eau, électricité, télécom*

20
Économie: les fondements

*Agriculture, pêche, élevage
Exploitation et plantations forestières
Mines et industrie*

24
Services & tourisme

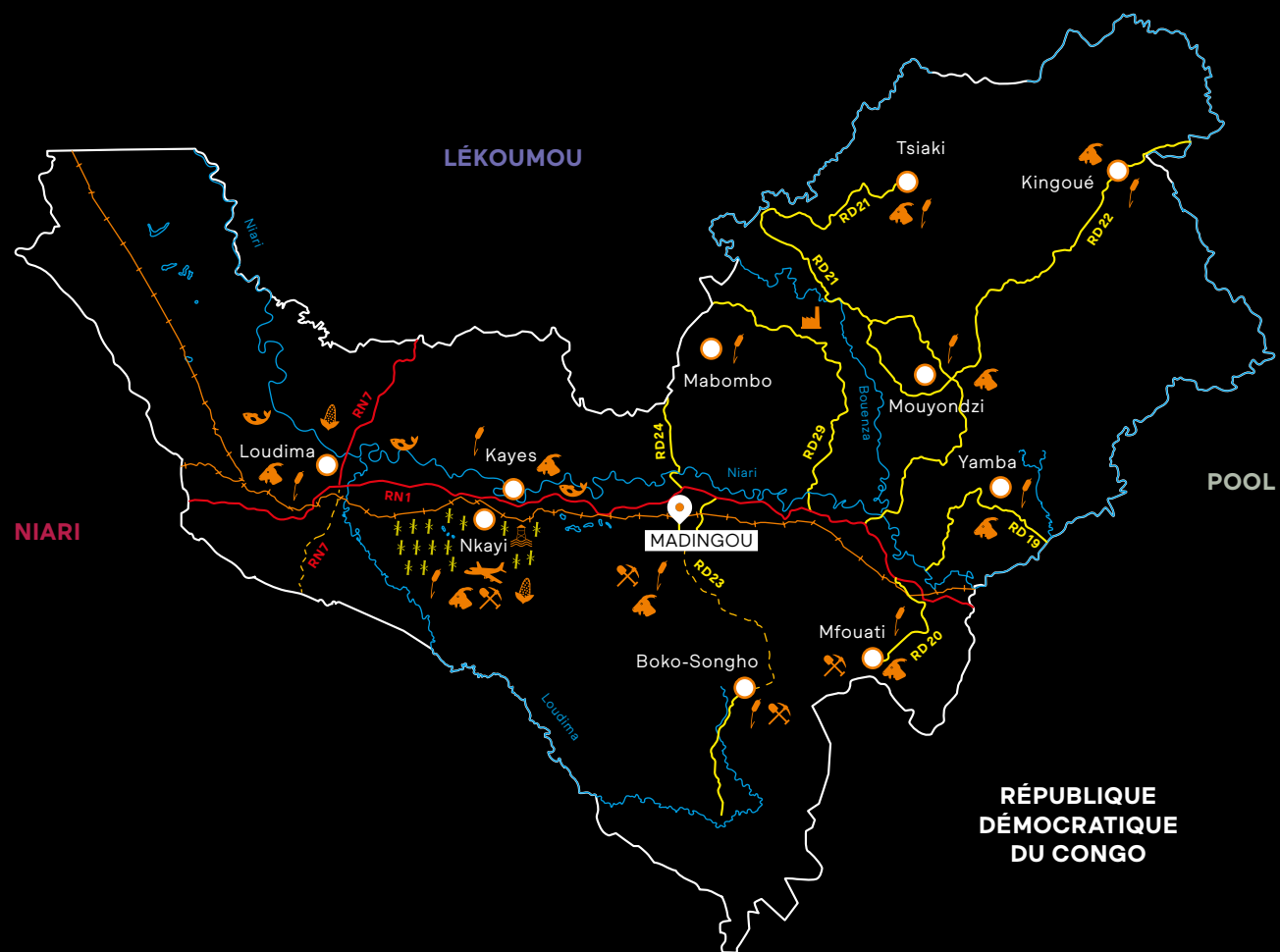
*Services financiers et commerce
Transport routier
Hôtellerie et tourisme*

Page de gauche
Paysage dans le district de Mfouati

De haut en bas
LOUDIMA Fleuve Niari • BOUENZA Pont sur la Bouenza
MFOUATI Usine SOREMI • LOUDIMA Jeunes



La Bouenza
 Activités agricoles, élevage,
 pêche et ressources minières



- | | |
|----------------------------------|------------------------------|
| Chef-lieu de département | Usine de traitement d'eau |
| District | Ressources minières |
| Aéroport | Route nationale |
| Élevage | Route départementale |
| Pêche et pisciculture | Projet d'aménagement |
| Agriculture vivrière, maraîchage | Voie ferrée |
| Maïs et soja | Rivière |
| Barrage hydroélectrique | Plantations de canne à sucre |

Superficie
 12 265 km²
 (3,5% de la superficie du pays)

Population
 434 925 habitants (2018)

Densité de population
 35,46 hab/km²

Chef-lieu
 Madingou

Districts (10)
 Madingou, Boko-Songho, Kayes, Kingoué, Loudima, Mabombo, Mfouati, Mouyondzi, Tsiaki, Yamba

Communes (maire élu)
 Madingou, Nkayi

Communautés urbaines
 Bouansa, Loudima, Loutété, Mabombo, Mouyondzi

La Bouenza

La Bouenza est appelée à assumer pleinement sa double vocation agricole et industrielle. Elle peut redonner son lustre d'antan à l'activité agropastorale – en recul au fil des ans –, qui a fait d'elle le grenier du Congo. Pour y arriver, les recettes sont connues. La Bouenza bénéficie de conditions climatiques propices à tous types d'élevage : bovin, porcin, ovin, caprin, etc. Dans la perspective de la diversification de l'économie et de la transition énergétique, le département peut table sur son sous-sol, riche en polymétaux et en géomatériaux, en mettant l'accent sur leur transformation et la diversification de leurs usages. Des investissements doivent ainsi être consentis dans la recherche, pour mettre à jour la carte minière départementale, dans un contexte où le pays cherche à réduire sa dépendance vis-à-vis du secteur pétrolier qui reste le pilier de l'économie nationale. L'industrialisation nécessiterait le renforcement de sa capacité énergétique. Le barrage hydroélectrique de Moukoukoulou, au cœur de ce dispositif, s'appuierait également sur les énergies renouvelables.

Territoire, histoire et société

Couvrant une faible superficie (12 265 km²), le territoire du département de la Bouenza est peuplé depuis des siècles. Le mélange de ses populations culturellement hétérogènes raconte une histoire de migrations et de conquêtes. Les différentes communautés de ce département ont su garder leurs savoir-faire ancestraux dans plusieurs domaines: l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, etc. Sur ces compétences éprouvées se sont greffés des savoir-faire modernes différemment partagés dans la Bouenza.

SARIS
Plantation de canne à sucre



La Bouenza

Le pays du cuivre

Situé dans le sud du pays, adossé à la RDC et délimité par le Pool à l'est, la Lékoumou au nord et le Niari à l'ouest, le département est traversé par plusieurs cours d'eau dont la Bouenza.

Par monts et par vaux

Le plus petit département du Congo ne couvre que 3,6% du territoire national. Mais il est le troisième le plus densément peuplé et urbanisé du pays, derrière Brazzaville et Pointe-Noire. Son territoire, en forme de croissant, est occupé au centre par la vallée du Niari, de Loutété à Loudima. Cette plaine, couverte de savane, où coule le fleuve Niari, s'élargit progressivement vers l'ouest, pour atteindre 20 km de largeur près de Loudima.

Au nord du fleuve, en bordure du massif du Chaillu, s'étend une zone de plateaux (Babembé), traversée par la vallée de la Bouenza. Au sud du Niari, le relief est assez accidenté. Au voisinage de la frontière avec la République démocratique du Congo, se dressent des chaînons aux formes lourdes, détachés du plateau des Cataractes.

Un climat «bas-congolais»

Le climat de la Bouenza est de type tropical de transition, communément appelé «bas-congolais». Le volume moyen annuel des précipitations est de 1200 mm dans le sud du département et de 1400 mm dans le nord. La saison pluvieuse s'étale d'octobre à mai. Les pluies ralentissent entre janvier et février (petite saison sèche), pour reprendre avec vigueur en mars-avril et en octobre et novembre. La saison sèche s'étend de juin à septembre. Les températures oscillent entre 25° et 30° en saison pluvieuse et entre 18° et 25° en saison sèche. Les vents sont modérés et l'insolation est importante.

Savane herbacée et sols calcaires

La couverture végétale principale de la Bouenza est la savane herbacée, pouvant atteindre 3 mètres. Dans le nord du département, les forêts-galeries occupent le fond des vallées et les versants sont, par endroits, recouverts de lambeaux de forêts. Presque toutes ces forêts contiennent de grandes essences exploitables, comme le *kambala*, l'acajou, le *limba*, le *longui blanc*, le *ilinga*, etc. Les sols sur terrains calcaires de la vallée du Niari comptent parmi les meilleures surfaces cultivables du pays et permettent la fabrication de ciment.

La Bouenza et le Niari

Le département relève entièrement du bassin versant du fleuve Niari. Tous les affluents du fleuve participent au réseau hydrographique de la Bouenza. Le Niari, appelé N'Douo dans son cours supérieur, prend naissance au sud du Mont Banvouri, en pays téké. Après son entrée dans le Mayombe, il change de nom pour devenir Kouilou. Dans son parcours dans la Bouenza, ses affluents de rive gauche sont entre autres la Louivizi, la Loudima, la Loutété et la Kenké (ou Nkenké), qui coulent du sud vers le nord. Sur la rive droite, le Niari reçoit la Bouenza, son principal affluent, ainsi que la Loango, la Louboulou, la Moussengué et la Liwala qui s'écoulent du nord vers le sud.

La Bouenza prend sa source aux Monts de Massa, à 60 km au sud-ouest de Djambala (département des Plateaux), à 800 m d'altitude. Elle traverse d'abord une région de savane claire, et pénètre dans la forêt d'où elle ressort après un parcours d'une trentaine de kilomètres, avant de rejoindre le Niari au niveau de Bouansa. À Moukoulou, elle chute de 410 m à 300 m d'altitude. Outre les cours d'eau, le département dispose d'une kyrielle de lacs poissonneux. ☑

MADINGOU, LE CHEF-LIEU DE DÉPARTEMENT

Poste administratif créé à l'époque coloniale, la commune de Madingou est le chef-lieu de la Bouenza. Avec 122 277 habitants (2018), Madingou est démographiquement la deuxième ville du département, après Nkayi.

Un peu d'histoire

Jadis la Bouenza était en partie peuplée de Tékés Lalis. Puis ils ont été refoulés vers le nord-est par des Kongos, qui fuyaient le royaume Kongo, miné par des troubles politiques et la traite négrière.

Les migrations kongos

Les premières migrations kongos vers la Bouenza se situeraient entre le ^{xvi}^e siècle et la fin du ^{xvii}^e siècle, après l'invasion du royaume Kongo par les Jagas vers 1550 et la défaite du royaume face aux Portugais, à Ambuila le 29 octobre 1665. Le mouvement migratoire se serait maintenu tout au long du ^{xviii}^e siècle. Partis de Mbanza-Kongo (dans l'Angola actuel), ces Kongos se seraient établis à Loutété et Loulombo. Certains groupes se sont installés au nord du fleuve Niari, d'autres dans la vallée du Niari.

Le travail du cuivre

Outre l'agriculture, l'artisanat et le travail des métaux étaient pratiqués. Les Minkengués maîtrisaient la forge et les Bembés organisaient d'importants marchés. Dans les zones cuprifères qui s'étendent de Boko-Songho et Mfouati jusqu'à Mindouli (Pool), on fabriquait divers objets dont des bracelets, des lances, des instruments de musique et des barrettes de cuivre qui servaient de monnaie.

La piste des caravanes

À côté des marchés locaux, il existait des marchés inter-ethniques et régionaux où étaient échangés divers produits. Zone de transition entre les royaumes côtiers et l'intérieur du pays, l'actuelle Bouenza était sillonnée de pistes. Créée par les Tékés et les Vilis, avant toute influence européenne, la piste des caravanes partait du Pool jusqu'à Loango (côte Atlantique).

Exploration et évangélisation

Entamée vers 1887, la pénétration française dans la Bouenza se limita longtemps à des missions d'évangélisation et d'exploration dans la vallée du Niari. À cette époque fut créé le système du grand portage, effectué par les Loangos (Vilis). Des postes furent installés dont celui de Loudima, fondé en 1895 par Joseph Cholet. En 1892, une mission catholique française est édifée à Bouansa, puis une autre à Loudima, en 1895. En 1916, une mission protestante suédoise voit le jour à Ngouédi.

Colonisation et peuplement

Après la première guerre mondiale, la France opta pour une voie ferrée entre Brazzaville et la côte. La main d'œuvre fut recrutée dans le pays et à l'étranger. En 1934, l'avènement du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) mit fin aux caravanes de porteurs et bouleversa l'économie de la Bouenza. Après la Seconde Guerre mondiale, de vastes domaines appartenant à des colons ou à des sociétés privées (Société agricole et pastorale du Niari, Société industrielle et agricole du Niari, Sapel, etc.), se constituèrent.

Après l'indépendance

Entre 1963 et 1969, le Congo créa une myriade de sociétés d'État. Dans la filière mines et industrie, naquirent la Cimenterie Domaniale de Loutété (Cidolou), la Société Nationale des Mines de Mfouati et la Société Congolaise de Recherche et d'Exploitation Minière. Dans la filière agro-pastorale, la nationalisation du groupe Vilgrain donna naissance à 4 entreprises d'État: Siacongo qui deviendra Sucrierie du Congo, Huilka, Minoterie aliments de bétail et Ferme de la Loamba. Une société agro-pastorale et de transformation de maïs est établie à Madingou et des ranchs de bovins sont créés. En 1975, est mise en service la centrale hydro-électrique de Moukoulou. En 1991, la Somdiaa (Vilgrain) reprend la Suco rebaptisée Saris. En 2010, un plan de relance de l'agriculture et de l'élevage, axé sur l'octroi de concessions à des privés, est mis en œuvre. Parallèlement, l'industrie du ciment et le secteur minier prospèrent. ☒

Population et savoir-faire

La Bouenza abrite une population jeune et urbanisée. L'implantation du chemin de fer ainsi que la création de fermes et d'unités agro-industrielles ont favorisé le brassage des populations.

Les Kongos et les autres

Plusieurs sous-groupes kongos sont représentés dans la Bouenza. Les Bembés dominent dans les districts de Mouyondzi et de Mabombo, les Kambas dans ceux de Madingou et de Kayes. Les Dondos sont majoritaires à Boko-Songho et à Mfouati, les Kougnis (ou Kunyis) à Loudima et les Minkengués à Yamba. L'extrême-sud compte quelques Sundis.

Tous ces sous-groupes utilisent chacun un dialecte spécifique qui est une variante de la langue kongo. Mais les locuteurs de ces dialectes se comprennent, sans avoir recours à un traducteur.

Les Tékés et les peuples autochtones, qui n'appartiennent pas au groupe kongo, sont présents dans les districts de Kingoué, Tsiaki et Mouyondzi.

À l'époque coloniale, l'activité ferroviaire et la présence de sites agro-industriels et d'instituts de recherche dans la région ont été à la base de flux migratoires en provenance des zones rurales environnantes, d'autres régions du Congo et de pays étrangers, vers les centres urbains du département, qui avaient besoin de main d'œuvre.

Plus récemment, de nouvelles vagues de Congolais et d'étrangers se sont installées dans la Bouenza, à la faveur de l'essor des secteurs minier (exploitation de cuivre), industriel (cimenteries) et agricole ainsi que des travaux de la municipalisation accélérée.

Un département jeune et urbanisé

La Bouenza se caractérise par la jeunesse de sa population et son taux d'urbanisation élevé. Les moins de 15 ans forment plus de 48% des résidents et plus de la moitié de la population vit dans des localités de 2500 habitants et plus. L'âge moyen de la population est de 23 ans, selon l'Institut national de la statistique (2018). Le fait urbain est concentré autour de la voie ferrée et des sites agro-industriels (Nkayi, Loutété). Des sept localités de plus de 5000 habitants, seule Mouyondzi est située à l'intérieur des terres. L'essor de sites miniers (Mfouati, Boko-Songho) et cimentier (Mfila) devrait modifier cette situation. Le taux net de scolarisation au primaire est de 89,2% (moyenne nationale: 89,3%), et le taux net de scolarisation au secondaire de 41,6% (moyenne nationale: 59,1). Le rapport de masculinité (le nombre d'hommes pour 100 femmes) est de 92,51.

Des savoir-faire ancestraux et modernes

Les habitants de la Bouenza sont des agriculteurs, des éleveurs, des artisans et des commerçants. Les savoir-faire traditionnels connus et transmis de génération en génération sont les techniques de pêche et de chasse (*lobamba, mabombo, makabana*), la préparation des sols à la culture du manioc et autres vivriers, le rouissage du manioc, l'élevage et la pisciculture ainsi que la fabrication d'objets artisanaux usuels en fer, en cuivre et en argile (briques et poteries). Dans le domaine des technologies industrielles et minières modernes, le département n'est pas en reste, grâce notamment à Saris (fabrication de sucre), une pépinière de compétences dont profitent les autres industries. La Bouenza a, en outre, une longue tradition de recherche, liée à la présence sur son territoire du Centre de Recherche Agricole de Loudima (CRAL), devenu l'Institut national de Recherche Agricole (IRA)-zone de Loudima et des stations fruitière et forestière. Cet institut de recherche, autrefois en pointe, est confronté à des difficultés liées à la faiblesse des fonds qui lui sont alloués pour mener à bien sa mission. ☒

Infrastructures

Écoles, hôpitaux et infrastructures sportives sont largement en deçà des besoins du département. Un programme de réhabilitation et de construction a été engagé dans le département, mais certains districts en ont bénéficié plus que d'autres. La Bouenza est appelée à tout mettre en œuvre pour rattraper son retard sur le plan des infrastructures. Un effort d'équilibrage serait souhaitable dans les districts les plus déshérités.

MOUKOUKOULOU
Le barrage hydroélectrique



La Bouenza

Éducation, santé, sport

Les écoles de la Bouenza sont inégalement réparties dans ses différents districts.

Le préscolaire et le primaire

Plus de 300 établissements scolaires (privés et publics confondus) sont implantés dans le département. L'école maternelle (7 établissements publics et 36 privés) se développe. L'enseignement primaire est assuré par 202 écoles publiques et 65 écoles privées. Le taux de scolarisation au primaire est de 89,2%.

L'enseignement général

Au niveau du secondaire, le taux de scolarisation est de 41,6%. L'enseignement général est dispensé dans 32 collèges publics et 24 privés. Il existe 7 lycées publics d'enseignement général et 27 privés.

Le lycée de Mouyondzi est installé dans les locaux de l'ex-École normale d'instituteurs. La filière D (sciences naturelles) du baccalauréat est la plus prisée. En revanche, peu d'élèves optent pour la filière A (littérature).

L'enseignement technique et professionnel

L'enseignement technique et professionnel est assuré par 10 établissements publics (5 collèges et 5 lycées). Mouyondzi accueille 2 collèges, alors que Loutété, Nkayi et Madingou abritent un collège d'enseignement technique chacun. Cinq lycées techniques sont implantés dans la Bouenza: 2 à Madingou et 3 à Nkayi.

À ce dispositif, s'ajoute l'Institut de formation technique et professionnelle de Loudima (IFTPL), situé à Kitaka, sur le site de l'ancien camp de la South-West African People's Organisation (SWAPO). Cet institut mixte compte notamment des salles de classe, des ateliers et une bibliothèque.

Recherche agronomique, fruitière et forestière

Loudima héberge l'Institut national de recherche agronomique (IRA), l'ancien Centre de Recherche Agricole de Loudima (CRAL). Logé dans une concession de 1500 ha, l'institut abrite sept laboratoires: pédologie, phytatrie, céréales, légumineuses, tubercules et plantes à racines, bio-technologie. Loudima compte, depuis 1952, une station fruitière qui dépendait de l'Institut des fruits et agrumes coloniaux (IFAC) et une station forestière créée en 1948, qui comprend la plus grande plantation d'eucalyptus à croissance rapide du pays.

La Bouenza accueille aussi des centres de formation spécialisés dont le Centre d'instruction de Loutété, qui forme des militaires au Certificat Interarmés (CIA), et le Centre de mécanisation agricole établi à Bouansa.

Infrastructures sanitaires

Découpé en 5 districts sanitaires, le département compte 4 hôpitaux de base. Un hôpital général est en construction à Madingou et un hôpital de base est censé sortir de terre prochainement à Loudima. La Bouenza accueille, en outre, 24 postes de santé et 20 centres de santé intégrés (CSI), qui sont des structures de santé primaire, dont 2 privés. Le district sanitaire de Loudima regroupe 20% des CSI du département, alors que les districts de Mfouati, Kingoué, Yamba et Tsiaki n'ont chacun qu'un seul CSI. Le district de Mfouati ne dispose pas de poste de santé, mais Tsiaki en compte 5. Les pharmacies bien fournies sont rares.

Les infrastructures sportives

La Bouenza dispose de trois stades. Le stade omnisport de Madingou, d'une capacité de 7000 places, est équipé d'un gazon synthétique. Ceux de Nkayi et de Mouyondzi (2500 places), plus petits, accueillent des matchs locaux. Le football est le sport le plus courant dans le département. En 1991, Élec Sport de Bouansa a remporté la coupe du Congo. D'autres sports, dont le basket, sont aussi pratiqués dans la Bouenza. ☑

Infrastructures de transport

La Bouenza est équipée de trois types d'infrastructures de transport: la route, le rail et l'aéroport (Nkayi). D'est en ouest, elle est traversée par la ligne du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) et la RN1.

La RN1, un axe routier stratégique

Le réseau routier de la Bouenza compte 195 km de routes nationales, 462,5 km de routes départementales, près de 867 km de routes d'intérêt local et 623 km de pistes agricoles.

La Bouenza compte 200 km de routes goudronnées. Moins de 15% des routes départementales qui relient des chefs-lieux de districts à Madingou sont bitumées.

Le département est traversé d'est en ouest par la nationale n° 1 (RN1), bitumée, qui relie Brazzaville, la capitale, à Pointe-Noire, le port maritime. Son tracé dans la Bouenza passe par Loutété, Bouansa, Madingou, Nkayi et Loudima. Le trafic y est intense et l'usage de la RN1 conditionné au paiement d'un droit de péage.

La RN7 relie Loudima à Sibiti et se poursuit jusqu'à la frontière gabonaise. Deux ponts, l'un à hauteur de Loudima et l'autre de Bouansa, permettent de franchir le fleuve Niari.

Le nouveau pont construit à Bouansa, qui supporte jusqu'à 100 tonnes, est censé faciliter le trafic entre Bouansa et Mouyondzi, qui porte notamment sur des camions transportant les sacs de ciment venant des cimenteries locales. Dans le sens nord-sud, plusieurs axes routiers se déploient perpendiculairement à la RN1 et au CFCO: Bouansa-Mouyondzi (bitumé), Madingou-Boko-Songho (non bitumé), Loudima-Sibiti (RN7, bitumée) et Loutété-Mfouati (bitumé). Le bitumage du tronçon Mouyondzi-Moukoulou (25 km) est prévu.

Connexion avec les voisins

La Bouenza dispose de 7 routes départementales. Pour renforcer le réseau départemental et le connecter à ceux de la Lékoumou et du Niari et à la RD Congo, plusieurs chantiers de revêtement et de latéralisation de routes ont été engagés, notamment dans le cadre du programme de municipalisation accélérée. Trois axes ont été retenus: Madingou-Boko-Songho (frontière avec la RDC), qui devraient bénéficier de la technologie 3S (Solution de stabilisation des sols), Nkayi-Londélé-Kayes et Loudima-Kimongo. Ce projet s'insère dans le cadre d'un programme routier d'intérêt régional. La réhabilitation du tronçon Madingou-Kimandou-Sibiti et de la bretelle Kimandou-Moukoulou, qui renforcera les liaisons avec la Lékoumou, a également été lancée. Des programmes de réfection de pistes agricoles sont en cours. D'autres projets sont à l'étude pour désenclaver des districts isolés, tels que Tsiaki, Kingoué et Yamba. Des stations-services existent à Nkayi (Total, X-Oil, SNPC), Loudima (Total, Puma), Mouyondzi (Total) et Bouansa (Total).

Un aéroport

Le département dispose d'un aéroport à Nkayi. La construction de la piste, longue de 2200 m, a été réalisée par China State Construction, une entreprise publique chinoise de construction. Les avions qui se posent sur cette piste assurent la liaison entre Nkayi et Brazzaville, d'une part, et entre Nkayi et Pointe-Noire, de l'autre.

Le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO)

Le département est traversé par 269 km de voie ferrée, dont la gestion est assurée par le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO), un établissement public à caractère industriel et commercial. Le tronçon du CFCO qui traverse le département, est compris entre Loutété et Loudima (ex-Favre). L'accès au transport ferroviaire est assuré sur la ligne CFCO par des haltes dites PK et des gares, dont Loutété, Bouansa, Madingou, Nkayi, Mont-Bélo et Moubotsi. Les gares n'ont pas été réhabilitées depuis des années et les voies ne sont pas en très bon état. ☒

La Bouenza Infrastructures

Eau, électricité, télécom

Le barrage de Moukoulou, sur la rivière Bouenza, alimente quelques villes du département. Des efforts notables sont fournis pour améliorer l'accès à l'électricité et à l'eau potable.

Le barrage hydroélectrique de Moukoulou

La Bouenza abrite, dans le district de Mouyondzi, le barrage hydroélectrique de Moukoulou, situé sur la rivière Bouenza. Inauguré en 1979, ce barrage compte quatre turbines, pour une puissance totale de 74 MW.

Les postes de transformation et de dispatching

Deux grands postes de transformation et de dispatching et les lignes de transport THT (très haute tension) qui y sont associées, acheminent l'électricité vers des villes du département. Le poste de Bouenza 1, situé à Moukoulou, alimente les postes de Nkayi, Mouyondzi et Bouenza 2. Ce dernier, qui est l'autre grand poste de transformation et de dispatching du département, envoie de l'électricité à Bouansa, Loutété et Madingou. Le poste de Nkayi alimente Nkayi et Loudima.

Deux unités industrielles, la Soremi (Mfouati) et la cimenterie Dangote Industrie Congo (Yamba), sont branchées directement sur Bouenza 1. Le district de Loudima bénéficie de l'électricité de la centrale de Côte Matève (Pointe-Noire). La société Saris-Congo produit partiellement l'électricité dont elle a besoin à partir de la biomasse.

Renforcer l'accès à l'électricité

La présence du barrage de Moukoulou dans le département ne règle pas la question de l'alimentation en électricité de l'ensemble de la Bouenza. Les districts de Tsiaki, Kingoué, Mabombo, Mfouati (sauf l'usine de la Soremi)

et Boko-Songho ne sont pas alimentés par Énergie Électrique du Congo (ex-SNE). Dans les secteurs non desservis par E2C, les ménages aisés, les entreprises et les services administratifs utilisent des groupes électrogènes ou des panneaux solaires. Les foyers défavorisés des milieux urbains et des zones rurales ont recours à la lampe à pétrole pour s'éclairer et au bois et charbon de bois pour cuisiner.

Davantage d'eau potable

La Bouenza n'a pas suffisamment d'eau potable. La fourniture de ce vital liquide naturel est assurée par la Congolaise des Eaux (LCDE). L'eau est fournie le matin, de 6 heures à 9h30, et l'après-midi. La Bouenza compte deux usines de traitement d'eau, l'une à Madingou, qui n'est plus fonctionnelle, et l'autre à Kayes, au bord du fleuve Niari, qui alimente Kayes et la commune de Nkayi. Des villages de la Bouenza ont été dotés de forages équipés de panneaux photovoltaïques grâce au programme «Eau Pour Tous», lancé par le gouvernement en août 2013 et mis en œuvre par Asperbras-Congo, qui leur ont permis d'avoir de l'eau potable. Mais ce dispositif ne fonctionne plus à plein régime, faute d'entretien. Dans les zones qui ne bénéficient pas de ce programme et d'un raccordement au réseau de LCDE, les principales sources en eau sont les fontaines, les forages, les puits protégés et les rivières. Certains cours d'eau sont affectés par la pollution liée aux pesticides.

Internet à développer

La téléphonie mobile est en pleine expansion. Trois opérateurs sont actifs dans le département: Airtel Congo, MTN Congo et Congo Telecom. L'infrastructure numérique a été renforcée. Le déploiement, par Congo Telecom, de la fibre optique est en cours dans le cadre du projet Speed. Elle est déjà opérationnelle à Madingou-Poste. L'accès à Internet reste difficile dans une partie du département, malgré les efforts fournis pour résorber les disparités. Le numérique reste un créneau à explorer dans la Bouenza. ☒

Économie: les fondements

La nature a fait de la Bouenza un département à vocation agropastorale et industrielle. La qualité du réseau bancaire dans le département et des services tant aux entreprises qu'aux personnes requiert l'attention des investisseurs potentiels. L'État s'y emploie pour permettre à l'économie de la Bouenza de tourner au maximum de ses capacités et de prendre sa part à la diversification.

LOUTÉTÉ

La cimenterie de la Sonocc



La Bouenza

Agriculture, pêche, élevage

L'agriculture dans la Bouenza est de deux types: traditionnel et agro-industriel. L'activité agropastorale, bénéficie d'importants atouts qui demandent à être davantage valorisés.

Les conditions climatiques, l'abondance des cours d'eau, les riches sols calcaires et le dynamisme de sa population font de la Bouenza une grande région agropastorale dont les pôles sont situés dans la vallée du Niari (Bouansa, Nkayi, Loudima) et autour des centres urbains de Boko-Songho et Mouyondzi.

Grenier agricole

La production vivrière est assurée par des petits exploitants dont les techniques sont traditionnelles et les surfaces réduites (1,5 hectare). Ils associent la polyculture à un petit élevage. Produit partout, le manioc, qui occupe 75% des surfaces cultivées, est commercialisé sous forme de cossettes séchées, de tubercules rous et de pains (chikwangués). Les autres cultures sont l'igname, la pomme de terre et la patate douce. Des zones agricoles protégées ont été mises en place à Mayomina et à Kingoma pour doper la production agricole.

Le maraîchage s'est développé dans les centres urbains et l'arboriculture fruitière à partir de la Station de l'Institut des fruits et agrumes coloniaux de Loudima. La relance de la filière par la société Éco Oil Énergie, qui a repris une partie des plantations de la station fruitière et prévoyait de produire des jus de fruits, n'est pas encore effective.

Le sucre de Saris-Congo

Établie à Moutéla, près de Nkayi, où se trouvent ses champs de cannes à sucre, la Société agricole et de Raffinage industriel du sucre au Congo (Saris-Congo), une filiale du groupe français Somdiaa, qui compte une autre filiale, les

Grands moulins du Phare, à Pointe-Noire, produit environ 70000 tonnes de sucre par an. Le sucre, commercialisé sous la marque Princesse Tatie, est vendu sur le marché national ou exporté vers la Centrafrique, le Cameroun et le Tchad.

Maïs et soja

L'État a octroyé des concessions à des sociétés privées qui font de l'agriculture mécanisée et se sont spécialisées dans notamment la culture du maïs et du soja, destinés à l'aliment pour bétail. Tel est le cas de Green Peas, créée en 2019 près de Loudima, qui a opté pour la culture du maïs pour nourrir les poules de la ferme avicole la Poule qui rit, située à Tchiamba-Nzassi. L'entreprise entend produire du soja. La Saris-Congo s'est également lancée dans la culture du maïs. La compagnie pétrolière ENI a en projet la construction d'un agri-hub à Loudima, qui produira de l'huile végétale destinée à fabriquer des bio-carburants.

Une région d'élevage

Dotée de vastes pâturages, la Bouenza dispose de quelque 4851 bovins (2022), répartis entre les districts de Kingoué (87% du troupeau), Tsiaki, Loudima et Madingou. Les grandes zones d'élevage d'ovins (environ 8533 têtes) sont les districts de Madingou, Mfouati, Kayes et Nkayi. Les caprins (3019 têtes) sont élevés notamment dans les districts de Kayes, Yamba et Mouyondzi. Le cheptel porcin (1046 têtes) est concentré à Mouyondzi et Mfouati. La société Tolona, à capitaux espagnols, élève des porcs, vers Loudima.

La pêche et la pisciculture

La pêche et la pisciculture sont des activités marginales. La pêche est pratiquée dans le fleuve Niari (Kayes, Madingou et Loudima), la rivière Bouenza et quelques lacs. Les espèces élevées à grande échelle sont le tilapia et le silure. La filière souffre d'un manque d'alevins et d'aliments pour poissons. Interdite annuellement au Congo, de novembre à fin avril, pour permettre la reproduction des animaux, la chasse porte sur le petit gibier (sibissi). ☒

Exploitation et plantations forestières

L'activité forestière est faible dans la Bouenza qui ne dispose pas de vastes forêts. Néanmoins, le département possède une diversité d'essences qui peuvent être exploitées et transformées à bon escient.

La forêt de la Bouenza couvre une superficie de 728580 ha dont 52,38% de superficie utile. Elle est composée de quelques massifs forestiers sur les contreforts du Chaillu dans le nord du département, proche de la Lékoumou, de forêts-galeries, qui occupent le fond des vallées, et de lambeaux de forêts sur les versants.

Les UFA

Le domaine forestier de la Bouenza est divisé en deux Unités forestières d'aménagement (UFA): l'UFA Madingou et l'UFA Boko-Songho. Les UFA constituent les unités de base, pour l'exécution des tâches d'aménagement, de gestion, de conservation, de reconstitution et de production.

L'activité forestière n'est pas particulièrement intense dans le département, en comparaison avec ses voisins, tels que le Niari et la Lékoumou, dont les territoires sont en grande partie recouverts de forêts. Par le passé, les entreprises forestières qui ont opéré dans la Bouenza, étaient Foralac, la ferme d'Aubeville, d'abord tournée vers l'agriculture, puis à partir de 1952 vers l'exploitation forestière et l'exportation de grumes de limba, la Société de Transport et de Commercialisation des Produits Agricoles-Bois (STCPA Bois), et Ecik Forêt, également présent dans la Lékoumou.

Les UFE

Situées à l'intérieur de ces UFA, plusieurs Unités forestières d'exploitation (UFE) ont été octroyées à des sociétés privées dont trois à capitaux majoritairement congolais.

Trois UFE se trouvent dans l'UFA Madingou. L'UFE Mabombo (53000 ha) a été concédée à la société Bois Tropicaux du Congo (BTC). La convention de transformation industrielle pour la mise en valeur de l'UFE a été approuvée en avril 2019. Celle de Makabana (48000 ha) a été attribuée à la Société Agricole et de Débusquage Forestier (SADEF-Congo) et l'UFE Mouliéné (143000 ha) a été octroyée à l'entreprise Congo First Forestry Bois International (CFF-Bois International), à capitaux iraniens. Située dans l'UFA Boko-Songho, l'UFE Loamba, autrefois concédée à Kimbala et C^o, est retournée au domaine.

La production de grumes du département est passée de 10365 m³ en 2017 à 642603 m³ en 2018. La transformation est limitée à des sciages.

Les Plantations forestières de Loudima

L'entreprise FL Groupe, à capitaux chinois, a obtenu une concession de 5000 hectares dans le massif artificiel désigné Plantation SNR de Loudima, situé dans la zone 3 du secteur forestier Sud du département.

L'accord de gestion signé le 20 avril 2016, pour la mise en valeur des plantations forestières de Loudima, qui portait sur la sylviculture et l'extraction de résine de pin, a fait l'objet de plusieurs avenants dont le dernier en septembre 2020.

Le nouvel accord de gestion et de valorisation prévoit, outre l'extraction de la résine de pin, la production du champignon Poria, de miel et autres produits non ligneux, ainsi que l'exploitation et la transformation des bois de plantation, la production de plants en pépinière, le reboisement et l'afforestation.

Et plus généralement, cet accord prévoit le développement de toutes activités économiques, commerciales, industrielles entrant dans l'objet social.

L'accord de gestion est fixé à dix ans à compter du 22 avril 2016. Il est renouvelable, après une évaluation par l'administration forestière. ☒

Mines et industrie

Le département ne tire pas encore le maximum de son potentiel minier. Les projets se multiplient dans ce secteur prometteur qui n'a pas encore été exploré à fond.

La Bouenza a un potentiel minier important, notamment en polymétaux (cuivre, zinc et plomb), en or et en géomatériaux.

La Soremi

L'exploitation et la transformation industrielles des polymétaux, notamment du cuivre, sont réalisées par la Société de recherche et d'exploitation minière (Soremi), détenue à 89,60% par Soremi Investment Ltd, et à 10% par le Figa. L'entreprise exploite des gisements à Mbanza (district de Mfouati), et à Boko-Songho, les plus riches en cuivre. Elle détient également un permis de prospection dans les districts de Madingou, Kayes et Mouyondzi.

Production de cathodes de cuivre

Son unité de transformation, la première jamais construite dans le pays, produit des cathodes de cuivre, de grade A, avec une teneur en cuivre de 99,99%, qui sont exportées vers la Chine. La production de cathodes est d'environ 20000 tonnes par an.

La réalisation de ce projet a nécessité la construction d'une ligne de haute tension de 111 kVa, sur une distance de 30 km, pour approvisionner l'usine.

Le gouvernement a interdit toute exploitation artisanale de polymétaux au Congo afin que la Soremi, qui s'est lancée également dans la production de zinc et de plomb, sécurise ses investissements.

La Soremi mène quelques actions en faveur des populations locales, dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE).

Or et géomatériaux

L'or fait l'objet de recherche et d'exploitation de type semi-industriel par les sociétés Zhi Guo Pétrole et Kémé Mining. Le calcaire est exploité à deux fins: l'amendement des sols acides et la fabrication de ciment. L'Unité de broyage de calcaire (UBC), acquise en 2007, à Madingou par Saris-Congo broie du calcaire utilisé notamment dans les champs de canne à sucre de l'entreprise, pour lutter contre l'acidité des sols.

D'autres substances sont exploitées de manière artisanale ou semi-industrielle: les argiles (fabrication artisanale de briques et de poteries) et les pierres (exploitation de carrières, une filière où les Chinois sont très actifs). Des indices de gypse ont été identifiés à M'fouati.

Les cimenteries

La Bouenza abrite deux cimenteries. Installée à Loutété et née, en 2003, de la reprise de la Société des ciments du Congo (Socico), la Société nouvelle des ciments du Congo (SONOCC) est un partenariat entre la China Road and Bridge Corp et l'État congolais. Elle produit environ 1000 tonnes de ciment/jour pour une capacité de production de 300000 tonnes/an. L'entreprise écoule le ciment sur le marché congolais et prévoit d'exporter vers Kinshasa, la capitale de la RDC.

L'autre cimenterie est la Dangote Industrie Congo, une filiale du groupe nigérian Dangote Cement, fruit d'un investissement de l'ordre de 140 milliards de F CFA. Cette société est opérationnelle depuis septembre 2017. Elle est située à Mfila, dans le district de Yamba, dont les réserves de calcaire sont estimées à 114 millions de tonnes. La production est écoulée sur le marché congolais et le reste exporté vers Cabinda, la RDC et le Gabon.

Projets industriels en vue

Saris Congo prévoit de construire dans le département une distillerie où sera produit de l'éthanol à partir de la canne à sucre. Des Chinois envisagent l'implantation d'une usine de transformation de manioc à Loudima. ☒

Services & tourisme

Les services sont peu nombreux et peu diversifiés. En matière de tourisme, la Bouenza pourrait tabler sur le tourisme vert et le tourisme de découverte. Ses trésors cachés, particulièrement ses sites naturels, pourraient être mis en valeur pour attirer des touristes. Reste à renforcer le parc hôtelier et plus généralement les services aux entreprises et aux particuliers.

RN1
Trafic routier



La Bouenza

Services financiers et commerce

Le développement des services modernes à haute valeur ajoutée reste un défi à relever. Car, les opportunités ne manquent pas dans le département de la Bouenza.

Services financiers

Le réseau bancaire est embryonnaire. La ville de Nkayi abrite deux agences bancaires (Congolaise de Banque et Banque postale) et Madingou, une agence de la Banque postale. La BGFI et la Banque postale proposent des distributeurs automatiques de billets à Nkayi. Le département accueille aussi des caisses des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec) et des agences de transfert de fonds locales (Maouéné et Charden Farell) et internationales. Le secteur des assurances, qui reste faible, est représenté par des agences et courtiers dont la Société africaine des assurances du Congo, NET Conseil, SAAM assurance, etc. Le « mobile-money » prend de l'ampleur, mais ce système moderne a encore une grande marge de progression dans le département de la Bouenza.

Commerce et autres services

Activité principalement informelle, le commerce de détail est dominé par la branche alimentaire. Il est en majorité tenu par des Ouest-Africains, à l'exception de Mouyondzi, où les Bembés ont le premier rôle. La gamme des produits offerts est très réduite: quincaillerie, électroménager, smartphones, hifi, ustensiles de cuisine et autres. Les marchés traditionnels, ruraux et urbains, sont le domaine des femmes. Autrefois aux mains d'Européens, de Portugais notamment, le commerce de gros et de demi-gros a été peu à peu repris par des Congolais. Outre la restauration, les services aux particuliers et aux entreprises sont limités à des garages, des petites officines de comptabilité, des sociétés de gardiennage, des salons de coiffure et de couture. ☒

Transport routier

Centre agricole et industriel, la Bouenza est aussi un carrefour de communication. Ses échanges sont tributaires des réseaux routier et ferroviaire, ce dernier étant en difficulté.

Trafic routier

Le bitumage de la RN1 entre Pointe-Noire et Brazzaville a renforcé le statut de transit de la Bouenza. Avec l'entrée en production de la cimenterie de Dangote et le développement de nouvelles activités, le trafic s'est fortement développé sur cette route, faisant perdre au CFCO une bonne partie de sa clientèle. Chaque jour, des véhicules lourds, transportant toutes sortes de marchandises, ainsi que des bus et minibus de voyageurs traversent le département avec pour origine ou destination Pointe-Noire et Brazzaville. Une partie du transport de marchandises est effectuée par des transporteurs plus ou moins formalisés (bus, coasters et camions) et par le parc de camions des entreprises industrielles (cimentiers, forestiers et agro-industriels). Sur les routes départementales, le trafic est limité à des véhicules (taxis et pick-up Hilux), qui transportent voyageurs et marchandises.

Pour accompagner l'essor de ce trafic, diverses activités doivent être créées le long des axes routiers: motels, garages, stations-service, espaces de repos, boutiques de vente des produits du terroir.

Trafic ferroviaire en difficulté

Le trafic ferroviaire a connu une baisse marquée au cours de ces dernières années, suite aux difficultés du CFCO (matériel roulant et voies dégradés) et à l'amélioration du réseau routier. Les flux de marchandises (portant surtout sur les produits pétroliers et dérivés) sont faibles. Le manque de services conduit la clientèle à s'orienter de plus en plus vers le transport routier, avec le risque que le chemin de fer soit mis hors-jeu dans la dynamique de développement local. ☒

Hôtellerie et tourisme

La Bouenza a un potentiel touristique inexploité, en particulier dans le tourisme rural, l'agro-tourisme et le tourisme mémoriel. Pourtant, elle a des arguments pour attirer des visiteurs.

L'offre hôtelière

Zone de passage, plus traversée que visitée, le département de la Bouenza a peu développé son parc hôtelier qui dispose au total de 77 établissements, toutes catégories confondues, soit quelque 780 lits. Les hôtels et les restaurants sont en nombre insuffisant et principalement concentrés dans les gares et le long de la RN1, notamment dans des villes telles que Nkayi, Madingou et Loudima. De nombreuses cités manquent d'hôtels et de structures de qualité.

Tourisme vert et agro-tourisme

La Bouenza peut miser sur le tourisme vert et de découverte ainsi que l'agro-tourisme. La nature l'a dotée de beaux paysages, en particulier autour de Mouyondzi et de Mfouati, d'un large réseau de cours d'eau, propices aux balades en pirogue, d'une flore et d'une faune qui gagneraient à être mieux connues. La région abrite des sites naturels dont des lacs, des grottes (Nkila-Ntari, entre Bouansa et Mouyondzi, Ntari-Yamba près du Pool, Ntari-Toboko à Moutélé), le « Trou du Gendarme » (cirque rocheux) et des chutes d'eau dont celle sur la rivière Bouenza à Moukoulou. La Bouenza, grenier agricole du pays, se prête bien au tourisme rural. La visite de villages sera l'occasion de découvrir les modes de vie et les traditions culturelles des habitants, de déguster les produits du terroir et de faire des randonnées. Un arrêt à Nkayi, la ville du sucre, permettra de voir les grandes plantations de canne à sucre du pays, voire de visiter l'usine de la société Saris. À Mouyondzi, le visiteur pourra découvrir le mannequin de Mwa-Bukulu.

Sur les traces du passé

Le tourisme mémoriel s'appuierait sur le patrimoine historique. La Bouenza compte une variété de lieux de mémoires, témoins de son histoire et de sa culture: forêts et sites sacrés, gares, églises et monastères tant catholiques que protestants (Bouansa, Ngouédi) et centres de recherche.

À Loudima, la visite des stations fruitière et forestière et de l'Institut national de recherche agronomique (IRA) s'impose. L'Institut de formation technique et professionnelle de Loudima rappellera que le Congo a accueilli des militants namibiens de la Swapo (Organisation du peuple du sud-ouest africain) pendant la guerre de libération de la Namibie. Kimpambou-Kayes, le village natal de Djo Balard, le roi de la Sape (Société des ambianceurs et des personnes élégantes) du Congo, vaut le détour. Enfin, les gares du CFCO racontent la terrible épopée de la construction du CFCO décrite par le journaliste Albert Londres dans son célèbre ouvrage *Terre d'ébène*. ☒

L'ART DE LA STATUAIRE CHEZ LES BEMBÉS

Réputés grands guérisseurs, les Bembés maîtrisent l'art de la statuaire, un héritage de leurs contacts avec les Tékés-Lalis. Ils sculptent des statuètes représentant notamment les ancêtres porteurs de scarifications. D'autres statuètes, plus réalistes, figurent des chasseurs. Parmi ces figurines, les nkisis sont les plus renommés. Ils se signalent notamment par l'épaisse gangue qui enveloppe le corps. Pour être opératifs, les nkisis doivent être consacrés par un spécialiste investi, le *nganga-nkisi*. Ils ont plusieurs fonctions: ils assurent le succès de la chasse, procurent la fertilité et guérissent de certaines maladies. Ils sont détenus par le *nganga mpodi* (médecin) qui s'en sert pour des cultes thérapeutiques (réduction des fractures). La majorité des *nkisi* sont individuels ou familiaux.

MFOUATI

Lavandières dans le district de Mfouati





Brazzaville

DÉPARTEMENT
28 - 47

32
Territoire, histoire et société

*Face à Kinshasa
Un peu d'histoire
Société et savoir-faire*

36
Infrastructures

*Éducation, santé et sport
Infrastructures de transport
Électricité, eau et télécom*

40
Économie: les fondements

*Services financiers et commerce
Autres services et transport
Hôtellerie et tourisme*

44
Industrie, agriculture et pêche

*Industrie et mines
Agriculture, élevage et pêche*

Page de gauche
FLEUVE CONGO
Site des Cataractes

De haut en bas
BRAZZAVILLE

Hôtel de la Préfecture • Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
Avenue des trois Martyrs • Hôpital de référence de Talangai



Brazzaville
 Activités agricoles, élevage,
 pêche et ressources minières



- | | |
|-----------------------------------|--------------------|
| Aéroport international Maya-Maya | Élevage |
| Port Fluvial | Voie Ferrée |
| Ressources minières | Route nationale |
| Centrale Thermique de Mpila | Autres routes |
| Centrale Hydroélectrique du Djoué | Rivière |
| Agriculture, maraîchage | Îlots |
| Pêche | Réserve Forestière |
| | Marais |

Superficie
 588,33 km²
 (moins de 1% de la superficie du pays)

Population
 1932 610 habitants (2018)

Densité de population
 3284,90 hab/km²

Chef-lieu
 Brazzaville

District
 Mbamou

Commune
 Brazzaville est divisée en 9 arrondissements: Makélékélé, Baongo, Poto-Poto, Moundali, Ouenzé, Talangai, Mfilou-Ngamaba, Madibou et Djiri.

Brazzaville

Brazzaville est à la fois le nom d'un des 12 départements et celui de la capitale du Congo. Le département, pour sa part, comprend la commune et le district de l'île de Mbamou, logé au milieu du Pool Malebo. En tant que capitale du Congo, Brazzaville est avant tout un centre de services, qui attire des investissements privés et des compétences locales dans des domaines variés: services numériques (e-gouvernement, e-business, e-commerce, e-éducation, e-paiement, etc.), formation de ressources humaines, études et audit, recherche et développement, gestion urbaine (traitement des déchets solides, voirie urbaine, hygiène et environnement), green business, tourisme d'affaires...

Le savoir-faire et la créativité des jeunes brazzavillois peuvent s'épanouir dans les TIC, l'économie numérique en particulier. La capitale peut miser davantage sur le transport multimodal, qui repose notamment sur son port. Elle peut aussi tabler sur le tourisme d'affaires et le tourisme culturel ainsi que sur l'artisanat d'art. Une bonne connexion avec son hinterland proche (le Pool) résoudra en partie la question de son ravitaillement en produits agricoles et halieutiques. Elle peut mettre davantage l'accent sur la transformation de ces produits. Cette ville, qui compte de nombreux établissements d'enseignement supérieur, a une riche vie intellectuelle. Son dynamisme culturel, notamment dans les secteurs des arts plastiques et de la musique, ainsi que dans les domaines théâtral et littéraire, ne demande qu'à se renforcer et à participer à l'essor d'une industrie culturelle florissante au Congo. La capitale administrative et politique est, par ailleurs, au cœur des décisions prises en faveur de l'assainissement du climat des affaires, de la simplification des procédures d'accueil des touristes et des investisseurs étrangers. C'est un centre international.

Territoire, histoire et société

Le département de Brazzaville, qui comprend la commune éponyme et le district de l'île Mbamou, s'étend sur une douzaine de kilomètres le long de la rive droite du fleuve Congo, depuis le Stanley Pool, vaste mer intérieure que forme le fleuve Congo en amont de la ville, jusqu'aux premiers rapides qui, à partir de l'embouchure du Djoué, rendent impraticable la navigation.

BRAZZAVILLE
Vue de Brazzaville-corniche,
pont du 15 août 1960



Brazzaville

Face à Kinshasa

Lovée sur la rive droite du fleuve Congo, Brazzaville, la capitale du Congo, fait face à sa sœur et rivale, Kinshasa, la géante capitale de la RDCongo voisine, établie sur la rive gauche.

Un site stratégique

Après avoir formé un lac de retenue, en amont de la capitale, le fleuve Congo n'est plus navigable à l'entrée du plateau des Cataractes, visibles à partir de l'embouchure du Djoué. Ce point de rupture de charge confère au site un intérêt stratégique qui a justifié historiquement la création des deux capitales les plus rapprochées du monde: Brazzaville, sur la rive droite, et Kinshasa (RDC), sur la rive gauche.

Si l'on réalise un profil topographique à partir du fleuve, jusqu'à l'aéroport de Maya Maya, en suivant la rue Mbochi, le site de Brazzaville comprend trois niveaux. Le premier palier est formé par la plaine de Yoro et de Mpila, qui est une terrasse alluviale inondable (lit majeur du fleuve) jusqu'au ruisseau Madoukoutsékélé.

Le deuxième palier est atteint, après une faible dénivellation qui conduit sur le bas plateau de Poto-Poto et de Mougali, coupé par la vallée dissymétrique de la Mfoa. Le troisième s'étend sur le plateau supérieur du CHU, de la Patte d'oie et de Maya Maya.

Cet ensemble repose sur un substratum gréseux de l'Inkisi qui affleure au Djoué, surmonté de deux couches de sable Batéké (Ba1 et Ba2) dont la seconde apparaît sur les hauteurs qui dominent la ville.

Au départ, la ville était circonscrite dans un périmètre de forme ovale qui contenait les trois niveaux topographiques. De nos jours, le site initial est débordé. Les nouvelles extensions urbaines conquièrent les pentes et les sommets des hauts plateaux, au-delà des quartiers Nkombo, sur la nationale n°2, dans le nord de Brazzaville. Dans le sud, l'urbanisation s'étend le

long de la RN1, au-delà du secteur OMS, où se trouve le siège du bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé.

Climat et saisons

Les quatre saisons de durée inégale se succèdent en fonction du mouvement du front intertropical. La grande saison sèche débute à la mi-mai et s'achève à la mi-septembre, suivie de la première saison des pluies qui se termine en décembre. La petite saison sèche intervient de janvier à février. Elle est interrompue, de mars à la mi-mai, par la seconde saison des pluies, caractérisée par ses grandes chaleurs et ses averses brutales ponctuées de tonnerres.

Hydrographie

Toutes les petites rivières qui se jettent dans le fleuve Congo (Madoukoutsekélé, Mfoa, Kélékélé, Mfilou) prennent leur source sur le plateau supérieur de Maya Maya qui sert d'impluvium aux collines entourant la ville. Les rivières Tsiémé et Djiri font exception, car elles proviennent des hautes collines de la sortie nord de la ville. ☒

L'ÎLE MBAMOU

Ille principale du Pool Malebo, d'une superficie de 180 km², l'île Mbamou a pour chef-lieu Lisanga, qui signifie rassemblement en lingala. C'est, en effet, dans ce village que tous les pêcheurs qui côtoyaient cette bande de terre, venaient se réunir après la pêche. À la fin de la construction du Chemin de fer Congo-Océan, des ouvriers centrafricains s'y sont installés temporairement, avec l'autorisation des chefs coutumiers locaux, en attendant les bateaux qui devaient les ramener à Bangui. Peuplée à l'origine de Tékés du Pool, l'île a été progressivement occupée par des Tékés Alima puis des Moyes, originaires des départements situés plus au nord, rejoints ensuite par des Mongos de Mbandaka (RDC). Les principales activités réalisées sur cette île, qui abrite 23 villages dont 4 sur terre ferme, sont la pêche et l'agriculture.

Un peu d'histoire

À l'origine, le territoire de Brazzaville était constitué de deux «villes noires» et d'une «ville blanche», à partir de laquelle l'agglomération urbaine s'est étendue. Les choses ont évolué depuis.

De Brazza

Pierre Savorgnan de Brazza, l'explorateur français qui a donné son nom à la capitale du Congo, ne s'est pas trompé quand il a décidé, le 3 octobre 1880, d'installer un poste au bord du fleuve Congo, à la sortie du Stanley Pool, véritable lac de retenue formé sur le fleuve Congo, en amont de la ville. Le site est exceptionnel par la beauté du paysage qu'il offre, et stratégique par son emplacement.

Le Nkuna

Avant l'arrivée des Français, à la fin du XIX^e siècle, dans ce qui deviendra le Congo, le site abritait à l'époque quelques petits bourgs globalement désignés par le nom de Nkuna, dont les principaux étaient Mpila et Mfa, ou Mfoa. La région était une plaque tournante du commerce contrôlé par les Tékés. Situés au centre d'une vaste zone d'échanges nord-sud et est-ouest, au point de rupture de charge du fleuve et de la piste, les villages tékés servaient de lieux de passage et de stockage entre les zones forestières et fluviales du nord qui fournissaient poissons, ivoire et esclaves, et la zone côtière atlantique qui acheminait, par les pistes caravanières, étoffes, fusils, métaux ouvragés et divers produits manufacturés européens vers l'intérieur du pays.

Un site stratégique au cœur du continent

La décision de Pierre Savorgnan de Brazza d'implanter un poste au bord du Pool, ne fut pas un coup de tête. De Brazza s'était parfaitement rendu compte de l'importance stratégique du site, «clé du Congo supérieur», qui donnait accès au cœur du continent.

Il nourrit très vite le grand dessein d'en faire un «pivot» entre la navigation sur le fleuve, où seraient lancés des bateaux à vapeur, et la côte atlantique, qui serait reliée à Brazzaville par un chemin de fer. Cette vision se réalisera avec l'inauguration, en 1934, du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO), reliant Brazzaville à Pointe-Noire, et le développement du port de Brazzaville ainsi que de la navigation fluviale sur le cours supérieur du Congo et de ses affluents.

La capitale de l'AEF

En 1904, sous la colonisation, Brazzaville devint la capitale du Congo français et de l'Afrique équatoriale française (AEF). En 1940, Brazzaville hérite d'un nouveau titre, celui de capitale de la France Libre. C'est depuis Brazzaville, en effet, que le général de Gaulle lança, le 27 octobre 1940, un manifeste qui annonçait la création d'un Conseil de défense de l'Empire. En 1943, Alger lui ravit le statut de capitale de la France libre. En 1944, Brazzaville accueillit la Conférence de Brazzaville, prélude à l'indépendance de l'Afrique noire française. De 1950 à 1959, Pointe-Noire lui ravit son titre de capitale.

La capitale du Congo

Brazzaville reprend son statut de capitale du Congo, au détriment de Pointe-Noire, après la proclamation de l'indépendance, le 15 août 1960. Brazzaville, ville-phare du pays, devient ainsi le siège du gouvernement et des institutions du pays. Elle accueille également les ambassades étrangères au Congo.

Un département à part entière

En 2003, la capitale politique et administrative du Congo, qui était aussi le chef-lieu du département du Pool, est devenue un département. En mai 2011, on lui a rattaché l'île Mbamou, qui a été érigée en district. Brazzaville est également une entité territoriale décentralisée dotée d'un conseil départemental et municipal. Celle-ci est composée de neuf arrondissements (Makélékélé, Baongo, Poto-Poto, Mougali, Ouenzé, Talangaï, Mfilou-Ngamaba, Madibou et Djiri). ☒

Société et savoir-faire

La population est mélangée. Congolais issus d'autres départements partagent cet espace avec des étrangers (ressortissants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, Européens, Asiatiques, etc.).

Une population jeune

Selon les données de l'Institut national de la statistique (INS), le département de Brazzaville comptait une population estimée à 1 932 610 personnes en 2018. Les moins de 20 ans, majoritaires, en représentaient 54,24%. Les femmes (979 099) étaient plus nombreuses que les hommes (953 511). L'âge moyen était de 23 ans. Les arrondissements les plus peuplés étaient Talangaï (475 611 habitants), suivi de Makélékélé (419 754 habitants) et de Mfilou (276 428 habitants). En revanche, Baongo (139 005 habitants) et Poto-Poto (131 018 habitants) figuraient parmi les moins peuplés, de même que Madibou (192 231 habitants) et Djiri (183 194 habitants). Baongo et Talangaï ont une particularité. En effet, si Talangaï est réputé accueillir majoritairement des habitants originaires du nord du pays, Baongo a, en revanche, la réputation de compter parmi ses habitants majoritairement des Congolais originaires du Pool et de départements du sud du pays.

Les premiers venus

Les premiers habitants de Brazzaville furent des Tékés, suivis des Laris, deux communautés installées dans la région du Pool. Au fil des ans, la capitale a attiré des populations d'autres régions du Congo qui se sont mélangées, en particulier dans les arrondissements de Poto-Poto et Mougali.

Un melting-pot

Brazzaville est devenue très tôt un melting-pot. Son statut de capitale de l'AEF et les grands travaux qui ont été engagés dans le pays et la ville

(port de Pointe-Noire, Chemin de fer Congo-Océan, port de Brazzaville, etc.) expliquent la présence, dès le début du XX^e siècle, de ressortissants étrangers, embauchés sur les chantiers ou dans l'administration coloniale. Parmi eux, des Français bien évidemment, mais aussi des ressortissants de l'AEF (Oubangui-Chari, Tchad, Gabon, Moyen-Congo, Cameroun) et de l'Afrique occidentale française (AOF), dont les ressortissants seront qualifiés indistinctement de «Sénégalais», puis de «Ouest-Africains» ou de «Ouest-Af», quelle que soit leur origine.

À Poto-Poto, le plus ancien quartier de la ville, qui s'étend de part et d'autre de l'avenue de la Paix, les noms des rues traduisent bien ce caractère melting-pot: Haoussa, Sénégalais, Mbochi, Batéké, Mongo, Mbaka, Bangangoulou, etc. Progressivement, viendront s'établir d'autres nationalités: des Congolais de l'actuelle RDC, d'autres Africains, des Libanais, venus très tôt s'installer au Congo, divers investisseurs étrangers, etc. Depuis les années 2000, l'origine géographique des investisseurs étrangers se diversifie, avec l'implantation de Chinois, d'Indiens, d'Italiens, d'Espagnols, d'Israéliens et de bien d'autres ressortissants étrangers.

Savoir-faire

Après les métiers liés au chemin de fer, à la navigation fluviale, à l'artisanat, à la pêche et au maraîchage, ce sont les nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'informatique, l'audiovisuel et l'évènementiel qui ont conquis Brazzaville.

Siège des administrations et des grandes entreprises publiques et privées, la ville est un centre universitaire tourné vers la recherche. De plus en plus de jeunes se lancent dans l'entrepreneuriat et sont, à la différence des anciennes générations, moins enclins à tout attendre de l'État. Le numérique leur offre la possibilité de maîtriser de nouveaux métiers tels que le «coaching» en ligne et la programmation d'applications sur smartphone. ☒

Infrastructures

En tant que capitale, Brazzaville dispose de plus d'infrastructures éducatives, sanitaires et sportives que la plupart des autres départements. Toutefois, la pression démographique de la ville capitale va de pair avec des attentes sans cesse pressantes en matière d'infrastructures.

BRAZZAVILLE
PABPS, port public



Brazzaville

Éducation, santé et sport

Le département de Brazzaville est pourvu d'établissements scolaires diversifiés. Les infrastructures sanitaires et sportives quoique nombreuses, nécessitent un renforcement en nombre comme en qualité.

L'enseignement préscolaire, d'une durée de trois ans, est dispensé dans 35 établissements. Le département compte 154 écoles primaires réparties dans les arrondissements et le district de l'île Mbamou. La fin des études primaires est sanctionnée par le Certificat d'études primaires élémentaires.

L'enseignement général secondaire

Le département abrite 784 collèges d'enseignement général publics, selon l'INS. Le secteur privé en compte 34. Les études de ce cycle sont sanctionnées par le BEPC. Le département dispose, en outre, de 88 lycées d'enseignement général dont 73 publics. Ce second cycle se termine par le Baccalauréat, qui donne accès à l'université.

L'enseignement technique et professionnel

L'enseignement technique et professionnel est dispensé par un faible nombre d'établissements. Selon l'INS, le département comptait 100 collèges d'enseignement technique en 2018, dont 73 privés et 47 lycées d'enseignement technique.

L'Université Marien Ngouabi

Créé en 1971, sous le nom d'Université de Brazzaville, cet établissement d'enseignement supérieur devint l'Université Marien Ngouabi en juillet 1977, en hommage au troisième président congolais. Cette université publique compte 11 facultés (sciences et techniques, sciences de la santé, sciences économiques, droit, etc.) et une série d'établissements d'enseignement supérieur (École normale supérieure, École nationale supérieure polytechnique, École nationale supérieure d'agronomie et de foresterie,

Institut de gestion). Tous les cycles sont assurés, de la licence au doctorat.

Écoles et instituts supérieurs

Brazzaville héberge aussi une variété d'instituts et d'écoles d'enseignement supérieur, qui interviennent à tous les niveaux et dans divers domaines. On peut citer l'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises, créée en 1993, la Haute école de gestion, l'École supérieure de commerce, d'administration et de technologies, l'Institut des sciences et techniques professionnelles, l'université Henri Lopes, l'institut supérieur de commerce, l'Institut d'enseignement professionnel appliqué (IEPA) ou la Haute École Léonard de Vinci.

Infrastructures sanitaires

Le département de Brazzaville est subdivisé en 9 districts sanitaires: Makélékélé, Bacongo, Mougali, Ouenzé, Talangaï, Mfilou, Madibou, Djiri et l'île Mbamou. Il compte 4 hôpitaux de base, 2 hôpitaux généraux (Blanche Gomez et l'hôpital de Djiri, inauguré en 2022), 1 centre hospitalier universitaire (CHU), 34 centres de soins intégrés et 21 postes de santé. Une léproserie complète le dispositif. La répartition des établissements de santé dépend souvent du nombre d'habitants. Makélékélé en accueille 14 et Bacongo 10. Djiri ne compte que 2 établissements de santé. Le secteur privé affiche 19 cliniques. Le département abrite, en outre, 11 dépôts pharmaceutiques qui alimentent les officines.

Infrastructures sportives

Brazzaville compte 5 stades, 2 complexes sportifs et 5 gymnases. Au stade Alphonse Massambat-Debat se jouent régulièrement des matchs. Brazzaville dispose de clubs de football connus sur le plan international: CARA, Diables Noirs, Etoile du Congo, etc. D'autres sports y sont aussi pratiqués (basket-ball, handball, volley-ball, karaté, judo, nzango, etc.). Le dimanche, de nombreux Brazzavillois, de tous âges, pratiquent la marche, notamment sur la corniche, construite le long du fleuve Congo. ☑

Infrastructures de transport

Le département de Brazzaville est au centre de la vie politique et administrative du pays. Ses infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires en font un grand carrefour.

Brazzaville est située à l'interconnexion de trois modes de transport: le fleuve, la route et le rail, ce qui en fait un centre de transport multimodal. La capitale congolaise compte, en effet, un port fluvial, une gare ferroviaire, un réseau routier et un aéroport international.

Un carrefour routier

Brazzaville est le point de départ et d'aboutissement de la RN1 et de la RN2, qui assurent la jonction entre Pointe-Noire, le port maritime, et Ouesso, chef-lieu de la Sangha. Le projet de construction du pont route-rail sur le fleuve Congo, qui la reliera à Kinshasa, devrait renforcer sa vocation de carrefour routier sous-régional. La voirie urbaine de la capitale est relativement en bon état. Toutefois une partie n'est pas bitumée et plusieurs voies mériteraient d'être rénovées.

Le PABPS

Brazzaville est le terminus des voies navigables, ports et transports fluviaux (VNPTF), le fleuve Congo n'étant plus navigable à partir des rapides situés en aval de la capitale. Principal port fluvial du pays, le port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS) gère le trafic et l'utilisation des ports fluviaux du nord du pays (Ouesso, Ngombé, Mossaka, Impfondo, Makoua, Boundji, Etoumbi et Owando). Le Congo doit à ce maillon important de sa chaîne de transport, sa vocation de pays de transit dans la sous-région. Premier port de transbordement fluvial en Afrique centrale, le PABPS permet d'acheminer des marchandises vers le nord du Congo, le sud de la RCA, l'est de la RDC et le sud-est du Cameroun.

Le PABPS est composé de quatre entités: le beach, corridor fluvial qui assure la liaison des personnes et des biens entre Brazzaville et Kinshasa, la gare à passagers, dont le débarcadère a été réhabilité, le port de marchandises et le port de pêche de Yoro.

Les activités de manutention et d'acconage du port ont été concédées, en 2014, pour 15 ans, à l'opérateur Terminaux du bassin du Congo (TBC), filiale depuis 2017 de Bolloré, devenu AGL en 2023.

Des travaux de renforcement des infrastructures portuaires ainsi que l'installation d'équipements modernes (grues et autres matériels) ont permis de porter les capacités de trafic du port à 1,2 million de tonnes de marchandises par an.

Pour permettre au PABPS de jouer pleinement son rôle, des problèmes restent à résoudre dont les questions d'ensablement du fleuve et d'autres cours, liées au manque de dragage régulier, qui limitent la navigation et les activités portuaires, surtout en saison sèche.

Des mesures sont prises, avec l'appui de coopérations étrangères, pour désensabler le fleuve et renforcer la sécurité du port (construction d'un mur de clôture, caméras vidéo, personnel de sécurité professionnel, etc.). Toutefois, le port ne pourra exploiter le vaste potentiel de trafic de la sous-région que si les autres maillons de la chaîne de transport, dont le chemin de fer, suivent.

Chemin de fer et aéroport

Brazzaville est le terminus du Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO) qui la relie à Pointe-Noire, sur 540 km. Le trafic, notamment de fret marchandises, est en net recul ces dernières années, en raison de la vétusté des matériels roulants et moteurs.

Géré par Aéroports du Congo (AERCO), l'aéroport international de Maya-Maya compte une aérogare pouvant accueillir 2 millions de passagers par an et deux pistes, dont une longue de 3300 m, pouvant recevoir de très gros porteurs. ☒

Brazzaville Infrastructures

Électricité, eau et télécom

L'accès à l'eau et à l'électricité reste un défi que le département doit relever. L'usage du téléphone mobile s'est généralisé et des efforts sont fournis pour démocratiser l'Internet.

Infrastructures énergétiques

Le département de Brazzaville est approvisionné en énergie électrique par trois sources: les barrages hydroélectriques de Moukoulou sur la Bouenza et d'Imboulou sur la Léfini (Pool) ainsi que celui d'Inga en RDC. La centrale hydroélectrique du Djoué, sise sur son territoire, n'est pas opérationnelle. La centrale thermique de Brazzaville n'est utilisée qu'en cas de secours. Deux postes de transformation THT (très haute tension) relient la capitale au réseau électrique national interconnecté: Djiri et Tsielampo. Djiri alimente le nord de Brazzaville. Le poste de Mbouono est interconnecté avec la RDC (Inga) via Kinshasa.

Une quarantaine de postes de transformation moyenne tension (MT) et basse tension (BT) dont certains ont été réhabilités dans le cadre du Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu), cofinancés par le gouvernement et la Banque mondiale, permettent d'irriguer en électricité l'intérieur de la capitale.

L'accès à l'électricité fournie par E2C se fait de trois manières (compteur, forfait ou prépaiement). Les coupures d'électricité ne sont pas rares. Selon l'INS, le nombre d'abonnés au réseau d'E2C est passé de 145151 en 2017 à 154107 en 2018. La marge reste grande pour que la majorité de la population bénéficie de l'électricité à toute heure.

Infrastructures hydrauliques

Le réseau de production et de distribution d'eau potable est en cours de rénovation. Selon l'INS, la production de la Congolaise des eaux (LCDE), l'entreprise publique qui produit, distribue et

commercialise l'eau, avec une capacité de production nominale de 302160 m³/jour, était de 285360 m³/jour, en 2018. Sa capacité de stockage était de 55170 m³. Le nombre d'abonnés était de 100924 en 2018, en hausse par rapport à 2017 (98316 abonnés).

L'accès à l'eau potable reste toutefois difficile pour une grande partie de la population. Le problème se pose avec acuité dans les quartiers périphériques de Brazzaville. Les ménages qui n'ont pas accès à l'eau du robinet, sont contraints d'acheter de l'eau qui se vend dans des bidons de 2, 5 ou 10 litres, pour couvrir leurs besoins. Les plaintes les plus fréquemment formulées par la population concernent notamment la discontinuité du service, la mauvaise qualité de l'eau distribuée et la faiblesse de la pression. Un plan d'aménagement de Brazzaville a été présenté en avril 2022. Ce programme piloté par le gouvernement et élaboré en étroite collaboration avec des consultants du Groupement Urbaplan-Africurba prévoit notamment une extension du réseau de production et de distribution d'eau dans ce département.

Infrastructures numériques de télécommunication

Le système de téléphonie fixe est en perte de vitesse, sérieusement concurrencé par la téléphonie mobile. En 2022, le nombre d'abonnés au téléphone fixe n'était que de 46000. Trois opérateurs de téléphonie mobile se partagent le marché de Brazzaville et de son district: MTN (leader en termes d'abonnés), Airtel et Congo Telecom.

Les fournisseurs d'accès Internet (FAI) offrent une diversité de services en recourant aux technologies hertziennes ou filaires (ADSL ou fibre optique). Parmi eux, figurent des sociétés telles que AMC Telecom, Global Broadband Solution et Air Net. Quoique faible, le taux de pénétration d'Internet progresse lentement. Brazzaville compte nombre de cybercafés où on peut surfer sur Internet. ☒

Économie: les fondements

L'économie du département de Brazzaville repose, pour l'essentiel, sur le secteur tertiaire. Les services modernes aux entreprises et aux particuliers sont assez développés. Cette économie, qui n'a pas totalement libéré tout son potentiel, comporte un volet informel étendu qui fait vivre de nombreuses familles dans des métiers divers: coiffure, couture, mécanique, soudage, etc.

BRAZZAVILLE
L'agence de la BEAC,
direction nationale de Brazzaville



Brazzaville

Services financiers et commerce

Les établissements financiers (banques, microfinance et assurances) ainsi que les commerces modernes, dont les enseignes de la grande distribution, sont bien représentés dans la capitale.

L'économie de Brazzaville repose sur le secteur tertiaire. La capitale est d'abord le siège des administrations et des institutions du pays. Elle abrite aussi les sièges d'organisations sous-régionales et de la plupart des sociétés de la branche des services opérant au Congo.

Banques et microfinance

Le secteur financier (banques, microfinance et assurances) est largement représenté dans la capitale congolaise. Brazzaville accueille deux banques sous-régionales: la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) et la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC).

Brazzaville compte au moins d'une dizaine de banques commerciales, dont les 56 agences sont éparpillées dans la ville. Parmi elles, figurent la Banque postale, la BGF Bank Congo, la LCB Bank, le Crédit du Congo, la Banque Commerciale Internationale, Ecobank-Congo, la Banque de l'habitat, UBA-Congo, la Société générale Congo, la Banque sino-congolaise pour l'Afrique, etc. Outre les services bancaires classiques, la plupart de ces établissements proposent des distributeurs automatiques de billets. Huit établissements de microfinance ont été recensés dans la capitale par le ministère de l'économie et des finances en 2023, dont les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit, la Caisse de participation à la promotion des entreprises et à leur développement, la Caisse féminine d'épargne et de crédit mutuelle, la Caisse congolaise d'épargne et de crédit, la Caisse féminine planète rurale ou encore la Mutuelle d'épargne et de crédit chrétien unis.

Compagnies d'assurances et courtiers

Les sociétés d'assurances et les courtiers sont très actifs dans la capitale. Parmi les acteurs les plus en vue, figurent les Assurances générales du Congo, les Assurances et réassurances du Congo, l'Africaine des assurances, les Assurances mutuelles du Congo et la Nouvelle société intra africaine des assurances. Les courtiers comptent parmi eux Mobile assurance, Loyal conseil assurances, SOGEA assurance, Talent et associés, etc.

Le courrier rapide est représenté entre autres par DHL et GX International. Les bureaux de change et de transfert de fonds incluent GX International, Groupe Charden Farell, Maouéné, la Société Financière de Développement, Western Union, Money Gram, Ria, etc.

Le commerce

Activité importante à Brazzaville, le commerce de détail porte sur des produits locaux, vivriers notamment, et des marchandises importées (équipements électriques et mécaniques, produits alimentaires, habillement, quincaillerie, produits pharmaceutiques, etc.).

Le commerce de détail informel est l'apanage des Congolais et de quelques étrangers, dont des ressortissants d'Afrique de l'Ouest.

Le commerce de gros et demi-gros est dominé par des étrangers (Maliens, Sénégalais, Guinéens, Congolais RDC, Chinois, Libanais, Indiens, Yéménites...).

La présence d'une classe moyenne congolaise et d'expatriés, aux revenus confortables, a favorisé la grande distribution et le commerce de luxe.

La grande distribution est représentée par le groupe français Casino, qui compte un hypermarché et un centre commercial. L'enseigne Park'Shop, du groupe indien Regal, comprend plusieurs supermarchés et supérettes, répartis dans les arrondissements. S'étendant sur 8500 m², le Leila Mall, dont le promoteur est le directeur général de Burotop, abrite des boutiques (La maison, Star-foods, Mango, Paul) et des appartements. ☑

Autres services et transport

Les services aux entreprises et aux particuliers sont diversifiés. Le transport est assuré par des privés qui ont des camions, des coasters, des minibus, des bus et des taxis de couleur vert-blanc.

Services aux particuliers et aux entreprises

La gamme des services aux particuliers (salons de beauté, salons de coiffure, pressings, librairies, agences immobilières, agences de voyage, etc.) est étendue. Le secteur des services aux entreprises est également bien implanté dans la capitale. Des fournisseurs d'accès à Internet, des sociétés conseil en bureautique, informatique et digital, des cabinets de comptable et d'audit, des agences de recrutement et de formation de personnels, ainsi que des bureaux d'études et d'ingénierie et des sociétés opérant dans la communication, l'événementiel, la publicité et l'affichage sont nombreux. Le marché de la sécurité (gardiennage, télésurveillance, etc.) est également développé.

Le ramassage des ordures ménagères est assuré par la société Congo Environnemental Service Averda, une filiale du groupe Averda, qui a démarré ses activités à Brazzaville en 2016.

Le transport des biens et des personnes

L'offre de la Société des transports publics et urbains (STPU) étant insuffisante, le transport intra-urbain des personnes est assuré majoritairement par des opérateurs privés qui possèdent des minibus et des taxis de couleur vert-blanc. Il en est de même pour le transport des marchandises.

Des sociétés de transport routier de voyageurs, dont Océan du Nord, Trans Voyage Congo, Trans Voyage Express, assurent les liaisons entre Brazzaville et d'autres départements du pays. Les conditions de sécurité n'y sont pas toujours optimales, à tel point que de temps en temps, des accidents de la route sont déplorés.

Plusieurs entreprises de transport fluvial opèrent entre Brazzaville et d'autres départements et entre Brazzaville et Kinshasa. La Société congolaise de transport fluvial (Socotraf), qui assure le transport mixte (passagers et fret), est l'une des plus connues. D'autres opérateurs se sont lancés dans ce secteur tout en restant dans l'informel.

Les activités informelles

Les micro commerces et les petits métiers foisonnent dans la capitale. Vendeurs de pains, d'eau, de fruits, de cigarettes, cordonniers et cireurs de chaussures, ateliers de couture, mini-studios photos, ateliers de réparation d'appareils électroniques et électroménagers, garages, services informatiques, salles de jeux vidéo, entrepôts de colis, bars, dépôts de boissons, moulins à *foufou*, restaurants *malewa*, lavage et gardiennage de véhicules, etc. foisonnent dans tous les quartiers de la capitale. Le secteur informel procure des revenus à une partie non négligeable de la population brazzavilloise. Le côté négatif est qu'en général, ceux qui pratiquent ces métiers échappent à la fiscalité. ☒

LES MARCHÉS DE BRAZZAVILLE: TOTAL ET POTO-POTO

Brazzaville est connu pour ses marchés populaires, dont le marché Total (à Bacongo) et celui de Poto-Poto (à Poto-Poto). Chaque jour, des foules immenses se rendent sur ces sites où se vend un peu de tout: légumes, fruits, épices, viandes, poissons, vêtements, pièces de quincaillerie, etc.

Le marchandage est la règle dans ces endroits où on peut observer de près la diversité des produits des terroirs congolais. Le marché Total, le plus grand, a été modernisé et agrandi en 2015. Sa capacité d'accueil est de 2885 commerçants. Brazzaville ne serait pas tout à fait Brazzaville sans ces marchés qui sont des lieux d'échanges, de rencontres et de transactions, dans la convivialité et dans le brouhaha.

Hôtellerie et tourisme

Brazzaville a de nombreux atouts touristiques encore peu exploités: le fleuve Congo, une histoire inscrite dans son patrimoine architectural, une vie culturelle riche et un parc hôtelier diversifié.

L'hôtellerie

Brazzaville, qui voulait se positionner dans le tourisme de congrès, a vu sortir de terre plusieurs hôtels de grande classe, qui ont changé son visage. Ce mouvement s'est accompagné de l'embellissement et de l'extension de l'aéroport international de Maya-Maya.

Disposant d'une gamme étoffée d'hôtels et de salles de conférences, comme celle du Palais des Congrès, la capitale est ainsi devenue un centre de tourisme d'affaires et de congrès. Selon l'INS, le département comptait 413 établissements hôteliers de diverses gammes, pour un total de 9441 lits, avec un taux moyen d'occupation de 15,3%, en 2018.

Parmi les fleurons de l'hôtellerie brazzavilloise figurent le Radisson Blu, au bord du fleuve Congo, le GHS, en plein centre, le Pefaco Hôtel Maya-Maya, près de l'aéroport, l'hôtel Olympique Palace... D'autres hôtels sont en construction dans cette capitale qui ne cesse de se transformer, tout en gardant une bonne partie de sa verdure qui fait d'elle Brazza-la-Verte.

Le tourisme mémoriel et culturel

Plusieurs édifices charrient l'histoire de Brazzaville, qui mériterait d'être mieux connue. Ses nombreux lieux de mémoire gagneraient à être mis en avant. Lors de ses promenades à travers la ville, le visiteur peut découvrir la Basilique-Sainte-Anne-du-Congo, dont les travaux de construction ont été entamés en 1943, le monument dédié à Félix Eboué (un administrateur colonial guyanais qui résida à Brazzaville lors de la Seconde Guerre mondiale, en tant que gouverneur de l'AEF), la Fresque de l'Afrique, le

Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, le monument dédié à M^{gr} Augouard, la première maison de la capitale congolaise, etc. Brazzaville est aussi réputée pour sa créativité culturelle. Fondée en 1951, la célèbre école de peinture de Poto-Poto vaut le détour. Les bars dancings et leurs orchestres, les défilés de mode de sapeurs (ambianceurs et personnes élégantes) sont aussi les socles de la vie culturelle de la capitale.

Tourisme fluvial

Le fleuve se prêterait à un tourisme fait de parcours entre Brazzaville et l'île Mbamou. Des randonnées sur le fleuve Congo, le deuxième au monde par son débit après l'Amazone, sont organisées de temps à autre, notamment entre l'île Mbamou et des ports privés de Brazzaville. Cette activité peut néanmoins être mieux structurée. ☒

UNE VILLE CULTURELLE

Réputée pour son dynamisme culturel, la capitale congolaise a une vieille tradition d'abriter de grands événements culturels qui rassemblent des personnes venues du monde entier. Elle a accueilli, entre autres, la première conférence des écrivains contre l'apartheid en 1987. Elle a également initié le «Fonds Africa» qui a contribué au financement des mouvements qui luttèrent pour l'indépendance de la Namibie et des groupes qui militaient contre l'apartheid en Afrique du Sud. L'école de peinture de Poto-Poto attire de nombreux artistes plasticiens du continent. Le festival panafricain de musique (Fespan) a vu la participation d'artistes venus des quatre coins du monde. Le musée-galerie du Bassin du Congo et la Galerie AN'Case proposent des expositions d'art plastique et l'Institut français organise des spectacles de danse et du théâtre. La capitale compte des photographes célèbres, lauréats de prix et de concours, comme Baudouin Mouanda et Christ Kimvidi. On peut parfois voir leurs œuvres à la Galerie Art-Brazza et lors du festival Kokutan'Art.

Industrie, agriculture et pêche

L'activité industrielle et minière, dans laquelle on observe une forte présence d'étrangers, ainsi que l'agriculture, la pêche et l'élevage ne constituent pas les piliers de l'économie du département de Brazzaville. Mais ces secteurs procurent des revenus à une partie de la population. Le fait que de nombreux opérateurs évoluent dans l'économie informelle affecte les recettes fiscales de l'État.

BRAZZAVILLE
Bâtiment abritant le ministère des hydrocarbures et celui de l'Énergie et de l'hydraulique

P. 47
BRAZZAVILLE
Port Yoro



Brazzaville

Industrie et mines

Le tissu industriel est dominé par la branche agro-alimentaire. Il comprend également des unités de BTP, de construction métallique, de fabrication de produits chimiques, de tôles, etc.

La capitale n'est pas un grand pôle industriel. Les unités industrielles se répartissent entre Mpila, où se trouve la zone industrielle, et le reste du tissu urbain, notamment dans les arrondissements périphériques.

L'agroalimentaire est représenté par des unités de fabrication de yaourts (Bayo), de sodas et de bières (Brasco, Bralico) et d'aliments pour bétail, ainsi que de production et d'embouteillage d'eau potable (Vival, Globaline, Ragec).

La fabrication de pain et de pâtisseries est dominée par les Libanais. Elle relève aussi de boulangeries artisanales. L'enseigne française Paul s'est récemment installée à Brazzaville.

Le secteur industriel compte des unités de production de cigarettes (SIAT), de construction métallique, de tôles, de papiers hygiéniques (société Best), de cahiers (Bayo), etc.

La filière chimique comprend des unités de fabrication de matelas et de mousses (Louvaya business, Mont Carmel), de production d'oxygène médicale (KBO et Groupe prospère Congo) et de détergents (Zhengda commerce et investissement).

Des petites menuiseries et des unités de transformation (jus de fruits, chips) font vivre une foule de Brazzavillois.

L'exploitation de carrières

Brazzaville n'est pas un département minier. Néanmoins, l'exploitation de carrières de sable y est active, en particulier dans les arrondissements de Djiri, Mfilou, Madibou et Ouenzé. Les demandes d'autorisations d'ouverture et d'exploitation de carrières émanent de sociétés de construction dont la China Road & Bridge Corporation (CRBC), la Société d'Exploitation du Sable Fluviale ou Cedar Boughs Sarlu. ☑



BRAZZAVILLE
Vue centre-ville,
avenue Amilcar Cabal

Agriculture, élevage et pêche

La commune de Brazzaville abrite des activités maraîchères. Sur l'île Mbamou, le village de Lisanga produit des vivriers, dont du manioc et des plantains et pratique l'élevage et la pêche.

Le maraîchage

À Brazzaville, même si on peut noter des parcelles cultivées dans certains quartiers, les principales exploitations maraîchères sont réparties entre plusieurs grands secteurs agricoles: Makélékélé, Madibou, qui sont les arrondissements situés dans le sud de la capitale, ainsi que Talangaï, Djiri et Mfilou, localisés dans la partie nord. Ces zones sont subdivisées en sites de production.

Jadis, les bords du fleuve Congo étaient utilisés pour le maraîchage, mais la construction de la corniche a amené les maraîchers à aller s'installer sur d'autres sites.

Les exploitations maraîchères sont de type familial et traditionnel, pour certaines, et de type groupements coopératifs, pour d'autres. Les principales productions portent sur des denrées connues: aubergines violettes, aubergines africaines (vertes), ciboule, choux, haricot vert, maïs, oseille, laitue, salade et légumes de toutes sortes.

La pêche

La pêche se pratique tout le long du fleuve Congo, notamment dans la zone des rapides (Cataractes), à Yoro (Mpila) et Ngamakosso, et dans d'autres cours d'eau, dont le Djoué. Le port de pêche sur le Congo est situé à Yoro. Les techniques sont traditionnelles, mais cette activité génère des revenus non négligeables. Deux catégories de pêcheurs évoluent dans la filière: les pêcheurs individuels et ceux organisés en coopératives. La pêche est une activité de subsistance, en grande partie destinée à l'autoconsommation.

La pisciculture mobilise une cinquantaine de pisciculteurs qui possèdent 177 étangs, pour une superficie de 11,25 hectares.

La seule station domaniale publique du département est celle de la Tsiémé qui comprend 19 étangs fonctionnels avec une superficie totale de 1,8 hectares. Le poisson pêché dans le fleuve ou ses affluents est vendu et consommé frais. Il n'existe aucune structure de traitement et de conservation de poissons dans les groupements de pêche.

L'élevage

Brazzaville n'est pas un département connu pour la pratique de l'élevage. Selon l'INS, en 2018, le département disposait de 67 bovins et de 685 ovins. Le cheptel porcine comptait, au total, 5573 têtes et le nombre de volailles était de 58135. Les élevages avicoles, porcins et cunicoles sont pratiqués, en majorité, en zone périurbaine. Cette activité conduite de manière informelle a un impact limité. Les productions écoulées localement, sur les marchés et dans des commerces de la capitale, ne parviennent pas à couvrir les besoins alimentaires de la population. ☒

L'ARTISANAT D'ART

Ils sont peu nombreux à poursuivre la tradition. Néanmoins, on trouve encore des artisans qui fabriquent des bijoux, dont la gamme – bagues, bracelets, boucles d'oreille, colliers et autres parures – est étendue. De même, les matériaux utilisés sont variés: or et argent, bois, pierres semi-précieuses, comme l'hématite, la malachite (minéral vert veiné de blanc), l'agate rouge (provenant du Kouilou), l'œil de tigre, dont les couleurs rappellent celles de la robe du fauve, ou le sable d'or, une pierre d'une belle couleur ocre constellée de paillettes dorées, etc. Si les artisans ouest-africains travaillent surtout l'or et l'argent, les artisans congolais travaillent divers matériaux. Le bois sert à fabriquer des boîtes et autres objets décoratifs. Les perles et les pierres semi-précieuses sont utilisées pour faire de jolis bijoux, dont des pendentifs, des colliers et des bracelets.





La Cuvette

DÉPARTEMENT
48 - 67

52
Territoire, histoire et société

*Au cœur du Congo
Un peu d'histoire
Population et savoir-faire*

56
Infrastructures
*Éducation, santé, sport
Infrastructures de transport
Électricité, eau, télécom*

60
Économie: les fondements
*Agriculture vivrière et de rente
Pêche et élevage
Bois, pétrole et industrie*

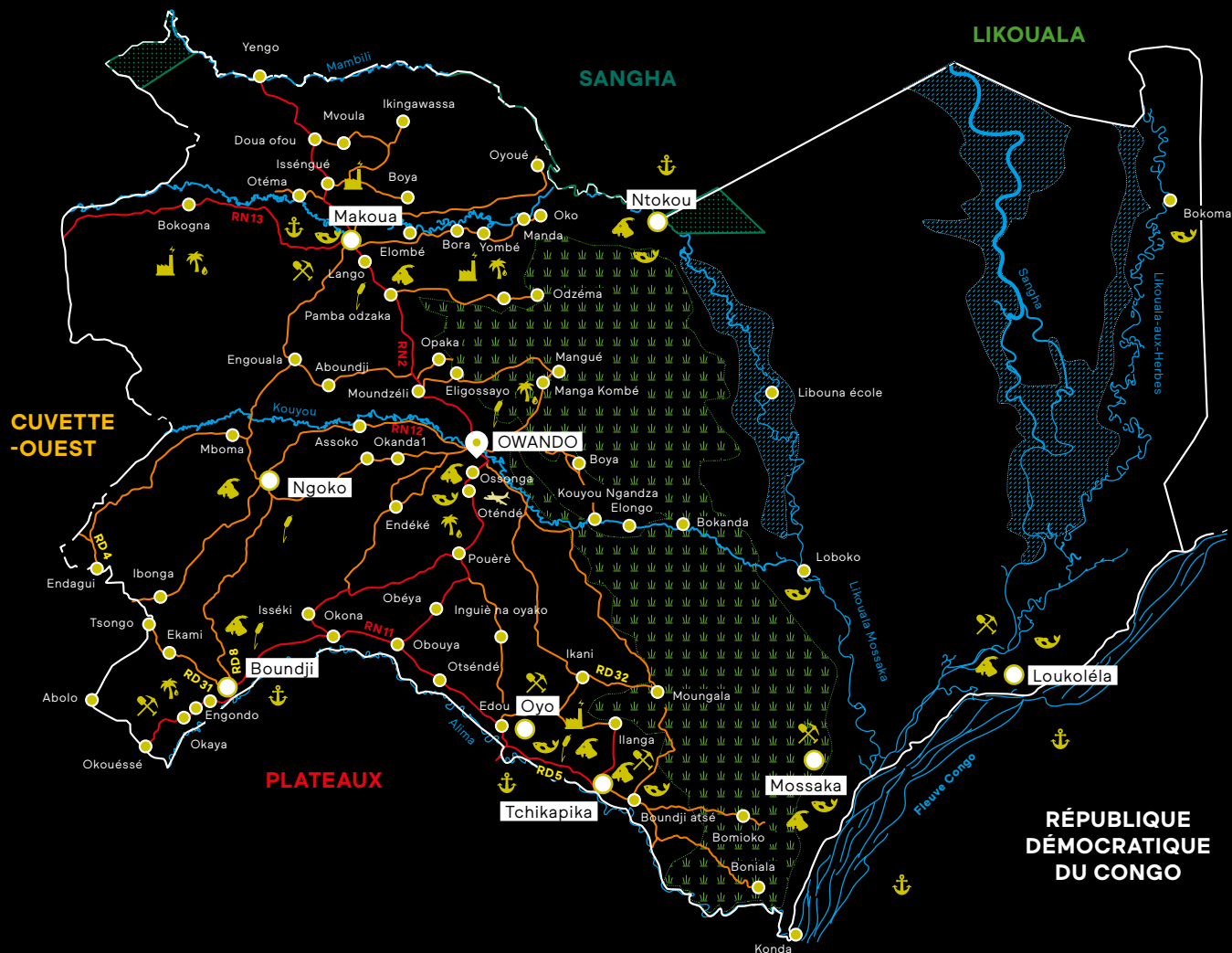
64
Services & tourisme
*Services
Les atouts du tourisme*

Page de gauche
OWANDO Prairie marécageuse

De haut en bas
MOSSAKA Piroguiers • BOYA Écoliers
OWANDO Maraîchage • OYO Hôpital général ELBO



La Cuvette
 Activités agricoles, élevage,
 pêche et ressources minières



- Chef-lieu de département
- District
- Commune urbaine
- Aérodrome
- Centrale électrique du Congo (CEC)
- Port fluviaux
- Exploitation de palmiers à huile
- Agriculture, maraîchage
- Élevage
- Pêche
- Ressources minières
- Route bitumée
- Route non bitumée
- Rivière
- Aires protégées
- zones inondables
- Marais

Superficie
 58084 km²
 (17% de la superficie du pays)

Population
 219584 habitants (2018)

Densité de population
 3,78 hab/km²

Chef-lieu
 Owando

Districts
 Boundji, Bokoma, Loukoléla,
 Makoua, Mossaka, Ngoko, Ntokou,
 Owando, Oyo, Tchikapika

Communes
 Owando, Oyo

Communautés urbaines
 Makoua, Boundji, Mossaka,
 Loukoléla, Tchikapika

La Cuvette

Département de transit, qui allie le fluvial et la route, la Cuvette forme une sorte de frontière naturelle entre la grande forêt dense au nord et les savanes des Plateaux Batéké au sud. Dotée d'écosystèmes exceptionnels (forêts, faisceau de rivières, marais et prairies herbeuses inondées), qui ont donné naissance à des savoir-faire ancestraux, elle constitue un puits de carbone important. Ses vocations économiques traditionnelles sont la pêche, l'exploitation forestière, l'agriculture et l'élevage dont les produits transformés, notamment ceux issus de la pêche et de l'aquaculture, peuvent alimenter les centres urbains du Congo et les marchés des pays voisins. L'écotourisme et le tourisme fluvial, mémoriel et culturel sont d'autres atouts à développer ou à renforcer.

Territoire, histoire et société

Le département de la Cuvette est situé dans le nord du Congo, dans la grande dépression d'Afrique centrale appelée la Cuvette congolaise, à laquelle il doit son nom, qui s'étale de part et d'autre du fleuve Congo. Traversé par l'équateur à Makoua, il est bordé au nord par le département de la Sangha, au nord-est par celui de la Likouala, au sud par les Plateaux, à l'ouest par la Cuvette-Ouest et à l'est par la RDC.

OYO
Rivière Alima



La Cuvette

Au cœur du Congo

La Cuvette congolaise a été occupée par un lac permanent, qui s'est vidé lentement au cours des ères géologiques grâce à la percée du fleuve Congo dans les plateaux Batéké et des Cataractes.

Une vaste plaine

Son relief est très faible. L'altitude décroît d'ouest en est, de 350 mètres, sur le pourtour, à 280 m vers le fleuve Congo. L'eau, dont l'écoulement est rendu difficile par l'absence de pente, abonde partout sous forme de marigots et de mares. Dispersées sur le territoire, des zones marécageuses, plus ou moins vastes, forment de véritables marais gorgés d'eau, même en saison sèche.

Un climat chaud et humide

Le département connaît un climat subéquatorial caractérisé par des précipitations de 1600 à 1800 mm, une saison sèche réduite à 3 mois, de juin à août, et de faibles amplitudes thermiques (moins de 2°C). Généralement précédées de températures qui se situent autour de 30 et 31°C, les pluies se manifestent de septembre à mai, avec une petite saison sèche en janvier. Au nord de Makoua, chef-lieu de district situé sur la ligne de l'équateur, les saisons sont inversées. Les températures y sont à peu près les mêmes que dans le reste du département, mais la pluie y est plus abondante, tombant presque sans discontinuer de janvier à décembre.

Prairies marécageuses et forêts

Formés des alluvions du quaternaire, déposées par le fleuve Congo et ses affluents, les sols de la Cuvette sont de trois types: sablonneux au sud-ouest (Boundji), gorgés d'eau dans les zones dépressionnaires inondées (est du département) et argileux dans le nord-est et le centre. Deux types de végétations dominent: les prairies marécageuses et les forêts, inondables ou non.

En bordure de la Cuvette, des forêts mésophiles occupent les surfaces exondées. La zone intermédiaire est occupée par une savane herbeuse, découpée de forêts-galeries et d'îlots de forêts secondaires.

L'est du département est une zone semi-lacustre. Inondées lors des crues, les forêts et les savanes sont drainées par des rivières. La forêt dense de terre ferme est représentée dans le district de Makoua.

Le pays des rivières

La Cuvette compte plusieurs affluents du fleuve Congo, qui s'écoulent d'ouest en est ou du nord au sud-ouest: la Likouala-aux-Herbes, qui forme une série de méandres au milieu d'une savane inondable, la Sangha née au Cameroun, la Likouala-Mossaka dont les principaux affluents sont le Kouyou et la Mambili, et l'Alima, sorte de frontière naturelle entre les départements des Plateaux et de la Cuvette.

Ces rivières se jettent dans le fleuve autour de Mossaka, par une série de deltas entremêlés, formant des dizaines de bras entrelacés, où les eaux coulent dans un sens ou dans l'autre, selon les crues. ☒

LES ATOUTS DE LA CUVETTE POUR L'ENVIRONNEMENT

Avec leur biodiversité exceptionnelle et leur richesse en matière végétale, les forêts de terre ferme ou marécageuses, les tourbières et les zones de marais du département sont un atout majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique. Elle est l'un des principaux puits de carbone terrestres. La Cuvette congolaise, riche en nutriments et en organismes accumulés depuis des siècles, est la principale zone productrice de poissons d'eau douce de la région. Toutefois, ces écosystèmes sont fragiles. L'exploitation pétrolière et les unités industrielles de la ZES d'Oyo-Ollombo devront être étroitement surveillées. Les risques de déforestation liés à l'exploitation forestière et à la recherche de bois de chauffe sont réels. Enfin un effort doit être fourni pour le traitement des ordures ménagères qui est négligé dans les villes.

Un peu d'histoire

Terre ngala, la Cuvette résista farouchement à la pénétration coloniale. La construction, sous la colonisation, de premières routes dynamisa l'économie locale, dominée par les frères Tréchet.

Les Ngalas

La Cuvette a été peuplée de Ngalas (Bangalas), venus de la rive gauche du fleuve Congo, qui forment deux grandes familles: les « Terriens », établis dans la Cuvette continentale et organisés en chefferies, et les « Gens d'eau » (*Bana Mayi*) installés dans la partie inondée. Structurés en petites cités-États, le long du fleuve Congo, ils contrôlaient le commerce fluvial.

Troc et traite atlantique

Potiers et fabricants de pirogues, les « Gens d'eau » excellaient dans la pêche et le commerce. Parmi eux, les Likoubas, maîtres de la navigation sur l'Alima et le Congo, s'adonnaient au commerce vivrier dans la Cuvette. Les principales activités des « Terriens » étaient l'agriculture et la chasse. Manioc, patates, huiles, sel, viande de chasse et fruits étaient ainsi échangés contre poissons, poteries, pirogues, etc.

Au ^{xvi}e siècle, des Likoubas participèrent au commerce d'esclaves, qu'ils allaient chercher jusque dans l'actuelle région de Kisangani (RD Congo). Au ^{xix}e siècle, après l'abolition de la traite transatlantique, ils s'engagèrent dans le commerce de produits locaux dont l'ivoire, en échange des biens manufacturés européens.

Colonisation, évangélisation et résistances

La colonisation du Congo s'effectua à partir du Gabon où Savorgnan de Brazza était d'abord arrivé. De Massoukou (actuelle Franceville), il finit, après plusieurs tentatives, par atteindre l'Alima. La pénétration française s'accompagna d'une campagne d'évangélisation, avec la création, par Mgr Prosper Augouard, de trois missions

sur la rive gauche de l'Alima: Sainte Marie de Lékéty, Sainte Radegonde de Tsambitso, puis Saint François Xavier de Boundji. Les premiers contacts entre Européens et Ngalas furent difficiles. Likoubas et chefs ngalas résistèrent à la pénétration européenne.

Le règne des frères Tréchet

En 1899, les frères Tréchet reçurent en concession le bassin de la Likouala-Mossaka, dont le territoire s'étendait au-delà de l'actuelle Cuvette. Industriels et commerçants, ils créèrent la Compagnie Française du Bas-Congo (CFBC), qui fusionna en 1929 avec l'Alimaïenne pour former la Compagnie française du Haut et Bas-Congo (CFHBC). Disposant d'une quarantaine de factoreries le long des rivières, la CFHBC exploitait le bois de construction, le caoutchouc et l'ivoire et commercialisait des amandes et de l'huile de palme produite dans ses huileries alimentées à partir de ses propres palmeraies industrielles.

Grands travaux routiers

Durant les années 1940 et 1950, l'administration coloniale se mit à construire la route Brazzaville-Ngo-Gamboma, qui aboutit à Ossélé et Okoyo, puis du tronçon Gamboma-Oyo-Fort-Rousset, lequel favorisa l'essor des districts d'Oyo et d'Owando. Édou fut choisi pour abriter la base vie des travaux. Les travaux finis, les populations se déplacèrent vers l'Alima. Une gendarmerie et des services furent créés à Oyo, qui devint un Poste de contrôle administratif en 1961.

Après l'indépendance

L'indépendance mit fin à l'empire des Tréchet dans la Cuvette. La culture du cacao et du café se développa.

Elle tombera en déclin avec celle du palmier à huile après la disparition de l'Office du café et du cacao et des offices chargés de la commercialisation des produits agricoles. Jusque dans les années 2000, la Cuvette était un département assez enclavé. Le bitumage de la RN2 jusqu'à Ouesso et la réalisation d'autres d'infrastructures mirent fin à son enclavement. ☒

Population et savoir-faire

Avec une population majoritairement jeune qui assimile les savoir-faire locaux transmis de génération en génération, la Cuvette peut relever le défi du développement, sous certaines conditions.

Une population majoritairement jeune

La Cuvette comptait 219 584 habitants en 2018, selon les données de l'Institut national de la Statistique (INS). La population du département est majoritairement jeune et scolarisée, comme dans le reste du pays. En 2018, il y avait 1 enseignant pour 46,77 élèves à l'école primaire, un enseignant pour 34,10 élèves au secondaire (1^{er} cycle) et 1 enseignant pour 29,96 élèves au second cycle.

L'âge moyen de la population était de 23 ans et l'âge médian de 20 ans. Les moins de 20 ans représentaient plus de 51% des résidents. Le rapport de masculinité (le nombre d'hommes pour 100 femmes) était de 95,86%.

Les trois districts les plus peuplés en 2018 étaient Owando (25,74%), Mossaka (16,42%) et Makoua (14,04%). Tchikapika, Ntoko et Ngoko étaient, à l'inverse, les districts les moins peuplés. Le taux d'accroissement annuel de la population était de 2,63%. Avec une densité de 3,78% (2018), le département reste largement sous-peuplé.

Le grand groupe des Ngalas

Installés dans les zones de savane et de forêt exondées, les Ngalas Terriens forment plusieurs sous-groupes, aux langues proches: les Mbochis (Mbosi), établis le long de l'Alima (Boundji, Oyo, Tchikapika) et dans le district de Ngoko, les Kouyous (Owando), les Akwas (Makoua et Ntokou) et les Ngarés (Makoua).

Les Ngalas « *Bana Mayi* », qui vivent le long du fleuve Congo et à l'embouchure de ses affluents, sont formés des Likoubas (autour de Mossaka), des Likoualas (embouchure de la Likouala-Mossaka) et des Moyes (embouchure de l'Alima).

Ces communautés ont forgé, au cours des siècles, le lingala, langue née des échanges commerciaux sur le fleuve et ses affluents et des mariages.

Le groupe ethnique majoritaire

Parmi les Ngalas terriens, les Mbochis sont la plus nombreuse communauté de la Cuvette. Les peuples mbochis qui, dans leur histoire, n'ont pas connu de royauté, se sont organisés en chefferies. La gestion de la société se fait en vertu de ce qu'ils appellent « l'okani ». Le chef (*Kani* ou *Mwène*) investi de pouvoirs doit être en adéquation avec l'institution suprême, « l'Otwere ». Ce système de représentation est au centre de la vie sociopolitique de cette communauté.

Une population mélangée

La Cuvette compte également des Congolais d'autres départements, en particulier de la Cuvette-Ouest (Mbétis et Tékés), des Plateaux (Tékés) et de la capitale. Au fil des ans, des communautés étrangères (Ouest-Africains, Libanais, Congolais de RDC) s'y sont établies durablement. Plus récemment, le département a accueilli des Rwandais, des Chinois et des Brésiliens.

Des savoir-faire ancestraux

En raison de la densité des cours d'eau et de la présence de nombreux marécages, la tradition de pêche continentale est solidement enracinée dans la Cuvette, particulièrement dans la zone du fleuve Congo, à l'embouchure de ses affluents et dans le district de Ntokou.

Fabrication d'engins de pêche et de pirogues, techniques de pêche, conservation des écosystèmes naturels de reproduction des espèces halieutiques, navigation fluviale, transport et commerce à bord de pirogues sont des savoir-faire bien maîtrisés par les populations dans le nord et l'est du département.

Les habitants de la Cuvette sont aussi des agriculteurs et des chasseurs. Techniques de chasse, culture du manioc et d'autres produits vivriers, rouissage du manioc sont d'autres savoir-faire traditionnels transmis de génération en génération. ☒

Infrastructures

Écoles, centres de recherche et hôpitaux locaux méritent d'être étoffés pour accroître l'attractivité de ce département qui a de nombreux atouts naturels. Le nouveau port d'Oyo, qui permet de fluidifier les échanges entre la Cuvette et le reste du pays, est à saluer. L'accès à l'eau et à l'électricité, reconnu par l'ONU comme un objectif de développement durable, doit être amélioré.

OYO
Pont sur l'Alima



La Cuvette

Éducation, santé, sport

La Cuvette peut être fière de ses établissements scolaires. Des efforts sont toutefois nécessaires pour améliorer les infrastructures sanitaires et sportives qui sont largement déficitaires.

Renforcer l'enseignement primaire

Au total, 335 établissements scolaires sont implantés dans le département, dont 269 publics et 66 privés, pour la plupart confessionnels. Le préscolaire (33 établissements dont 16 publics) se développe. L'enseignement primaire est assuré par 245 écoles dont 213 publiques. La majorité des enfants vont à l'école. Owando abrite « l'École des Trois Présidents » que les présidents Ngouabi, Yhombi Opango et Sassou N'guesso ont fréquentée.

Miser sur l'excellence

Au niveau du secondaire, l'enseignement général est dispensé dans 64 collèges dont 35 publics et 14 lycées dont 6 publics. Un lycée d'excellence a également été installé à Oyo. La série D (sciences naturelles) et la filière A (littérature) attirent la majorité des élèves. En revanche, peu d'élèves sont tentés par la filière C (mathématiques, sciences physiques), peu développée.

Cap sur l'enseignement technique

L'enseignement technique et professionnel est assuré par des établissements publics et privés qui sont au nombre de 7. Owando accueille le Collège d'enseignement technique mixte José Marti, le collège d'enseignement technique féminin Maman Mboulé et un lycée technique (électricité, menuiserie, comptabilité et gestion). Oyo héberge un collège d'enseignement technique industriel et un lycée technique. Makoua compte un complexe sylvo-agro-pastoral et un lycée technique agricole et Boundji un collège d'enseignement technique. Pour pallier le déficit en personnels, l'accent est mis sur la formation

et le recrutement d'enseignants dans les filières techniques.

Des centres de formation ont été mis en place: le Centre communautaire d'incubation des entreprises agricoles, le Centre de production et de formation intégré d'Otsendé et le Centre italo-congolais de formation aux métiers de la mécanisation agricole d'Oyo.

Recherche et enseignement supérieur

Oyo est le siège de l'Institut national de recherche agronomique (IRA), créé en 2012. Owando accueille l'École normale d'instituteurs (ENI) et l'École paramédicale Julien Mondjo, qui forme des agents techniques de santé, et Obouya une école de formation de policiers. À Oyo, l'Institut professionnel de technologie forme aux métiers de techniciens qualifiés dans le bâtiment et travaux publics. La construction de l'université privée de Marrakech au Congo (UPMC), fruit d'un partenariat entre l'université privée de Marrakech et la fondation Perspectives d'avenir, est en cours.

Le système de santé

La Cuvette compte 3 districts sanitaires: Owando, Oyo-Alima et Mossaka. Selon des données de l'Institut national de la Statistique (INS), en 2018, elle accueillait 9 centres de santé intégrés (CSI), 22 dispensaires et postes de santé et 4 hôpitaux de base implantés à Oyo (Maman Mouébara), Mossaka, Makoua et Boundji. Deux hôpitaux généraux couvrent le département: l'hôpital du 31 juillet 1968 (Owando) et l'hôpital général Edith Lucie Bongo (Oyo). Le paludisme, la diarrhée et la pneumonie étaient les pathologies les plus courantes dans le département en 2018, selon l'INS.

Des infrastructures sportives à renforcer

Le département dispose d'un stade omnisports inachevé à Owando, le stade Marien Ngouabi (13 000 places). La Cuvette compte plusieurs clubs de football dont Oyonnax d'Owando. Une ligue de *nzango*, considéré comme un sport de spectacle, a été mise en place. Une course annuelle de pirogues se tient à Mossaka. ☑

Infrastructures de transport

Le maillage routier du département est contrarié par un réseau fluvial dense et une vaste plaine marécageuse sur son territoire. La Cuvette recourt aux modes de transport fluvial, routier et aérien.

Extension du réseau routier

Le réseau routier de la Cuvette est constitué de près de 2300 km de routes dont 495 km de routes bitumées et 400,860 km de routes latérisées. Le reste (près de 1400 km) est en terre. Quatre routes nationales bitumées traversent la Cuvette. La RN2 relie Brazzaville à Ouessou et traverse la Cuvette via Oyo, Owando et Makoua pour aboutir à la rivière Mambili. Des routes transversales, en majorité bitumées, dont deux d'intérêt national et sous-régional, partent de cet axe nord-sud.

Les liaisons avec la Cuvette-Ouest et, pour certaines, avec le Gabon, sont assurées par la RN11 (Obouya-Boundji-Okoyo-Mbié-frontière du Gabon), par la RN12 (Owando-Ewo) et la RN13, entre Makoua et Étoumbi puis Kellé et la frontière gabonaise. Trois routes départementales (174 km, au total) partiellement bitumées et des routes d'intérêt local complètent le réseau.

Le rôle des voies fluviales

La Cuvette compte un réseau dense de cours d'eau, dont certains peuvent être empruntés par des bateaux à fort tonnage, même si seule l'Alima est navigable toute l'année. Des ports assurent le désenclavement avec, pour certains, une vocation d'éclatement essentielle pour les échanges sous-régionaux, notamment avec la RD Congo et les pays situés au nord.

Oyo, port d'éclatement et de transit

Sa position géographique fait d'Oyo un nœud d'éclatement et de transit multimodal. La ville est située au bord de l'Alima et de la RN2, à 9 km de l'aéroport d'Ollombo (Plateaux) et près

d'Obouya, qui est un important carrefour routier vers l'ouest. Le nouveau port sur l'Alima, en aval de la ville, remplace l'ancien, devenu trop petit, qui abrite un marché forain.

Ce port autonome représente un maillon important pour le développement de la ZES d'Oyo-Ollombo dont Oyo est appelé à être un des pivots, et pour les échanges avec le reste du pays ainsi qu'avec la RD Congo, la Centrafrique et au-delà.

D'une superficie de 750 000 m², il peut accueillir des bateaux de 3,5 mètres de tirant d'eau. Il dispose d'un quai à marchandises de 200 mètres linéaires, de deux débarcadères conçus sur pontons flottants, d'aires de stockage clôturées et d'une gare à passagers.

D'autres équipements (grues, bollards, échelles métalliques de sauvetage, bornes à quai pour le raccordement en électricité des bateaux ainsi qu'un bâtiment administratif, des logements, une station de pompage à incendie et un château d'eau) complètent les infrastructures.

Mossaka, plaque tournante fluviale dans le Bassin du Congo

À la confluence des rivières Alima, Likouala-Mossaka, Sangha et du fleuve Congo, Mossaka est un port de pêche et une plaque tournante de la navigation fluviale dans le Bassin du Congo. Pour être en mesure de jouer son rôle de port d'escale et de transit, il va être rénové, modernisé et étendu. D'autres projets de modernisation sont prévus pour les ports de Makoua et Ntokou (Likouala-Mossaka), d'Owando (Kouyou) et de Loukoléla (fleuve).

L'aérien en option

Le département de la Cuvette compte un aéroport de classe B doté d'une piste longue de 1800 mètres à Owando et trois aérodromes (Loukoléla, Makoua et Boundji). Il bénéficie de la proximité de l'aéroport international d'Ollombo, situé dans les Plateaux, non loin d'Oyo, qui assure des liaisons avec Brazzaville. ☒

La Cuvette Infrastructures

Électricité, eau, télécom

Pour favoriser l'essor des activités économiques, un effort important a été porté sur l'amélioration de l'accès à l'électricité et à l'eau potable. Cet élan a besoin d'être poursuivi et consolidé.

Davantage d'électricité

La mise en service, en 2011, du barrage hydroélectrique d'Imboulou, situé dans le département du Pool, et la construction de lignes de transport d'énergie et de postes de transformation ont permis d'acheminer l'électricité vers les principales villes de la Cuvette.

La Cuvette est connectée au réseau électrique national via le poste de transformation THT (Très haute tension) et de dispatching de Ngo relié au barrage d'Imboulou. Ngo alimente le poste de transformation THT (Très haute tension) d'Oyo. Outre ses propres besoins, le poste d'Oyo envoie de l'électricité à Édou, Tchikapika, Owando et Boundji.

Le poste de transformation THT d'Owando fournit de l'électricité à Makoua. La plupart des petites localités situées sur les axes Oyo-Owando-Makoua, Makoua-Boya et Obouya-Boundji bénéficient de l'électricité d'E2C.

Mossaka est alimentée, une partie de la journée, par une centrale thermique de E2C (1 MW). Son interconnexion avec le barrage d'Imboulou, via Oyo, est en cours.

Dans les quartiers et les localités (Ngoko, Loukoléla et Ntokou) non desservis par E2C, particuliers aisés, entreprises et services administratifs utilisent des groupes électrogènes ou des panneaux solaires.

Les foyers défavorisés des milieux urbains et ceux des zones rurales recourent à la lampe tempête ou à batterie pour s'éclairer ainsi qu'au bois et au charbon de bois pour cuisiner. L'ouverture, à Oyo, d'un centre spécialisé dans le développement des énergies renouvelables marque la volonté du département de se mettre à l'heure écologique.

Eau potable

Malgré son étonnante hydrographie et l'amélioration des infrastructures hydrauliques, la Cuvette manque d'eau potable, dont la fourniture est assurée par la Congolaise des eaux (LCDE). Si Oyo, Makoua, Boundji, Owando et Mossaka ont accès à l'eau fournie par la LCDE, une partie des habitants du département recourt aux forages ou aux marigots, ruisseaux et rivières. Dans le cadre du programme «Eau Pour Tous», des villages ont été dotés de petites stations de forage et de traitement d'eau, équipés en photovoltaïque. Faute de maintenance, une partie de ce dispositif ne fonctionne plus.

LA ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE (ZES) D'OYO/OLLOMBO

Ancrée dans les villes d'Oyo (Cuvette) et d'Ollombo (Plateaux), la Zone Économique Spéciale (ZES) d'Oyo/Ollombo, d'une superficie de 7603 km², a été créée par la Loi n° 33-2019 du 14 octobre 2019.

Y seront développés des cultures vivrières et de rente, l'élevage, la transformation de produits agricoles, la sylviculture, la pisciculture et autres industries. Des services commerciaux et financiers et des activités touristiques y seront implantés. Cette ZES bénéficie de bonnes infrastructures de transport, dont l'aéroport international d'Ollombo, la RN2 et le port d'Oyo. La ZES sera développée par la société singapourienne Arise.

Internet

La fibre optique aérienne, déployée sur les lignes électriques connectées au barrage d'Imboulou, traverse la Cuvette et un câble souterrain a été installé le long de la RN2. Une boucle métropolitaine a été construite à Oyo.

Les opérateurs de téléphonie mobile MTN, Airtel et Congo-Telecom, l'entreprise publique, sont opérationnels dans le département. Toutefois, l'accès à Internet est difficile dans plusieurs localités, voire presque impossible dans la Cuvette inondée. ☒

Économie: les fondements

L'agriculture et la pêche constituent le pilier de l'économie départementale. Alors que le pays s'engage dans la diversification de son économie, la Cuvette, qui est faiblement industrialisée, devrait tabler sur ses ressources minières dont la liste complète reste à établir, sans oublier son domaine forestier riche en essences et son secteur pétrolier embryonnaire, mais plein de promesses.

MOSSAKA

Grande zone de pêche sur le fleuve Congo



La Cuvette

Agriculture vivrière et de rente

La Cuvette vit essentiellement de l'agriculture et de la pêche. Davantage de transformations peuvent être faites dans ces deux secteurs porteurs qui sont sous-exploités, notamment dans la filière pêche.

Conditions climatiques idéales

Les conditions climatiques, les sols et le réseau de cours d'eau font du département de la Cuvette une région agricole et d'élevage dans sa partie continentale et de pêche dans sa partie inondée. Trois zones sont particulièrement propices à l'agriculture: les districts d'Owando, de Boundji, de Ngoko situés en zone exondée, le district de Makoua au sol argileux et Loukoléla, au bord du fleuve Congo, dont le territoire est à l'abri des inondations.

LES ZAP DE LA CUVETTE

Trois zones agricoles protégées (ZAP) ont été mises en place dans la Cuvette. Celle de Songo, près d'Owando, est mixte. Elle abrite 85 étangs d'élevage de carpes rouges et de tilapias et plusieurs hectares de maïs, soja et manioc. La ZAP d'Oyendzé, dans le district de Ngoko, est agricole (maïs, manioc et plantain). Également agricole, la ZAP d'Olongoné, près de Boundji, produit du maïs, du manioc et du gombo. Les ZAP ont été installées dans le pays pour stimuler le développement agro-pastoral et piscicole du pays et réduire ainsi les importations alimentaires.

Manioc, banane plantain, igname et arachide

Les principales cultures vivrières sont le manioc, la banane plantain, la patate douce, l'arachide, le maïs, l'igname, le maïs et le soja. Dans les villages, les techniques agricoles restent rudimentaires et la culture itinérante sur brûlis n'a pas disparu. Un effort de regroupement des cultivateurs est réalisé notamment dans le cadre des ZAP. Des fermes privées, qui associent l'élevage et l'agriculture, font de l'agriculture mécanisée.

Le maraîchage (tomates, légumes, ciboules, oignons, etc.) se pratique à la périphérie des centres urbains, en particulier à Owando et Makoua. La riziculture a été développée autour de Boundji à l'époque coloniale. Les zones marécageuses du bassin de l'Alima (sud de Makoua, basses plaines d'Owando, Boundji, Oyo et Tchikapika) et du fleuve Congo, ont un potentiel rizicole certain.

Le tcham, un produit de cueillette

Le tcham est une boisson extraite du palmier raphia «sese», appelé lboughou, en langue kouyou et mbochi. Fabriqué artisanalement par des femmes à Owando, il est commercialisé dans tout le Congo et acheminé vers les centres urbains dans des bidons de 25 litres. Cette boisson joue un rôle important dans les rapports sociaux et accompagne les grandes cérémonies dont les mariages. Des variantes du tcham, comme le molengué (vin de palme extrait du palmier-dattier, appelé bongo), sont produites dans la Cuvette.

Palmier à huile, hévéa et cacao

Les cultures de rente, notamment le palmier à huile et l'hévéa, ont décliné progressivement après l'indépendance.

Lancés au début des années 2010, deux projets devaient relancer la culture du palmier à huile et l'hévéaculture. Celui mené par Eco Oil Énergie, près Owando (palmeraie de Linengué), produit un peu d'huile de palme rouge que la société commercialise. La production d'huile de palme commercialisée provient également d'une palmeraie de Loukoléla. Des petits planteurs villageois produisent pour leur propre consommation et pour fabriquer du savon.

Relancée au début des années 2010 avec Engouala Production, la cacaoculture, dont les bassins de production sont situés dans les districts d'Owando et de Makoua, est pratiquée par des planteurs villageois et quelques privés. Toutefois la commercialisation de la production n'est pas bien organisée. ☒

Pêche et élevage

La Cuvette est une grande région de pêche continentale, notamment à Mossaka et autour de Ntokou, et le long des rivières Alima et Likouala-Mossaka. L'élevage est pratiqué un peu partout.

Pêche et aquaculture

La pêche continentale est une activité artisanale qui se pratique surtout dans le nord et l'est du département. Différentes techniques sont utilisées: pêche peigne (filets dormants ou dérivants), de surface ou de fond, pêche à la claire (nasses) et à l'épervier.

Rarement motorisées, les pirogues sont fabriquées pendant la période de crues (octobre-décembre) par les pêcheurs. Pendant la grande période de pêche, qui a lieu en saison sèche (juin à septembre), les pêcheurs se déploient dans les zones de pêche, où ils installent des campements.

L'aquaculture (élevage en milieu naturel) se pratique dans les étangs et les marécages en saison sèche. La pisciculture (création d'étangs artificiels) se développe dans la partie continentale. Le tilapia est la principale espèce élevée. La ZAP Songo accueille un site piscicole.

Plusieurs facteurs freinent l'expansion de ces activités. Outre les performances limitées des techniques et des engins de pêche, le nombre de chambres froides, de lieux de vente de matériels de pêche et de sites portuaires aménagés est insuffisant. Les élevages piscicoles manquent d'intrants aquacoles performants (alevins génétiquement productifs, aliments de poissons, aérateurs, etc.).

Le «moukalou» de Mossaka

À Mossaka, plate-forme de la pêche continentale du Congo, la pêche mobilise 75% des habitants. La production de poissons y était estimée à 16000 tonnes en 2020. L'essentiel de la production est écoulé sous forme de *moukalou*, nom du

poisson fumé produit à Mossaka, très prisé des Congolais. Transporté dans des paniers tressés à larges mailles, dénommés *mallettes*, le *moukalou* est évacué, par voie fluviale (Alima vers Oyo, Likouala-Mossaka et Kouyou vers Owando et fleuve Congo vers Brazzaville) et par la route, vers les marchés urbains congolais et gabonais. Brazzaville absorbe environ les trois-quarts de la production.

Le centre communautaire de pêche d'Okombé

L'autre grand centre de pêche, qui recèle des espèces très appréciées, est situé dans le district de Ntokou, autour d'Okombé près de Makoua. Dans le cadre du Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentale, un complexe frigorifique, baptisé Centre communautaire de pêche (CCP), fonctionnant à l'énergie solaire, y a été construit par Africa Solaire.

Il est formé de deux modules dont l'un a deux chambres froides (froid positif pour le poisson et froid négatif pour la glace), une unité de production de glace pilée et une zone d'éviscération du poisson.

Les pêcheurs ont été équipés de pirogues motorisées. Le CCP d'Okombé vise à développer une filière de poisson d'eau douce pour alimenter les centres urbains du pays. ☒

LE RANCH DU PRÉSIDENT

L'élevage bovin, qui comptait, en 2021, 19831 têtes, est pratiqué, à l'herbe naturelle, un peu partout sauf dans les zones marécageuses. Les races élevées sont le ndama, le zébu, la race lagunaire et le neylor (Makoua, Oyo). Passionné d'agriculture et d'élevage, le président congolais Denis Sassou N'Guesso, s'adonne, à titre privé, à un élevage de bœufs brésiliens et d'autruches sud-africaines, sur plusieurs hectares. Son ranch, situé entre Édou et Obouya, le long de la RN2, est doté d'un abattoir et d'une unité de production de lait et de fromage. La viande est commercialisée sous la marque «Bon bœuf». On trouve aussi des petits élevages d'ovins, de caprins, de porcins et de volailles dans la Cuvette.

Bois, pétrole et industrie

La Cuvette n'étant pas un grand département forestier, la filière bois attire peu d'investisseurs. Le secteur minier, dont les ressources sont diversifiées, et le secteur industriel sont à renforcer.

La filière bois

La Cuvette n'est pas un grand département forestier. Une partie de sa forêt étant inondée, elle est difficilement exploitable. La forêt mixte couvre une superficie totale de 837652 ha. La forêt dense, sur terre ferme, occupe le nord-ouest du département. La forêt contient une variété d'essences (azobé, sipo, sapelli, iroko, limba, accumulata, niové tali, koto, longhi, kanda, oboto, sipo, wengué, etc.)

Le domaine forestier départemental est divisé en cinq zones. Deux d'entre elles sont des Unités Forestières d'Aménagement (UFA). L'UFA Mambili (131100 ha) a été attribuée en 2020 à la société Noga Industries. L'UFA Makoua (706452 ha), anciennement octroyée à la société Wang Sam Resources and Trading Compay Congo, est retournée au domaine forestier, après résiliation de la convention d'aménagement et de transformation.

Parmi les autres zones, figurent une zone banale, une aire protégée appelée Ntokou-Pikounda, à cheval avec le département de la Sangha, et une zone d'intérêt cynégétique (Mokabi-Yengo).

Mines et pétrole

La Cuvette n'est pas encore un grand département industriel et minier. Son potentiel minier est peu connu. Des autorisations ont été délivrées pour l'exploitation de diamant brut et d'or (à Makoua notamment). L'exploitation industrielle ou semi-industrielle n'est pas encore envisagée. Le département dispose également d'une diversité de géomatériaux de construction (sable, gravier, pierre, argile, latérite, terre noire et terre jaune), qui sont exploités sur quelque 32 sites.

Le gravier de Makoua, qui a une bonne réputation, ainsi que la brique cuite de Makoua, faite à base d'argile, sont utilisés dans plusieurs types de construction.

Le village Ngouoni, sur l'axe Boundji-Ewo, contient de l'argile en grande quantité qui n'attire pas encore des sociétés utilisant des techniques modernes d'extraction. L'est du département est connu pour ses riches tourbières, qui contiendraient quelque 30 milliards de tonnes de carbone stocké.

Trois blocs pétroliers ont été attribués dans le département de la Cuvette: Ngoki dans le district de Loukolela, Ntsinga et Mbotu dans le nord-ouest du département. Dans le district de Loukoléla, le permis d'exploration Ngoki (9392 km²) associe la Société nationale des Pétroles du Congo (15%), qui en est titulaire, et Petroleum E&P Africa (PEPA), l'opérateur formé de Pilatus Energy et de SARPD Oil International (85%).

Le tissu industriel

Le tissu industriel est limité. Édou, près d'Oyo, abrite une laiterie qui fabrique des fromages de vache et une usine de farine de manioc (NG Entreprises).

Une unité d'assemblage de panneaux solaires, La Congolaise des panneaux solaires (Copasol), devrait relancer ses activités grâce à un partenariat avec Ultra Green Corp. La Congolaise des Industries, de l'Agriculture et du Tourisme (CIAT) s'est lancée dans la production d'huile de palme et la fabrication de savons dans le district de Makoua.

Des huileries et des unités artisanales de transformation de produits agricoles et de poissons sont dispersées dans le département. La construction d'un complexe céramique destiné à la fabrication de carreaux, de tuiles, d'assiettes et de pots, dans le district de Makoua, est à l'arrêt. Les travaux auraient été exécutés à 70%. AOGC embouteille du gaz à Boundji. Sa production est écoulée dans le département et au Gabon voisin. ☒

Services & tourisme

Le secteur tertiaire n'est pas développé dans le département de la Cuvette. Les banques qui opèrent dans le pays sont faiblement représentées dans ce département qui serait pourtant capable d'accroître sa part de contribution au PIB du Congo. Les sites naturels de la Cuvette peuvent être exploités à bon escient pour attirer des touristes, pourvu que l'offre hôtelière soit améliorée et diversifiée.

OYO
Banque



La Cuvette

Services

L'accroissement d'agences bancaires dans le département ainsi que l'amélioration des services aux entreprises et aux personnes se dressent comme des défis à relever.

Un système financier à renforcer

Le réseau bancaire de la Cuvette est très limité. La cité d'Oyo abrite des agences de 3 banques commerciales: la Congolaise de Banque, la Banque gabonaise et française internationale (BGFI-Bank) et la Banque postale du Congo. En outre, une antenne de la Banque des États d'Afrique centrale est implantée à Oyo. La Banque postale a une présence à Owando, Makoua et Boundji. Des caisses des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec) opèrent à Owando, Oyo, Boundji, Mossaka, Makoua et des agences de transfert de fonds locales (Charden Farell, Maouéné Express) et internationales (Western Union, Money Gram) complètent le dispositif. Petits artisans, exploitants agricoles, pêcheurs, éleveurs, commerçants et autres ont du mal à accéder aux micro-crédits.

Les sociétés d'assurances

Les sociétés d'assurances implantées dans le pays, notamment à Brazzaville et à Pointe-Noire, ne sont pas présentes dans la Cuvette. Les projets à l'étude dans le département, notamment dans le secteur minier, sont de nature à encourager les assureurs à aller à la conquête de ce nouveau marché.

Services aux entreprises

Les services aux entreprises (comptabilité, informatique, Internet, gestion de main d'œuvre, gardiennage, transport de fond, télésurveillance, publicité et marketing, etc.) sont à développer. Dans le domaine de la consommation, les créneaux à renforcer sont la restauration, la distribution (magasins modernes, supérettes) et des

services aux particuliers (pressing, librairie-papeterie, salon de coiffure, etc.).

Le transport routier

L'amélioration du réseau routier et des connexions avec la Cuvette-Ouest et le Gabon ont intensifié le trafic routier, multipliant ainsi le nombre de véhicules transportant voyageurs et marchandises (grumes et sciages, produits vivriers et pétroliers, machines, ciment, articles divers, etc.). Pour accompagner ce trafic, des équipements sont à étoffer: garages, espaces de repos, boutiques de vente des produits artisanaux, stations-services, etc.

Cap sur le trafic fluvial

En matière de trafic fluvial, les efforts devront se concentrer sur le nombre et la qualité des bateaux de transport de passagers et de marchandises. Les besoins portent également sur l'équipement des bateaux de pêche et l'installation de hangars de débarquement et d'entrepôts frigorifiques pour la conservation du poisson. Pour promouvoir le tourisme, l'accent devra être mis sur des bateaux de plaisance et des débarcadères de qualité.

Commerce

Le commerce de détail est un créneau dominé par des Ouest-Africains (Maliens, Sénégalais, Burkinabés, etc.). Les Tchadiens sont également très présents dans ce secteur et les Congolais qui sont actifs dans les marchés locaux où ils vendent un peu de tout. Le commerce de détail porte avant tout sur les produits alimentaires de consommation courante. Quelques sociétés dont SCAC à Oyo et Foberg vendent des produits congelés à Owando. Viennent ensuite des pièces de quincaillerie, des appareils électroménagers, etc. L'usage, de plus en plus répandu, de la moto dans le département a suscité l'ouverture de points de vente de pièces détachées pour ces engins à deux roues. La grande distribution est absente et le commerce de gros peu développé dans la Cuvette. La société pétrolière AOGC prévoit de construire des supermarchés à Boundji et à Makoua. ☑

Les atouts du tourisme

En matière de tourisme, la Cuvette peut miser sur l'écotourisme, le tourisme culturel, mémoriel et fluvial, autant de potentialités à viabiliser.

Un parc hôtelier à étoffer

Les établissements hôteliers et les restaurants, en nombre insuffisant, sont concentrés le long des grands axes routiers, à Oyo, Owando, Boundji et Makoua. En 2018, 48 établissements hôteliers ont été recensés sur l'ensemble du territoire départemental, pour un total de 826 places-lits. Parmi les hôtels les plus connus figurent Mombo Beach et Daniel's Club à Owando, Le Paradiso et l'Hôtel Paka-Paka à Boundji, la Résidence Émilienne à Makoua et l'Hôtel VIP à Mossaka. Pour favoriser le décollage du tourisme, l'offre hôtelière doit être étoffée.

Outre des auberges «écologiques» dans les sites touristiques, le parc hôtelier doit inclure des motels le long des nationales, pour accompagner la vocation de transit du département.

Tourisme vert et fluvial

Les cités historiques et les paysages dont la forêt, riche en faune et en flore, les cascades, les innombrables rivières et autres sites naturels sont autant d'atouts pour le tourisme vert et le tourisme fluvial.

Des croisières à bord de bateaux sécurisés, des parties de pêche, des courses de pirogues, des spectacles de danse et de musique sont des produits à proposer. Le développement du tourisme fluvial peut s'articuler autour de l'Alima, qui a joué un grand rôle historiquement, pour avoir été la voie de pénétration coloniale sous Savorgnan de Brazza.

HENGO (Michel)
Peinture
Collection privée

LE PARC NATIONAL DE NTOKOU-PIKOUNDA

Créé en 2013, le parc national de Ntokou-Pikounda est situé à cheval sur les départements de la Cuvette et de la Sangha. Il n'est pas encore aménagé. Traversé par les rivières Sangha et Likouala-Mossaka et leurs affluents (Likouala-aux-Herbes, Bokiba et Mambili), il est constitué de zones humides de type continental: étangs, marais herbeux et inondables, plaines, forêts inondables et marécageuses, etc. La faune sauvage y est représentée par des gorilles de plaine, des chimpanzés, des éléphants, des hippopotames, des crocodiles, des céphalophes, des potamochères et une multitude d'oiseaux et de poissons.

Tourisme culturel et mémoriel

Terre de traditions, la Cuvette offre une gamme variée de danses et de musiques traditionnelles dont l'Engonza (rite funéraire), l'Ekongo, une danse guerrière kouyoue qui préparait jadis à une attaque de l'ennemi, ou la danse kié-bé-kiébé, qui s'exécute lors de rites initiatiques. Le tam-tam, le balafon et le bambou sont les instruments de musique les plus répandus localement. La vie culturelle repose sur des troupes de théâtre et une multitude de groupes tradi-modernes. L'artisanat est riche: vanniers et potiers fabriquent des objets usuels et décoratifs, à partir des matériaux (lianes, bois et argile) disponibles dans l'environnement. Mais les métiers comme la sculpture, le forgeage et le tissage perdent du terrain.

La Cuvette est célèbre pour ses peintres (Hilarion Ndinga, Émile Mokoko, Bernard Owassa, etc.), ses romanciers (Maurice Lheyet Gaboka, Hubert Gadoua) et ses historiens (Jérôme Ollandet, Théophile Obenga, Abraham Ndinga Mbo). Le musée Marien Ngouabi, qui se trouve au village Olémbé (Owando), vaut le détour. Ces richesses sont un atout pour le tourisme culturel, dont l'essor peut s'appuyer également sur des lieux de mémoires, témoins de l'histoire et de la culture du département: forêts et sites sacrés, ports et anciennes factoreries (Mossaka, Ntokou, Oyo et Owando), églises et séminaires (Boundji, Makoua et Oyo), écoles (Owando, Makoua et Oyo) et autres lieux. ☑





La Cuvette -Ouest

DÉPARTEMENT
68 – 87

72
Territoire, histoire et société

*Adossée au Gabon
Un peu d'histoire
Société*

76
Infrastructures

*Éducation, santé et sport
Infrastructures de transport
Électricité, eau et télécom*

79
Économie: les fondements

*Agriculture, pêche et élevage
Filière bois
Mines et industrie*

85
Services & tourisme

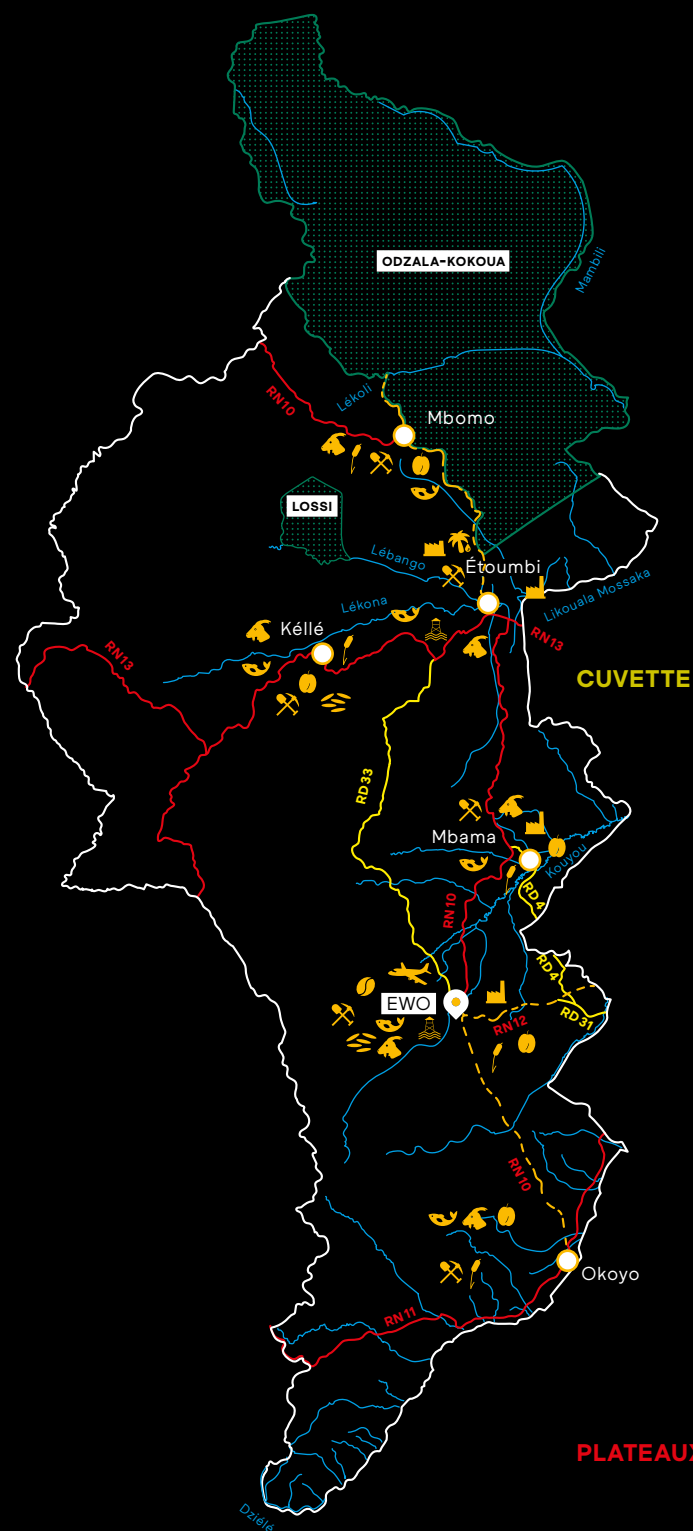
*Services
Tourisme*

Page de gauche
ÉTOUMBI
Rivière Likouala-Mossaka

De haut en bas
EWO Hôtel de Ville • ÉTOUMBI Lycée
MBAMA Bois • MBESSI Pont



GABON



La Cuvette-Ouest
 Activités agricoles, élevage,
 pêche et ressources minières

SANGHA

CUVETTE

PLATEAUX

- Chef-lieu de département
- District
- Aéroport
- Élevage
- Pêche
- Café
- ECO-OIL
- Palmeraie
- Riz
- Culture fruitière
- Culture vivrière, maraîchère
- Usine de stockage d'eau
- Centrale thermique
- Ressources minières
- Route nationale
- Route départementale
- Projet de réhabilitation
- Aires protégées
- Rivière

Superficie
 26 600 km²
 (8% du territoire national)

Population
 97 450 habitants (2018)

Densité de population
 3,66 hab/km²

Chef-lieu
 Ewo

Districts
 Ewo, Étoumbi, Kellé, Mbama,
 Mbomo, Okoyo

Communes (maire élu)
 Ewo

Communautés urbaines
 Okoyo, Étoumbi, Kellé

La Cuvette-Ouest

Naguère faisant partie intégrante de la région de la Cuvette, la Cuvette-Ouest est une entité administrative de création récente (février 1995). Vaste réservoir de ressources naturelles et de biodiversité, bénéficiant de bonnes conditions géographiques, elle a de multiples atouts qui lui permettent de diversifier son économie et de devenir une région agricole, minière, industrielle et d'écotourisme ainsi qu'un centre de recherche scientifique tourné vers les écosystèmes forestiers: flore, faune, biodiversité, pharmacopée, maladies virales liées à l'environnement, etc. Elle devra, pour ce faire, miser sur les énergies renouvelables et sortir de son enclavement relatif, qui l'empêche de profiter pleinement des échanges avec le reste du pays et d'insuffler de nouvelles technologies et de nouveaux savoir-faire à l'intérieur de ses districts.

Territoire, histoire et société

Le département de la Cuvette-Ouest est situé dans la partie nord-ouest du Congo. Il est limité au nord par le département de la Sangha, au sud par le département des Plateaux, à l'est par celui de la Cuvette et à l'ouest par la province du Haut Ogooué localisée au Gabon. Son territoire occupe une partie du pourtour, disposé en demi-cercle, de la cuvette congolaise, vaste plaine alluviale qui couvre le département de la Cuvette, le sud de la Sangha et de la Likouala.

ÉTOUMBI
Forêt dense près d'Étoumbi



La Cuvette-Ouest

Adossée au Gabon

À cheval sur l'équateur, le département de la Cuvette-Ouest, de forme allongée et légèrement en zigzag, est occupé par une grande forêt équatoriale dans sa partie nord et une zone de savane dans sa partie sud.

Plateaux et vallées vives

Le territoire de la Cuvette-Ouest occupe une partie de l'ensemble qui borde la cuvette congolaise, constitué de plateaux d'âge tertiaire à partir de 350 m d'altitude et entrecoupé de vallées vives. La progression altimétrique de ces plateaux, de l'est vers l'ouest, culmine à plus de 800 mètres au nord-ouest du département, dans un complexe métamorphique identique au Chaillu et au Mayombe. La ligne de crête formée par les sommets des hauts plateaux détermine la frontière avec le Gabon et délimite les bassins hydrographiques du fleuve Congo et de l'Ogooué.

Toute la structure morphologique en forme d'entonnoir qui débouche sur une plaine tabulaire jusqu'au fleuve Congo, comprise entre les rivières Nkéni au sud et Oubangui au nord, englobe les cinq départements administratifs du Congo septentrional.

Climat et saisons

Le département de la Cuvette-Ouest connaît deux légères nuances climatiques: équatoriale au nord et tropicale humide au sud. Les variations saisonnières sont à peine sensibles. De même, les amplitudes thermiques sont très faibles, avec des températures qui tournent autour de 24 à 25° C. La saison sèche ne supprime pas totalement les précipitations dont la moyenne annuelle dépasse les 1800 millimètres. Le ciel, souvent couvert avec un plafond bas, entretient des brumes matinales sur les cimes de la forêt équatoriale et des hauts plateaux.

Pédologie et végétation

La couverture végétale de la Cuvette-Ouest est fonction de la nature des sols. Les forêts-galeries ont pris possession des sols argilo-sableux et se sont développées sur les grès altérés. Les sols ferrallitiques du massif du nord-ouest donnent lieu à une forêt mésophile en zone tropicale humide (pluies saisonnières), ombrophile sous le climat équatorial (pluies toute l'année) jusqu'à la limite avec la Sangha.

Deux types de végétation sont présents dans la Cuvette-Ouest: la forêt et la savane. La forêt, qui est la végétation dominante, occupe environ 70% de la couverture végétale. Dans le nord du département, cette forêt équatoriale, plus dense, couvre les districts de Kellé, Étoumbi, Mbomo et une partie de celui de Mbama. Elle abrite des essences commerciales comme l'iroko (*kambala*), le sapeli, l'essia, le sipo, le wengué, le padouk, la cumnata, la zodé, le déli, le dibetou, le bossé, le mobo ainsi que d'autres essences de grande valeur.

La savane représente environ 28% de la couverture végétale. Ces deux types de végétation n'excluent pas la présence de végétations intermédiaires comme les forêts clairsemées, les forêts-galeries le long des cours d'eau, ainsi que les savanes arbustives et les savanes herbacées.

Hydrographie

Imposés par la topographie générale du territoire, tous les cours d'eau secondaires épousent une orientation ouest-est pour se jeter dans les grandes rivières qui infléchissent cette direction générale avant de rejoindre le fleuve Congo. Ainsi, les rivières Kouyou et Likouala reçoivent respectivement la Ngoko et la Vouma pour la première, la Lébango, la Lékona et la Lékoli pour la seconde. Ces rivières ne connaissent pas de grands étiages, à cause de la réduction de la durée de la saison sèche. Leur écoulement rapide dans la Cuvette-Ouest est considérablement ralenti sur le territoire du département de la Cuvette voisine, à cause du faible dénivelé. ☒

Un peu d'histoire

Premiers habitants de la Cuvette-Ouest, les peuples autochtones Babingas ont été rejoints progressivement par des Bantous. La colonisation a modifié la nature de l'économie locale.

La période coloniale

À l'époque coloniale, le développement de la région s'est appuyé sur l'exploitation forestière, la production de latex, de cacao et de palmier à huile. En 1890, la Compagnie Française du Haut-Congo s'installe à Étoumbi, qui devient l'un des pôles de ses activités, dont dépendaient économiquement Mbomo et Mékambo. Au fil des ans, blotti au cœur de la forêt, ce petit centre se peuple de travailleurs d'origines ethniques diverses et s'ouvre sur l'extérieur.

Les années post-indépendance

En 1965, la CFHC est remplacée par la Régie Nationale des Palmeraies du Congo qui, malgré le soutien du Fonds Européen de Développement, ne sera pas en mesure de maintenir la production d'huile de palme. En 1989, l'usine est fermée. Faute d'emplois, la population se reconvertit dans des activités de subsistance. Une petite activité se perpétue, menée par quelques groupes qui exploitent les anciennes plantations gagnées par la forêt. À Étoumbi, avec l'aide d'églises possédant des presses, se développe une production artisanale d'huile de palme vendue sur place, à Mbomo, Makoua, Kellé ou Ewo. La fin de l'exploitation des palmeraies provoque le retour en masse des stratégies de survie autour de la cueillette, de la chasse, de la pêche et de l'agriculture vivrière. Le département se replie sur lui-même et les petites villes, pôles d'économie régionale, s'étiolent. À partir des années 2000, l'ouverture de routes et la construction de divers équipements donne un petit coup de fouet à l'économie qui reste, toutefois, très peu diversifiée. ☒

Société

La population de la Cuvette-Ouest, dont plus de 50% ont moins de 20 ans, est composée d'ethnies différentes, établies de longue date dans le département et rejointes peu à peu par d'autres communautés.

Un département peu peuplé

La population de la Cuvette-Ouest était estimée à 97450 habitants en 2018, dont 47440 hommes, selon l'annuaire 2020 de l'Institut national de la statistique (INS). La commune d'Ewo (11457 habitants) et les districts de Kellé (20298 habitants), d'Étoumbi (16538 habitants) et d'Ewo (15502 hab.) sont les plus peuplés. Celui de Mbomo (9562 habitants) est le moins peuplé. Constituée par des migrations successives, la population rassemble une diversité d'ethnies : des peuples autochtones (district de Mbomo), des Tékés (Ewo, Okoyo, Étoumbi), des Mbétis (Ewo, Mbama, Étoumbi, Kellé), des Kotas (Kellé, Mbomo), des Mongons (Mbomo), des Mbokos (Mbomo), des Ngarés (Mbama, Étoumbi) et des Makouas (Étoumbi). Ces groupes ont été rejoints par des Congolais de la Cuvette, du Pool et d'autres lieux. Des étrangers d'origine africaine (Mauritaniens, Maliens, Tchadiens, Camerounais et Rwandais) sont venus s'installer dans les chefs-lieux des districts. Les Chinois sont présents sur les sites forestiers et miniers.

Savoir-faire

Les populations de la Cuvette-Ouest sont connues pour leur savoir-faire dans plusieurs domaines : l'agriculture, la cueillette, la chasse, la pêche, l'exploitation artisanale du sel, le travail du bois pour la construction de cases et de ponts et la fabrication d'ustensiles et d'outils mais aussi d'objets rituels, véritables œuvres d'art. L'artisanat, utilisant le raphia et d'autres produits forestiers non ligneux pour la confection d'objets usuels, de nasses de pêche, etc. est un autre de leur savoir-faire. ☒

LES MIGRATIONS MBÉTIS

«Les Mbéti [...] ne sont pas issus des mêmes migrations que ces voisins. Ils n'ont pas de parenté singulière avec les Ngaré en dehors de l'unité originelle Bantu. De par l'origine, ils ne sont apparentés ni aux Mbochi, ni aux Ngaré, encore moins aux Mboko, bien que tous ces peuples se partagent la forêt giboyeuse de l'ouest. Les Mbéti ne sont pas, non plus les cousins des Téké, contrairement à une autre réalité vivante du moment. Ils ne sont pas un peuple métis comme ceux que la rencontre téké-mbochi avait donnés à certains endroits de la ligne des contacts. Coïncé entre le monde mbochi à l'est, le monde téké au sud-ouest, ce peuple devait opérer un choix difficile pour sa survie. Il fit celui de l'alliance avec les Téké.

À partir de données récentes fournies par des chercheurs du Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville, on a réussi à établir que ce peuple tire ses origines de la frontière reliant le Congo au Cameroun. Même si ce lien n'est pas encore établi à partir des faits historiques avérés, on peut avancer que ce peuple serait l'avant-garde de la descente des Fangs vers le bassin du Congo. Il a obliqué vers le nord-est pour occuper son habitat actuel alors que le gros de la migration fang avait marché franchement vers le Nord. Les Mbéti auraient fait le même mouvement que les Kota avec lesquels ils partagent beaucoup de technologies de base et beaucoup de récits légendaires.»

Source: Ollandet (Jérôme). *Le Nord-Congo, histoire et civilisations*. Paris, L'Harmattan, 2013

OKOYO
Village. District d'Okoyo



Infrastructures

Disposant de peu d'installations sportives, la Cuvette-Ouest se caractérise également par son faible nombre d'établissements scolaires et hospitaliers. Des efforts sont à fournir pour améliorer les infrastructures de ce département où l'accès aux services publics reste difficile. Pour changer la donne, l'État et des privés sont appelés à consentir des investissements conséquents.

EWO
Lycée à Ewo



La Cuvette-Ouest

Éducation, santé et sport

Peu peuplée, la Cuvette-Ouest compte quelques établissements d'enseignement primaire, secondaire général et technique, mais elle n'abrite aucune structure d'études supérieures.

L'enseignement préscolaire et primaire

Selon les données 2023 de la Direction départementale de l'enseignement primaire et secondaire, la Cuvette-Ouest compte 169 établissements d'enseignement publics et 11 privés. L'enseignement préscolaire est dispensé dans 17 écoles préscolaires, dont 7 à Ewo et 2 dans chacun des autres districts.

L'enseignement primaire est délivré dans 121 écoles publiques et 6 écoles privées, réparties dans tous les districts. Ewo en compte le plus (36 publiques et 4 privées), suivi du district de Kellé (23), de ceux d'Okoyo (19), d'Étoumbi et de Mbama (18 chacun). Mbomo n'en accueille que 9. Des projets de réhabilitation d'écoles sont à l'étude: l'école de Mbie dans le district d'Okoyo et l'école d'Assabo dans le district de Kellé.

L'enseignement secondaire général et technique

Pour le premier cycle, l'enseignement secondaire général compte 33 collèges, dont 28 publics et 5 privés. Ewo en accueille 12, dont 9 publics et Mbomo 10, dont 9 publics. Le second cycle est représenté par trois lycées (Ewo, Étoumbi et Okoyo,) qui préparent au baccalauréat.

Parent pauvre du système éducatif du département, la filière technique ne compte que 3 collèges d'enseignement technique, dont deux CET agricoles (Ewo et Okoyo) et un CET féminin à Ewo. Le chef-lieu du département abrite également un lycée technique agricole.

L'ouverture d'un Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA), spécialisé en agriculture et en élevage, est prévue à Étoumbi.

Les infrastructures sanitaires

Le département de la Cuvette-Ouest est divisé en deux districts sanitaires: celui d'Ewo, qui comprend les districts administratifs de Mbama, d'Okoyo et d'Ewo et celui d'Étoumbi incluant les districts de Kellé, Mbomo et Étoumbi.

Les deux districts sanitaires abritent des hôpitaux de base, des centres de santé intégrés (CSI), des postes de santé et des infirmeries. Celui d'Ewo est le mieux loti avec 11 CSI, 23 postes de santé dont 7 fonctionnels, ainsi qu'un poste de santé militaire et un poste de santé privé. Celui d'Étoumbi comprend 6 CSI, 11 postes de santé dont 5 fonctionnels et un poste de santé privé. Les deux hôpitaux de base (à Ewo et à Étoumbi) peuvent pratiquer les interventions chirurgicales de base.

Le système sanitaire est complété par les pharmacies hospitalières, des dépôts pharmaceutiques et les postes de transfusion sanguine.

La construction d'un hôpital général et d'un CSI rationalisé à Ewo ainsi que d'un CSI à Oyabi (district de Kellé) est prévue. Le département a aussi en projet d'étendre la chaîne du froid pour maintenir à température adéquate les produits pharmaceutiques (vaccins, sérums, produits sanguins, etc.).

Les infrastructures sportives

Bien que peu doté en infrastructures sportives, le département de la Cuvette-Ouest compte néanmoins un complexe sportif moderne à Ewo. Inauguré en 2013, ce complexe, d'une superficie de 61359 m², peut disposer de 3800 places assises. Sa capacité est extensible à 7000 places. Il est doté d'une loge officielle de 60 m². Son aire de jeu, conforme aux normes internationales, comprend une piste de saut en longueur et de triple saut ainsi qu'un stade annexe pour le hand-ball et le basket-ball. ☒

Infrastructures de transport

Sa forme allongée et étroite permet à la Cuvette-Ouest des connexions faciles entre ses districts à partir de la RN10. Reste à renforcer le bitumage du réseau routier pour faciliter les échanges.

Le réseau routier

Le réseau routier de la Cuvette-Ouest s'étend sur 1672 km, dont 203 km de routes bitumées. Il est structuré par quatre routes nationales qui connectent le département avec l'extérieur. Deux d'entre elles assurent les connexions avec le Gabon et la Cuvette: la RN13 (Makoua-Étoumbi-Kellé-frontière gabonaise) et la RN11 (Oyo-Boundji-Okoyo, frontière du Gabon). La RN12 joint Owando (chef-lieu de la Cuvette) à Ewo. Venant de Djambala, chef-lieu des Plateaux, la RN10 traverse la Cuvette-Ouest du nord au sud, via Okoyo, Ewo, Étoumbi et Mbomo, pour aboutir à la frontière gabonaise à Mboma Ndzoko. Cette route est un des maillons du corridor Brazzaville-Libreville-Bangui. Quelques départementales, carrossables ou latérisées, des pistes rurales et plusieurs ponts, en plus ou moins bon état, complètent le réseau routier départemental.

Infrastructures aériennes et fluviales

Inauguré en août 2011, l'aéroport national d'Ewo comprend une piste de 2050 mètres et abrite une antenne de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC). L'infrastructure portuaire est composée de deux ports fluviaux. Le port d'Étoumbi, construit au bord de la rivière Likouala-Mossaka, comprend plusieurs équipements dont certains doivent être réhabilités: un quai de 60 mètres, une gare à passagers, des terre-pleins, des entrepôts et des logements. Bâti à la confluence des rivières Djiélé et Lékéty, dans le district d'Okoyo, le port secondaire de Lékéty s'étend sur plus de 2000 m². Il compte un quai de plus de 100 m, des équipements portuaires et des logements pour les agents. ☒

Électricité, eau et télécom

Des efforts ont été faits pour l'énergie et l'eau potable. Mais l'énergie provient surtout de centrales thermiques et de groupes électrogènes. L'accès à la téléphonie mobile et à Internet s'est amélioré.

Infrastructures énergétiques

Le département n'est pas connecté au réseau électrique national. L'électricité provient de trois centrales thermiques, gérées par Énergie électrique du Congo, respectivement implantées à Ewo (puissance de 1700 kva), qui compte plus de 1300 abonnés, Étoumbi (1000 kva), avec 600 abonnés, et Mbama. Pour les ménages non raccordés à ces centrales, les sources d'énergie sont les groupes électrogènes, les panneaux solaires, les lampes tempêtes ou à batteries, le charbon de bois et le bois. La construction d'un barrage hydroélectrique d'une puissance de 10 MW à Mbama et d'une ligne de transport de 30000 kV jusqu'à Ewo est en projet.

Infrastructures hydrauliques

L'hydraulique urbaine relève de la Congolaise des eaux (LCDE). Le département de la Cuvette-Ouest compte trois usines de traitement d'eau. Ewo en abrite deux, l'une d'une capacité de 200 m³/h et l'autre de 50 m³/h. L'usine d'Étoumbi a une capacité de 35 m³/h. La fourniture d'eau est assurée par deux châteaux d'eau: l'un à Ewo (500 m³) et l'autre à Étoumbi (150 m³). Les ménages non connectés au réseau de la C2E se ravitaillent en eau à partir de forages, de puits ou directement à la rivière.

Infrastructures de télécommunication

Deux opérateurs de téléphonie mobile, MTN et Airtel, assurent la couverture de la Cuvette-Ouest en télécommunications et en numérique. Le réseau téléphonique et Internet ne sont toutefois pas accessibles dans certains villages, notamment à proximité du Gabon. ☒

Économie: les fondements

La Cuvette-Ouest présente des domaines géographiques différents: un massif forestier, sur des terrains très anciens, des hauts plateaux et des plateaux intermédiaires sur des formations géologiques du tertiaire, des vallées alluviales du quaternaire. Ces différents milieux (sol et sous-sol) offrent des potentiels agricoles, forestiers et miniers, ainsi qu'une faune et une flore très variées.

EWO
RN10 vers Ewo



Agriculture, pêche et élevage

L'agriculture, la pêche et l'élevage sont des activités informelles, qui permettent aux populations de se nourrir et d'avoir des revenus. Les cultures industrielles n'ont pas encore donné tout leur potentiel.

Le secteur agricole

Le secteur agricole est représenté dans la Cuvette-Ouest par trois filières: l'agriculture vivrière, l'arboriculture fruitière et le maraîchage. Les principales productions sont le manioc, l'aliment de base, le maïs, la banane douce, la banane plantain, l'arachide, le sésame, le pois voandzou, le taro et l'igname. Ces denrées sont cultivées dans tous les districts. La riziculture n'est possible que dans les districts d'Ewo et de Kellé où elle peut trouver des conditions naturelles favorables à son développement. Mangues, avocats, safous, agrumes, ananas etc. composent l'essentiel de l'offre en fruits. La culture maraîchère s'est développée dans les centres urbains, à l'initiative de femmes et d'étrangers. La gamme des légumes est variée: ciboules, tomates, choux, légumes, aubergines, etc. Les produits de cueillette et de ramassage (feuilles, champignons, fruits et légumes sauvages, etc.) complètent les besoins alimentaires. L'essentiel de la production agricole, maraîchère et fruitière est consommée localement. Seule une petite partie est acheminée vers Brazzaville et le Gabon.

Les cultures industrielles

La culture du café et du cacao près Ewo et celle du palmier à huile près d'Étoumbi ont été, jadis, à la base des exportations agricoles de la région. Après l'indépendance, le déclin progressif de ces filières, notamment celle du palmier à l'huile, a duré jusqu'au début des années 2010, malgré des tentatives de relance et des investissements de l'État. En 2013, Eco-Oil Energie Congo, dont le capital est détenu par SARPD

Oil, a repris les actifs de la Régie nationale des palmeraies du Congo, dans la Cuvette-Ouest. Les 5000 hectares de palmeraies s'étendent autour d'Étoumbi. Un programme de replanting devait permettre de renouveler la palmeraie dont les arbres ont vieilli. Parallèlement, l'entreprise a réhabilité l'ancienne usine de production d'huile de palme rouge. Des petites plantations villageoises, isolées, maintiennent la culture.

L'élevage et la chasse

Pendant longtemps, l'élevage n'a pas été une activité importante à cause de la chasse qui procurait du gibier. La limitation de la chasse, voire son interdiction pour certaines espèces animales, a favorisé le développement de l'élevage, notamment du petit bétail, qui est pratiqué dans quasiment tous les districts: ovins, caprins, porcins. L'élevage de volailles porte sur les poulets, qui dominent, les pintades, les canards, les dindons et les cailles. Une ferme agropastorale s'est spécialisée dans l'élevage de pondeuses et la vente d'œufs. L'élevage de bovins (races ndama et bodali) est concentré dans les districts d'Ewo, de Mbama, d'Étoumbi et d'Okoyo. Les produits de l'élevage sont autoconsommés ou vendus sur les marchés du département. La production étant insuffisante, la Cuvette-Ouest s'approvisionne dans la Cuvette ou à Brazzaville.

La pêche

Dans la Cuvette-Ouest, la pêche, qui est essentiellement artisanale, est pratiquée, à pied, ou à bord de pirogues, pour la plupart non motorisées. Elle est particulièrement développée dans les districts d'Okoyo, de Mbama et d'Étoumbi. Elle mobilise aussi bien les femmes que les hommes. Ces derniers utilisent les filets, les lignes, les hameçons, les nasses, les corbeilles et les harpons. En revanche, la pêche au barrage, exercée en période d'étiage, est une exclusivité féminine. Les femmes délimitent des cours d'eau avec des feuilles, des morceaux de bois, des branches et de la boue pour obtenir un étang. Pendant que certains vident les eaux à l'aide des corbeilles en lianes, appelées *ongolo*

La Cuvette-Ouest Économie: les fondements

par les Mbétis, les autres capturent les poissons. Les principales espèces capturées sont le silure, l'anguille, le tilapia, le *mongoussou*, le *mboto*, le *malangwa*, etc. Généralement, les produits de la pêche sont destinés à la consommation familiale. Mais dans des centres urbains, comme Étoumbi, le brassage des populations et la présence de la rivière Likouala ont favorisé l'essor d'une pêche commerciale dont le produit est vendu sur le marché local. Déficitaire en poissons, la Cuvette-Ouest s'approvisionne en poissons fumés dans la Cuvette. Elle importe aussi du poisson salé du Gabon.

EWO
Pisciculture près d'Ewo



La pisciculture

La filière piscicole mobilise quelque 380 pisciculteurs pour 1260 étangs, dont la superficie totale est de 2873 ha. Si la pisciculture est pratiquée dans tous les districts, la majorité des pisciculteurs sont dans le district d'Ewo et de Mbama. Les espèces élevées sont principalement le tilapia et le carya.

Le développement de la pisciculture a été favorisé par la présence d'une station piscicole domaniale de 12400 m² à Ewo, répartie en deux séries – chaque série ayant 6 étangs –, et d'une station secondaire à Étoumbi. Plus récemment, l'activité piscicole a pris de l'envol grâce à l'appui et aux financements du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale et du Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentales, dont l'objectif visait à aider les petits pisciculteurs disposant d'un étang et leurs organisations à passer à une pisciculture rentable orientée vers le marché. ☑

**L'EX-PLANTATION DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE
DU HAUT CONGO DES FRÈRES TRÉCHOT**

Située à l'extrême amont de la navigabilité de la Likouala, affluent du Congo, à quelque 170 kilomètres au nord-ouest d'Owando (alors Fort-Rousset), la plantation d'Étoumbi avait débuté en 1920 sur une concession de plus de 10000 hectares. Elle est devenue la deuxième en importance de l'Afrique française, après celle de Dabou en Côte d'Ivoire. En fin 1955, la superficie plantée y est de l'ordre de 1800 hectares dont 1500 réalisés, avant 1950, avec des tout-venant locaux, et 300 hectares non encore en production mais effectués avec des semences sélectionnées de l'IRHO et une couverture du sol par le Pueraria (kudzu). L'usinage modernisé s'effectue sur place: la production est alors d'environ 600 tonnes d'huile de palme et 100 tonnes de palmistes. L'extension de la palmeraie est toutefois limitée par l'apparition de la maladie du «Boyomi».

Source: Tourte (René). *De l'empire colonial à l'Afrique indépendante 1945-1960. La recherche prépare le développement*. Volume VI. Rome, FAO, 2010

ÉTOUMBI
Palmeraie. Eco-Oil, Étoumbi

Page de droite
Plantation
Bananier



Filière bois

L'exploitation forestière est réalisée par deux sociétés à capitaux majoritairement chinois. La transformation porte sur la fabrication de bastaings, de lattes et autres produits destinés à la construction.

Le domaine forestier de la Cuvette-Ouest couvre une superficie de 1908536 hectares, répartie en Unités forestières d'aménagement (UFA) dont deux destinées à l'exploitation forestière. Les aires protégées dont le parc national d'Odzala-Kokoua et la forêt d'Ewo, déclarée domaine classé, n'ont pas vocation à être exploitées. Les forêts exploitables se trouvent dans les districts de Mbomo et de Kellé, qui sont les plus excentrés. On y trouve des essences variées, exploitables et commercialisables.

L'exploitation forestière

L'exploitation forestière a été très limitée jusqu'à la fin des années 1990. Elle a été relancée dans les années 2000, avec l'attribution de deux UFA. L'UFA Kellé-Mbomo, d'une superficie de 635812 hectares, a été concédée, en 2007, à la société chinoise Congo Deji Wood Industry, filiale de Deji Wood Industry. Basée dans le district de Kellé, sa scierie fabrique des bastaings, des planches et des chevreaux.

L'UFA Tsama a été attribuée en août 2010 à l'Entreprise Christelle, avec une Convention d'Aménagement et de Transformation d'une durée de 15 ans. Puis, elle a été fusionnée avec l'UFA Mbama en décembre 2010, devenant ainsi l'UFA Tsama-Mbama, dont la superficie a été portée à 568520 hectares. SARL à sa création, elle est devenue une société anonyme en 2016. Son capital est détenu majoritairement par la société chinoise Est Forestier du Congo et des privés chinois (80%) et par un privé congolais. Localisée dans le district de Mbama, la scierie produit des bastaings, des lattes, des chevreaux, des rondelles et des pièces équerries. ☑

Mines et industrie

Le potentiel minier de la Cuvette-Ouest est important, mais il n'est pas beaucoup valorisé. À part le bois, la transformation porte essentiellement sur des produits du terroir et relève de l'informel.

La Cuvette-Ouest a un potentiel important en fer (district de Mbomo), en or et en diamant (Kellé et Mbomo), en nickel et en chrome (Mbomo) ainsi qu'en coltan et en géomatériaux de construction, notamment en grès. Active pendant la période coloniale et centrée sur l'or, l'activité minière a décliné après l'indépendance. La recherche a été relancée dans le département à partir des années 2000, avec l'octroi d'autorisations de prospection, de permis de recherche et d'autorisations d'exploitation. Ces activités portent principalement sur quatre filières: l'or, le diamant, le fer et le colombo-tantalite (coltan).

La ruée vers l'or

L'or est, pour l'heure, la seule ressource qui fait l'objet d'exploitation. Deux types de permis sont octroyés: des autorisations d'exploitation de petite mine et des autorisations d'exploitation de type semi-industriel. La société Wan Li Kuan Ye Youxian Konxi a obtenu des autorisations pour la première catégorie et les entreprises Corem, Global Solution, Sangha Mines et Kimin Congo pour la seconde. La prospection aurifère mobilise plusieurs sociétés.

Une industrie très embryonnaire

Si l'on exclut celle du bois, l'industrie est quasi inexistante dans la Cuvette-Ouest. L'unité industrielle d'extraction d'huile de palme d'Éco-Oil Énergie, dans le district d'Étoumbi, produit un peu d'huile de palme rouge, ce qui complète la production d'huile artisanale. La fabrication de fofou (farine) de manioc et de lotoko (maïs fermenté) ainsi que celle du pain sont des activités artisanales répandues. ☑

Services & tourisme

Le secteur tertiaire est réduit à des petits commerces et à une poignée de services, informelles pour la plupart (excepté le secteur financier). Il est à développer et à moderniser. De même, l'hôtellerie et le tourisme sont des branches à renforcer. Le département exploite peu son patrimoine mémoriel et culturel pourtant riche et diversifié et l'écotourisme y est une activité dont l'impact sur l'économie locale paraît limité.

EWO
Hôtel du Plan



Services

Le secteur des services se limite aux activités commerciales, notamment au commerce d'alimentation, à quelques services financiers, dominés par la microfinance, et au transport routier.

Le système financier

Le secteur financier de la Cuvette-Ouest compte une seule institution bancaire, la Banque postale, qui a ouvert ses portes en juillet 2019 à Ewo, et des établissements de microfinance. Les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit comptent deux caisses (à Ewo et à Étoumbi). Sa clientèle est composée de particuliers, d'ONG, d'églises et d'associations. Pour permettre aux habitants de Mbama, Kellé et Mbomo de toucher leurs salaires sans se déplacer, elle propose un nouveau produit dénommé Push-Pull. Charden Farell, qui dispose de trois agences (Ewo, Étoumbi et Kellé), offre plusieurs services: le transfert d'argent, la collecte d'épargne et l'octroi de crédits. Ses clients sont pour la plupart des commerçants.

Commerce et transport

L'activité commerciale, essentiellement informelle, repose sur le réseau des marchés traditionnels et des petites échoppes, tenues par des Congolais et des étrangers, en particulier des Ouest-Africains. L'offre porte sur des produits alimentaires, de la quincaillerie, de l'électroménager, des smartphones, des habits, etc. Des petits salons de coiffure et de couture, des garages et des ateliers de mécanique, des prestataires de gardiennage, etc. forment l'essentiel des services proposés aux particuliers et aux entreprises.

Le transport routier n'est pas très actif, le département n'étant pas situé sur les grands axes de communication du Congo. Seul le bois fait l'objet d'un trafic important, assuré par des compagnies de transport ou par les forestiers. Coasters, taxis-motos, véhicules Hilux se chargent du transport des voyageurs et des marchandises. ☒

Tourisme

L'infrastructure hôtelière est peu développée, le département n'étant ni un centre d'affaires important ni une zone de grand passage. L'activité touristique est centrée sur le parc national d'Odzala-Kokoua.

L'hôtellerie

La Cuvette-Ouest abritait, en 2023, 17 établissements hôteliers, totalisant 114 lits. Ces établissements sont classés en trois catégories: deux hôtels de première catégorie à Ewo (Elonda et la cité d'Olou), deux de deuxième catégorie dont un à Ewo (Mouele Ewo) et un autre à Étoumbi (Mouele Étoumbi) et 11 hôtels de troisième catégorie.

L'écotourisme

Du potentiel touristique et écologique de la Cuvette-Ouest, on retient surtout ses aires protégées, dont le sanctuaire de gorilles de Lossi et le parc national d'Odzala-Kokoua (PNOK), à cheval sur la Cuvette-Ouest et la Sangha. Ce parc a été créé en tant que réserve naturelle intégrale le 13 avril 1935, avec une superficie de 1266 km². En 1955, l'adjonction, au sud, de la Réserve de Faune de la Lékolé-Pandaka et du Domaine de Chasse de Mboko porte son étendue à 2848 km². En mai 2001, un décret fixe sa superficie à 1354600 ha.

Produit phare de l'écotourisme, le PNOK est géré par l'Ong sud-africaine African Parks Network, filiale de la fondation Plattner. Sa clientèle est composée d'étrangers (y compris quelques expatriés résidant au Congo) et de Congolais.

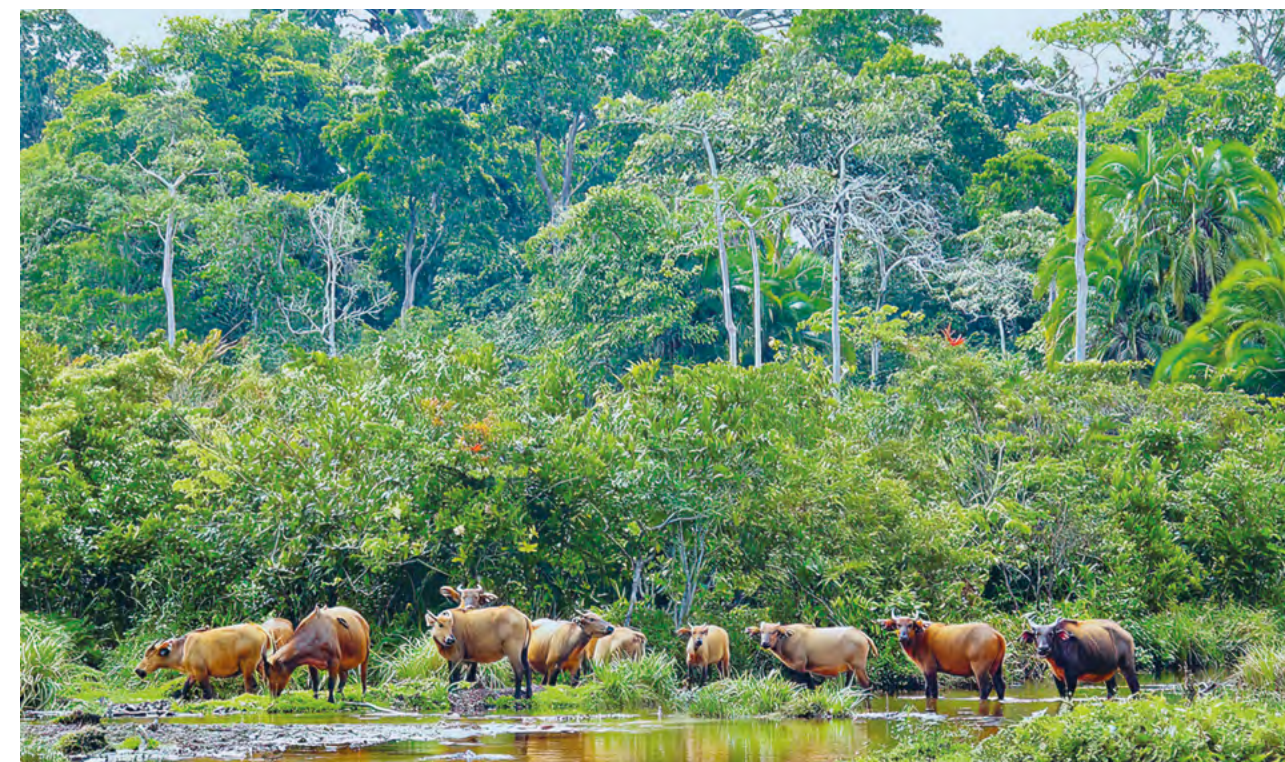
Tourisme mémoriel et culturel

La Cuvette-Ouest a d'autres atouts touristiques. Certes moins emblématiques que les aires protégées, mais relevant aussi du tourisme vert, les chutes d'eau dont celle d'Adinga à Étoumbi, les gorges de l'Alima à Kantsé, les lacs (Mbiangoboro à Okoyo) et les rivières, dont

La Cuvette-Ouest Services & tourisme

le confluent Lekety-Dielé à Okoyo, le mont Amaya Mokini à Okoyo et bien d'autres petites merveilles de la nature mériteraient d'être découverts. Le tourisme mémoriel serait l'occasion pour des visiteurs de replonger dans l'histoire du pays et de la région. À Okoyo, la stèle du docteur Noël Ballay qui a accompagné de Brazza lors de sa première expédition dans l'Ogooué, rappelle les débuts de la pénétration française au Congo. Le tourisme culturel a également des ressources à valoriser. La plupart des peuples de la Cuvette-Ouest pratiquent toujours des rites d'initiation traditionnels et des cérémonies sociales. Ainsi le rite Ndzobi est très présent dans la culture des Mbétis, des Mbokos et des Kotas. Ces traditions ont été mises en valeur par le cinéaste congolais Michel Yombi, dans son film « Ndzobi », sorti en 2021. ☒

ODZALA-KOKOUA
Parc National



LES AIRES PROTÉGÉES

C'est par Mbomo que l'on accède au Parc National d'Odzala-Kokoua. Immense réservoir de biodiversité, il abrite une mosaïque de paysages constitués de grandes rivières, de forêts marécageuses, de salines, de clairières, de forêts à marantacées, de savanes et de bosquets, de galeries forestières etc. Sa faune, très diversifiée, inclut à la fois des espèces forestières (céphalophes, bongos, gorilles, chimpanzés, cercopithèques), celles vivant en savane et en forêt (éléphants et buffles de forêt) ou essentiellement savaniques. Ce parc est considéré comme le dernier bastion des lions en Afrique centrale. On y rencontre aussi des sangliers d'Afrique et des hyènes tachetées. Le sanctuaire de gorilles de Lossi est situé dans le district de Mbomo, à la périphérie du Parc National d'Odzala-Kokoua. Sa faune est dominée par des primates: des gorilles, des chimpanzés et des petits singes. D'autres animaux y vivent, tels que des éléphants, des potamochères, des céphalophes, des buffles nains de forêt, quelques carnivores (panthères, léopards, hyènes tachetées, chats dorés, bongos) ainsi que des rongeurs, des mangoustes naines et rouges...



Le Kouilou

DÉPARTEMENT
88 - 107

92
Territoire, histoire et société

*Entre mer et forêt
Un peu d'histoire
Société*

96
Infrastructures

*Éducation, santé et sports
Infrastructures de transport
Électricité, eau et télécom*

100
Économie: les fondements

*Agriculture, pisciculture et élevage
La pêche
Filière bois et industrie
Hydrocarbures et mines*

104
Services & tourisme

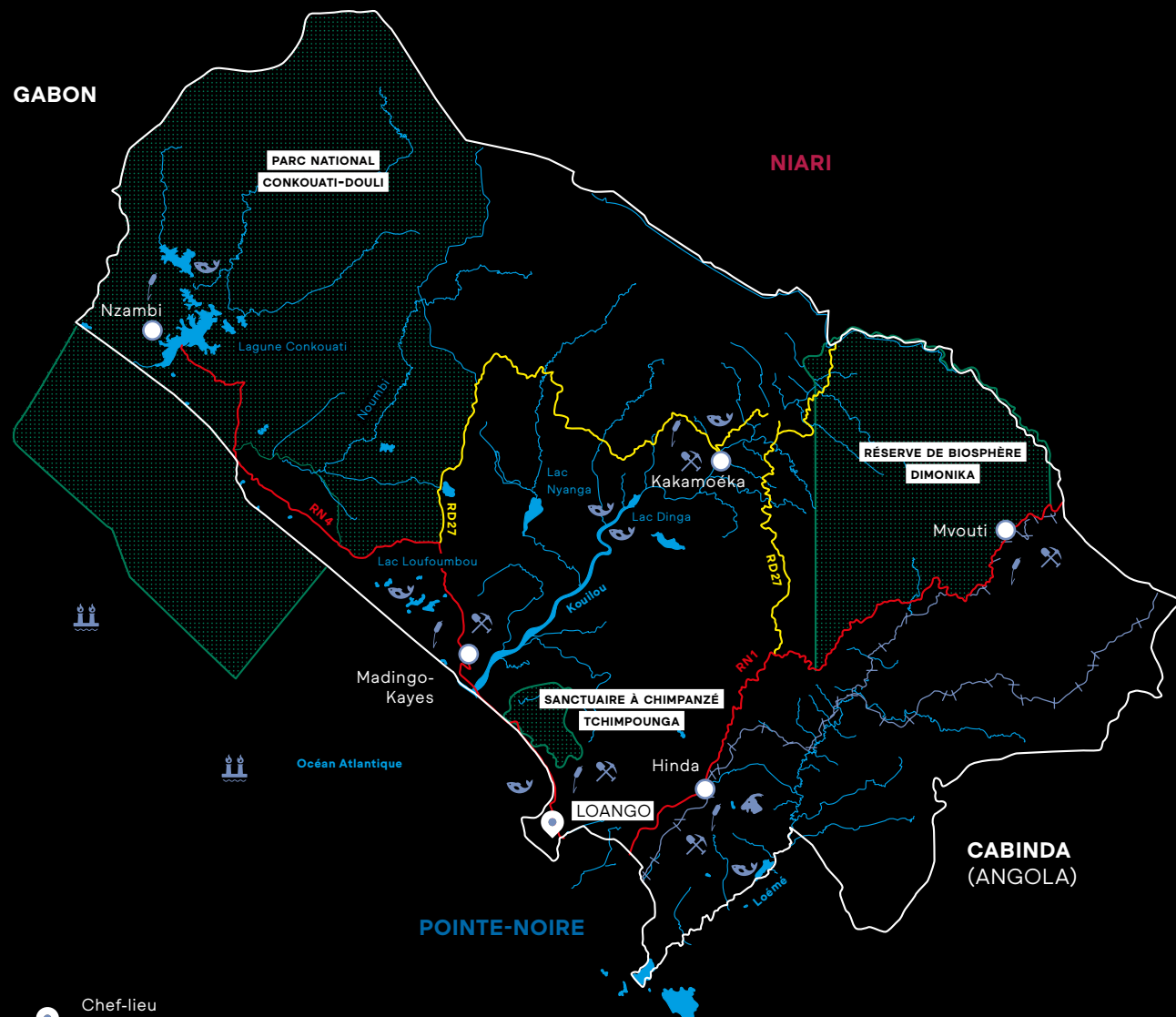
*Activités tertiaires
Tourisme*

Page de gauche
LOANGO Vue sur la mer

De haut en bas
MADINGO-KAYES Jeunes • KOUILOU Pont sur le fleuve Kouilou
HINDA (BPH) Agriculture mécanisée • LOANGO Musée



Le Kouilou
 Activités agricoles, élevage,
 pêche et ressources minières



- Chef-lieu de département
- District
- Élevage
- Pêche
- Culture vivrière et maraîchage
- Hydrocarbures
- Ressources minières
- Voie ferrée
- Route nationale
- Route départementale
- Rivière
- Aires protégées

Superficie
 12 516,8 km²
 (4% de la superficie du pays)

Population
 106 000 habitants (est. 2018)

Densité de population
 8,4 hab/km²

Chef-lieu
 Loango

Districts (6)
 Loango, Hinda, Kakamoéka,
 Madingo-Kayes, Mvouti et Nzambi

Communautés urbaines
 Hinda, Madingo-Kayes, Mvouti

Le Kouilou

La proximité de Pointe-Noire, son ancien chef-lieu, est à la fois un atout et un handicap pour le Kouilou. Atout, car la ville portuaire est un débouché pour son agriculture et le Kouilou profite de ses infrastructures et de ses services. Handicap, car Pointe-Noire puise ses matières premières dans le Kouilou, qui est son premier hinterland. La transformation se fait chez elle. Mais Pointe-Noire a besoin du Kouilou pour son expansion spatiale. Si le destin des deux départements est lié, le Kouilou peut davantage réorienter son économie vers son territoire. À condition de renforcer ses infrastructures, miser sur la transformation de son potentiel forestier et halieutique, faire fructifier ses atouts touristiques, préserver son capital naturel notamment sa biodiversité et innover. À moyen terme, les mines pourraient donner naissance à une industrie d'engrais, et, à long terme, prendre le relais du pétrole. Le redémarrage des plantations forestières artificielles nous ramène 50 ans en arrière, quand la recherche scientifique battait son plein. À cette époque, la maîtrise par le Congo du bouturage herbacé à l'échelle industrielle a été une première mondiale qui a permis de promouvoir la foresterie clonale dans le monde.

Territoire, histoire et société

Situé dans le sud-ouest du Congo, au bord de l'océan Atlantique, le Kouilou est l'un des deux départements maritimes du pays. Il est délimité au nord-ouest par le Gabon, au sud par le Cabinda (Angola), à l'est et au nord-est par le département du Niari. Il entoure une partie du département de Pointe-Noire. Divers cours d'eau dont le fleuve Kouilou, qui lui a donné son nom, traversent son territoire.

LOANGO
Au loin, la baie de Loango



Le Kouilou

Entre mer et forêt

Formé d'un bassin côtier et d'une chaîne montagneuse, le Kouilou est parcouru de nombreux cours d'eau et de lacs et recouvert de forêts et de savanes arborées.

Chaîne montagneuse et bassin côtier

Le Kouilou présente une diversité de reliefs et de paysages. Sur le plan morphologique, il est formé d'un bassin côtier et d'une chaîne montagneuse du précambrien moyen.

Large de 30 à 60 km, la chaîne montagneuse du Mayombe fait office de frontière naturelle avec le département du Niari. Recouverte de forêts, elle est formée d'une succession de crêtes quartzitiques culminant au mont Fougouti (930 m).

Ces sommets sont prolongés par des bassins étroits (vallée de Mvouti au pied du mont Mbamba) et des gorges sur des roches dures (gorge de Sounda et portes de Ngotou).

Au sortir du massif du Mayombe, on distingue deux formes de relief inclinées en pente douce vers le littoral: un plateau côtier dont les bordures sont soumises à d'extraordinaires formes d'érosion ou entaillées de gorges profondes (Diosso) et une étroite plaine côtière jonchée de lagunes (Conkouati), de lacs et de marécages couverts de papyrus (lacs Dinga, Langa, Cayo, Loufoubou).

Ces reliefs se terminent sur un littoral de forme rectiligne, ponctué de récifs rocheux qui abritent des baies tourmentées par des vagues déferlantes. Cette dernière série est constituée de terrains crétaqués salifères (sel gemme, potasses) et de lits phosphatés qui s'étendent sous la mer et renferment par endroits des nappes pétrolifères.

Un climat tropical humide

Le département du Kouilou a un climat tropical humide caractérisé par des températures annuelles comprises entre 23° C et 32° C et des quantités de précipitations variables. La façade occidentale du Mayombe est la zone la plus arrosée, les pluies y avoisinent 2000 mm d'eau par an. Deux grandes saisons s'alternent. La grande saison des pluies couvre les mois de février, mars, avril et une partie de mai. La petite saison des pluies ne compte que deux mois au plus (octobre, novembre). La grande saison sèche débute sur la zone côtière en mai et se termine à la mi-septembre. Le fléchissement des températures en saison sèche est plus prononcé sur la côte qu'à l'intérieur des terres (20° C).

Le deuxième fleuve du Congo

Deuxième fleuve du pays par son débit après le fleuve du Congo, le Kouilou est le cours d'eau le plus important du département. Né au sud du Mont Banvouri, en pays téké, sous le nom de Ndouo, il devient ensuite Niari jusqu'aux gorges de Sounda, où il prend l'appellation de Kouilou. Le fleuve Kouilou se jette dans l'océan Atlantique, près de Madingo-Kayes, à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest de Pointe-Noire. Depuis son embouchure, que l'on peut franchir sur un pont, le fleuve est navigable sur les premiers 60 km. Des baleinières et des pirogues le remontent régulièrement jusqu'à Kakamoéka.

Tous les autres cours d'eau, dont les petits fleuves Ngongo et Noubi, prennent leur source dans le massif du Mayombe, qui s'étend parallèlement à la côte atlantique, longue d'environ 200 km.

Pédologie et végétation

Le Kouilou est recouvert de quatre grandes espèces végétales: une forêt de montagne sur sols ferrallitiques (forêt du Mayombe), composée d'une forêt dense primaire et d'une forêt secondaire, une savane steppique le long de la mer, des zones de prairies marécageuses sur sols alluvionnaires, ainsi qu'une forêt littorale composée de lambeaux de forêts résiduelles sur les plateaux découpés de vallées vives reposant sur des sols argilo-sableux. ☒

Un peu d'histoire

Le Kouilou a été le berceau du royaume Loango, qui s'est détaché à la fin du XVI^e siècle du royaume Kongo, dont il était une des neuf provinces, pour devenir indépendant.

Le Ma Loango

Le prince gouvernant le Loango pour le compte du Mani Kongo rejeta l'autorité de ce dernier et abandonna son titre de Moéné, pour celui de Mani, devenant ainsi le Mani Loango ou Ma Loango. S'inspirant du modèle d'organisation du royaume Kongo, le Loango (*loa signifie commandement politique et ngo panthère, symbole de force et de puissance, en langue kikongo*) fut découpé en entités administratives. À la tête de chacune d'elles, un Mani représente le souverain. Le Ma Loango est assisté d'un Conseil de dignitaires, ayant chacun un domaine de responsabilité. À leur tête, une sorte de Premier ministre porte le nom de Ma Mboma Tchiloango. Le pouvoir est héréditaire et matrilineaire. Les armoiries du royaume Loango sont figurées par « une Paume de main qui tient sept Étoiles » (Li kande likoko li simbe mbote sambwali), symbolisant la main royale. Chaque étoile représente un orifice (et sa fonction) du visage.

Le commerce du bois d'ébène

Le royaume Loango atteignit son apogée aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il doit sa prospérité à sa position sur la côte Atlantique, au terminus de la piste des caravanes qui traversait le Congo en direction de l'est et permettait de fructueux échanges avec les navigateurs européens et le royaume téké. Avec le développement, au XVI^e siècle, de la traite négrière, Loango devint, avec l'Angola, l'un des plus grands centres du « commerce du bois d'ébène » d'Afrique centrale. Venus de l'intérieur du pays, par la « piste des caravanes », les esclaves embarquaient dans cette baie pour un voyage sans retour. La traite négrière, qui

dura plus de 3 siècles, entraîna le déclin du royaume, qui entra dans l'oubli lorsque le Congo devint une colonie française.

Souveraineté et protectorat de la France

Le 12 mars 1883, sous Ma Loango N'gangué M'voumbe Makosso Ma N'Sangou, qui régna de 1840 à 1885, un traité fut signé à Loango entre l'administration coloniale française et les chefs du Kouilou. La zone fut alors placée sous la souveraineté et le protectorat de la France. En 1952, un bâtiment moderne à un niveau fut construit pour servir de résidence au Ma Loango. S'il a survécu au temps, le royaume Loango n'a plus le même rayonnement que jadis. De sa période faste, subsistent peu de vestiges, à l'exception de l'ancien palais royal de Diosso, transformé en musée régional des Arts et des Traditions.

Plantations agricoles, forêt et mines

À partir du XX^e siècle, furent développées des plantations de café (Bas-Kouilou), de cacao (Kakamoéka et Touba), de palmier à huile et de caoutchouc, sous la houlette de sociétés et de maisons commerciales françaises et hollandaises. Suivit l'exploitation des forêts du littoral et du massif montagneux du Mayombe, à l'origine riche en okoumé et en limba, qui a commencé dans la première moitié du XX^e siècle. En parallèle se développa l'activité minière (or et diamant). Ces deux activités se sont poursuivies après l'indépendance. L'exploitation pétrolière a démarré dans les années 1970. Créé par arrêté du 15 novembre 1934, le département du Kouilou comprenait les subdivisions de Pointe-Noire, Madingo-Kayes et Mvouti. L'élévation de la ville de Pointe-Noire au statut de département en 2003 redessina les limites du Kouilou. Le 17 mai 2011, les limites du département furent encore redéfinies, le district de Loango fut créé et la localité de Loango érigée en chef-lieu du département du Kouilou. ☒

Société

Le Kouilou est l'un des départements les moins peuplés du Congo. Avant l'érection de Pointe-Noire et du district de Tchiamba-Nzassi en département, il était l'un des plus cosmopolites.

La population du département du Kouilou était estimée à 106 008 habitants en 2018, selon les données de l'Institut national de la statistique (INS). Elle se composait de 51 498 hommes et 54 510 femmes et les moins de 20 ans en formaient près de la moitié.

Concentrée sur les axes routiers

La répartition de la population sur le territoire départemental est très inégale. Les implantations et les activités humaines sont concentrées le long de la RN1, entre Mvouti et Pointe-Noire, et du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) ainsi que tout au long de la RN4 qui longe la côte (baie de Loango et Bas-Kouilou). En revanche, les reliefs de collines et du massif du Mayombe sont quasiment vides d'occupation humaine. Les districts de Hinda et de Mvouti sont les plus peuplés tandis que celui de Nzambi est le plus faiblement habité. En raison de la proximité de Pointe-Noire et du manque de services de base dans le Kouilou, nombre de personnes travaillant dans le département habitent à Pointe-Noire, à l'exception des employés de sociétés minières, pétrolières et forestières qui sont implantées dans des localités excentrées.

Vilis, Yombés et Loumbous

La population est composée de Vilis (districts de Loango, Nzambi, Hinda et Madingo-Kayes), de Yombés (Mvouti et Kakamoéka) et de Loumbous (Nzambi, Madingo-Kayes et Kakamoéka). Ce sont des peuples d'agriculteurs, de pêcheurs et d'artisans du bois.

Les populations autochtones formeraient 12% de la population du district de Kakamoéka où le grand massif forestier explique leur présence. À la faveur des projets d'infrastructures et économiques, des populations d'autres régions du Congo et des étrangers (pays d'Afrique de l'ouest, RDC et Tchad) se sont établis dans le département, en particulier sur l'axe de la RN1. ☒

LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Le Kouilou abrite une diversité de paysages et de végétations (forêts, mangroves et savanes), de nombreux cours d'eau et lacs et plusieurs aires protégées, qui sont autant d'atouts sur le plan environnemental et pour la préservation de la biodiversité. Mais il n'est pas à l'abri de menaces. La pollution liée aux activités minières et pétrolières, sur terre et en mer, est un premier risque. En principe, ces activités nécessitent des études d'impact environnemental, mais dont les recommandations ne sont pas toujours mises en œuvre. Les érosions qui affectent les zones situées le long de la plaine côtière, l'ensablement des cours d'eau et les dépôts de déchets dans les lits fluviaux sont d'autres réalités. Plusieurs facteurs en sont responsables: le climat, la morphologie du terrain, la nature du sol, la destruction de la végétation, qui est un facteur primordial de protection du sol contre l'érosion, et les activités humaines. La gestion durable des ressources halieutiques et aquatiques est un autre enjeu pour lutter contre la dégradation du milieu marin, la pollution des eaux des rivières et la disparition de certaines espèces halieutiques. Enfin, la menace qui pèse sur la forêt, largement exploitée au cours des précédentes décennies, n'est pas totalement écartée. L'épuisement progressif de certaines essences est réel. La production de charbon de bois, destiné à Pointe-Noire, est une autre cause de la déforestation qui touche les zones de savanes arborées et la forêt proches du port maritime.

Infrastructures

Peu peuplé, situé à proximité de Pointe-Noire, le Kouilou a été longtemps négligé en matière d'infrastructures, à l'exception de ses districts proches de la ville portuaire. Des efforts sont en cours pour désenclaver et électrifier son territoire, renforcer le réseau de distribution d'eau et étoffer son système d'enseignement, notamment professionnel et technique.

MAYOMBE
La RN1 à travers le Mayombe



Le Kouilou

Éducation, santé et sports

La réorganisation du Kouilou en deux départements explique en partie le manque de structures éducatives, sanitaires et sportives, concentrées à Pointe-Noire. Un effort est fait pour combler le déficit.

L'enseignement primaire et secondaire

Les établissements d'enseignement primaire et secondaire sont peu nombreux. L'enseignement primaire est assuré par environ 192 écoles publiques. La majorité des enfants vont à l'école, qui est obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans. Au niveau du secondaire, l'enseignement général est dispensé dans 18 collèges et 4 lycées (Mvouti, Loango) et dans le lycée interdépartemental de Vindoulou. Le département ne compte aucun collège ni lycée technique et professionnel. La filière D (sciences naturelles) du baccalauréat est la plus prisée. En revanche, peu d'élèves optent pour la filière A (littérature).

L'Université catholique du Congo-Brazzaville

L'enseignement supérieur, qui était jusqu'il y a peu inexistant dans le département, a récemment enregistré la création d'une Université. Le Kouilou abrite, en effet, l'Université catholique du Congo-Brazzaville (UCCBZ) située à Liambou-Néné, dans le district de Hinda. Œuvre des évêques du Congo, sa construction a été financée par un consortium pétrolier formé de TotalÉnergies, Chevron et la Société nationale des pétroles du Congo. D'une capacité d'accueil de 800 étudiants, sa Faculté des sciences et technologies comprend plusieurs départements (biologie et géosciences, physique et chimie, mathématiques et informatique, sociétés et vie de l'entreprise). Elle forme jusqu'à la licence. Son but est de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants dans le pays, grâce à des stages réalisés dans des entreprises partenaires.

La création de l'Université de Loango, dans le district éponyme, qui sera la troisième université publique du Congo, a été autorisée par le Parlement en décembre 2022. Sa construction devrait démarrer prochainement.

Les structures sanitaires

Le département est organisé en trois districts sanitaires: Hinda-Loango, Madingo-Kayez-Nzambi et Mvouti. Le premier niveau de soins est assuré par 19 centres de santé intégrés (CSI) et une quarantaine de postes de santé, dont 25 fonctionnels, représentés dans chaque district. Des compagnies privées, notamment pétrolières, disposent de centres de santé pour leurs personnels et leurs familles. La construction d'un hôpital général est prévue à Loango. En dépit de cette offre, le département souffre d'un manque de médecins, de médicaments et de pharmacies. Par ailleurs, la couverture vaccinale est en deçà des normes nationales pour notamment le BCG ainsi que la prévention de la diphtérie, du tétanos et de la poliomyélite. La couverture des services de dépistage du VIH est également faible. Les principales maladies sont le paludisme, les affections respiratoires et les maladies diarrhéiques.

La situation sanitaire diffère d'un district à l'autre. Les populations de Hinda et de Loango bénéficient de la proximité de Pointe-Noire dont l'offre en structures de soins (centres de santé, de cliniques et hôpitaux), publiques et privées, est large.

Des infrastructures sportives limitées

Les équipements sportifs sont pratiquement inexistant. Mis à part quelques terrains de football, le plus souvent non aménagés, le département ne dispose d'aucune infrastructure sportive d'envergure. Pour l'épanouissement des jeunes, majoritaires dans la population, il serait opportun de mieux équiper le département en infrastructures sportives, publiques ou privées. ☑

Infrastructures de transport

Le réseau routier du Kouilou est composé de deux axes principaux qui convergent vers Pointe-Noire. Les liaisons entre les districts sont plus ou moins bien assurées par la route et le fluvial.

Les deux routes nationales

Le réseau routier du Kouilou est structuré à partir de deux grands axes. L'un est la route nationale n° 1 (RN1), à vocation nationale, qui relie Brazzaville à Pointe-Noire et constitue un levier important en termes de flux et d'échanges économiques et commerciaux. Dans le département, la RN1 traverse le massif du Mayombe, via Mvouti et Hinda, pour pénétrer ensuite dans la ville de Pointe-Noire.

Perpendiculaire à la RN1 et longeant la côte, la RN4 part de Pointe-Noire pour aboutir à Nzambi, à la frontière avec le Gabon. Elle est inégalement bitumée. Le tronçon praticable se situe entre Pointe-Noire et Madingo-Kayes. Au-delà, la route est dégradée puis en terre.

Cette route, qui facilite des mobilités quotidiennes, a une vocation sous-régionale. Bitumée sur tout son parcours et bien entretenue, elle pourrait favoriser la dynamisation des échanges entre le Congo et le Gabon, et, au-delà, avec le Cameroun et la Guinée équatoriale.

La Boucle du Kouilou

Les routes départementales et celles d'intérêt local, dont l'entretien relève de la compétence du département, assurent la jonction entre les différents districts et permettent de relier les principales zones de production.

L'état de dégradation de ces routes et de la plupart des pistes rurales, qui jouent un rôle important dans la vie de relations, rend difficiles les déplacements et l'évacuation des produits. Quelques pistes rurales ont été réhabilitées. Des travaux d'ouverture du tronçon Bioko, Mbéna, Kakamoéka et Manzi, long de 89 km, sur

la boucle du Kouilou, ont été lancés. Neuf ponts seront construits ou réhabilités. Cela permettra de désenclaver les zones riveraines de cette Boucle du Kouilou, qui va de Madingo-Kayes à Malélé, situé sur la RN1.

Ferroviaire et fluvial

La voie ferrée du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO), qui relie Brazzaville à Pointe-Noire, traverse le Kouilou sur une distance d'environ 125 km, plus ou moins parallèlement à la RN1. Une dizaine de gares sont desservies, dont Mvouti, Les Saras, Bilinga et Hinda.

En proie à des difficultés techniques et financières, le CFCO n'assure plus qu'un peu de fret marchandises. Matériel roulant, rails, gares et entrepôts sont dégradés.

Bien que dense, le réseau fluvial et de lacs ne compte quasiment aucune infrastructure moderne. Voyageurs et marchandises sont embarqués et débarqués à même le sol ou sur un vague ponton. ☒

LA ZONE ÉCONOMIQUE DE POINTE-NOIRE

La zone économique spéciale de Pointe-Noire a été créée par la Loi n° 19-2018 du 5 juin 2018, dont certaines dispositions ont été modifiées et complétées par la Loi n° 3-2021 du 21 janvier 2021. Ainsi, la ZES de Pointe-Noire est désormais constituée de deux emprises géographiques terrestres (A et B). L'emprise A, d'une superficie de 27,9 km², est située à cheval entre le département de Pointe-Noire (5^e arrondissement de Mongo-Mpoukou) et celui du Kouilou (Loango), considéré comme historique. Bien avant le xv^e siècle, Loango a été le port de Bwali, actuelle Diosso, capitale du royaume Loango. La construction et le développement de cette ZES ont été confiés à la société singapourienne Arise Congo, filiale d'Arise international, dans le cadre d'un partenariat public-privé. Les activités qui y seront réalisées porteront sur la métallurgie, la fabrication de produits alimentaires, d'articles en bois, en papier et en carton, l'imprimerie, etc. Elles permettront la création de nombreux emplois.

Le Kouilou Infrastructures

Électricité, eau et télécom

Bien qu'amélioré, le taux d'électrification du département demeure faible et l'accès à l'eau potable limité. En revanche, le taux de pénétration de la téléphonie mobile est satisfaisant.

Électricité, des progrès

Le département est riche en hydrocarbures, mais les populations du Kouilou ont peu bénéficié d'électricité.

La situation est en train de changer. En effet, Diosso et Loango sont désormais raccordés au réseau national géré par Énergie électrique du Congo, via le poste de transformation de Mongo-Kamba, situé à Pointe-Noire, qui reçoit l'électricité de la Centrale Électrique du Congo. Neuf postes de transformation ont été installés à Loango.

Hinda est alimenté en électricité par la sous-station électrique de la base de production de la compagnie pétrolière Eni située à Bondi. Un poste de transformation y sera installé.

Prochainement, Madingo-Kayes recevra de l'électricité de Bondi, via la ligne 30 kV Bondi-Madingo-Kayes, en cours de construction. Cette ligne s'étendra sur 80 km et permettra l'électrification de la communauté urbaine et des villages riverains.

Malgré ces améliorations, le taux d'électrification reste encore faible. De nombreuses localités n'ont pas accès à l'électricité du fait de leur éloignement des réseaux de transport. Dans certains districts, comme Kakamoéka, les populations utilisent des lampes à pétrole ou à batteries pour s'éclairer et du bois-énergie pour cuisiner. Le district de Mvouti se distingue par un nombre élevé de groupes électrogènes et de panneaux solaires.

Le barrage de Sounda

La construction d'un barrage hydroélectrique sur le fleuve Kouilou au niveau des gorges de Sounda a été étudiée dès l'époque coloniale. Après l'indépendance, le sujet a maintes fois été évoqué comme une solution à l'électrification du Congo. Prévues à l'origine à quelque 800 MW, la capacité du barrage a été revue à la baisse, suite à des études récentes qui ont souligné les risques de reflux d'eau vers le département du Niari. Aucune date de démarrage des travaux n'a encore été annoncée.

L'adduction d'eau

Seul Loango, le chef-lieu du département, est alimenté en eau par la Congolaise des eaux (LCDE). Dans les zones rurales, quelque 270 forages équipés en photovoltaïque, fournissant de l'eau traitée, ont été installés dans le cadre du programme «Eau Pour Tous» lancé en août 2013. Mais faute de maintenance, près de 70% d'entre eux ne sont plus opérationnels. Leur réhabilitation est prévue. Dans les zones non desservies par la LCDE et Eau pour Tous, les sources d'approvisionnement en eau sont les forages, les pompes villageoises, les puits protégés, les rivières et les marigots.

La Station d'atterrage de Matombi

C'est dans le Kouilou que la grande aventure du numérique a commencé au Congo, avec la réalisation de la station d'atterrage de Matombi, qui a permis la connexion du pays, en mai 2012, au câble sous-marin à fibres optiques du consortium West Africa Cable System (Wacs). Long de 14500 kilomètres, ce câble relie l'Afrique, depuis l'Afrique du Sud, à l'Europe par le Portugal. À partir de Matombi, la dorsale terrestre de la fibre optique a été déployée dans le pays. La station est gérée techniquement et commercialement par Congo Telecom.

Les compagnies de téléphonie mobile (Airtel, MTN et Congo Telecom) sont opérationnelles dans le département, où le taux de pénétration de la téléphonie mobile est élevé et celui de l'Internet satisfaisant, sauf dans les lieux reculés. ☒

Économie: les fondements

Orientées vers la ville de Pointe-Noire, qui représente un grand marché, les productions agricoles, maraîchères, fruitières et halieutiques sont un des piliers de l'économie du Kouilou. Le second pilier repose sur l'exploitation forestière et les mines solides et liquides. L'industrie est embryonnaire et, plus généralement, la transformation reste marginale. Le secteur des services se limite au commerce et au transport routier.

HINDA
Pisciculture



Le Kouilou

Agriculture, pisciculture et élevage

Outre les besoins locaux, les productions agro-pastorales, maraîchères et halieutiques du Kouilou sont destinées au grand marché de consommation qu'est Pointe-Noire. L'offre en produits est étendue.

Agriculture et maraîchage

L'agriculture et le maraîchage se sont développés le long de la voie ferrée traversant le Mayombe et sur les axes routier et fluvial menant à Kakamoéka. Ces activités, qui garantissent une production significative de bananes (plantain et dessert), de manioc, de taro, d'arachides et de légumes, sont portées par deux types d'acteurs: des petits producteurs villageois – certains regroupés en coopératives, qui font du vivrier et du maraîchage, près de Pointe-Noire et à l'intérieur du département. La seconde catégorie est formée de PME, dont Saveur du Congo et BPH agricole, installées à proximité de la ville océane, notamment sur l'axe de la RN1, dans le district de Hinda. Elles associent au maraîchage et à un peu d'arboriculture fruitière (ananas, avocats), un petit élevage de porcs et de volailles et la pisciculture.

Essor de la pisciculture

Bénéficiant d'un potentiel important d'étangs aménagés et de mares, et d'un marché porteur, la pisciculture s'est développée au cours des quinze dernières années. Outre les PME agricoles, de nombreux pisciculteurs, souvent regroupés en coopératives, sont actifs dans la filière. Les espèces élevées (tilapias, clarias et alevins) permettent de combler une partie du déficit de la pêche maritime.

L'élevage bovin

Concentré dans les districts de Loango, de Hinda et Madingo-Kayes, l'élevage bovin (de race zébu Mbororo) mobilise une poignée d'éleveurs, principalement originaires d'Afrique de l'ouest. Le cheptel comptait environ 3400 têtes en 2018.

La pêche

Le Kouilou dispose d'une Zone Économique Exclusive et d'un plateau continental, drainé de cours d'eau et de lacs, favorable à la pêche continentale et maritime. Sauf en haute mer, la pêche est artisanale.

La pêche continentale

La pêche continentale, majoritairement artisanale, se pratique dans les lacs et lagunes (Conkouati, Dinga, Langa et Loufoumbou) et les cours d'eau (Kouilou, Ngongo, Noumbi). Les principales espèces pêchées sont le tilapia nilotica, le clarias gariepinus (silures), l'hémichromis fasciatus, la carpe et les crevettes, etc.

Plusieurs techniques de pêche sont pratiquées: la pêche à la nasse, la plus fréquente, la ligne et le filet. Dans la zone de Kakamoéka, on utilise des paniers ou des canaux.

Les pêcheurs sont des hommes, la présence des femmes dans l'activité se limitant à la période des basses eaux, lorsque l'intensité des activités agricoles est moins importante. Les femmes sont très impliquées dans la transformation (fumage et salage) et la commercialisation du poisson.

La pêche maritime

Il existe deux zones de pêche sous juridiction congolaise. Formée des eaux salées et saumâtres des lagunes et des fleuves jusqu'à une distance de six milles marins, l'une est réservée à la pêche artisanale et à l'aquaculture, pratiquée par des pêcheurs nationaux et étrangers, qui opèrent avec des pirogues pour la plupart motorisées. Constituée des eaux maritimes entre six milles et cent milles marins, la seconde est réservée aux navires de pêche industrielle, qui sont principalement des entreprises chinoises. La surexploitation des ressources a amené le gouvernement à limiter leur activité. La pêche industrielle est interdite dans l'aire marine protégée du Parc national de Koukouati-Douli et celle de la Baie de Loango. ☒

Filière bois et industrie

La filière bois comprend deux types d'activités: l'exploitation de la forêt naturelle dans les UFE et les plantations artificielles d'acacia à vocation écologique et socio-économique.

Les concessions forestières

Le département renferme un domaine forestier d'environ 1486984 hectares, dont 37% sont destinés à l'exploitation. Seules deux unités forestières d'exploitation (UFE) ont été concédées à des sociétés à capitaux majoritairement congolais. L'UFE Mbamba-Sud a été attribuée à la société Cofibois, et l'UFE Boubissi à l'entreprise Emerson-Bois. Dans ces deux UFE, aucune étude d'impact environnemental et social ni de plan d'aménagement n'ont encore été finalisées. Quatre UFE dont Ntombo (Cotrans), Nanga (CITB-Quator), Cayo et Doumanga (Afriwood industries) sont retournés dans le domaine. Le Kouilou abrite quelques scieries, dont certaines appartiennent à des compagnies forestières opérant dans d'autres départements.

Le domaine d'eucalyptus et d'acacias de Cofor

En juin 2019, Congo Forest Plantations (COFOR), filiale congolaise du français Forêt Ressources Management (FRM), a signé un bail emphytéotique de 99 ans avec le gouvernement congolais, pour mettre en valeur le Périmètre de Reboisement de Madingo-Kayes (PRMK), qui couvrait jadis une partie du domaine d'Eucalyptus Fibre Congo dont le bail a été retiré en 2016. Situé le long du littoral, dans le district de Madingo-Kayes, ce domaine, d'une superficie de 37000 hectares, se compose d'un massif planté de 8000 ha d'eucalyptus et d'une extension plantable de 7000 ha. Le reste est occupé par des forêts naturelles et des zones de protection. L'objectif du projet, qui vise à réduire la déforestation des forêts naturelles, est de produire

du charbon de bois, du bois d'œuvre et des poteaux et de développer des projets d'agroforesterie (manioc et acacia), avec possibilité d'obtenir du crédit-carbone.

L'état dégradé des eucalyptus et leur âge avancé (10 à 30 ans) nécessitent un programme de replantation/restauration des plantations avec de l'acacia, qui a le pouvoir de fixer l'azote et de fertiliser les sols, dont profiteront les eucalyptus. Pour faciliter la restauration forestière, les eucalyptus dégradés sont coupés pour faire du charbon de bois. Le projet industriel, qui repose sur la fourniture de bois d'œuvre et verra l'implantation d'une unité de sciage, est à plus long terme, car il exige un volume régulier et suffisant de bois et des cycles de rotation de 15 ans pour obtenir le diamètre nécessaire des arbres à transformer. Cofor emploie environ une centaine de travailleurs.

L'industrie

Sa position de premier rayon d'hinterland de Pointe-Noire et le manque de débouchés sur son territoire ont fait du Kouilou un réservoir de matière première (agricoles et hydrocarbures) et une région de faible industrialisation. En effet, les unités industrielles, peu nombreuses, sont concentrées dans les districts de Hinda et de Loango.

Les principales activités sont l'agro-alimentaire, les mines et le bois.

L'agro-alimentaire est représenté par les Grands Moulins du Kouilou (GMK), du groupe Supermarket, qui produisent des farines. Le groupe compte aussi une savonnerie dénommée Complexe industriel de corps gras.

Les filières boissons et lait comprennent la Brasserie et limonaderie du Congo (Bralico) et Fadipro, spécialisée dans la fabrication de produits laitiers, notamment du yaourt de marque Maminova dont elle détient la licence.

Entrée en activité en 2016 à Makola, Cimaf Congo, filiale de la société marocaine Ciments d'Afrique, a fermé ses portes. ☒

Hydrocarbures et mines

Principal foyer de l'activité pétrolière du bassin côtier, le Kouilou a un grand potentiel minier en or, géomatériaux et minerais, notamment en potasse et en phosphate.

Les hydrocarbures

L'exploration et l'exploitation des hydrocarbures, en onshore et en offshore, réalisées dans le Kouilou, mobilisent plusieurs compagnies, dont la Société nationale des pétroles (SNPC), la compagnie publique, attributaire de tous les permis. Cinq compagnies opératrices font l'essentiel de la production: TotalÉnergies Congo, filiale du groupe français TotalÉnergies, ENI Congo, filiale de l'italien ENI, le français Perenco, le chinois Wing Wah et la compagnie congolaise AOGC. Les retombées de leurs activités sur le département s'évaluent en termes d'emplois, de sous-traitance, de sécurité et de réalisations sociales (eau, électricité, écoles, centres de santé) pour les communautés riveraines, notamment en onshore. S'y ajoute la rétrocession d'un pourcentage des taxes versées au département de Pointe-Noire.

Or, sable et gravier

Le Kouilou renferme un potentiel en or dont l'exploitation de type petite mine ou semi-industriel mobilise entre autres SOG Congo Mining et Gladio Entreprise.

L'exploitation des carrières de sable, de gravier, de grès et autres matériaux de construction a toujours attiré les jeunes, qui y trouvent une possibilité de revenus. La proximité des sites d'exploitation de la ville de Pointe-Noire attire une abondante clientèle qui vient se ravitailler sur place. Récemment, une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'une carrière de sable dans le district de Madingo-Kayes a été octroyée à l'Association des fournisseurs de sable et gravier (AFSG).

L'espoir de la potasse

Mais le grand atout du Kouilou réside dans ses gisements de potasse et de phosphate. Dans la filière potasse, la recherche mobilise plusieurs sociétés.

Le top départ de l'exploitation de la potasse a été donné avec l'attribution de permis et de conventions d'exploitation à plusieurs sociétés. Mais l'exploitation proprement dite des gisements et la production n'ont pas encore démarré.

Le projet le plus avancé est mené par l'entreprise à capitaux chinois Luyuan des mines Congo qui a commencé les travaux de construction de la mine à Mpili (district de Loango).

Sintoukola Potash SA, dont l'australien Kore Potash détient 97% du capital, compte deux filiales au Congo: Kola Potash Mining (gisement de Sintoukola) et Dougou Mining Potash (Dougou), dans le district de Madingo-Kayes. L'entreprise peine à trouver des financements pour démarrer la construction des mines.

Des permis d'exploitation ont été attribués à Newco Mining SA, filiale de la société canadienne Sarmin Minerals Exploration (permis Kanga) et UKCL Development (permis Manenga).

Le phosphate de Hinda

La filière phosphate mobilise, à Hinda, la Compagnie des mines du Congo (COMINCO), filiale congolaise du sud-africain Kropz (98,97% du capital) dont la convention d'exploitation a été approuvée en décembre 2021. Le gisement aurait un potentiel d'exploitation de 2 à 4 millions de tonnes de phosphate par an. Le concentré sera traité sur place dans une unité industrielle. L'exploitation du gaz, du phosphate et de la potasse pourrait faire du Congo l'un des leaders africains de la production d'engrais NPK, dont une grande partie serait destinée aux bassins agricoles du Gabon, du Congo, de la RDC et de l'Angola. ☒

Services & tourisme

Le Kouilou est une terre quasi vierge en matière de services et d'activités touristiques. Le petit commerce et le transport routier dominant. L'hôtellerie et le tourisme sont à développer. Les produits à élaborer peuvent s'appuyer sur les atouts naturels (aires protégées, mer, cours d'eau, sites) et le patrimoine mémoriel et culturel qui est riche et diversifié.

BAS-KOUILOU
Village de pêcheurs



Le Kouilou

Activités tertiaires

Le secteur tertiaire se limite aux activités commerciales et au transport routier et fluvial, qui pâtit du manque de routes praticables et d'infrastructures adaptées. Le secteur financier est réduit.

Commerce et services financiers

Pointe-Noire est le point de départ et d'aboutissement des flux commerciaux allant vers le Kouilou ou provenant de ce département. Le commerce départemental est avant tout une activité informelle. Il porte principalement sur les produits et sous-produits issus de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la forêt. Il s'exerce à travers un réseau d'échoppes, tenues par des Congolais et des ressortissants d'Afrique de l'Ouest, de marchés traditionnels, où dominent les femmes, et de marchés frontaliers entre le Gabon et le Congo.

L'approvisionnement en denrées de première nécessité et en produits manufacturés des petits centres commerciaux et des échoppes installés dans le Kouilou se fait par le biais de grands magasins grossistes de Pointe-Noire.

Le système financier compte des caisses de micro-crédit, notamment villageoises, et l'agence d'une compagnie d'assurance à Hinda. L'implantation d'agences bancaires et de distributeurs de billets de banque est freinée par le manque de centres urbains d'envergure dans le Kouilou.

Transport routier et fluvial

Excepté sur la RN1 et une partie de la RN4, le transport routier est handicapé par le manque de routes praticables. Il est exercé par des petits transporteurs. Le transport fluvial souffre aussi de l'absence d'infrastructures adaptées (ports et embarcadères). Il est effectué par des baleinières sur le fleuve Kouilou entre Madingo-Kayes et Kakamoéka-poste et par des pirogues sur les petits cours d'eau et les lacs, en particulier dans

les zones très enclavées. Il assure le déplacement des voyageurs et porte sur diverses marchandises. Les équipements et les matériels de navigation fluviale sont très précaires. ☒

MVOUTI ET LE CHEMIN DE FER

Ancienne étape sur la « route des caravanes », Mvouti est l'exemple d'une petite cité dont l'activité a été stimulée par son hinterland agricole et comme gare sur le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO). Le développement de l'agglomération, qui est un pôle de collecte et de redistribution des produits agricoles et manufacturiers, a bénéficié du rail. Le trafic ferroviaire a, en effet, généré des activités et attiré de nombreux manœuvres qui représentaient un important marché de consommation. Commerces, hôtels et restaurants se sont ainsi développés. Le préjudice que lui porte le déclin du CFCO n'a pas totalement été comblé par l'essor du trafic routier. Étape sur la RN1, à l'entrée et au sortir du massif du Mayombe, elle peut devenir un centre touristique pour divers circuits dans la région.

LA BAIE DE LOANGO

Abristée des courants marins, la baie de Loango offre un spectacle magnifique. Partant de l'éperon rocheux de la Pointe-Indienne, elle se déroule en demi-cercle jusqu'à l'embouchure d'un cours d'eau côtier dénommé « rivière rouge », près de Matombi. C'est dans cette baie, à Bwali (actuelle Loango), la capitale du royaume, que se trouvait le port d'embarquement des esclaves. Les transactions se faisaient à l'emplacement actuel de la préfecture du Kouilou. Une route, plantée de manguiers, y fut aménagée pour permettre l'arrivée des esclaves au lieu d'embarquement. Une fois mis à bord de chaloupes, les esclaves étaient ensuite embarqués dans les navires à la Yoyo (Pointe-Indienne) pour l'Amérique. Autrefois zone lagunaire, la Baie de Loango est devenue en une cinquantaine d'années une zone ouverte sur l'océan.

Tourisme

Le tourisme, dont les retombées locales (emplois, activités induites) sont importantes, est incontestablement un axe à privilégier pour le développement économique départemental.

L'essor du tourisme est conditionné par le renforcement du parc hôtelier, très réduit et concentré autour de Loango et de Diosso, ainsi que l'aménagement des sites touristiques qui restent à identifier et la professionnalisation du secteur. Sur cette base, le tourisme peut se structurer autour de plusieurs produits: le balnéaire (Pointe-indienne, baie de Loango), l'écotourisme (aires protégées), le fluvial sur le Kouilou, des circuits découvertes (visites de sites, mini-croisières et parties de pêche en mer et sur les cours d'eau), ainsi que le tourisme mémoriel et culturel (Loango). Bungalows et auberges écologiques sont les hébergements les mieux adaptés à la clientèle touristique.

Gorges et musée Ma Loango à Diosso

Véritable Colorado en miniature, les gorges de Diosso sont un lieu magique. Les pluies ont creusé de grands cirques dans la latérite friable. Au sein de ces gouffres envahis par une folle végétation d'un vert sombre, montent de grandes murailles dentelées d'un rouge flamboyant.

De l'histoire du royaume Loango, il reste peu de vestiges, à l'exception de l'ancien palais royal de Diosso, transformé en musée. Construit en 1954, ce palais a servi de résidence au roi Moe Poaty III, qui s'est éteint en mai 1975. Il présente des effets personnels des rois disparus, des documents historiques et des objets artisanaux. Loango abrite la première mission catholique créée en 1883. Près de l'ancienne chapelle en bois remplacée en 1978 par une bâtisse en dur, se trouvent les tombes de missionnaires français et de religieux congolais.

DIOSSO
Les gorges de Diosso

Écotourisme et aires protégées

Le Kouilou compte quatre aires protégées, propices à l'écotourisme. Érigé en août 1999, le Parc National de Conkouati-Douli s'étale sur 504 950 hectares, à cheval sur les districts de Madingo-Kayes et de Nzambi. Il comprend une partie terrestre et une réserve marine le long du littoral. Peu élevé, il est sillonné de cours d'eau (Ngongo, Niambi et Noumbi), de lacs (Tchibenda, Tchivok) et d'une lagune. La richesse de ses milieux physiques explique la présence d'une flore et d'une faune diversifiée. Le parc est habité par des Vilis et des Loumbous, dont les villages s'égrènent le long des pistes et autour de la lagune.

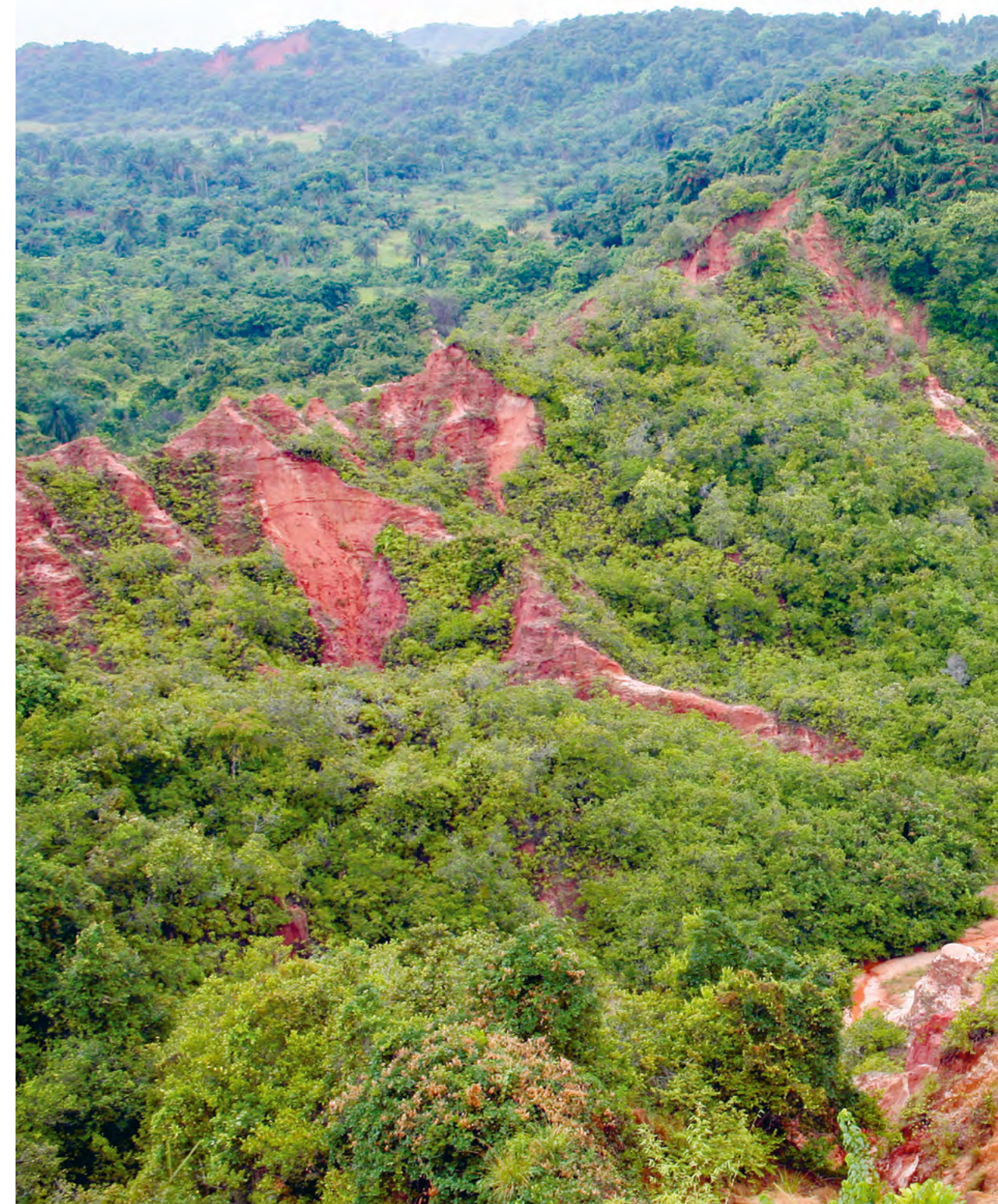
Située dans le nord-est du département, la Réserve de biosphère de Dimonika (136 000 ha) est destinée aux recherches pluridisciplinaires sur l'écosystème du massif de Mayombe et à la conservation in-situ des ressources génétiques locales.

Nouvellement créée, l'aire marine protégée de la Baie de Loango (50 020 ha) est la première du genre au Congo. Sa zone rocheuse d'importance est reconnue pour être un espace stratégique pour l'alimentation des tortues marines.

Le sanctuaire à chimpanzés

Créé en 1992, le sanctuaire à chimpanzés de Tchimpounga, dont la gestion est assurée par l'Institut Jane Goodall, s'étend sur 26 hectares le long de la plaine côtière, couverte de savane et de quelques forêts-galeries. En mars 1999, une réserve de 7 284 hectares, surveillée par des éco-gardes originaires des villages voisins, puis, plus tard, trois îles, situées sur le fleuve Kouilou, ont été ajoutées au sanctuaire. Le but de ce sanctuaire, qui abrite quelque 150 chimpanzés, est, dans un premier temps, d'accueillir des chimpanzés et d'autres animaux victimes de trafics, notamment des mandrills, des cerco-pithèques et des pangolins, et, à long terme, de les réintroduire dans la nature. ☑

Le Kouilou Services & tourisme





La Lékoumou

DÉPARTEMENT
108 – 127

112
Territoire, histoire et société

*Au cœur du massif du Chaillu
Histoire et population*

116
Infrastructures

*Éducation, santé, sport
Transport
Eau, électricité, télécom*

120
Économie: les fondements

*Agriculture, pêche, élevage
Filière bois
Mines et industrie*

124
Services & tourisme

*Services
Hôtellerie, tourisme*

Page de gauche
Paysage près de Sibiti

De haut en bas
LÉKOUMOU Pont sur la Lélali • SIBITI Aéroport
LÉKOUMOU Maraîchage • École



Chef-lieu de département

Districts

Aéroport

Élevage

Pêche

Agriculture, maraîchage

Exploitation forestière

Centrale électrique du Congo (CEC)

Ressources minières

Route nationale

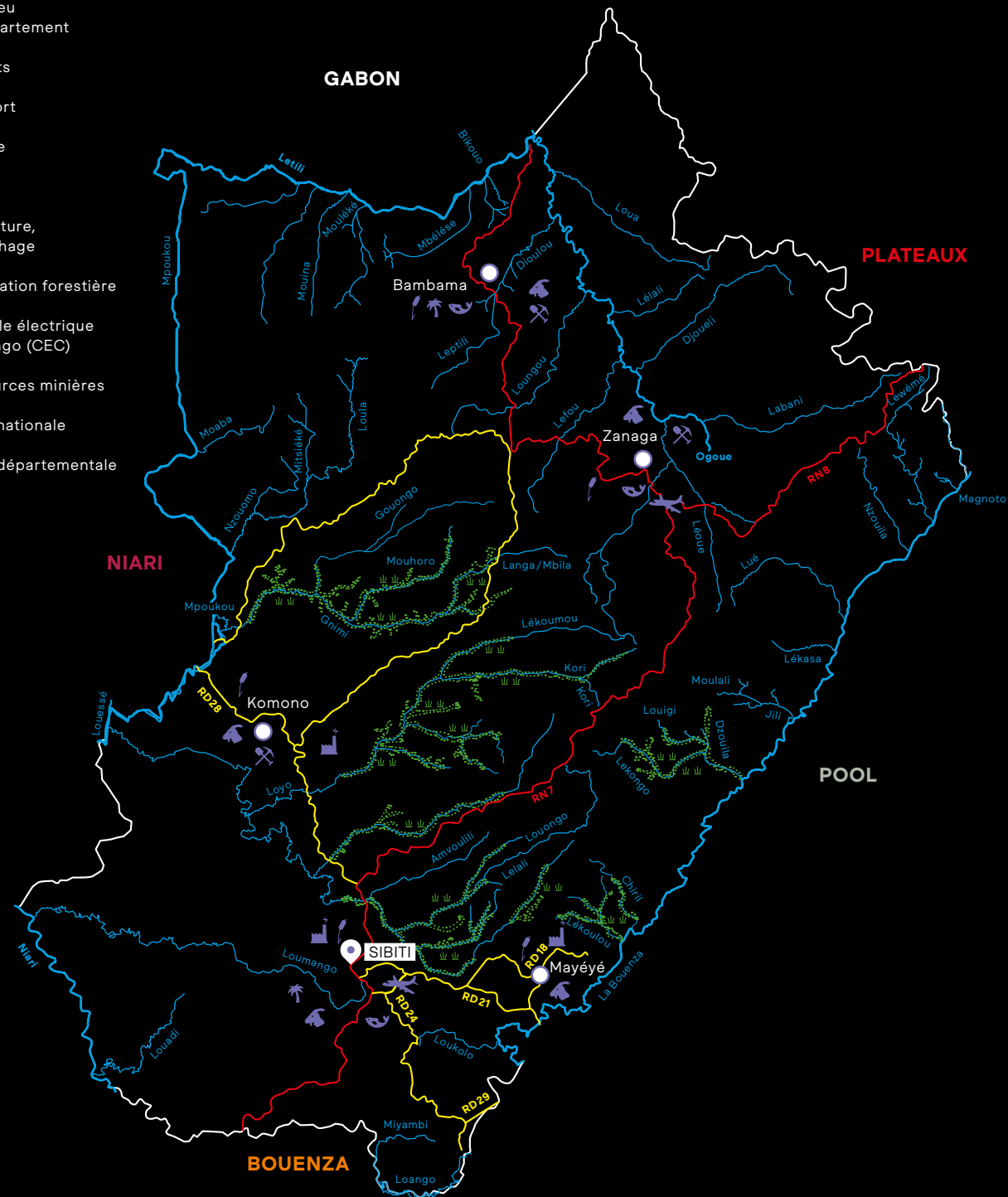
Route départementale

Rivière

Marais

La Lékoumou

Activités agricoles, élevage, pêche et ressources minières



Superficie
20952 km²

Population
135643 habitants (2018)

Densité de population
6,47 hab/km²

Chef-lieu
Sibiti

Districts
Sibiti, Mayéyé, Komono, Bambama, Zanaga

Communes (maire élu)
Sibiti

Communautés urbaines
Komono, Zanaga

La Lékoumou

La Lékoumou dispose d'un capital naturel varié : de vastes étendues de terres cultivables qui lui confèrent une vocation agricole, d'abondantes ressources en eau, un couvert forestier qui apporte l'humus indispensable à la fertilisation des sols et un sous-sol qui renferme des métaux de la transition énergétique, tels que les polymétaux et le fer. À cet héritage s'ajoutent un capital humain riche de sa jeunesse et un patrimoine culturel riche de ses savoir-faire et de ses traditions. Pourtant, la Lékoumou est peu développée. L'une des clefs de son développement socio-économique réside dans le renforcement de ses infrastructures et services de base (routes, électricité, eau, Internet, etc.) pour l'ouvrir vers l'extérieur, stimuler l'activité économique et faciliter la vie quotidienne, et dans l'instauration d'un système éducatif susceptible d'établir un pont entre son héritage multiculturel, ses besoins socio-économiques et les technologies d'aujourd'hui et du futur.

Territoire, histoire et société

Le département de la Lékoumou est situé dans le sud-ouest du Congo. Il est bordé par les départements du Pool et de la Bouenza au sud, et par le département du Niari à l'ouest. Il fait frontière à l'est avec le Gabon. La Lékoumou couvre plus de 2/3 de la superficie du massif du Chaillu et doit son nom à la rivière Lékoumou.

LÉKOUMOU
Route village Mapati



La Lékoumou

Au cœur du massif du Chaillu

La Lékoumou est en partie un pays de vallées et de hauts plateaux. Le massif du Chaillu, situé entre la frontière sud du Gabon et ce département, est considéré comme un des châteaux d'eau du sud du Congo.

Plateaux et vallées étroites

Le relief de la Lékoumou s'élève graduellement du sud au nord. D'environ 450 mètres d'altitude au sud, cette progression passe à 530 m à Sibiti, 580 m à Zanaga et 700 m à Bambama, puis franchit les 850 m au-dessus de la vallée de l'Ogooué pour atteindre 900 m au mont Lékoumou. Le massif du Chaillu est un complexe métamorphique du même âge géologique et de la même structure morphologique que le Mayombe et la Sangha occidentale au-delà de la ligne Kellé, Sembé, Souanké. Dans sa partie ouest, sud et sud-est, cette structure fait apparaître des affleurements de couches de calcaire marneux, des argilites et des grès dits bouenziens. Les hauts plateaux de ce système montagneux sont découpés par des vallées étroites aux pentes symétriques dont les talwegs sont cachés par la hauteur des arbres d'une forêt ombrophile. Ce massif granitique et forestier est entouré par les formations sédimentaires des Plateaux Batéké, les plateaux schisto-gréseux du bassin supérieur du Niari et les formations schisto-calcaires de la moyenne vallée du Niari.

Climat et saisons

De type tropical humide, le climat de la Lékoumou comprend deux saisons. La saison sèche est marquée par des brouillards matinaux et nocturnes. La saison des pluies s'accompagne de grandes précipitations dépassant parfois 200 mm d'eau par mois, entre octobre et mars, et d'une humidité moyenne annuelle de 98% maximum. La moyenne annuelle des températures se situe aux environs de 24°C.

Toutefois, l'effet combiné de l'altitude et de la forêt influence considérablement le régime annuel des précipitations et joue également en faveur du rafraîchissement des températures, surtout en saison sèche.

Géographiquement situées dans une zone de climat tropical, les hauteurs du nord du Chaillu, abondamment arrosées, peuvent atteindre 2200 mm de précipitations par an.

Mais, cette pluviométrie décroît de façon régulière en direction du sud, au fur et à mesure que l'on se dirige vers la vallée du Niari, sans pour autant passer en dessous de la barre des 1400 mm de pluie, en saison sèche, au mois de juillet.

Pédologie et végétation

Les sols ferrallitiques et métamorphiques sur granit altéré couvrent presque tout le département, mise à part la bande de terre située au-delà de l'Ogooué, sur le haut plateau Téké avec des sols jaunes sur matériaux argileux et sableux.

Les deux types de couverture végétale du département sont calqués sur la géographie des sols: la forêt au-dessus du massif montagneux et la savane sur la zone du haut plateau Téké.

La forêt dense sempervirente recouvre une grande partie du massif du Chaillu.

Hydrographie

Quatre grandes rivières du système hydrographique du fleuve Niari traversent la Lékoumou. Trois d'entre elles – la Mpoukou, la Lékoumou et la Lélali – prennent leur source dans le Chaillu ainsi que plusieurs cours d'eau qui se jettent dans ces rivières secondaires.

En provenance du haut plateau Téké, la rivière Bouenza contourne le massif du Chaillu à l'est. La Létili et l'Ogooué se dirigent vers le nord et alimentent le bassin opposé de l'Ogooué. ☒

Histoire et population

Les peuples autochtones sont les premiers occupants de la forêt de la Lékoumou où se mélangent diverses communautés. Les Tékés constituent le groupe ethnique le plus important numériquement.

Six groupes ethniques forment la population de base du département: les Bongos, qui sont les peuples autochtones, les Tékés, les Lalis, les Ombambas, les Yakas et les Bembés, qui sont des Bantous. Le département compte également des étrangers et des Congolais d'autres régions.

Une population jeune

Estimée, en 2018, à 135 643 habitants, selon l'Institut national de la statistique (INS), la population du département est majoritairement jeune et rurale. L'âge moyen était de 24 ans et la part des moins de 15 ans représentait 71,96% des résidents. Le taux d'urbanisation se situait à 34,67%. Le district de Sibiti accueille la plus grande population urbaine, à l'inverse de Mayéyé et Zanaga.

Histoire du peuplement

Le peuplement de la Lékoumou s'est effectué par vagues successives. Les premiers venus sont les Bongos, qui ont occupé la grande forêt. Ils ont été rejoints, au cours des siècles, par des populations bantoues, formées de deux grands groupes: les Tékés et apparentés, et les Kongos. Le royaume téké s'étendait d'ailleurs des Plateaux à l'actuelle Lékoumou et jusqu'au Kouilou. Les échanges entre les Tékés et les Kongos, notamment les Vilis, sont attestés par plusieurs voyageurs au XIX^e siècle et des historiens.

Les Tékés et les Kongos

Les Tékés, qui sont les plus nombreux, peuplent, de façon majoritaire, les districts de Bambama, Zanaga, Komono et Sibiti.

Les Lalis sont présents dans le district de Mayéyé. Dans l'ouvrage intitulé «Introduction à l'histoire et aux civilisations des peuples de la Lékoumou (Congo)», co-écrit par des historiens congolais, sous la direction de Joachim Goma Thethet, les auteurs indiquent que ce groupe, souvent de souche téké, «s'est formé en pleine traite atlantique à partir d'éléments téké venus des plateaux et de quelques clans bembés dont l'association a conduit à la naissance de ce nouveau groupe ethnique».

Les Yakas (ou Yaa) sont considérés par tous leurs voisins comme étant les plus anciennement établis à Sibiti. On les considérerait d'ailleurs comme les maîtres de la sous-préfecture de Sibiti. Les Bembés occupent l'axe Sibiti-Madingou. Ils sont la branche dite des Bembés de la forêt, par opposition à ceux de Mouyondzi (Bouenza) qui vivent en savane.

Arrivés dans le département dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les Ombambas occupent un territoire qui s'étend de Zanaga à Komono, de Komono à Sibiti et au-delà.

La composition de la population de Sibiti, dont la création remonte à l'époque coloniale, reflète ce mélange. On y retrouve une mosaïque ethnique: Tékés, Yakas, Lalis, Ombambas, Ndassas, Bembés, Kougnis, Bongos et autres ethnies venues des autres départements.

Les autres communautés

Au fil des ans, de nouvelles communautés sont venues s'implanter dans le département dont des Français, d'autres Européens et des ressortissants de pays d'Afrique de l'Ouest à l'époque coloniale. L'activité forestière et minière attire aujourd'hui une nouvelle vague d'étrangers dont des Chinois.

La Lékoumou n'attirerait pas beaucoup de Congolais. Selon les auteurs du Schéma territorial d'aménagement de la Lékoumou, les populations qui viennent s'y établir, proviennent majoritairement de Brazzaville (42,3%) et des départements du Niari (24,2%) et de la Bouenza (20,9%). En revanche, les habitants de la Lékoumou vont s'installer à Pointe-Noire ou à Brazzaville.

Savoir-faire

La pêche, la cueillette, la chasse et l'agriculture traditionnelle sont des savoir-faire ancestraux qui se perpétuent dans le département.

Bien que les Bantous partagent avec les peuples autochtones l'univers forestier de la Lékoumou, nul ne connaît la forêt mieux que les Bongos. À la différence des Bantous, influencés par la culture occidentale lors de la colonisation, ces maîtres de la forêt ne se sont pas montrés perméables aux changements de leur mode de vie. La forêt est leur milieu naturel, là où ils se sentent comme un poisson dans l'eau. ☒

LE PEUPEMENT TÉKÉ DANS LE NORD DE LA LÉKOUMOU

Le peuplement téké dans la partie nord de la Lékoumou a certainement connu deux périodes historiques. La plus ancienne est celle qui inaugure l'installation des groupes téké pionniers. Quand on sait que les Tékés s'établissent presque en priorité sur le gisement de fer (Zanaga – Bambama – Lefutu), et quand, en plus, on sait que ces Tékés sont des métallurgistes, on ne peut s'empêcher de lier leur installation à cette activité centrale. La métallurgie, aujourd'hui abandonnée, est encore bien inscrite au sol, grâce à la présence des nombreux bas-fourneaux et des scories qui témoignent de l'importance de l'extraction et de la fonte du minerai. Grâce donc à son immense gisement de fer dont l'exploitation traditionnelle est formellement établie, Zanaga a dû jouer le rôle de pôle industriel ouvert aussi bien sur les régions du nord que du sud. De ce fait même, Zanaga a été le point de départ de la diffusion des produits métallurgiques qui sont si déterminants dans les activités économiques de toutes les populations [...]

Source: Ipari (Marcel). *Esquisse de l'histoire du peuplement de l'actuel département de la Lékoumou*. Paris, L'Harmattan, 2017.

SIBITI
Séance de cours pratique des élèves
du Lycée technique agricole de Sibiti



Infrastructures

L'usage du téléphone portable tend à se généraliser. Mais, dans l'ensemble, la mise à niveau infrastructurelle reste dans le champ des batailles à affronter. Qu'il s'agisse de la santé (un hôpital) ou de l'offre en eau potable et en électricité.

SIBITI
Vue des bâtiments
du Lycée technique agricole

P. 119
SIBITI
Château d'eau



La Lékoumou

Éducation, santé, sport

Les écoles primaires et secondaires sont inégalement réparties dans le département. La Lékoumou n'abrite aucune université et ses infrastructures tant sanitaires que sportives sont à renforcer.

L'enseignement préscolaire et primaire

Au niveau préscolaire, le département de la Lékoumou dispose de 11 établissements, dont 7 privés. Inégalement répartis sur le territoire départemental, ces établissements sont représentés à Sibiti (2), Zanaga (8) et Komono (1). La Lékoumou compte 101 écoles primaires dont 6 écoles privées. Le district de Sibiti se taille la part du lion, avec 29 établissements, suivi du district de Zanaga qui est doté de 21 écoles. Le district de Bambama, qui abrite 9 établissements, est le moins bien loti de tous. La fin du cycle primaire est sanctionnée par le CEPE (Certificat d'études primaires élémentaires). Au total, 17317 élèves étaient inscrits à l'école primaire publique en 2018, dont 7933 filles, soit 45,81%. Dans presque tous les districts, le travail des encadreurs bénévoles vient en appont de celui des fonctionnaires qui ne sont pas toujours en nombre suffisant. Les difficultés auxquelles le département fait face dans ce secteur sont globalement les mêmes qu'ailleurs dans le pays: insuffisance de matériels didactiques, de chaises et de tables, défaut d'entretien des bâtiments, etc. En 2018, selon les données de l'INS, les classes du district de Sibiti étaient les plus chargées du département, alors que celles du district de Bambama étaient quelque peu clairsemées.

L'enseignement secondaire

La Lékoumou accueille 15 collèges d'enseignement général dont 13 collèges publics. La distribution de ces établissements sur le territoire départemental diffère selon les districts.

Le district de Sibiti en abrite 5, celui de Komono 3 et ceux de Zanaga et de Mayéyé 2 chacun. Le district de Bambana n'en dispose que d'un seul. Au total, 5 lycées d'enseignement général fonctionnent dans le département dont 3 publics. Le district de Sibiti en compte 2 et celui de Zanaga en accueille un seul. Les autres districts sont dépourvus de lycées. À l'échelle du département, 4114 élèves fréquentaient un collège public d'enseignement général en 2018, dont 1714 filles, soit 42,31%. Seulement 36,13% des élèves inscrits dans un lycée public d'enseignement général étaient des filles.

L'enseignement technique

La Lékoumou dispose de 4 collèges d'enseignement technique (CET) qui sont tous publics. Le district de Sibiti en accueille 2, celui de Zanaga en abrite 1 et celui de Komono en compte 1 aussi. Sibiti accueille également un lycée d'enseignement technique agricole, le seul du département.

Les infrastructures sanitaires

Le département est divisé en deux districts sanitaires: Sibiti-Mayéyé-Komono, qui compte 15 centres de santé sanitaire (CSI) et Zanaga-Bambama (7 CSI). La Lékoumou abrite un hôpital de référence, qui se trouve à Sibiti, et un hôpital de base situé à Zanaga. Il n'y existe aucune pharmacie bien structurée qui opère dans le respect des normes. Les établissements qui font office de pharmacie évoluent dans le secteur informel. La population est confrontée à des difficultés d'accès aux médicaments. Pour pallier tant soit peu les difficultés d'accès aux soins, un hôpital général est en construction à Zanaga.

Infrastructures sportives

Le district de Sibiti abrite un stade de 7200 places et un complexe sportif de 6000 places qui comporte des terrains de football, de handball, de volley-ball et de basket-ball. Sibiti a plusieurs clubs de football de faible envergure. ☒

Transport

Malgré les efforts pour améliorer les infrastructures de transport et mieux fluidifier la circulation des biens et des personnes, les défis demeurent.

Réseau routier

Le réseau routier de la Lékoumou a été conçu pour faire la jonction avec le chemin de fer Congo-Océan et la RN1 qui relie Brazzaville à Pointe-Noire et passent, entre autres, par la Bouenza, située au sud de la Lékoumou. La Lékoumou est peu tournée vers les départements voisins, tels que le Pool et le Niari. Les liaisons entre les districts sont insuffisantes, ce qui réduit les échanges à l'intérieur du département. Deux routes nationales (RN7 et RN8) traversent le département. Partiellement bitumée, la RN7 va de Loudima (Bouenza) à la frontière avec le Gabon, en passant par Sibiti, Zanaga et Bambama. La RN8 relie Ingoumina, situé dans le district de Zanaga, à Lékana puis à Djambala, le chef-lieu des Plateaux. La RN8 est asphaltée. Le réseau routier compte également des routes départementales, des routes d'intérêt local et des pistes agricoles. Ces voies sont pour la plupart en terre et rarement bien entretenues. Les ponts et les bacs ne sont pas toujours en bon état.

La Lékoumou n'est pas traversée par la voie ferrée. Même si son réseau hydrographique est enviable, le département est dépourvu de cours d'eau navigables sur une longue distance et toute l'année.

Un aéroport délaissé

Le département s'est doté, à Sibiti, d'un aéroport qui a été mis en service en 2014. Des avions cargos peuvent se poser sur la piste de cet aéroport qui ne fonctionne plus. Des avions privés recourent rarement à ces installations. L'aérodrome de Zanaga, qui pouvait recevoir des avions de 10 tonnes, est à l'abandon. Sa piste d'atterrissage, non bitumée, est en latérite.

Eau, électricité, télécom

L'offre de l'Eau, de l'Électricité et des services de télécoms sont à renforcer dans le département.

L'eau potable

La majorité de la population n'a pas accès à l'eau potable. Sibiti dispose de 2 châteaux d'eau (respectivement de 10 m³ et de 20 m³). La production journalière est de 900 m³. L'eau produite par la Congolaise des Eaux (LCDE) est distribuée aux abonnés le matin et le soir. Pour couvrir leurs besoins en eau, les populations résidant dans les zones non couvertes par LCDE recourent à des forages et à des puits aménagés, ou utilisent l'eau des rivières ou de pluie. En milieu rural, de nombreux habitants consomment de l'eau non traitée.

L'électricité

Seul le chef-lieu est connecté au réseau électrique national, via la ligne de transport d'électricité qui relie la centrale hydroélectrique de Moukoulou à Loudima (Bouenza). Le poste de Sibiti transforme l'électricité reçue qu'il distribue à sa population et dans les zones alentour. Komono, Bambama et Zanaga sont tributaires de groupes thermiques. Dans les zones non connectées au réseau national ou ne disposant pas de groupes publics, la majorité de la population utilise les lampes à batterie pour s'éclairer et le bois-énergie pour cuisiner. L'usage de panneaux solaires et de groupes électrogènes est réservé aux nantis. Le micro-barrage hydroélectrique construit à Komono n'a pas encore été mis en service.

Télécom et numérique

Les sociétés MTN, Congo Telecom et Airtel Congo sont actives dans le département. Le district de Sibiti est raccordé à la fibre optique. L'accès à Internet reste limité. ☒



Économie: les fondements

L'exploitation forestière et l'agriculture sont les deux piliers de l'économie départementale. La contribution de la pêche et de l'élevage au PIB de la Lékoumou reste marginale. Si le secteur minier est plein de promesses, le fer, l'or et le diamant que le département recèle, ne sont pas exploités de façon industrielle, à l'aide de techniques modernes. L'insuffisance de l'offre énergétique contrarie les ambitions industrielles de la Lékoumou.

MABEMBE
Tri arachide, village Mabembe



La Lékoumou

Agriculture, pêche, élevage

La majorité de la population vit de l'agriculture traditionnelle. La pêche et l'élevage sont pratiqués à une faible échelle. Toutes ces activités sont appelées à se moderniser pour se développer.

Une agriculture rudimentaire

Pratiquée partout en famille ou au sein de groupements généralement dominés par des femmes, l'agriculture occupe environ 3/4 des ménages du département. La production est assurée par de petits agriculteurs, sur de petites surfaces qui dépassent rarement 1 ha.

Si les techniques utilisées restent rudimentaires, la mécanisation se développe timidement en zones forestières et périurbaines.

Pour doper et moderniser ce secteur, une zone agricole protégée (ZAP), dénommée Boudouhou, a été mise en place dans le district de Mayéyé. Ses productions portent sur le maïs, le soja, le manioc et le plantain.

Cultures vivrières et maraîchères

Les cultivateurs se livrent essentiellement à l'agriculture vivrière dont les principales productions sont le manioc, l'arachide, le piment, le maïs, la banane, la patate douce, la courge, l'igname, etc. Le gros est autoconsommé et le surplus écoulé vers les grands centres urbains du sud du pays et au Gabon.

Le maraîchage, dont les principales cultures sont la tomate, le poivron, le gombo, les légumes, les feuilles de manioc, etc. est surtout réalisé en zone urbaine. La récolte est courante en saison sèche et rare en saison des pluies.

Le département produit une diversité de fruits: avocats, ananas, bananes, goyaves, safous, mangues et agrumes. Les fruits sauvages, cueillis dans les forêts qui avoisinent les villages, sont également consommés.

Produits de cueillette

La cueillette, une activité répandue dans la Lékoumou, est effectuée en zone de forêt. Les produits, récoltés et ramassés, sont consommés ou utilisés pour emballer des aliments ou fabriquer des toitures. Au nombre des végétaux comestibles, figurent les asperges sauvages, les champignons, le gnetum africanum (*mfoumbou* ou *fumbwa* en langues locales), les fougères, etc. La Lékoumou, autrefois premier producteur national de café avec 60 tonnes par an, a vu sa production décliner. Un jeune agriculteur du département a relancé la production d'arabica qu'il torréfie et commercialise, sous la marque Café Eric, dans les supermarchés de Pointe-Noire.

Pêche et chasse

La pêche continentale est pratiquée dans tous les cours d'eau: la Lékoumou, la Loulali, le Boulou, l'Ogooué, etc. Les pêcheurs utilisent des pirogues et des techniques traditionnelles: filets, pièges, hameçons, etc. Les prises portent sur une variété d'espèces dont le silure, la carpe, le brochet, l'anguille, le tilapia, le crabe, la crevette, etc. La pisciculture est pratiquée dans tous les districts. Les stations piscicoles se trouvent notamment à Sibiti (2), Komono, Zanaga et Bambama. La chasse, réglementée, se pratique en famille et s'appuie sur des techniques traditionnelles (filets, pièges, etc.). Les fusils de chasse sont utilisés par une faible minorité des chasseurs. Le gibier est vendu localement, dans les grands centres urbains du pays ou exporté vers le Gabon.

Un élevage rudimentaire

L'élevage d'ovins, de caprins, de porcins et de volailles est pratiqué, partout, chaque village disposant d'un troupeau de taille réduite, mais il est plus développé à Sibiti, Komono, Zanaga, Bambama et Mayéyé. L'élevage bovin est une activité confidentielle. Le département comptait 827 bovins en 2018, contre 804 en 2017. Peu d'éleveurs de bovins possèdent plus de 4 têtes. La viande la plus consommée est le gibier. Le département est dépourvu d'abattoirs. ☒

Filière bois

La forêt, qui couvre la majeure partie de la Lékoumou, est au cœur de son activité économique. Son exploitation mériterait d'être mieux encadrée, au bénéfice de la population locale.

La forêt dense de la Lékoumou couvre environ 2 086 000 hectares dont une zone exploitable de 1 699 817 ha. Ce domaine forestier a été réparti en deux UFA (unité forestière d'aménagement): l'UFA sud 7 Bambama et l'UFA sud 8 Sibiti. Chaque UFA est divisée en plusieurs Unités forestières d'exploitation (UFE).

Les UFE exploitées

Dans le département, l'exploitation forestière est dominée par des sociétés asiatiques. Ainsi, les UFE Létili (141 900 ha), Gouongo (244 632 ha) et Ingoumina-Lélali (322 880 ha) ont été attribuées à la société Sino-Congo forêt (Sicofor), à capitaux chinois, qui dispose d'une unité de transformation à Mapati.

L'UFE Mpokou-Ogooué (318 040 ha) a été octroyée à Taman Industries Limited, filiale du groupe malaisien Rimbunan Hidjo. Un plan d'aménagement a été approuvé.

L'entreprise à capitaux malaisiens, Asia Congo Industries, a obtenu l'UFE Bambama (145 000 ha). La société, qui a aussi des concessions forestières dans le Niari, transforme ses grumes dans son unité de Dolisie. L'entreprise Sciages Industriels Panneaux et Moulures (SIPAM) est chargée de mettre en valeur les UFE Loumoungou (221 708 ha) et Mapati (164 710 ha).

L'UFE Louadi Bihoua (89 475 ha), qui avait été attribuée à la Société de Prestations d'Import-Export, est retournée au domaine et la convention industrielle pour la mise en valeur de l'UFE Kimandou (35 520 ha) a été retirée à l'entreprise Bois Tropicaux du Congo.

Une faible transformation de grumes

L'essence la plus exploitée dans la Lékoumou est l'okoumé, qui représente près de 65% de la production. Parmi les autres essences exploitées figurent le dibétou, le badema, le bossé, le bilinga, le bahia, le doussié, etc.

Plus de 40% des grumes quittent le pays, alors qu'obligation est faite aux opérateurs du secteur de transformer le bois localement et d'exporter des produits transformés. Dans la Lékoumou, la transformation est faible et quand elle existe, elle est réalisée à Pointe-Noire, le manque d'électricité provenant du réseau national obligeant les forestiers à recourir à des groupes électrogènes. Cette situation renchérit les coûts de transformation. Le bois, en grumes ou débités en planches, destiné à l'exportation est transporté par la route jusqu'au port de Pointe-Noire. Dans le département de la Lékoumou, des scieries artisanales transforment le bois en planches, destinées à des usages variés (construction, menuiserie, etc.). En 2018, 288 528 m³ de grumes ont été traitées localement, contre 254 075 m³ en 2017. ☒

PRÉSERVATION DE LA FORÊT

Des programmes de préservation de la forêt congolaise ont été mis en œuvre, parfois en partenariat avec des acteurs extérieurs. C'est ainsi que la Norway's International Climate and Forest Initiative Initiative (NICFI), une organisation norvégienne, suit de près l'aménagement des forêts de la Lékoumou. La NICFI s'implique, depuis décembre 2021 et pour une période de 5 ans, dans le département, pour apaiser les tensions récurrentes entre les populations locales et les sociétés forestières. Ces populations estiment qu'elles ne trouvent pas leur compte dans l'exploitation des ressources forestières de leur territoire. La NICFI intervient pour que les sociétés du secteur et les communautés locales bénéficient mutuellement de cette activité, sans pour autant sacrifier les impératifs écologiques liés à la lutte contre le dérèglement climatique.

Mines et industrie

Le sous-sol du département de la Lékoumou contient des minerais dont la liste exhaustive est inconnue, faute de recherches poussées. Son industrie, qui est à un stade peu avancé, peut être vitalisée.

La quête d'or

Le sous-sol du département de la Lékoumou est riche en ressources minières: le fer, l'or, le diamant et le manganèse y sont présents. Mais on ignore s'il existe d'autres ressources, faute de recherches pointues.

L'or et le diamant sont exploités artisanalement sur plusieurs sites, dans les districts de Zanaga, Komono et Bambana. La prospection et la recherche d'or mobilisent quelques sociétés dont Emagold Congo et la Société de recherche et d'exploitation minière (SOREMI).

Projet de fer de Zanaga

Dans la filière fer, la situation est plus complexe. Certes, la société First Republic Ressources qui, après avoir obtenu une autorisation de prospection, met en place une base-vie avant de passer à la phase opérationnelle. Mais c'est au stade de l'exploitation que les projets tardent à se concrétiser, notamment dans le district de Zanaga, où opère la société Mining Project Development Congo (MPD). Pourtant, la convention d'exploitation minière signée entre la République du Congo et les sociétés MPD Congo et Jumelles Mauritius Limited a été approuvée en 2016.

Jumelles est une joint-venture entre le négociant suisse Glencore et le sud-africain Zanaga Iron Ore Company (Zioc), qui est en passe de prendre le contrôle du projet de fer de Zanaga. Selon les termes de la transaction, Glencore Projects lui céderait sa participation de 50% plus une action dans la société Jumelles, détentrice du projet. En contrepartie, la future production de la mine serait vendue à Glencore.

Le projet Zanaga peut livrer 12 millions de tonnes de minerai de fer par an dans une première phase, puis 30 millions de tonnes par la suite, sur une durée de vie de la mine de 30 ans, à condition d'investir au moins 4,7 milliards \$. Outre la question du financement, se posent des problèmes de logistique et d'énergie. Le site de Zanaga est éloigné de la voie ferrée du chemin de fer Congo-Océan, qui est en mauvais état. Et l'électricité est insuffisante dans la zone du projet.

La construction d'une ligne de haute tension pour fournir de l'électricité aux sites de production est envisagée et celle d'un pipeline pour transporter le minerai de fer de Zanaga jusqu'à Pointe-Noire a été annoncée, via l'UFE de Gouongo. Mais les financements n'ont pas encore été réunis. ☒

L'IMPACT ÉVENTUEL DU PROJET DE FER DE ZANAGA SUR L'EXPLOITATION FORESTIÈRE DANS L'UFE GOUONGO

La surface des permis de recherche minière étant bien souvent supérieure à la surface des zones d'exploitation proprement dites, il est fort possible que l'UFE Gouongo ne soit pas directement concernée par l'exploitation minière. Cependant, ce projet pourrait avoir un impact sur la répartition des populations, dû au déplacement de certains villages. Les opportunités d'emplois et économiques générées par un tel projet pourraient également entraîner une affluence de population. Par ailleurs, le tracé du pipeline qui acheminera le fer jusqu'à Pointe-Noire devrait traverser l'UFE Gouongo dans sa partie sud-ouest. La configuration actuelle ne permet donc pas d'évaluer les impacts de la mise en œuvre du projet Zanaga – MPD sur l'UFE Gouongo, mais ceux-ci devront être pris en compte par la Cellule Aménagement de la société SICOFOR lors de la parution officielle du permis et de la convention d'exploitation.

Source: Plan d'Aménagement de l'Unité forestière Gouongo

Services & tourisme

Les services aux entreprises et aux personnes restent à développer dans le département. Le secteur de l'hôtellerie, a encore du chemin à parcourir pour se renforcer. Le tourisme est «un terrain vierge» ouvert à la viabilisation avec son éventail large de sites naturels et son riche patrimoine culturel.

LÉKOUMOU
Marché

P. 127
Rivière Loumoungou



La Lékoumou

Services

Le système financier est à développer dans la Lékoumou.

Les services financiers

Le système bancaire est embryonnaire dans le département de la Lékoumou. La ville de Sibiti accueille une agence de la Banque postale et une représentation des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec). Aucune de ces deux structures ne dispose d'un distributeur de billets de banque. Les transferts de fonds sont assurés par des agences nationales (Crédit Maouéné, Charden Farell et Semec) et internationales (Western Union). Par voie électronique, ils sont réalisés par les opérateurs de téléphonie mobile tels qu'Airtel et MTN Congo. Les services «mobile money» et «Airtel money» sont accessibles dans tous les districts. L'usage de ces services semble correspondre aux besoins de la majorité de la population qui a de faibles revenus.

La route à l'honneur

Dans un département qui ne compte ni voie ferrée ni rivière navigable, le transport routier de biens et de personnes, est la règle. Il est assuré, à l'intérieur du département, par des petits transporteurs, dans des véhicules Hilux et autres voitures, pour les marchandises. Les produits agricoles sont acheminés vers Sibiti, puis vers les grands centres urbains, notamment Dolisie, Brazzaville et Pointe-Noire, parfois par les producteurs eux-mêmes, mais surtout par des transporteurs de ces villes, qui apportent au retour des produits manufacturés. Les produits forestiers sont évacués vers Pointe-Noire, par camion. Le transport des personnes est assuré, entre les districts et entre Sibiti, Dolisie, Brazzaville et Pointe-Noire, par quelques bus, coasters, mini-bus et taxis collectifs.

À Sibiti, le chef-lieu de la Lékoumou, qui abrite une gare routière, le transport urbain est garanti au quotidien par des privés. Taxis-véhicules et surtout motos-taxis constituent les moyens de transport collectif.

La mairie de Sibiti prévoit de mettre en circulation ses propres taxi-bus de couleur blanc-violet et, pour lutter contre les accidents, d'imposer le port du casque et l'acquisition d'un numéro d'immatriculation aux conducteurs de motos-taxis.

Commerce et petits services

Le département de la Lékoumou est dépourvu de supermarchés et de supérettes modernes. Activité en grande partie informelle, le commerce de détail est dominé par l'alimentaire.

Les commerçants congolais sont peu présents dans cette branche et dans le commerce de demi-gros.

Les échoppes sont majoritairement tenues par des ressortissants d'Afrique de l'Ouest, en particulier des Mauritaniens.

On y trouve des articles électroménagers, de la quincaillerie, des équipements électroniques et des smartphones, des tissus, des vêtements et quelques articles de maroquinerie (sacs, chaussures, etc.)

En revanche, les marchés traditionnels vivriers sont animés principalement par les femmes.

Cordonniers, cireurs de chaussures, salons de coiffure, ateliers de couture, studios photos, ateliers de réparation d'appareils, garages, etc. ne manquent pas dans les chefs-lieux.

Dans les villages, le commerce, qui reste une activité informelle, est pratiquée par des Congolais, des hommes et des femmes, qui exposent leurs marchandises sur des étals de fortune. Les marchandises proposées sont limitées.

À proximité des chefs-lieux de districts, se tiennent des marchés forains, du 15 au 20 de chaque mois, qui attirent des commerçants venus des quatre coins du pays. On y vend un peu de tout à des prix bas. ☑

Hôtellerie, tourisme

La qualité des établissements hôteliers du département laisse à désirer. Des efforts doivent être fournis pour améliorer l'offre hôtelière et rendre la Lékoumou plus attractive sur le plan touristique.

Une offre hôtelière à diversifier

L'offre hôtelière du département est pauvre et peu diversifiée. Les établissements hôteliers sont en nombre insuffisant et généralement peu respectueux des normes en vigueur dans cette sphère d'activité. Le département compte, au total, 150 chambres de qualité inégale. Ces établissements n'ont pas tous le confort et les équipements minimaux que le client est en droit d'attendre d'un hôtel.

Parmi les hôtels les plus en vue dans le district de Sibiti, figurent notamment l'hôtel Bahia (30 chambres), le Mapila (18 chambres) et Ya Albert (18 chambres). Dans les districts de Komono, Zanaga, Bambama et Mayéyé, on trouve par-ci, par-là des hôtels de petite taille, sommairement aménagés.

Les atouts du tourisme vert

La Lékoumou n'est pas connue comme destination touristique. Pourtant, elle dispose d'atouts pour attirer des visiteurs: grottes, chutes, rapides, faune, flore, pont en liane à Ogooué, etc. On peut citer, entre autres, les chutes de Mboumbou qui forment une série de 5 chutes concentrées dans un périmètre de moins d'un km, sur la rivière Lomongo. À ces chutes sont associées des histoires de sirènes et de génies des eaux solidement ancrées dans les traditions locales.

Il existe d'autres endroits à visiter, comme les grottes Nembé, situées à Bihoua, à 20 km de Sibiti. L'intérieur de ces grottes a été aménagé et un ruisseau souterrain coule dans les profondeurs de ce site. Les grottes de Ngoulou-Mongo, à Boudouhou, à 25 km de Sibiti, peuvent

également attirer des touristes. Aux abords de ces grottes, un jardin botanique et un verger naturel s'offrent au regard du visiteur.

Tous ces sites naturels sont propices au développement du tourisme vert, à condition d'aménager ces lieux et de construire à proximité des auberges écologiques.

Tourisme culturel

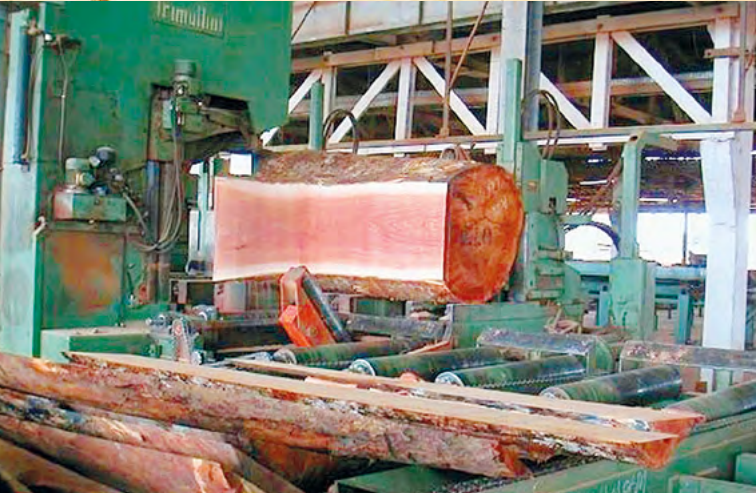
Le tourisme vert peut se conjuguer avec le tourisme culturel. De nombreux sites charrient, en effet, une histoire qui mérite d'être contée ou des mystères qu'il sera parfois difficile de pénétrer. Tel est le cas de la forêt marécageuse de Matibi, près du centre de Sibiti, à laquelle sont associés des mystères. Seuls les initiés étaient autorisés à entrer dans cette forêt dans laquelle se pratiquent la chasse, la pêche et la cueillette. Le département est aussi connu pour ses rites initiatiques, qui perdurent, même s'il y a de moins en moins d'initiés, et ses cérémonies liées à la guérison, à la naissance, au décès, etc. Des danses traditionnelles accompagnent ces cérémonies qui attirent des curieux et au cours desquelles on peut voir des masques «danser». ☑

LE KIDUMU

Le kidumu est la danse caractéristique de Bambama. Considéré comme la danse jumelle du kidzili, le kidumu présente quasiment les mêmes caractéristiques. Le danseur principal porte le masque kidumu qui a donné son nom au danseur et à la danse. Ce masque qui représente un visage est mondialement connu; il est classé dans la famille de l'art abstrait et cubiste congolais. Les initiés de la société secrète kidumu dansent sous ce masque. Ils irradiant dans la communauté les énergies et les harmonies captées par ce masque, qui n'est pas pour eux un objet d'art. Maba Martial était en 1994 l'unique danseur du kidumu dans toute la Lékoumou.

Source: *Musiques et danses de la Lékoumou, hier et aujourd'hui* – Joachim E. Goma-Thethet. L'Harmattan.





La Likouala

DÉPARTEMENT
128 – 147

132
Territoire, histoire et société

*Entre la RDC et la RCA
Un peu d'histoire
Population et savoir-faire*

136
Infrastructures

*Éducation, santé et sport
Infrastructures de transport
Électricité, eau, télécom*

140
Économie: les fondements

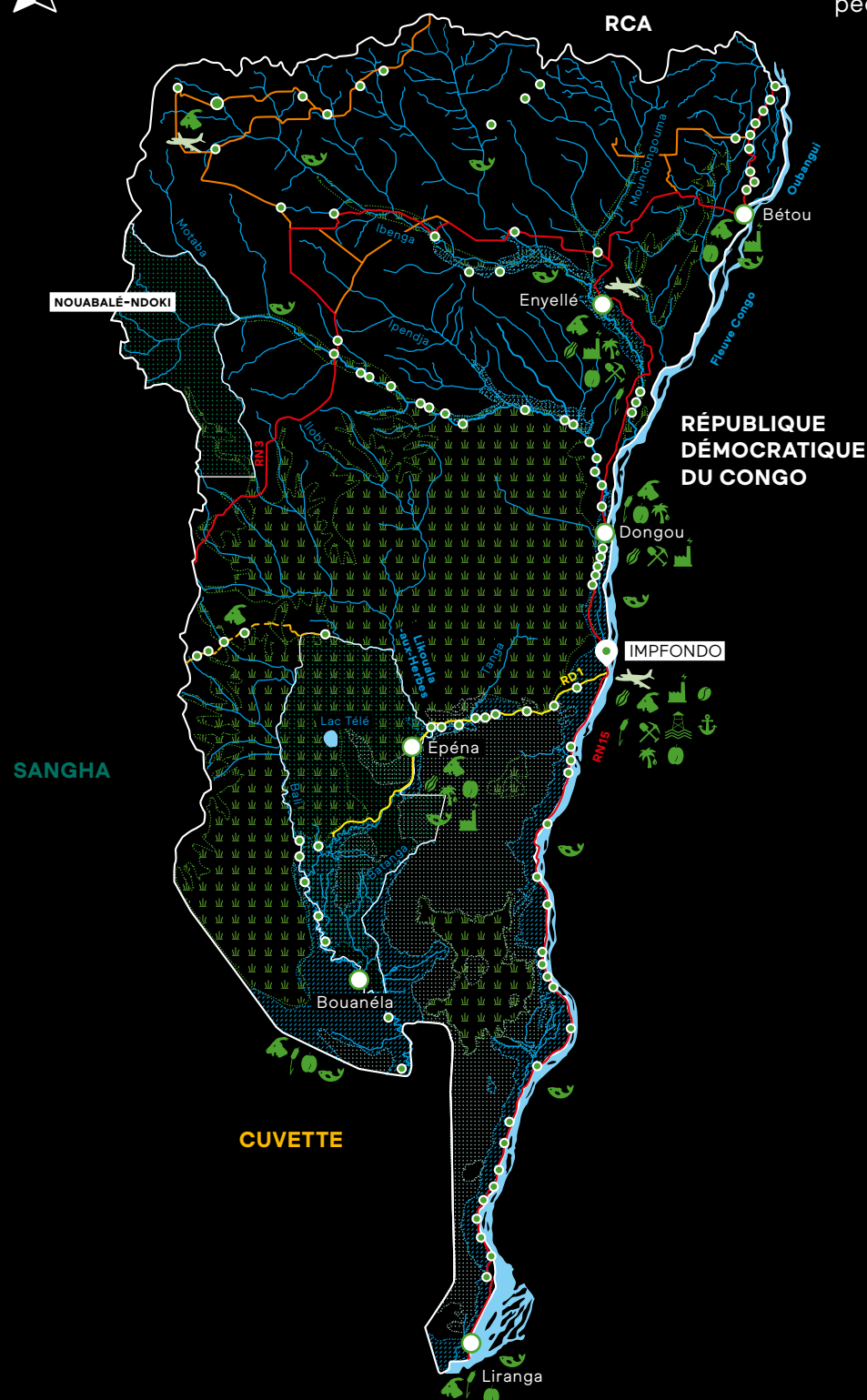
*Agriculture pêche et élevage
La filière bois
Mines et tranformation*

145
Services & tourisme

Le secteur tertiaire

Page de gauche
ÉPÉNA Paysage de vasière

De haut en bas
Route entre Impfondo et Dongou
IMPFONDO École primaire • BÉTOU Likouala Timber
IMPFONDO Embarquement de fèves de cacao au port



La Likouala
 Activités agricoles, élevage,
 pêche et ressources minières

- Chef-lieu de département
- Districts
- Communes urbaines
- Aéroport
- Aérodrome
- Port
- Centrale hydroélectrique/
Thermique/Cogénération
- Infrastructure hydraulique
- Agriculture vivrière
et maraîchage
- Arboriculture
- Cacaoculture
- Café
- Exploitation
de palmiers à huile
- Élevage
- Pêche
- Ressources minières
- Route nationale
- Route départementale
- Route d'intérêt local
- Route non classée
- Rivière
- Aires protégées
- Marais permanents
- Marais temporaire
- Terrain inondable

Superficie

66 044 km²
 (20% de la superficie du pays)

Population

216 869 habitants (2018)

Densité de population

3,28 hab/km²

Chef-lieu

Impfondo (ex-Desbordeville)

Districts (7)

Bétou, Bouanéla, Dongou, Ényellé,
 Épéna, Impfondo et Liranga

Commune de plein exercice

Impfondo

Communautés urbaines

Bétou, Dongou, Ényellé, Épéna

La Likouala

Frontalière au nord et à l'ouest avec la RCA, à l'est, avec la RDC, dont elle est séparée par la rivière Oubangui, de tous temps voie de communication, de brassage et d'échanges pour ses populations riveraines, la Likouala fait partie d'un espace plus vaste, où les intérêts de plusieurs États sont en jeu, tant sur le plan de la gestion des eaux que des écosystèmes forestiers du bassin du Congo.

Cet espace est, en effet, partie intégrante de la Commission internationale Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), un projet de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale, qui, outre l'utilisation optimale d'une voie commune à plusieurs États (Congo, Cameroun, RCA, RDC, Tchad), intègre un programme de gestion des eaux du bassin du Congo. L'élargissement de la Réserve communautaire du lac Télé au lac Tumba en RDC a pour objectif de protéger et préserver un espace vital plus étendu, dans le bassin du Congo.

Le renforcement des infrastructures de la Likouala et la préservation de son environnement (forêt et tourbières) sont la clef d'un développement harmonieux tant économique que social.

Territoire, histoire et société

Situé dans l'extrême nord-est du Congo, de part et d'autre de l'équateur, le département de la Likouala est frontalier de la République démocratique du Congo (RDC) à l'est, dont il est séparé par la rivière Oubangui, et de la Centrafrique au nord et à l'ouest. Il est bordé à l'ouest par le département de la Sangha et, au sud, par celui de la Cuvette.

ÉPÉNA
Rivière Likouala-aux-Herbes



La Likouala

Entre la RDC et la RCA

Le plus vaste département du Congo en termes de superficie tire son nom de la rivière Likouala-aux-Herbes, dont le cours est totalement envahi d'herbes. Il est frontalier avec la RDC et la RCA.

Relief et morphologie

La Likouala réunit sur son territoire deux formes de relief: une zone plate qui s'apparente à une plaine alluviale inondable et un pourtour en amphithéâtre constitué de hauts plateaux schisto-calcaires, qui atteignent environ 640 m au nord. En contrebas, les plateaux de moyenne altitude s'évanouissent sous la terrasse alluviale du quaternaire dans les vallées de l'Oubangui et de la Likouala-aux-Herbes.

Ces étendues inondables prennent la configuration d'une vasière, entre les rivières Bali et Likouala-aux-Herbes, au cœur de laquelle se trouve le lac Télé, vestige d'une zone d'inondation millénaire qui entretient la légende de la survivance de dinosaures.

Climat et saisons

Le climat, chaud et humide, de la Likouala est de type équatorial. Il se caractérise par des pluies abondantes comprises entre 1600 et 2000 millimètres, qui connaissent deux pics, en mai et en octobre, avec une petite inflexion en janvier-février. Les températures oscillent entre 24 et 30°C. Le département étant à cheval sur l'équateur, les saisons ne sont pas bien tranchées. La saison sèche est courte, de décembre à mars, au nord de l'équateur.

Pédologie

Deux types de sols s'observent dans la Likouala. La partie exondée du département, notamment celle de la zone forestière située dans le nord, a des sols ferrallitiques, riches en argile et présentant des débris ferrugineux.

Les sols hydromorphes sont caractéristiques des régions basses où se produit une inondation temporaire, soit en surface, soit en profondeur. Ils sont très argileux et comprennent un horizon humifère épais, entre 40 cm et 1 mètre, pouvant aller jusqu'à la formation de tourbes. Le socle du sud-est de la Likouala repose sur une vaste vasière, aux sols alluviaux.

Forêts et prairies herbeuses

Le département compte deux types de formations végétales. Dans la partie nord, les forêts mixtes de terre ferme (forêts denses et claires), ombrophiles et sempervirentes, dominant, avec quelques forêts marécageuses. Les cours d'eau sont bordés de grandes raphiales. La partie sud du département est formée de forêts marécageuses ou inondables et de prairies marécageuses herbeuses, parsemées de palmiers rabougris.

La rivière Oubangui

Le département de la Likouala comprend deux bassins hydrographiques dont celui de l'Oubangui. Formée en RDC, la rivière Oubangui fait office, dans le département, de frontière avec la RDC, avant de se jeter dans le fleuve Congo, à hauteur de Liranga. Sur sa rive droite, elle reçoit l'Ibénga, et la Motaba, grossie de son affluent l'Ipendja. L'Oubangui n'est navigable que de juin à décembre, avec un régime maximum en septembre-octobre.

La Likouala-aux-Herbes

La Likouala-aux-Herbes, qui a donné son nom au département, prend sa source près d'Épéna pour déboucher, 750 km plus au sud, sur un véritable delta, dans la rivière Sangha, non loin de sa confluence avec le fleuve Congo. Ses affluents sont l'Ilobi, la Moundongouma et le Bali sur sa rive droite, la Tanga et le Batanga sur sa rive gauche. En période de hautes eaux, son bassin versant est presque entièrement inondé. À Épéna, il est quasiment couvert par une forêt dense qui est inondée six mois sur douze. En aval, sur plus de 530 km, la rivière forme une succession de méandres, au milieu d'une savane inondable très large. ☒

Un peu d'histoire

Le peuplement de la Likouala, à l'origine occupée par des peuples autochtones, est le résultat d'un processus migratoire de populations bantoues qui s'est déroulé entre le 1^{er} siècle et le 19^e siècle.

Baakas et Bantous

Selon l'Institut national de la Statistique (INS), les premiers occupants de l'actuelle Likouala sont les peuples autochtones Baakas, qui nomadisait à travers la grande forêt. Ils ont été, progressivement, rejoints par des populations bantoues, dont les migrations sont liées à la traite négrière arabe qui s'était développée sur la côte orientale de l'Afrique puis à la traite négrière européenne. Alors qu'ils fuyaient les marchands arabes et qu'ils parvenaient près du fleuve Congo, le bassin du Congo était sous la coupe réglée de l'esclavage atlantique orchestré par des Européens.

Guidés par les Baakas, les premiers migrants, venus du nord et de la rive gauche de l'Oubangui, ont suivi les pistes en s'enfonçant à travers la grande forêt, entre la partie exondée du bassin du Congo et le plateau centrafricain. Les Kakas ont occupé la partie occidentale de la Likouala (Haute Ibenga et Haute Motaba) et les Bonguilis, «les gens de rivières», se sont établis à l'est.

Selon Pierre Vennetier («Les hommes et leurs activités dans le Nord du Congo-Brazzaville», 1963), les Bondongos se seraient installés dans la région, suivis tout le long du fleuve par les Mbondjos et divers groupes apparentés, comme les Modjombos, les Mbandzas et les Ényellés. À la recherche de nouvelles terres, les Bomitabas, et leurs parents Kabongas au nord et Babolés au sud, se sont établis dans la zone marécageuse de la Likouala-aux-Herbes et de la Tanga. Un nombre restreint d'immigrants s'est par ailleurs mêlé aux Kakas des hautes rivières: Bakoros, Ikengas, Goundis.

Les Boubanguis

Venus du nord-est et fuyant les marchands d'esclaves arabes, les Boubanguis, maîtres de l'eau, se sont imposés sur l'Oubangui, puis sur le fleuve Congo et ses autres affluents.

Poussées par les Boubanguis, les populations qui étaient établies dans cette zone, sont allées se réfugier dans les forêts situées entre l'Oubangui et la Sangha.

Elles furent alors pourchassées par des peuples venant de l'ouest, qui fuyaient les conquêtes fulbé, menées par Ousman Dan Fodio.

Prises en étau entre les deux groupes, elles prirent le parti de la paix et cohabitèrent avec les nouveaux arrivants pour des raisons de survie. Tout ce remue-ménage s'est opéré bien avant la colonisation.

La pénétration coloniale

Au 19^e siècle, l'occupation de l'actuel territoire de la Likouala par les Français a entraîné à son tour des bouleversements au sein des populations de la Likouala. Albert Dolisie, le premier représentant de l'administration coloniale qui se rendit dans cette région, arriva dans l'actuelle Likouala, le 27 juillet 1887. Au village de Malala, il fit face à une vive hostilité de la population locale.

L'administration coloniale eut notamment maille à partir avec le mouvement insurrectionnel de Kongo-Wara, auquel prirent part les populations des districts actuels d'Ényellé et de Dongou. Ce mouvement était dirigé par Barka Ngainoumbey. Connu sous le nom de Karnou (ou Karinou), qui signifie «celui qui peut changer le monde», Barka était un guide religieux, féticheur et médecin traditionnel gbaya, originaire de la région du bassin de la rivière Sangha.

Il appela au boycott des marchandises européennes, d'une part, et, d'autre part, à l'unité et à la solidarité des populations africaines pour lutter contre la colonisation. Mais il échoua à faire aboutir son combat. ☒

Population et savoir-faire

Multiculturelle, la population de la Likouala vit principalement dans les districts où l'activité économique est importante et offre emplois et revenus. Les jeunes forment plus de 50% des habitants.

Jeunesse de la population

En 2018, la Likouala comptait 216869 habitants, dont 108143 hommes et 108726 femmes, selon l'INS. Les moins de 20 ans représentaient plus de 50% de la population départementale.

Autrefois, les zones de peuplement suivaient les cours d'eau, notamment l'Oubangui. Avec le développement des chantiers forestiers, les populations se sont déplacées dans le nord du département, où des villages ont été ouverts. Le district le plus peuplé est Impfondo (67476 habitants), suivi de Bétou (41844), d'Ényellé (29823), de Dongou (27250 habitants) et d'Épéna (24624). Les districts de Liranga (15883) et de Bouanéla (9969) sont les moins peuplés.

Un peuplement multiculturel

Premiers habitants du département, les peuples autochtones Bakas (ou Baakas) occupent surtout les zones de Dongou, d'Ényellé et de Lopola. S'ils sont de fins connaisseurs du milieu forestier, en revanche, ils ignorent les techniques de navigation et fréquentent peu les cours d'eau. Les populations venues s'établir progressivement dans l'actuelle Likouala forment trois grandes communautés. Celles riveraines de l'Oubangui sont constituées de Mondjombos, de Banziris, de Bondjos et de Boubanguis. Les populations riveraines de l'Ibenga et de la Motaba sont composées de Kakas, d'Ekenegas, de Bonguilis, de Bondongos, d'Idongos, de Boka-Bongas et d'Ényellés. Les Bomitabas, les Kabongas et les Babolés peuplent les rives de la Likouala-aux-Herbes.

À ces communautés, se sont ajoutés des Congolais d'autres régions et des étrangers, dont des Français et des Ouest-Africains à l'époque coloniale. Dans les années 2000, la Likouala a accueilli de nombreux réfugiés rwandais, centrafricains et congolais de RDC, qui fuyaient les conflits dans leur pays. Certains s'y sont établis. Des Camerounais et d'autres étrangers d'origines diverses (Italie, Chine, Liban, France etc.), profitant des opportunités offertes par les secteurs forestier et minier ou le commerce, résident dans la Likouala. La présence de ces populations explique, qu'outre le français, plusieurs langues sont parlées dans le département.

Une pluralité de savoir-faire

Les métiers et savoir-faire, qu'ils soient ancestraux ou acquis à l'époque coloniale, n'ont pas disparu, même s'ils ont parfois évolué. Les savoir-faire des populations autochtones, qui sont des cueilleurs et des chasseurs, sont liés à la forêt. Ce sont des grands connaisseurs des essences et de la faune forestières ainsi que de la pharmacopée. Pour chasser, ils utilisent les pièges, l'arbalète, les flèches et la sagaie. Leurs connaissances pourraient être mises au service de l'industrie pharmaceutique et de la médecine.

La gamme des savoir-faire des Bantous est étendue: techniques de pêche et de chasse, construction de pirogues en bois et de maisons en brique cuite, en bois ou en terre, fabrication de poteries en terre, art de la vannerie et création d'objets rituels en bois.

Les Bantous sont aussi des commerçants et des piroguiers. En revanche, l'agriculture n'est pas très développée. Ce sont les hommes qui défrichent, aidés par les Baakas, tandis que leurs femmes font l'agriculture, transforment et commercialisent les produits agricoles et halieutiques.

Ces nombreux savoir-faire, qui sont toutefois insuffisamment valorisés aujourd'hui et n'intègrent pas des technologies modernes pour de nouveaux usages, risquent de disparaître. ☒

Infrastructures

L'offre en infrastructures de toute sorte accuse un lourd déficit. En la matière, le département de la Likouala demeure une gageure aussi bien pour les politiques publiques de développement que pour les investissements privés.

IMPFONDO
Centrale thermique hybride



La Likouala

Éducation, santé et sport

L'enseignement général est dispensé du préscolaire au lycée. L'enseignement technique ainsi que les infrastructures sportives sont au nombre des défis à relever.

Dans la Likouala, le manque d'établissements d'enseignement technique et professionnel et de formateurs est criant. La plupart des services d'éducation sont animés par des agents locaux, plus ou moins bien formés, peu de fonctionnaires acceptant de venir enseigner dans le département, en raison des conditions de vie difficiles.

L'enseignement général

En 2023, selon la direction départementale de l'enseignement primaire et secondaire, la Likouala abritait, au niveau du préscolaire, 9 établissements publics, dont 4 à Impfondo, et 5 écoles privées.

Au niveau du primaire, elle comprenait 135 écoles dont 99 publiques et 36 écoles privées ou conventionnées. Le rapport filles/garçons y était de 0,95 en 2018. La fin des études du cycle primaire est sanctionnée par le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), qui permet l'accès au secondaire.

L'enseignement secondaire général comprend deux cycles. Le premier cycle est dispensé par 45 collèges d'enseignement général CEG dont 24 publics, répartis dans l'ensemble des districts.

Le second cycle est représenté par 6 lycées répartis entre 4 lycées publics dont le lycée Ambroise Édouard Noumazalaye à Impfondo, et 2 lycées privés.

La fin des études du premier cycle (CEG) débouche sur le brevet d'études du premier cycle (BEPC) et celle du second (lycée) est sanctionnée par le baccalauréat.

L'enseignement technique

L'enseignement technique est assuré par un nombre très réduit d'établissements. Seul Impfondo abrite un collège d'enseignement technique féminin (CETF), dont la fin des études est soumise à l'obtention d'un brevet d'études techniques (BET), et un lycée d'enseignement technique (baccalauréat technique).

Les filières du CETF portent sur l'hôtellerie, la puériculture, la technique d'habillement, la menuiserie, la maçonnerie et l'électricité. Le lycée technique propose deux spécialités: l'industrie et le commercial. Les filières proposées sont limitées par manque d'un corps enseignant qualifié. Ces établissements sont très insuffisants en nombre et leur enseignement inadapté aux besoins actuels et futurs de l'économie locale. Les métiers du bois n'y sont pas enseignés bien que l'économie du département repose sur l'exploitation forestière. La construction de trois lycées techniques, à implanter à Ényellé, Boyelé et Bétou, et d'une école professionnelle à Impfondo est en projet.

Les infrastructures sanitaires et sportives

Le département de la Likouala est découpé en deux districts sanitaires. Le district sanitaire d'Impfondo, qui regroupe les districts administratifs d'Impfondo, Liranga, Epena et Bouanéla, comprend un hôpital de base public, 7 centres de santé intégré (CSI), 4 postes de santé, ainsi que divers équipements sanitaires privés dont l'hôpital évangélique Les Pionniers.

Le district sanitaire d'Ényellé-Bétou (districts de Bétou, Ényellé et Dongou) abrite un hôpital à Paquet minimum d'activités élargies type 2 à Bétou ainsi que 4 CSI et 3 postes de santé. La Likouala compte 5 dépôts pharmaceutiques, dont 4 à Impfondo et un à Bétou, et des centres médicaux privés, certains installés par des forestiers. La construction d'un centre de formation paramédicale et d'un laboratoire d'analyses moderne est en projet à Impfondo. La Likouala ne dispose d'aucune infrastructure sportive d'envergure. ☒

Infrastructures de transport

La Likouala est difficile d'accès et ses échanges intérieurs sont limités. Les infrastructures de transport reposent sur des pistes et des aménagements portuaires, situés le long de l'Oubangui.

Plusieurs raisons expliquent la faiblesse des infrastructures de transport: la vaste étendue du département et sa position très excentrée sur le territoire national, la présence de nombreux cours d'eau et marécages qui rendent difficile la construction de routes, et les difficultés de navigation fluviale. La plupart des cours d'eau ne sont accessibles qu'à des bateaux à faible tirant d'eau et l'Oubangui n'est pas navigable toute l'année.

Les infrastructures routières

Bien qu'il soit le plus vaste du pays par sa superficie, le département de la Likouala a le réseau routier le plus faible du Congo. Il comprend deux routes nationales. Porte d'entrée dans la Likouala par voie terrestre, la RN3 n'est pas bitumée. Longue de 447 km, elle part de Ouesso, chef-lieu de la Sangha, pour atteindre la frontière avec la Centrafrique, via Pokola, Makao, Enyellé et Bétou. La traversée de la rivière Sangha, un peu en aval de Ouesso, se fait par bac. Cet axe routier, d'intérêt sous-régional, qui est carrossable jusqu'à Bétou, a été aménagé par les compagnies forestières.

Trait d'union entre 3 districts (Épéna, Impfondo et Dongou), la route de la Vasière, la seule bitumée du département, est formée de deux tronçons: Dongou-Impfondo (50 km) sur la RN15, et Impfondo-Épéna (80 km). Elle est en plus ou moins bon état.

Excepté sur le tronçon Dongou-Impfondo, la RN15, qui relie Ényellé, au nord, à Liranga, au sud, n'est pas bitumée.

Dans le reste du département, le réseau routier, formé de départementales, de routes d'intérêt local et de pistes agricoles, est en terre. Une partie n'est pas toujours praticable en saison des pluies et dans les zones marécageuses. Les ponts, peu nombreux, et les bacs ne sont pas toujours bien fonctionnels, faute d'entretien.

Le réseau des rivières

Le réseau fluvial, très dense, joue un rôle important dans les échanges intérieurs et extérieurs du département. Les liaisons avec la Centrafrique et la RDC, ainsi qu'avec les départements du Congo situés au sud, passent par l'Oubangui. Néanmoins, cette voie fluviale est beaucoup moins empruntée depuis quelques années.

À l'intérieur du département, les cours d'eau sont souvent les seules voies de communication utilisées par les populations, notamment dans les zones marécageuses. Ailleurs, elles prennent parfois le relais de la route ou de la piste.

Plusieurs contraintes rendent difficile le recours à ces voies d'eau, voire impossible à certaines périodes de l'année. La première contrainte est liée à la navigabilité, la plupart des rivières n'étant pas navigables tout le long de leur cours et toute l'année. Ainsi la Libenga n'est navigable qu'en période de hautes eaux et la Tanga seulement en partie pendant la saison sèche au moyen de petites pirogues.

Les infrastructures portuaires

La seconde contrainte est le manque d'infrastructures portuaires. Des ports fluviaux situés le long de l'Oubangui, le plus important est celui d'Impfondo. Ce port secondaire, dont le trafic et l'utilisation sont gérés par le Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS), est composé de trois bâtiments dont un entrepôt et des logements ainsi que d'un quai où viennent accoster les bateaux. Les ports de Bétou, Dongou, Boyélé et Liranga s'apparentent plus à des embarcadères qu'à de vrais ports aménagés. ☒

La Likouala Infrastructures

Électricité, eau, télécom

La fourniture en électricité et en eau est très limitée, par manque d'infrastructures. Les infrastructures de télécommunications (téléphonie mobile et Internet) sont à étendre.

L'électricité

La Likouala n'est pas connectée au réseau électrique national. Le chef-lieu Impfondo est doté d'une centrale thermique et solaire inaugurée en mai 2023. Enyellé, Épéna, Bétou et Liranga sont alimentés par des centrales thermiques. L'électricité n'y est disponible que de 18h à 21h ou à 23h, selon les cas. Dans les lieux non raccordés aux centrales thermiques, quelques privés, entreprises et services administratifs utilisent des groupes électrogènes ou des panneaux solaires.

LE CORRIDOR 13 OU LA ROUTE DE LA CEMAC

Vaste projet d'intégration sous-régionale, le corridor 13 vise à relier le Congo à la Centrafrique et au Tchad. Partant de Pointe-Noire, il passe par Brazzaville, Ouesso, puis Bangui, Mbaikro, pour atteindre Ndjaména. Dans la Likouala, les travaux d'aménagement de ce corridor, constitué de la RN3, prévoient:

➤ **Le bitumage de la section de route Ouesso-Pokola, longue de 50 km, dans le département de la Sangha.**

➤ **La construction d'un pont sur la rivière Sangha de 660 mètres, en aval de Ouesso.**

➤ **Le bitumage de la RN13 entre Pokola, Makao, Enyellé, Bétou et Gouga (frontière avec la Centrafrique).**

➤ **La construction d'ouvrages de franchissement, notamment sur les rivières Djacka, Ndocki, Motaba, Sombo, Ipendja, Ibenga, Ibalenki, Loubagny et Gouga.**

➤ **L'aménagement de pénétrantes et de voiries au niveau de Pokola, Enyellé et Bétou.**

➤ **La réalisation d'aménagements connexes dans plusieurs localités.**

Le reste des habitants utilise les lampes tempête ou à batteries pour s'éclairer et le bois pour cuisiner. L'alimentation des centrales thermiques et des groupes électrogènes en produits pétroliers, notamment en gasoil, a un coût élevé, car ces produits sont plus chers que dans d'autres départements et les capacités de stockage sont limitées.

Pourtant, le potentiel en énergie hydroélectrique (18 MW sur la rivière Ibinga et 24 MW sur la Motaba), en solaire et en biomasse, est important. Un projet de petite centrale solaire est envisagé à Épéna.

L'eau potable

L'eau potable est distribuée au compte-gouttes dans le département. Impfondo, le chef-lieu, est fourni en eau par trois forages qui alimentent une bache d'une capacité de 500 m³. La production et la distribution d'eau sont réalisées par la Congolaise des Eaux (LCDE), dont le nombre d'abonnés desservis est de 132 clients. Excepté Impfondo, la majorité des autres districts manquent cruellement d'eau potable. Le programme «Eau pour Tous», lancé par le gouvernement en août 2013, avait doté des villages en stations de forages et de traitement d'eau équipées en photovoltaïque. Des aménagements hydrauliques, financés par des coopérations étrangères, ont également été réalisés. Mais faute de maintenance, un grand nombre ne fonctionne plus.

Dans les zones non desservies par ces dispositifs, les sources d'approvisionnement sont des forages construits par des particuliers, les rivières, les marigots, les puits et l'eau de pluie.

Télécom et internet

Trois compagnies de téléphonie mobile (Airtel, MTN et Congo Telecom) assurent la couverture de téléphonie mobile et les services internet du département. Mais de nombreuses zones ne sont pas connectées et Internet fonctionne très lentement. La connexion Internet entre le Congo et la Centrafrique a été établie via le projet de dorsale à fibre optique d'Afrique centrale. ☒

Économie: les fondements

L'exploitation forestière et la transformation du bois sont au centre du système économique de la Likouala. Dans certains districts du département, les conditions climatiques et pédologiques se prêtent bien à l'agriculture. Cependant, la contribution de cette activité, largement traditionnelle, au PIB de la Likouala reste faible. La pêche et l'élevage sont également pratiqués, essentiellement pour la subsistance.

BÉTOU
Site de l'unité industrielle de Likouala-Timber,
au bord de la rivière Oubangui

P. 143
IMPFONDO
Enfants jouant dans l'eau



La Likouala

Agriculture, pêche et élevage

L'agriculture, le maraîchage, la pêche et l'élevage ainsi que la cueillette et la chasse assurent les besoins alimentaires de base des populations de la Likouala. Seul le cacao est exporté.

L'agriculture est surtout pratiquée dans les districts offrant de bonnes conditions climatiques et pédologiques: Bétou, Ényellé, Dongou, Impfondo et Épéna.

Les cultures vivrières et maraîchères

Les principales cultures vivrières sont le manioc, produit partout, le maïs, la banane plantain, aliment de base local. La patate douce, l'igname, le taro, l'arachide, le riz paddy et le soja, introduit à Bétou, sont également cultivés localement. Les superficies cultivées sont modestes, un hectare en moyenne par cultivateur, mais suffisantes pour couvrir les besoins d'une famille. Les techniques de production sont basées sur le système extensif d'abattis-brûlis, pratiqué en rotation avec des jachères ligneuses. Le maraîchage est pratiqué à Impfondo, en particulier par des Rwandais, et dans des villages forestiers. L'arboriculture est réalisée dans les districts de Dongou, Impfondo et Épéna. Elle porte sur les agrumes (oranges, pamplemousses et citrons), les avocats et les safous. Les manguiers poussent spontanément.

Palmier à huile et cacao

La Likouala dispose de palmeraies naturelles et de plantations industrielles datant de l'époque coloniale. La culture du palmier à huile est opérée par des petits planteurs et quelques privés. La fabrication d'huile brute est artisanale. La zone cacaoyère est située dans les districts de Dongou, Impfondo et Épéna. La culture est réalisée sur un axe terrestre (Impfondo-Épéna et Impfondo-Dongou) et un axe fluvial: Épéna-Dzéké le long de la Likouala-aux-Herbes,

et Dongou-Djombé le long de la Motaba. Elle se développe également dans les plantations forestières.

La cacaoculture est appuyée par la société Diamond SA, filiale congolaise du groupe italien Huit (Otto), qui fournit du matériel aratoire et des crédits en début de campagne aux cacaoculteurs. Likouala Timber met des terrains labourés à disposition de planteurs qu'elle pourvoit en plants améliorés. En 2022, 520 tonnes de fèves de cacao ont été exportées vers l'Italie. Une petite quantité de la production est achetée par des commerçants camerounais.

Cueillette et chasse

La cueillette et la chasse sont des activités de subsistance pratiquées par les populations forestières, dont les produits sont autoconsommés. La cueillette porte sur les produits non ligneux: chenilles, racines, feuilles comestibles de marantacées et de gnétacées, feuilles de palmiers raphiales (confection de toitures), plantes médicinales, graines d'Irvingia et noix de cola. Miel et poivre sauvage sont parfois commercialisés. La sève du raphiale (vin de palme) est également recueillie.

La chasse se pratique au piège, au fusil de chasse et au filet dans les zones réservées. Elle porte sur du petit gibier de forêt. Pour les populations vivant en zone forestière, les produits forestiers autres que le bois d'œuvre ont une valeur nutritive et économique, mais aussi culturelle et symbolique.

La pêche et l'élevage

La pêche, essentiellement artisanale, se pratique dans les cours d'eau et les étangs marécageux, pendant les décrues.

Les techniques de pêche sont traditionnelles: filets, lignes de fond, pièges, nasses et épuisettes. Les prises, dont une petite partie est écoulée à Brazzaville, sont le *ngolo*, le *tsinga*, le *tsuni* et le machoiron. L'élevage porte sur les bovins, les ovins, les caprins, les porcs et la volaille. Les produits sont autoconsommés, parfois commercialisés. ☒

La filière bois

Bases de l'économie moderne, l'exploitation forestière et la transformation du bois sont réalisées essentiellement par de grandes entreprises, pour la plupart à capitaux étrangers.

Le domaine forestier de la Likouala est divisé en 7 Unités forestières d'aménagement (UFA). Sept UFA et une Unité forestière d'exploitation (UFE) sont en exploitation. Les principales essences exploitées sont l'acajou, l'ako, l'anégré, l'ayous, l'azobé, le bilinga et le bubinga. Les grands opérateurs de la filière bois du département visent les marchés d'Europe et d'Asie. Limité à Impfondo et à Brazzaville, le marché local, très petit, est confronté à plusieurs problèmes, notamment le prix élevé des pièces pour les menuiseries et le manque d'entrepôt de stockage à Brazzaville. Des femmes commerçantes vont jusqu'à Bétou pour acheter du bois local qu'elles revendent à Brazzaville. La demande est forte pour le coffrage (fabrication de cercueils).

Les compagnies étrangères

En tête des superficies concédées, la Congolaise des Bois (CIB), filiale du groupe singapourien Olam, implantée également dans la Sangha, a deux UFA: l'UFA Loundoungou-Toukoulaka (571700 ha) qui abrite une unité industrielle, et l'UFA Mimbéli-Ibenga (669589 ha). Les deux UFA sont aménagées et celle de Loundoungou a obtenu la certification FSC. Les produits sont destinés au marché asiatique. Deux UFA, Bétou (300000 ha) et Missa (225500 ha), ont été attribuées à Likouala Timber, une société à capitaux majoritairement italiens. Aménagées, ces UFA ont obtenu la certification Origine et Légalité des Bois (OLB). Likouala Timber a trois chaînes de scierie (capacité de 4500 m³/mois de planches), une capacité mensuelle de séchage de 2000 m³ et une section de produits

finis et semi-finis d'environ 600 m³ par mois. Ses marchés sont en Europe et à Brazzaville (portes, fenêtres, meubles, etc.).

Société à capitaux libanais, Bois et Placage de Lopola opère dans l'UFA Lopola. Un plan d'aménagement a été réalisé. L'entreprise comprend une unité de transformation (sciage) à Lombo. Ses marchés sont en Europe (France) et au Liban.

La société Mokabi, filiale du groupe français Rougier, intervient dans l'UFA Mokabi-Dzanga (586330 ha). Certifiée VLC, l'UFA dispose d'un plan d'aménagement, d'une unité de transformation (sciage) et d'un séchoir à Moualé. Elle évacue ses produits par la Sangha et le Cameroun. Son marché est en France.

Thanry Congo, filiale du groupe chinois Vicwood, opère sur l'UFA Ipendja (461296 ha). Son UFA est aménagée et certifiée OLB. Elle compte une unité de transformation (sciage) et un séchoir. Son marché est en Chine.

Une compagnie à capitaux congolais

Une seule société à capitaux congolais opère actuellement dans le département. En effet, l'UFE Bonvouki (106472 ha), située dans l'UFA Oubangui-Tanga, qui a été concédée à l'entreprise Logistique de Développement Social & Recherche (LDSR), est en exploitation.

En revanche, l'UFA Mobola-Mbondo (105300 ha) et l'UFE Mougouma (30600 ha) sont retournées dans le domaine forestier.

Selon la direction départementale de l'économie forestière, la production de grumes s'est établie à 522855 m³ en 2022.

Le taux de transformation est inégal selon les entreprises, mais les sociétés IFO, Likouala Timber, CIB et Rougier vont jusqu'à la deuxième transformation, voire plus loin.

Les produits sont généralement évacués par camion, via le Cameroun ou via la RN2 et la RN1, jusqu'à Pointe-Noire. Une minorité, dont Mokabi SA et la CIB, évacue les produits par barges, via Boyelé par la rivière Oubangui ou via Pokola par la Sangha. ☒



Mines et transformation

Des prospections ont mis en évidence des indices d'or, de diamant, de mercure et de pétrole. L'activité minière est limitée et la prospection pétrolière en pause. L'industrie est embryonnaire.

Le potentiel minier

Des indices ont mis en évidence la présence de diamant brut dans les zones de Moualé et de Makala (district d'Enyellé), ainsi que de mercure. Le département est également riche en matériaux de construction (sable, gravier et argile). Toutefois, le secteur minier, qui suscite un immense espoir, peine à produire les résultats escomptés.

Des autorisations de prospection pour les diamants bruts ont été octroyées à certaines sociétés. L'une a été attribuée à la société Mercantil international Business, dans la zone de Mouali (district d'Enyellé), sur une superficie de 400 km². La phase de prospection étant achevée, l'entreprise est en attente d'un permis d'exploitation. L'autre autorisation de prospection a été donnée à la société Equateur Mines, dans la zone de Makala (district de Dongou) sur une superficie de 240 km².

Dans la filière matériaux de construction, plusieurs permis d'exploitation ont été délivrés. La Congolaise industrielle des bois (CIB) a obtenu un permis d'exploitation d'une carrière de latérites pour l'aménagement du corridor 13.

Plusieurs autres ressources font l'objet d'une exploitation artisanale ou semi-industrielle: l'argile pour la fabrication de briques cuites, le sable et le gravier le long de la rivière Oubangui, pour la construction, et le diamant brut.

La Likouala a été découpée en 5 blocs pétroliers: Nkoli et Mopongo, dans le nord, Mokelembembé et Ngolo autour et au sud d'Impfondo, Ngoki situé dans les districts de Bouanéla et Liranga. Aucune découverte majeure n'a encore été réalisée.

La transformation

L'industrie est limitée à la transformation du bois et à quelques unités artisanales de production d'huile de palme rouge. Représenté par quatre métiers (menuiserie, vannerie, poterie et maçonnerie), l'artisanat répond principalement aux besoins utilitaires. Ses matériaux de base sont le bois, l'osier, le raphia et l'argile.

Le bois, très utilisé localement, sert à fabriquer des objets décoratifs, des pirogues, des pagaies et des mortiers ainsi que des meubles et des maisons. Le raphia et les lianes sont utilisés pour faire des hottes de portage et des filets de pêche ou de chasse (cas des peuples autochtones).

L'argile, très abondante dans le district d'Épéna, est extraite pour la construction de briques, de tuiles et d'articles en poterie (gargoulettes, jarres vaisselles et marmites). L'argile se prête également à des usages médicaux. ☒

PROFILS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE LA LIKOUALA

Le tissu économique du département est composé de quatre types d'acteurs:

➤ **des petits agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs, dont l'activité est de type familial, mais qui tendent à s'organiser en coopératives, ainsi que des commerçants et des petits transporteurs. La plupart d'entre eux évoluent dans l'informel et sont peu acquis aux méthodes modernes de production et de gestion.**

➤ **Des grandes sociétés forestières, des compagnies de téléphonie mobile, des sociétés publiques d'électricité et d'eau, des banques et des institutions de microfinance. Ces entreprises évoluent dans le secteur formel et sont acquises aux méthodes modernes de gestion.**

➤ **Un tissu limité de PME/PMI qui évolue dans l'agriculture de rente et la petite transformation.**

➤ **Des artisans qui sont généralement dans l'informel, mais qui utilisent à la fois des savoir-faire traditionnels et modernes.**

Services & tourisme

Les services sont représentés par quelques établissements financiers, des prestations en faveur des particuliers et des entreprises ainsi que des commerces. Le transport routier de marchandises porte sur le bois et le cacao vers Brazzaville, divers équipements pour les activités économiques, ainsi que des produits manufacturés et pétroliers en provenance de la capitale. Le transport fluvial est moins actif qu'autrefois. Le tourisme reste peu développé.

IMPFONDO
Hôtel Tropicana



Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est limité à des petits services. L'écotourisme dans le parc national de Nouabalé-Ndoki reste le produit phare. Le système financier est quasi inexistant.

Le commerce

Impfondo abrite une agence de la Banque postale et une de la Banque Commerciale Internationale ainsi qu'une caisse des Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit.

Le commerce de détail mobilise Congolais et étrangers, dont des Ouest-africains et des Rwandais. Il porte sur l'alimentaire et des produits manufacturés importés.

Produits vivriers, poisson et viande de brousse sont vendus sur les marchés traditionnels tenus par les femmes. Chaque district dispose au moins d'un marché principal. Impfondo abrite trois marchés permanents (Bakandi, Ouenzé et Impfondo) et deux forains (Gangania et Makolo-Ngoulou). Plusieurs marchés forains sont établis le long de l'Oubangui.

Transport routier et fluvial

Les routes en terre et les pistes de la Likouala n'autorisent que des camions, des 4x4 et des voitures de type Hilux. Toutefois, les motos sont de plus en plus utilisées sur les pistes. Le transport des marchandises porte sur le bois (grumes et sciages), des engins pour l'exploitation forestière et autres activités, du ciment, des produits pétroliers et diverses marchandises.

Des bus, des minibus et des taxis assurent le transport de passagers depuis Ouessou.

Sur la rivière Oubangui, le transport des passagers et des marchandises légères s'effectue sur des baleinières, des pirogues et des cokes. Les marchandises lourdes sont expédiées par des bateaux pouvant supporter plus de 20 tonnes et des pousseurs.

Le tourisme

D'accès difficile, la Likouala n'est pas une grande destination touristique. Selon l'INS, son parc hôtelier comprenait 32 hôtels, soit quelque 280 chambres en 2018. Peu de sites sont inventoriés et aménagés.

Pourtant le département ne manque pas d'atouts en matière d'écotourisme et de tourisme fluvial. Il abrite le siège du FIPAC (Forum International des peuples autochtones d'Afrique centrale) et comprend deux aires protégées dont le parc national de Nouabalé-Ndoki (423 870 ha), que le département partage avec la Sangha. L'écotourisme est le seul produit touristique proposé.

Les aires protégées

Frontalier avec la Centrafrique, le Parc National de Nouabalé-Ndoki est composé de forêts vierges sur terre ferme et marécageuse et de nombreuses clairières, dont des clairières-salines (baï en langue locale), très fréquentées par les animaux. Il abrite une diversité de grands mammifères (gorilles, éléphants de forêt, potamochères, buffles, sitatungas, bongos, etc.) et d'oiseaux d'Afrique centrale.

Avec le parc national de Dzanga-Ndoki et la réserve spéciale de Dzanga Sangha situés en Centrafrique et le parc national de Lobéké du Cameroun, il forme un bloc de forêt dénommé Trinationnel de la Sangha.

La réserve communautaire du Lac Télé Likouala-aux-Herbes est occupée par des forêts marécageuses ou inondées saisonnièrement, des savanes et des marais. Sa faune comprend des gorilles des plaines de l'Ouest, des chimpanzés, des éléphants de forêt, des léopards, des sitatungas, des buffles et plus de 250 espèces d'oiseaux. Rivières et lacs hébergent une vaste gamme de poissons, dont certains endémiques. ☒

La Likouala Services & tourisme

LES TROIS MARCHÉS DE LA LIKOUALA

➤ Un marché international hors d'Afrique (Europe, Asie): pour le bois et le cacao.

➤ Un marché sous-régional avec le Cameroun, la RCA et la RDC: pour des produits agricoles (noix de cola, poisson frais et fumé, huile de palme, viande, café, cacao et arachide) et des marchandises importées.

➤ Un marché national: pour l'huile de palme, le bois débité (Brazzaville) et le poisson (Sangha).



Jeune commerçante de poissons

IMPFONDO

Transport en pirogue sur la Rivière Oubangui





Le Niari

DÉPARTEMENT
148 – 167

152
Territoire, histoire et société

En forme de vase
Histoire et population

156
Infrastructures

Éducation, santé et sport
Infrastructures de transport
Énergie, eau et télécom

159
Économie: les fondements

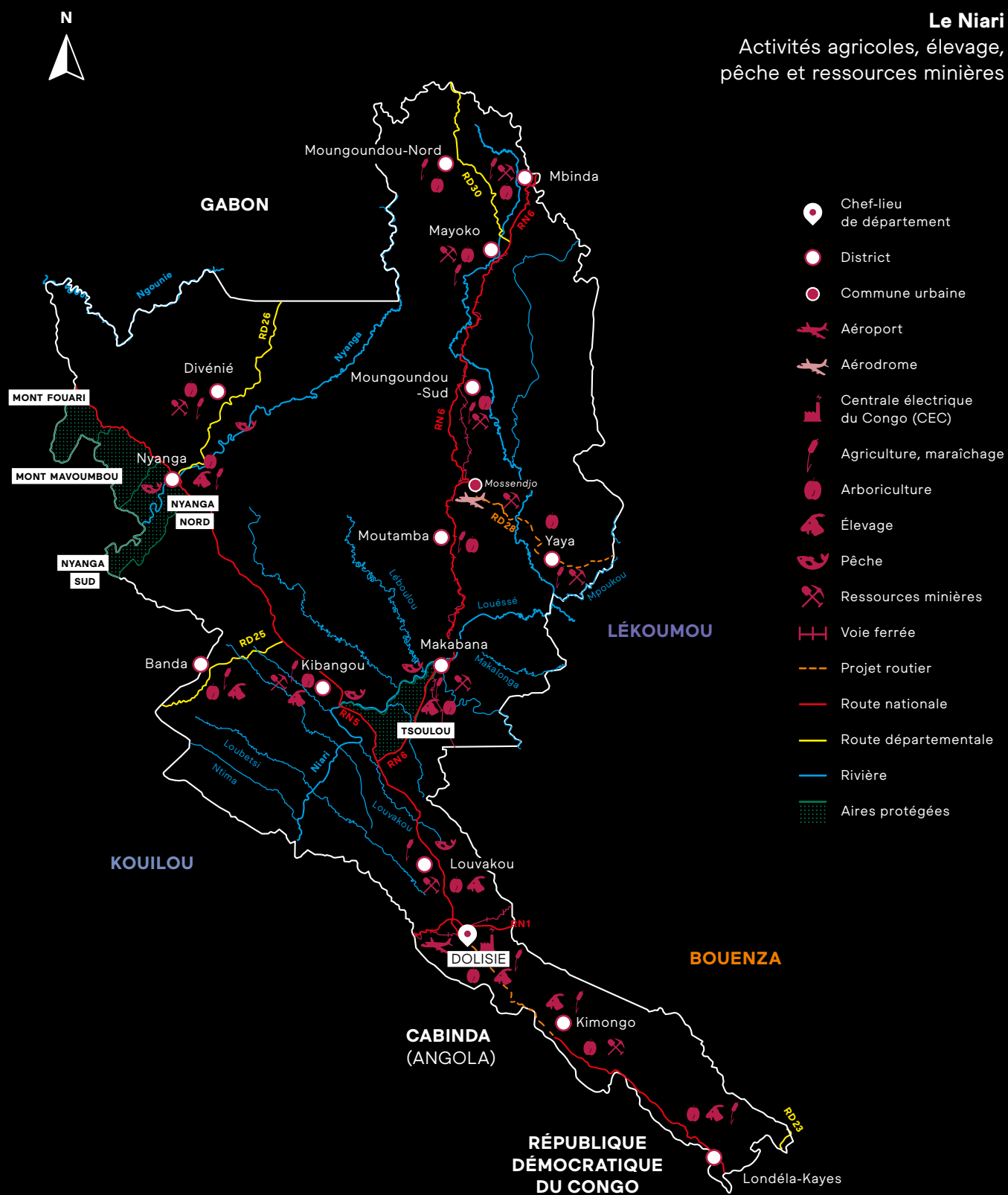
L'agriculture
Pêche, pisciculture et élevage
La filière bois
Mines et industrie

164
Services & tourisme

Services
Le tourisme

Page de gauche
Rivière Loubomo

De haut en bas
DOLISIE
Agriculture • Asia Congo Industries
Rue commerçante • Préfecture du Niari



Superficie

25925 km²

Population

325442 habitants (2018)

Densité de population

12,55 hab/km²

Chef-lieu

Dolisie

Districts (14)

Banda, Divénié, Kibangou, Kimongo, Londéla-Kaye, Louvakou, Makabana, Mayoko, Mbinda, Moundou-Nord, Moundou-Sud, Moutamba, Nyanga, Yaya

Communes de plein exercice

Dolisie (2 arrondissements) et Mossendjo (2 arrondissements)

Communautés urbaines

Divénié, Kibangou, Kimongo, Makabana, Mbinda

Le Niari

Les principales ressources naturelles du Niari sont ses terres, sa forêt et son sous-sol minier, riche en fer, en polymétaux et en géomatériaux. Le Niari et notamment son chef-lieu Dolisie sont connus pour leur vocation de carrefour et de transit. La valorisation de ce potentiel est insuffisante dans la filière bois, l'agro-industrie et quasi-inexistante dans le tourisme, parent pauvre de la diversification économique du département. Point positif toutefois, le Niari a commencé sa mutation en terre d'accueil de nouvelles cultures, telles que le maïs et le soja, et prochainement, le ricin, et de nouveaux acteurs économiques, dans l'agriculture et les services. Reste à organiser cette mutation, à renforcer la fourniture en électricité et en eau et à étendre le réseau routier bitumé, pour doper les économies des districts, faciliter les échanges et faire du Niari, non seulement une zone de transit, mais aussi un corridor entre le Congo et les trois pays qui l'entourent, dans la perspective de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange africaine.

Territoire, histoire et société

Situé dans le sud-ouest du Congo, le département du Niari est bordé par les départements de la Lékoumou, du Kouilou à l'est et de la Bouenza à l'ouest. Il est, avec la Sangha, l'un des départements du Congo à avoir des frontières avec trois pays: le Gabon au nord de son territoire, l'Angola (enclave de Cabinda) et la RDC au sud. Doté de nombreux cours d'eau dont le Niari qui lui a donné son nom, et d'importantes voies de communication, il est une plaque tournante dans la région.

Rivière Louvakou



Le Niari

En forme de vase

Composé de montagnes et de vallées, dont celle du fleuve Niari, le département est couvert de forêts et de savanes arbustives ou herbeuses. Son climat et ses sols argileux sont favorables à l'agriculture.

Relief et morphologie

Le département épouse la forme d'une dépression géosynclinale entre les massifs granitiques et gneissiques du Chaillu, au nord, et du Mayombe au sud-ouest, avant de se confiner en une bande de terre d'environ 50 kilomètres, accolée au Mayombe. Puis, ce territoire prend de l'extension pour atteindre la zone forestière de la Louessé et de la Nyanga jusqu'à la frontière du Gabon.

Deux types de relief caractérisent le territoire du Niari. La chaîne de montagne la plus importante est celle du Mayombe, qui constitue une barrière naturelle entre la plaine côtière, la vallée du Niari et le massif du Chaillu, qui culmine à 900 mètres au Mont Birougou, à la frontière avec le Gabon. Les plaines font partie intégrante d'un vaste ensemble communément appelé la vallée du Niari, qui va de la chaîne du Mayombe jusqu'au département de la Bouenza. Les plaines du Niari, celles de la Dihessé, de la Gokango, de la Léboulou et de la Mpoukou s'étalent aux pieds du massif du Chaillu avant de se restreindre aux vallées de la Louessé, de la Nyanga et de Ngango Bapounou.

Climat et saisons

Le Niari est placé sous l'influence d'une variante du climat tropical dite bas-congolaise, caractérisée par des précipitations modérées, comprises entre 800 et 1800 millimètres. La saison des pluies, d'octobre à mai, enregistre un fléchissement en janvier-février. La répartition annuelle laisse apparaître une longue saison sèche de quatre à cinq mois, de mai à septembre.

Cette nuance climatique locale est liée à plusieurs facteurs: l'altitude, la latitude tropicale, l'orientation des reliefs dominants et la direction des vents. L'humidité relative, de 80 à 87%, à faible variation saisonnière, contribue à donner l'impression de forte chaleur, alors que les températures ne sont pas excessivement élevées (en moyenne annuelle 20°C, en saison sèche, et 25°C, en saison des pluies).

La végétation

Le Niari a deux types de végétations: la forêt et la savane. La forêt dense domine dans la partie nord du département, notamment dans les districts de Moutamba, Mougoundou-Nord, Mougoundou-Sud, Mayoko, Banda, Divénié, Mbinda et Yaya. Quelques forêts-galeries longent les cours d'eau.

La savane, de type arbustif, est la végétation des districts de Londéla-Kayes, Kimongo, Makabana, Kibangou et Louvakou. La savane herbeuse comme l'*hymenocardia acida*, est caractéristique des terrains schisto-calcaires.

Les sols

Le Niari compte quatre types de sols. Les sols sableux, nés des grès bouenziens ou des colluvions de bas de pente à proximité des massifs gréseux, ont des teneurs en sable allant de 60 à 80%. Ce sont des sols pauvres, sans valeur agricole. Les sols sablo-argileux et surtout les sols argilo-limoneux-sableux ont des teneurs en azote et en matières organiques plus élevées. Ils sont donc plus favorables à l'agriculture. Les sols argilo-limoneux, les plus riches, forment la majorité des sols du département.

Hydrographie

Lors de son parcours dans le département, le fleuve Niari est alimenté par les rivières Louessé, Gokango, Léboulou, Mpoukou et Lékoumou. Il décrit des grands méandres, calque son régime sur celui des précipitations, avec des maxima en avril (petite saison des pluies) et en décembre (grande saison des pluies). En saison sèche, le Niari connaît un étiage important (de 913 à 350 m³/s). ☒

Histoire et population

Après les peuples autochtones, les premiers habitants, des communautés bantous sont venues s'établir dans la région de l'actuel Niari, rejointes plus tard par d'autres Congolais et des étrangers.

Premiers habitants de la zone qu'occupe aujourd'hui le département du Niari, les peuples autochtones Bongos étaient établis dans la forêt, où ils vivaient de chasse et de cueillette. Ils ont été rejoints, au fil des ans, par des groupes bantous: des Tékés, des Loumbous, des Pounous (Punus) et des Bouissis du groupe Echira ainsi que des Kotas et des peuples apparentés tels que les Nzabis et les Tsanguis, et par des Kougnis établis autour de Makabana. Le grand groupe Kongo est représenté par des Soundis.

Une population jeune

En 2018, la population du département était estimée à 325442 habitants, dont la moitié avait moins de 20 ans. Elle est concentrée dans la partie est du département, dans la vallée du Niari et à Dolisie. Avec 117920 habitants, Dolisie abrite plus d'un tiers. Loin derrière, arrive le district de Kimongo (27550 habitants), suivi de Kibangou (25228 habitants), de Kabana (20000), de Louvakou (18888) et de la commune de Mossendjo (18626). Les districts les moins peuplés sont Yaya (5355 habitants) et Nyanga (2000).

Une population mélangée

La population du département est assez mélangée. Outre les peuples installés de longue date dans le département du Niari, d'autres communautés du Congo et des étrangers, dont des Français et des ressortissants d'Afrique de l'Ouest, sont venus s'établir à l'époque coloniale surtout dans les centres urbains.

Plus récemment, à la faveur de l'essor économique et de la construction d'infrastructures, le département a accueilli des Asiatiques dont des Chinois, dans les secteurs forestier et minier, et des Indiens dans le commerce. Des Congolais de la RDC voisine sont présents dans les districts limitrophes de leur pays. ☒

BRÈVE HISTOIRE ADMINISTRATIVE DU DÉPARTEMENT DU NIARI

[...] Le 11 décembre 1920, l'administration coloniale a créé la circonscription du Chemin de Fer Bouenza-Louessé, qui a été supprimée le 15 mai 1934. La nouvelle circonscription de Loubomo, avec pour chef-lieu Loubomo (future Dolisie) comprenait les postes de Loubomo, Mossendjo, Sibiti, Ntima et Kimongo.

Le 15 novembre 1934, suite à une réorganisation de l'Afrique Équatoriale Française (AEF), les douze circonscriptions sont ramenées à cinq départements. Ainsi est né le département du Niari-Ogooué en 1936. En octobre 1946, à la demande des colons du Gabon, le Haut-Ogooué, qui avait été transféré, en 1925, à la colonie du Moyen Congo, a été restitué au Gabon. En janvier 1950, la population européenne de Dolisie s'élevait à 455 habitants et la population congolaise à 8000 habitants. [...] Dolisie comptait 20 boutiques, une ferme d'élevage, plusieurs écoles, une chapelle, une mission protestante, des exploitants forestiers, un collège moderne et la maison du Commissariat de l'Énergie Atomique. Des plantations de palmier à huile et d'arachide ont été expérimentées.

Après l'accession du Congo à l'indépendance, des dispositions portant organisation administrative ont été prises par les gouvernements successifs. Une ordonnance du 10 mai 1979 met en place la région, qui est une collectivité décentralisée. Celle du Niari était découpée en six districts, deux communes et comptait six postes de contrôle administratif.

Source: *Annuaire statistique du Niari 2018*. Brazzaville, Institut national de la statistique (INS). 2020

LE MONOPOLE DU FER DES TSENGI

Les Tsengi étaient les seuls des Nzabi à produire du fer. Cette exclusivité constituait en fait un véritable monopole que les Tsengi maintenaient par l'occupation de la plus grande partie de la zone métallurgique et aussi et surtout par le contrôle qu'ils exerçaient sur la formation des métallurgistes et des forgerons. Il existait une hiérarchie des travailleurs du fer. Au sommet se trouvaient les métallurgistes qui produisaient le fer, les *numengi*; ensuite venaient les *mukubu manzundu* qui fabriquaient l'outillage du forgeron et les masses-enclumes ou *nzundu*, utilisées dans toutes les transactions sociales; puis les *mukubu mapibi*, produisant la plupart des outils courants et les fers de hache, *pibi*, utilisés aussi pour les transactions sociales. Enfin les petits forgerons, *mukubu bakasa*, qui se cantonnaient dans le petit outillage, occupaient le bas de la hiérarchie.

Source: Dupré (Georges). *Le commerce entre sociétés lignagères: les Nzabi dans la traite à la fin du XIX^e siècle (Gabon-Congo)*. Cahiers d'études africaines. N° 48. 1972.

SAVOIR-FAIRE

Les savoir-faire traditionnels que sont l'agriculture, la chasse, la cueillette et la pêche sont largement représentés dans le Niari. Le travail du fer et de la poterie sont aussi des savoir-faire anciens. Depuis la création du département en 1934, la tradition ouvrière est incarnée par les travailleurs de deux secteurs d'activités: les forestiers et les cheminots du Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO). Également à la base de nouveaux métiers, les activités agricoles et industrielles intègrent des techniques et des modes d'organisation modernes. Le département a aussi une tradition de formation pratiquée dès l'époque coloniale. Le site de Mbounda abritait l'ancienne École normale des instituteurs de l'AEF.

MAKABAN
Pont-Rail de l'ex-Comilog



Infrastructures

Des efforts ont été fournis pour augmenter le nombre des infrastructures éducatives, sanitaires et sportives. En revanche, l'accès à l'électricité et l'offre en eau potable sont à parfaire. Reste également à renforcer le réseau routier à l'intérieur du département pour doper les échanges et la production agricole et réhabiliter le réseau ferroviaire pour faciliter l'évacuation des minerais de fer et du bois.

DOLISIE
La RN3 près de Dolisie



Le Niari

Éducation, santé et sport

Les établissements d'enseignement général et technique sont assez bien représentés.

Le rayonnement de lycées et d'écoles professionnelles va au-delà des frontières du département.

Les établissements d'enseignement préscolaire, qui accueillent des enfants de 3 à 5 ans, sont au nombre de 31 dont 10 publics. Obligatoire à partir de 6 ans, l'enseignement primaire compte 206 écoles publiques réparties dans tous les districts et des écoles privées. La fin du cycle primaire est sanctionnée par le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE).

L'enseignement secondaire général

L'enseignement secondaire général est dispensé dans 36 collèges d'enseignement général (CEG) publics dont 5 à Dolisie. Ces CEG préparent au Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Le deuxième cycle, qui prépare au baccalauréat, est dispensé dans 7 lycées publics dont 3 à Dolisie, parmi lesquels le lycée Victor Justin Sathoud et le lycée d'excellence Denis Sassou N'Guesso de Mbounda. Kimongo, Nyanga et Mossendjo comptent chacun un lycée technique.

L'enseignement technique et professionnel

L'enseignement technique est dispensé, pour le premier cycle, dans des collèges d'enseignement techniques (CET) dont la fin des études est sanctionnée par le brevet d'études techniques (BET) et pour le second, dans des lycées (baccalauréat technique).

Dolisie abrite 3 CET dont un CETF (féminin), un CETM (mixte) et un CETA (agricole), ainsi qu'un Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA) qui forme à des métiers et un lycée technique interdépartemental (Niari, Bouenza et Lékoumou). Makabana compte un CETF et un CETA et Mossendjo un CETM.

Des projets de construction d'écoles, de CEG, de CET et de lycées sont envisagés dans la plupart des communes et districts.

Autres structures de formation

Des écoles professionnelles sont établies dans le département, dont deux à Dolisie: l'École paramédicale Jean Diokouandi (EPMJD) et l'École normale d'instituteurs (ENI), construite en 1977. Mossendjo accueille l'École nationale des eaux et forêts (ENEF), spécialisée en foresterie.

Infrastructures sanitaires

Le Niari est composé de 5 districts sanitaires. La commune de Dolisie dispose d'un hôpital de référence, de 15 centres de santé intégrés (CSI), de 3 postes de santé, d'un centre d'hygiène publique et d'un centre d'hygiène scolaire. Celle de Mossendjo comprend un hôpital de référence, 8 CSI et 7 postes de santé.

La couverture du district sanitaire de Kibangou est composée de 8 CSI et 5 postes de santé, et celle de Mayoko de 4 CSI et d'un poste de santé. Le district de Kimongo et Londela-Kayes accueille 8 CSI et 2 postes de santé.

Les pathologies les plus fréquentes sont le paludisme, la grippe, les diarrhées, les dermatoses, les insuffisances rénales aiguës, les infections sexuellement transmissibles, la bilharziose, etc. Des campagnes de vaccination sont fréquemment menées. Le nombre de pharmacies bien achalandées est réduit. La Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé n'a pas de représentation dans le département.

Infrastructures sportives

Les équipements sportifs sont peu nombreux. Dolisie abrite le stade Paul Sayal Moukila et Makabana a un stade, un gymnase Omnisport et deux terrains de tennis. Ce manque d'infrastructures, qui touche aussi les établissements scolaires, freine la pratique du sport en général, quelle que soit la discipline. Le football, qui compte l'Athlétic Club Léopards, est le sport le plus pratiqué. La construction d'une plateforme sportive (salle de jeux, gymnase, etc.) est prévue à Dolisie. ☒

Infrastructures de transport

Le Niari compte un réseau routier, un tronçon du CFCO et un aéroport. Autrefois zone de transit et de transbordement du transport multimodal, Dolisie n'est plus qu'un carrefour routier.

Le réseau routier

Le réseau routier est structuré autour de trois routes nationales. La RN1, bitumée, qui relie Brazzaville à Pointe-Noire, traverse le département, sur 45 km, via Dolisie. Longue de 265 km, la RN5 connecte la frontière gabonaise à celle de la RDC. Elle passe par Nyanga, Kibangou, Dolisie, Kimongo, pour aboutir à Londela-Kayes. Seul le tronçon entre Dolisie et le village Boundou est bitumé. Partant de Mila-Mila, à 77 km au nord de Dolisie, la RN6 (261 km) rejoint la frontière gabonaise, via Mossendjo. Des départementales, des routes d'intérêt local et des routes non classées, plus ou moins carrossables et entretenues, forment le reste du réseau. Le nord du Niari est la partie où certains districts sont difficilement accessibles.

Aéroportuaire et ferroviaire

Dolisie dispose d'un aéroport national, de classe B, dont la piste a été aménagée pour recevoir des avions de type Boeing 727. Il existe un aérodrome à Mossendjo.

La partie du réseau du Chemin de fer de Congo-Océan (CFCO), qui traverse le Niari, comprend deux tronçons. Le tronçon Mont-Belo – Dolisie – Tao-Tao – Moukondo (83 km) se trouve sur la ligne Brazzaville-Pointe-Noire.

L'ex-voie de la Compagnie Minière de l'Ogooué, longue de 285 km, qui relie Mont-Belo à Mbinda (frontière avec le Gabon), a servi à évacuer le manganèse produit à Franceville au Gabon. Elle pourrait évacuer la production de fer de Mayoko à condition de réhabiliter la voie. Rails, matériel roulant et gares du CFCO sont à refaire et à moderniser. ☒

Énergie, eau et télécom

Les infrastructures énergétiques et hydrauliques sont insuffisantes ou en mauvais état. Seul le chef-lieu est connecté au réseau électrique national. La fourniture en eau est limitée.

Infrastructures énergétiques

Dolisie est connectée au réseau électrique national, via le poste de transformation et de dispatching de Loudima. Son réseau de distribution dessert quelque 13 000 abonnés. Mossendjo est équipée d'une centrale thermique (1250 KVA). Elle sera prochainement connectée à Dolisie. Makabana est alimentée par un groupe électrogène. Dans les lieux non desservis par ce dispositif, les habitants recourent à des groupes électrogènes, des panneaux solaires, au bois-énergie et autres sources. En mai 2022, le gouvernement et le consortium sino-congolais Energaz-China Grezhouba Group Corporation ont signé une convention pour la construction des barrages hydroélectriques de Morala (101 MW) et de Nyanga (230 MW).

Infrastructures hydrauliques

Chaque district est, en principe, équipé d'au moins un château d'eau. Mais certains ne sont pas fonctionnels. Dolisie en compte deux (respectivement 1000 m³ et 500 m³), Mossendjo et Yaya en abritent un chacun. Celui de Makabana n'est pas entretenu. Une grande partie des forages « Eau pour tous », équipés de panneaux solaires, qui ont été installés dans des villages, sont à l'arrêt, faute d'entretien. Partout ailleurs, puits aménagés, forages, rivières sont les sources d'approvisionnement. Des travaux de réhabilitation d'équipements hydrauliques ont été engagés ou sont prévus.

Infrastructures de télécommunication

Airtel, MTN et Congo Telecom assurent la couverture en matière de téléphonie mobile et de service internet. La fibre optique est présente à Dolisie. ☒

Économie: les fondements

L'économie du Niari repose sur le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche), les mines, notamment les gisements de fer dont la mise en exploitation et en production tarde pour des raisons logistiques, ainsi que sur l'exploitation forestière et la transformation du bois et d'engrais. La montée en puissance de ces activités est toutefois limitée par l'enclavement d'une partie du département.

MALOLO
Champ de soja de Todi River Farms



L'agriculture

L'agriculture et le maraîchage occupent les deux-tiers des ménages ruraux.

L'élevage et la pêche sont des activités marginales. La culture du maïs et du soja est en expansion.

L'agriculture vivrière

Le Niari compte 4 grands bassins de production agricole. Dans la partie nord du département, le bassin du Niari-Louessé, qui s'étend entre Makabana, Yaya, Mayoko, et Mbinda, produit du manioc, de l'arachide, des bananes, des pois d'angol, des haricots, des tarots, des courges, des ignames et des patates douces. Dans celui de la Nyanga, qui s'étale entre Kibangou, Nyanga et Divenié, on cultive l'oignon, la banane, avocat, mangue et ananas.

Dans le sud-est du département, le bassin agricole, situé sur l'axe Kimongo-Londéla-Kayes, est producteur de légumes feuilles, de haricots et de pois d'angol.

Dolisie abrite du maraîchage (chou, tomate, poivron, ciboulette, courge, oignon, etc.), et le district de Louvakou des cultures vivrières et des vergers.

Les exploitations villageoises sont généralement localisées le long des voies de communication. Les superficies cultivées sont petites et les techniques de culture rudimentaires. Des coopératives (Agri-Espoir et Agri-Patience) et des fermes (Agrideck Congo et Nalu Yaba), associent cultures vivrières, maraîchères et élevage. Trois zones agricoles protégées (Malolo, Louvakou et Yaya) ont été mises en place. On y cultive du manioc, du maïs et des bananes.

Les produits agricoles sont vendus sur les marchés locaux (Dolisie) et/ou expédiés vers Pointe-Noire et Brazzaville. Une partie est exportée en Angola (Cabinda) et au Gabon (manioc roui, arachide coque et tarot). La commercialisation est assurée par des grossistes de Pointe-Noire, des semi-grossistes et des petits détaillants.

La filière fruits

Le Niari a toujours eu des vergers importants de mangues, d'avocats, d'agrumes, qui étaient écoulés vers Dolisie, via les pistes forestières, puis, par train, vers Brazzaville et Pointe-Noire. La désorganisation du CFCO et l'absence de wagons spécialisés ont eu raison de ce commerce, devenu quasi inexistant aujourd'hui.

Il n'existe plus de plantations organisées et bien entretenues. La production fruitière, pratiquée dans les villages, s'apparente plus à une économie de cueillette qu'à une arboriculture. La productivité des vergers est très faible. Le vieillissement du verger et son manque d'entretien ne permettent pas aux producteurs d'avoir des revenus stables et importants. L'absence d'infrastructures de conservation et de stockage et les transports longs et coûteux limitent l'écoulement de la production dont une partie pourrit sur place.

Maïs à Malolo

Stimulée par la demande des éleveurs et des minotiers qui fabriquent de la farine pour bétail, la production de maïs est en pleine expansion dans le district de Louvakou, à l'initiative de PME agricoles dont Agri-Ressources. C'est à Malolo, au nord de Dolisie, qu'existe la plus grande plantation de maïs et de soja, développée par Todi River Farms, premier acteur de la filière maïs du pays, dont la production approvisionne en grande partie la SGMP.

Le projet ricin d'ENI

Pour réduire son empreinte carbone, la compagnie pétrolière ENI Congo a lancé un programme de plantation de ricin dont l'huile, qui sera produite dans un agri-hub à Loudima, servira à fabriquer des bio-carburants. Elle a distribué des semences aux agriculteurs du Niari, qui ont été sensibilisés à l'intérêt du projet. Deux PME agricoles se sont lancées dans la culture: Agri-Ressources à Louvakou et IMC à Makabana. ☒

Pêche, pisciculture et élevage

Pêche, pisciculture et élevage sont des activités anciennes dans le département. Elles sont pratiquées en majorité par des petits exploitants, dont les méthodes de production sont restées traditionnelles.

La pêche continentale

Baigné par les eaux du fleuve du bassin Kouilou-Niari et de son affluent la Nyanga, le Niari a un potentiel halieutique estimé entre 10 000 à 15 000 tonnes/an.

La pêche est une activité artisanale, pratiquée à pied ou en pirogue, motorisée ou non. Plusieurs techniques de pêche sont utilisées. Le filet mailant dormant est l'engin le plus usité, ainsi que les lignes et les éperviers. Les claies sont également employées. Les nasses servent à pêcher la crevette.

Les pêcheurs (environ 394) exercent leur activité individuellement. Peu sont regroupés en associations. Aucun débarcadère n'ayant été construit, ils déchargent leur pêche à même la rive. Pendant la période de pêche, ils établissent des campements près des cours d'eau.

Les grandes zones de pêche sont localisées dans les districts de Makabana, Louvakou, Nyanga, Divenié et surtout Kibangou (Pont du Niari, Bangondo, Ngokango), le plus important. Les principales espèces pêchées sont la carpe, le silure, le machoiron, le capitaine et le *macrobachium* ainsi que la crevette d'eau douce (*Missala*), abondante dans le Niari, en saison des pluies. Le volume annuel des captures est estimé à 22 tonnes de crevettes et 18 tonnes de poissons.

Pisciculture

Le Niari fait partie des grands départements piscicoles du Congo en termes de superficie d'étangs. En 2018, selon les données fournies par l'INS, le département comptait 4 stations piscicoles domaniales, appartenant à l'État,

totalisant 62 étangs, qui se répartissaient entre Mossendjo, Divenié, Louvakou et Dolisie.

La pisciculture est pratiquée par des petits acteurs privés. Selon l'INS, on dénombrait, en 2018, 74 aquaculteurs pour 309 étangs, représentant une superficie totale de 505 ares, soit une moyenne de 1,63 are par étang. L'ensemble des districts abritait 25 étangs, en majorité localisés à Louvakou et Moutamba, alors que les communes de Dolisie et de Mossendjo en comptaient respectivement 25 et 24. La principale espèce élevée est la carpe.

La pisciculture demeure une activité de subsistance pour la plupart des exploitants dont la superficie moyenne des étangs par aquaculteur est de 6,82 ares. Les pisciculteurs produisent eux-mêmes les alevins dont ils ont besoin et fabriquent l'aliment de poisson à partir des sous-produits locaux. Malgré l'engouement que suscite cette activité, plusieurs contraintes freinent son développement: l'accès aux intrants (alevins de qualité et aliments pour poisson), le manque de matériel de pêche et d'infrastructures de conservation et de conditionnement.

Élevage, des atouts peu valorisés

Le département du Niari dispose d'avantages pour développer la filière élevage. Parmi ces atouts figurent l'espace disponible (10 372 km²), une végétation herbeuse, des pluies abondantes et la présence de races locales adaptées au climat. Chaque ménage rural compte quelques ruminants et volailles.

En 2018, selon l'INS, les ovins arrivaient en tête du cheptel du département avec 13 328 têtes, suivis des caprins (5 482) et des porcins (4 230). Ces élevages étaient en majorité pratiqués dans les districts de Louvakou, de Kimongo et de Londéla-Kayes. L'élevage avicole (poulets et canards), surtout développé autour de Dolisie et dans les districts de Louvakou et de Makabana, comptait environ 107 025 têtes. L'élevage bovin (2 922 têtes) est pratiqué par un nombre réduit d'éleveurs. ☒

La filière bois

Le Niari est un grand département forestier. Ses Unités forestières d'aménagement ont été subdivisées en Unités forestières d'exploitation dont la majorité a été concédée à des sociétés étrangères.

Située dans la partie nord du département, dans les districts de Moutamba, Moundoundou-Sud, Moundoundou-Nord, Mayoko, Mbinda et Divenié, la forêt dense fait partie du massif du Chaillu, qui s'étend sur le Gabon et la Lékoumou. Elle se prolonge dans les savanes sous la forme de forêts-galeries le long des cours d'eau et de petits massifs isolés.

Le domaine forestier du département du Niari est divisé en 4 Unités forestières d'aménagement: UFA sud 3 Niari-Kimongo; UFA sud 4 Kibangou; UFA sud 5 Mossendjo et UFA sud 6 Divenié.

Les UFE concédées

Ces UFA ont été divisées en Unités forestières d'exploitation (UFE). Plusieurs d'entre elles ont été concédées à des sociétés, dont la majorité à capitaux asiatiques. La société Taman Industries a obtenu deux concessions: les UFE Kola et Banda Nord. Deux UFE (Ngouha II Sud et Nyanga) ont été concédées à la Congolaise industrielle des bois du Niari (CIBN).

Asia Congo Industrie (ACI) détient trois UFE: Louvakou, Massanga et Ngongo-Nzambi. La Société forestière et industrielle de bois (SFIB), autre société malaisienne, a obtenu l'UFE Lébolou. L'UFE Lébama a été attribuée à la Sino Congo Forêt (Sicofor), seule société à capitaux majoritairement chinois présente dans le département dans la filière bois.

Les UFE Louéssé, Ngouha II nord et Mounoumboumba ont été octroyées à des intérêts congolais (Cofibois, SFIB, Agri-Trans et Foralac, autrefois détenue par un Portugais qui a été reprise par le Groupe François Ndouna).

Une transformation limitée

Parmi la cinquantaine d'essences que contient la forêt, les plus exploitées sont l'okoumé, l'okan, le bilinga, le dibétou, le kassa, l'iroko et le moabi. En 2022, la production de grumes était d'environ 265 663 m³, selon la Direction départementale de l'Économie forestière.

Une partie de la production est exportée sous forme de grumes. Le reste est pour partie transformé localement, pour partie à Pointe-Noire. Le transport des grumes et des produits transformés s'effectue par camion jusqu'au port de Pointe-Noire où ils sont évacués en majorité vers les marchés asiatiques.

La transformation, encore timide, est limitée surtout à la première transformation. Quelques sociétés forestières opèrent dans ce secteur dans le département.

On peut citer l'entreprise Asia Congo Industrie, qui a débuté ses activités en 2006, prenant le relais de l'ex-Socobois, fermé en 1999. L'entreprise, qui possède des UFE dans le Niari mais également dans la Lékoumou, a son siège et son unité de transformation à Dolisie. Elle fabrique des contreplaqués et des bois débités (planches, bastings, chevrons et lattes) et emploie quelque 300 personnes.

Établie à Makabana, la Forestière agricole industrielle et commerciale en Afrique Équatoriale, reprise par un Congolais, fabrique des contreplaqués. Les Ateliers de Louéssé font également un peu de transformation.

Cap sur le reboisement

Pour lutter contre la déforestation, le Service national de reboisement a mené des opérations de reboisement portant sur l'eucalyptus (eucalyptus globulus labill), l'okoumé (aucoumea klaineana) et le limba (terminalia superba). Des arbres fruitiers sont également plantés, tels que le safoutier (dacryodes edulis), l'avocatier (persea americana), l'oranger (citrus sinensis), le mandarinier (Citrus reticulata), le citronnier (Citrus limon) et les palmiers greffés. ☒

Mines et industrie

Le département renferme plusieurs ressources minières (fer, or, diamant, uranium, colombo-tantalite, polymétaux...). Une cimenterie et une unité de production d'engrais sont opérationnelles à Dolisie.

Situés dans le nord-est du département, dans le district de Mayoko, deux grands gisements de fer ont fait l'objet de permis d'exploitation: Mayoko-Lékoumou et Mayoko-Moussondji. Plus récemment, c'est la société Sino Congo Ressources qui a obtenu un permis d'exploitation pour le fer. Mais, pour l'heure, aucun gisement n'est encore en production

Les gisements de fer de Mayoko

Le permis d'exploitation Mayoko-Moussondji (615,5 km²) a été octroyé, en avril 2014, à la société Congo Mining Ltd, filiale congolaise de l'australien Equatorial Resources Limited. Il lui a été retiré le 2 août 2021. Entre-temps, son actionariat était passé d'Equatorial Resources à la société britannique Midus Holdings.

Le permis d'exploitation Mayoko-Lékoumou, dont les réserves sont estimées à 2 milliards de tonnes, a été octroyé en août 2013 à la société DMC Iron Congo, filiale de l'australien DMC Mining. Il est cédé en 2014 à Exxaro Mayoko, filiale du sud-africain Exxaro Ressources, qui l'a revendu, en 2016, au groupe congolais Sapro.

En 2019, Sapro Mayoko, filiale du groupe Sapro, a exporté environ 48 000 tonnes de minerai de fer en deux cargaisons. Toutefois, le développement du projet minier est confronté à des difficultés d'évacuation du minerai.

En effet, l'exploitation des gisements de fer, pourtant proches de la voie ferrée du CFCO (Minda-Mont-Bello-Pointe-Noire), est freinée par des contraintes logistiques: le mauvais état de la voie ferrée, l'absence d'un port minéralier, le manque d'énergie dans la zone de la mine, etc.

Les autres substances

Parmi les autres ressources minières en phase de recherche ou d'exploitation, l'or, le coltan et les polymétaux sont les plus sollicités. Dans la filière or, l'exploitation de type petite mine ou semi-industriel mobilise, entre autres, EMC, Maison Aubaine, Alpha Minerals, Potamon, International Mining Development, Congolaise des Mines et des Services, et African Minerals Company. Dans les polymétaux, elle mobilise Sog Congo Mining.

Des autorisations d'exploitation de petite mine de coltan ont été octroyées aux sociétés Zhi Guo Pétrole, Loal Congo et AMC. Le diamant, le nickel et l'uranium font l'objet de prospection. Des produits de carrière (calcaire, sable) sont exploités.

Le ciment

Établie près de Dolisie, une région riche en calcaire, la cimenterie Forspack International, à capitaux chinois, a une capacité de production d'environ 300 000 tonnes de ciment par an. Une nouvelle cimenterie est en construction à Tao-Tao par la société Promac, issue d'un partenariat entre les gouvernements indien et congolais. Elle devrait être opérationnelle fin 2024, avec une capacité de production de 600 000 tonnes de ciment par an. ☒

CA-AGRI, PRODUCTION D'ENGRAIS

Fruit d'un partenariat entre la société congolaise General Trading Company (GTC) et le groupe sud-africain VS-Agri, l'entreprise Central Africa – Agriculture (CA-Agri) est établie dans le district de Louvakou. Son unité industrielle, équipée d'un blinder, produit des intrants dont des engrais (NPK). Sa clientèle est composée de quelque 3500 petits exploitants agricoles, de maraîchers ainsi que les plus importantes PME qui produisent du maïs et du soja. L'entreprise fournit aussi du conseil agronomique. Elle réalise en particulier des analyses de sols, étape indispensable pour identifier les produits adaptés aux sols et aux cultures du pays.

Services & tourisme

Ville carrefour, située au cœur d'un département agricole, forestier et industriel, Dolisie concentre une grande part des activités tertiaires. Le reste du territoire est beaucoup moins bien équipé en services, notamment modernes. Le tourisme est très peu développé, alors que le Niari compte de nombreux sites naturels et historiques ainsi que des traditions culturelles à découvrir.

DOLISIE
Marché moderne



Le Niari

Services

Vivifiés par l'ouverture de la RN1 et son impact sur l'économie locale, les services se sont développés mais ils restent concentrés à Dolisie. L'activité touristique est encore modeste.

Le secteur financier

C'est à Dolisie que le système financier du Niari est le plus étoffé et diversifié. Le trafic sur la RN1, le dynamisme économique du chef-lieu et l'émergence d'activités, notamment agricoles, autour de Dolisie, y sont pour quelque chose. Plusieurs banques implantées au Congo y ont, en effet, ouvert une agence: la Banque postale, la Banque commerciale internationale, la Banque de l'Habitat, le Crédit du Congo, la BGFI, Ecobank et la LCB Bank. Des agences de transfert d'argent sont également présentes dont Moneygram et Western Union. La micro-finance y est bien représentée avec les Mucodec, Charden Farell, Maouéné, la Caisse de Participation à la Promotion des Entreprises et à leur développement (Capped) et quelques autres. Le secteur des assurances n'est pas en reste. Outre la compagnie AGC, il compte aussi plusieurs courtiers dont Mega Assurance, MG Assurances, Direct Assurance, Partner Company et autres.

Commerce et services

Loin d'être limitée aux marchés traditionnels, dont celui de Dolisie est le fleuron, et aux échoppes tenues par des Congolais et des Ouest-africains, l'infrastructure commerciale compte aussi des supérettes gérées par des Indiens, en particulier le groupe Regal, bien implanté dans le Niari. Brasco comprend une agence et un entrepôt à la périphérie de Dolisie. Si l'alimentaire domine, les commerces proposent aussi des habits, des tissus, de la quincaillerie, de l'électroménager, des articles de téléphonie et autres marchandises.

Dolisie, Mossendjo et d'autres cités offrent une gamme variée de services aux particuliers (salons de coiffure et ateliers de couture, garages, ateliers de réparation mécanique, librairies, etc.). À Dolisie, les services aux entreprises proposent du gardiennage, du placement de personnel, du conseil en informatique, de la bureautique, de la comptabilité ainsi que des produits et équipements pour l'agriculture et divers autres services.

Le transport routier

Pendant longtemps, Dolisie a été à la fois un centre ferroviaire et une ville-carrefour et de transit. Le bitumage de la RN1 a redynamisé cette double vocation de carrefour et de transit. Il suffit de se rendre à la gare routière, le premier équipement du genre construit au Congo, inaugurée en 2010 à la sortie sud de la ville, pour s'en convaincre. Bus, minibus, camions, véhicules Hilux, voitures particulières, taxis-brousse, motos... Toute la panoplie des moyens de transport routier, pour marchandises et voyageurs, y figure.

En revanche, le trafic ferroviaire est en déclin, suite à des difficultés techniques et financières que connaît l'entreprise. De même, le trafic aérien est au point mort.

L'ouverture de la RN1 et la réhabilitation de routes secondaires ont stimulé l'agriculture et donc l'activité de transport, qui profite aux transporteurs et grossistes de Pointe-Noire.

Ces derniers apportent des produits, importés ou fabriqués au Congo, dont la ville a besoin, et embarquent les productions vivrières et pastorales de l'hinterland de Dolisie. Ces denrées sont acheminées vers le chef-lieu par des petits producteurs et commerçants, devenus transporteurs.

Le transport des produits forestiers est organisé par les compagnies forestières ou par des sociétés spécialisées. Reste que le trafic routier est moins dense au fur et à mesure que l'on pénètre à l'intérieur du département du Niari. ☒

Le tourisme

L'activité touristique est réduite. Les hôtels sont concentrés à Dolisie où les séjours sur place sont courts. Aucun produit touristique n'a été défini et aucun aménagement de sites réalisé.

Un parc hôtelier réduit

Selon l'INS, le département comptait 60 établissements hôteliers pour 1070 lits en 2018. Dolisie ne comprendrait qu'une dizaine d'hôtels et une centaine de chambres, selon la direction départementale du tourisme. Mossendjo abrite une poignée de mini-hôtels et d'auberges. Dans tous les cas, ces établissements n'accueillent que des visiteurs de passage, qui font étape, surtout à Dolisie, pour un court séjour, le temps de régler des affaires. Le parc hôtelier de Mossendjo reçoit des forestiers, des miniers ou des fonctionnaires de passage. Difficile de parler de tourisme d'affaires dans les deux cas.

Le pari du tourisme vert

Si le tourisme d'affaires est lié à l'essor de certaines activités (secteurs minier et agricole), d'autres formes de tourisme sont envisageables, dont le tourisme vert couplé avec la découverte des cultures et de l'histoire des peuples de la région. Le Niari compte une multitude de sites naturels à découvrir. Rivières, grottes, chutes d'eau, lacs, monts, forêt dont celle du beau massif du Chaillu... sont autant de lieux propices aux randonnées, en 4x4, à pied ou en pirogue. Le tourisme vert peut aussi s'appuyer sur la présence de réserves de faune en zone de montagne et de forêt, dont celles du mont Fouari (15600 ha), Nyanga nord (77000 ha), Tsoulou (30000 ha), ainsi que des domaines de chasse: Mont Mavoumbou (42000 ha) et Nyanga sud (23000 ha).

SITES ÉCOTOURISTIQUES, CHUTES D'EAU ET GROTTES HANTÉES

Située près de la frontière du Gabon, la réserve de la Nyanga Nord compte parmi les plus beaux sites écotouristiques de la région. Dans un paysage très varié, associant plaines, collines et montagnes, traversé par la Nyanga, une belle rivière encaissée interrompue de chutes, est rassemblée une bonne partie de la grande faune sauvage africaine. On peut y voir éléphants et buffles, panthères et potamochères, ainsi qu'une grande variété d'antilopes: cobs, sitatungas, guibs, céphalophes, etc. Des gorilles, des chimpanzés et des mandrills côtoient des singes plus petits, tels que les colobes, les cercopithèques et les cercocèbes. À 15 km de Divénié, sur la Nyanga, en amont de Dounguila, les chutes de Dimani tombent en une cascade de plus de dix mètres de hauteur; elles servirent avant l'Indépendance de décor à un film intitulé *Tam-Tam du Mayombé*. Près de Nyanga, les «Grottes du Vampire» de Dibouéta, sont dites hantées.

Tourisme mémoriel et culturel

Dolisie, Mossendjo et les cités à l'intérieur du département sont des livres d'histoire. À l'entrée de Dolisie, en venant de Pointe-Noire, se dresse un grand baobab, «l'arbre de de Brazza», qui évoque le passage, dans la région, en 1887, de Savorgnan de Brazza et de ses compagnons de route, Charles de Chavannes et Albert Dolisie, à qui le chef-lieu doit son nom. À Dolisie, on peut aussi voir des arbres plusieurs fois centenaires, derniers témoins de la forêt qui couvrait la région. La visite des petites cités de l'intérieur sera aussi l'occasion de goûter à la cuisine locale. Makabana, au confluent du Niari et de la Louéssé, jadis cité du rail active (ateliers de réparation ferroviaire), est la capitale des crevettes *missalas*.

La culture et la spiritualité des populations du Niari s'expriment à travers des cérémonies sociales et des rites initiatiques, qui se déroulent dans les forêts sacrées ainsi que dans l'art des masques et de la statuaire. ☒

CI-CONTRE
Masque-danse Kougni





Les Plateaux

DÉPARTEMENT
168 – 187

172
Territoire, histoire et société

*Entre la Léfini et l'Alima
Un peu d'histoire
Population et savoir-faire*

176
Infrastructures

*Éducation, santé et sport
Infrastructures de transport
Eau, électricité, télécom*

180
Économie: les fondements

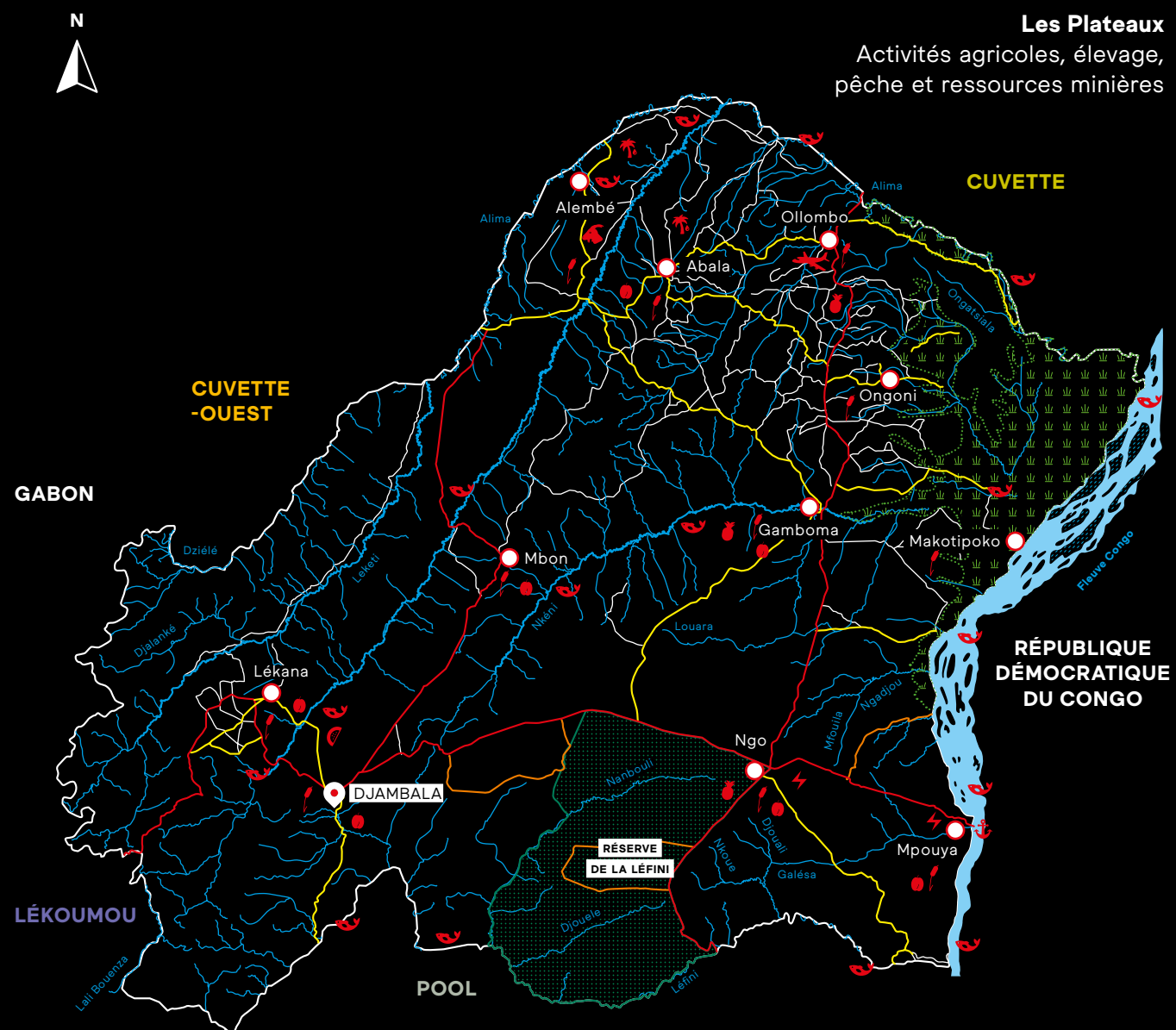
*Agriculture, pêche et élevage
Forêt et puits de carbone
Mines, hydrocarbures, industrie*

184
Services & tourisme

*Les services
Hôtellerie et tourisme*

Page de gauche
DJAMBALA Paysage

De haut en bas
LÉKANA Enfants • LÉFINI Pont sur la Léfini
Femme portant une igname • GAMBOMA Résidence Nkéni



Les Plateaux
 Activités agricoles, élevage,
 pêche et ressources minières

- Chef-lieu de département
- Chef-lieu de district
- Aéroport
- Port et débarcadère
- Ville électrifiée
- Agriculture vivrière et maraîchage
- Ananas
- Arboriculture
- Élevage
- Palmiers à huile
- Pastèque
- Pêche
- Route nationale
- Route départementale
- Route non classée
- Piste carrossable
- Rivière
- Aires Protégées
- Terrain inondable
- Marais permanents

Superficie
 38400 km²
 (11% de la superficie du pays)

Population
 245000 habitants (2018)

Densité de population
 6,3 hab/km²

Chef-lieu
 Djambala

Districts (11)
 Djambala, Gamboma, Abala, Allembé, Lékana, Makotipoko (ou Makotimpoko), Mbon, Mpouya, Ngo, Ollombo et Ongogni

Communes (maire élu)
 Djambala

Communautés urbaines
 Gamboma, Ollombo, Abala, Lékana, Ngo, Ongogni

Les Plateaux

Le département a (presque) tout pour assurer son essor économique et social: un réseau hydrographique enviable, une bonne pluviométrie, un capital naturel varié, une histoire multiséculaire, un énorme potentiel touristique, etc. Un ambitieux programme de lutte contre le réchauffement climatique se met en œuvre dans ce département qui pourrait jouer un rôle actif d'interface commercial entre deux pays proches géographiquement: le Gabon et la RDC. Néanmoins, ces atouts ne peuvent permettre à l'économie départementale de créer davantage de valeur ajoutée que sous certaines conditions. En effet, des préalables doivent être remplis pour libérer les énergies de ce département habité par une population majoritairement jeune. Ils incluent le renforcement des infrastructures, le développement du numérique et un accès facile aux services publics. Au cours des dernières années, des réformes ont été entreprises pour attirer des investisseurs au Congo. Il incombe aux Plateaux d'en tirer pleinement profit.

Territoire, histoire et société

Le département des Plateaux, qui se trouve dans le centre du pays, entre les rivières Léfini et Alima, est un espace de transition entre les régions nord et sud du Congo. Il est bordé au nord par la Cuvette, au sud par le Pool, au nord-ouest par la Cuvette-Ouest et au sud-ouest par la Lékoumou. Il est limitrophe à l'ouest du Gabon et à l'est de la RDC.

LÉKANA
Paysage



Les Plateaux

Entre la Léfini et l'Alima

Le relief des Plateaux est, pour l'essentiel, constitué de plateaux, de collines et d'une plaine marécageuse. De type subéquatorial guinéen, le climat se caractérise par une forte pluviométrie.

Plateaux, collines et plaines

Le soulèvement de l'ensemble géologique du département a produit une surface tabulaire morcelée par des rivières en plusieurs plateaux, étagés entre 600 et 850 mètres.

Le plateau Koukouya, limité par les rivières Lékéti et Mpama, est le plus petit (450 km²), mais le plus élevé (860 m). Séparé de son voisin par la faille d'Otsouankié, le plateau de Djambala (1250 km²) s'étire à environ 800 mètres d'altitude entre la Mpama et la Nkéni. Celui de Nsah (650 mètres), plus découpé, est séparé en 3 parties par les affluents de la Léfini. Plus à l'est, le plateau de Ngo (700 m) s'étale entre la Nkéni et la Léfini.

La zone des collines a un réseau hydrographique dense autour de Gamboma, mais à vallées sèches dans le district de Mbon. Les plaines sont situées dans le nord et l'est du département. Les plaines colluviales, de faible altitude et recouvertes de forêts, s'étendent dans les districts d'Ongogni, d'Ollombo et d'Abala. Les plaines inondables s'étirent le long du cours inférieur de l'Alima et du fleuve Congo.

Savanes et forêts

La végétation est dominée par des savanes herbeuses ou arbustives et des forêts-galeries le long des rivières. La zone des plateaux est principalement recouverte de savane herbeuse formant un tapis haut de 1,5 à 2 mètres.

La forêt n'est pas l'élément le plus présent dans le département. La forêt dense, exploitable, se situe entre Abala, Allembé et Ollombo. Ailleurs, on trouve des forêts-galeries et des îlots de forêts anthropiques secondaires.

Les quelques forêts inondables sont situées dans la partie marécageuse, aux abords du fleuve Congo.

Sur les formes tabulaires, les sols sont composés de couches de sable ocre, argilo-sableux. Sur les versants des collines et des vallées, ils sont peu favorables à l'agriculture. Sur les pentes et dans les zones possédant un réseau hydrographique dense (Allembé, Ollombo, Ongogni, Gamboma), les bas plateaux ont des sols à forte teneur en argile. Les zones de vasière contiennent de riches alluvions et limons.

Un climat subéquatorial guinéen

De type subéquatorial guinéen, le climat du département des Plateaux se caractérise par une longue saison des pluies (septembre à mai), une courte saison sèche (juin à août), de faibles amplitudes thermiques (moins de 2°C) et des températures annuelles moyennes variant entre 23° et 25°C. Si les plateaux de Koukouya et de Djambala sont les plus arrosés (2200 mm), avec une saison sèche de 2 mois, en revanche, les zones de Gamboma, Abala et Mpouya ainsi que les sites de collines ont une pluviosité plus faible (entre 1900 mm et 1400 mm) et une saison sèche plus longue (3 à 4 mois).

Le fleuve Congo et ses affluents

Les affluents du Congo drainent la majeure partie des Plateaux. La Léfini, non navigable par endroits, sépare le Pool des Plateaux. Elle prend sa source à 600 mètres d'altitude sur la crête du plateau de Djambala et se jette dans le fleuve Congo, à 285 m d'altitude. L'Alima marque la limite naturelle entre les départements des Plateaux et de la Cuvette. Les districts de Djambala, Lékana et Ngo, situés sur les hauteurs des zones tabulaires, sont peu drainés par des cours d'eau alors que ceux d'Abala, d'Allembé, d'Ollombo, d'Ongogni, de Gamboma, ainsi que ceux de Mpouya et de Makotipoko (ou Makotimpoko), riverains du fleuve Congo, sont bien arrosés. ☑

Un peu d'histoire

Les Twas (ou Tswas) sont les premiers habitants des Plateaux. Ils ont été rejoints par les Tékés, qui ont fondé un puissant royaume, puis, par des groupes ngalas (ou bangala), venus de l'est.

Premiers habitants des Plateaux, les peuples autochtones Twas (ou Tswas), qui vivaient dans les zones de forêts denses et les forêts-galeries, étaient des cueilleurs-chasseurs. Ils ont été rejoints par des Tékés, puis des groupes ngalas (ou bangala), venus de l'est, qui se sont établis sur la rive droite de l'Alima et le long du fleuve.

Le royaume téké

Bien que difficile à dater, le mouvement qui a amené les Tékés dans cette région s'est opéré d'ouest en est. Les Tékés ont fondé un vaste royaume, qui s'étendait de l'actuel Gabon jusqu'en RDC. Son siège se trouvait à Mbé dans le Pool. Formé de 12 principautés, le royaume avait à sa tête un Makoko (roi). Les Tékés des Plateaux vivaient d'agriculture et de chasse. Ils cultivaient principalement du manioc, de l'arachide et du tabac dont ils étaient friands. Leurs pratiques agricoles ont contribué à la savanisation de la région.

Habiles tisserands, ils fabriquaient des nattes et des pagnes en raphia. Activité masculine, la vannerie était assez courante. Réservée aux femmes, la poterie servait à fabriquer des écuelles, des marmites et des gargoulettes en argile. La forge, très répandue dans la région d'Abala, était un métier essentiellement masculin et un savoir-faire bien maîtrisé par les Tékés. Les Tékés étaient connus pour être de grands commerçants qui vendaient de l'ivoire et de la kola ainsi que des nattes et des pagnes en raphia, des feuilles de tabac séchées. Ils tiraient une partie de leurs revenus de la dîme prélevée sur le commerce pratiqué sur le fleuve Congo.

La page de la colonisation

La pénétration coloniale française dans la région des Plateaux s'est traduite par des opérations militaires et l'installation, à la fin des années 1880, de compagnies concessionnaires. L'occupation coloniale fut marquée notamment par l'instauration de l'impôt de capitation et le travail forcé, des pratiques qui suscitèrent la colère des populations.

Des révoltes et des formes de résistance furent organisées par ceux qui ne voulaient pas se soumettre. En réponse, les Français lancèrent des opérations militaires coûteuses en vies humaines, en pays Ngangoulou (1911), Ndzikou et Koukouya (1913).

La partie nord des Plateaux fut partagée entre trois compagnies concessionnaires: la Société agricole et commerciale de l'Alima, la Société de la Nkémé-Nkéni et la Société de la Léfini. Elles formeront le consortium Al-Ké-Lé (Alima, Nkémé-Nkéni et Léfini).

Confrontées à des difficultés financières, elles disparaîtront lors de la liquidation du régime concessionnaire en 1929 et la plupart de leurs installations passeront sous le contrôle de la Compagnie Française du Haut et du Bas Congo (CFHBC) des frères Tréchet. Les principaux produits commercialisés étaient les amandes palmistes, la noix d'ongokéa, l'ivoire et les peaux d'animaux sauvages.

Cultures en déclin

Après 1960, année de l'indépendance, la plupart des cultures dites d'exportation (tabac, raphia, café) déclinèrent. Le relais fut pris par l'exploitation forestière.

Au cours de la décennie 2010, les investissements consacrés à la réfection de la RN2 et au bitumage de la RN8, et la connexion d'une partie du département au barrage d'Imboulou ont stimulé la production agricole, les services et l'artisanat utilitaire. ☑

Population et savoir-faire

Tékés, Ngalas, Twas et étrangers forment le socle de la population départementale. Chaque communauté a conservé ses savoir-faire ancestraux et ses spécificités culturelles.

Une population majoritairement jeune et rurale. Estimée à quelque 245 000 habitants, la population des Plateaux se caractérise par sa jeunesse. Les moins de 15 ans représentent 43,31%, selon les chiffres 2018 de l'Institut national de la statistique (INS). L'âge moyen est de 23 ans. Le taux d'urbanisation est de 23,33%. Gamboma est le district le plus peuplé (60 820 habitants), suivi d'Ollombo (29 934), de Makotipoko (26 393), de Djambala (24 295), de Lékana (23 586) et de Ngo (23 572). Les districts d'Ongoni, de Mbon, d'Allembé, d'Abala et de Mpouya sont les moins habités.

Tékés et Ngalas

Très minoritaires en nombre, les peuples autochtones Twas vivent principalement dans les districts forestiers et les forêts-galeries. Les Tékés, majoritaires dans les Plateaux, mais inégalement répartis sur le territoire départemental, sont subdivisés en sous-groupes ayant chacun leur dialecte propre: les Koukouyas (Lékana), les Ndzikous ou Dzikous (Djambala), les Ngangoulous (Gamboma), les Bomas (Ngo) et les Tékés Alima ou Tégus (le long des rivières Alima et Mpama).

Deux branches de Ngalas (ou Bangala) sont implantées dans le département. Le groupe des Ngalas Terriens est représenté par les Mbochis (Abala, Allembé, Ollombo, Ongogni, Makotipoko). Les Ngalas «Bana Mayi» (gens d'eau), qui peuplent la vasière, le long du fleuve Congo et à l'embouchure de ses affluents dont l'Alima et la Nkéni, sont composés de Moyes (Makotipoko, Mpouya) et de Bobanguis (Mpouya).

Djambala, Gamboma, Ngo, Ollombo, Makotipoko et Mpouya ont des populations mélangées. Ces villes accueillent également d'autres communautés du pays, venant notamment du Pool et de Brazzaville, des étrangers, dont des Ouest-Africains très présents dans le commerce de détail.

DJAMBALA, LE CHEF-LIEU

Située sur le plateau éponyme, Djambala est réputée pour la clémence de son climat, frais et bien arrosé. Jusqu'au début des années 1950, la cité bénéficie de sa position privilégiée sur l'axe routier qui relie Brazzaville à Ouesso, par Pangala, Djambala, Okoyo, Ewo, Étoumbi et Mekambo. En 1952, elle perd une partie de son attraction quand est construite la route menant de Brazzaville à Fort-Rousset (Owando) via Ngo et Oyo. Le bitumage, récent, de la RN8, de Ngo à Djambala, lui a permis de sortir de son enclavement, mais le chef-lieu reste excentré par rapport à la RN2. Son emplacement sur l'axe routier Gabon-RD Congo pourrait être un atout dans le cadre de la Zlecaf. Elle a été érigée en commune le 16 mars 2017.

Des savoir-faire ancestraux

Les Twas ont une très grande connaissance de l'univers forestier, de sa faune, de sa flore et de sa pharmacopée. Agriculteurs et chasseurs, les Tékés sont réputés pour l'art de la chasse, du tissage du raphia, de la vannerie, de la poterie et de la forge. Les Mbochis, et plus généralement les Ngalas terriens, sont des agriculteurs, des chasseurs et des cueilleurs.

Outre la pêche continentale et ses techniques, les Moyes et les Bobanguis maîtrisent la fabrication d'instruments de pêche et de pirogues, la navigation et le commerce fluvial ainsi que la conservation des écosystèmes naturels de reproduction des espèces halieutiques.

Les savoir-faire traditionnels (techniques de chasse et de pêche, préparation des sols à la culture du manioc et autres vivriers, rouissage du manioc et autres modes de transformation) sont transmis de génération en génération, depuis des siècles. ☑

Infrastructures

Les infrastructures éducatives, sanitaires et sportives sont à parfaire. En revanche, l'accès à l'électricité a été amélioré depuis la mise en service de la centrale d'Imboulou et le taux de pénétration de la téléphonie mobile a progressé. Reste à renforcer le réseau routier à l'intérieur du département pour permettre les échanges et désenclaver les zones agricoles.

OLLOMBO

Aéroport Denis Sassou-N'Guesso d'Ollombo



Les Plateaux

Éducation, santé et sport

Des efforts ont été fournis pour améliorer les infrastructures éducatives, sanitaires et sportives. L'élan doit se poursuivre pour que ces équipements répondent aux attentes et aux défis économiques futurs.

L'enseignement préscolaire et primaire

Le département comprend 49 centres d'éducation préscolaire, dont 10 privés, qui accueillent des enfants de 3 à 5 ans. Ils sont localisés à Djambala et dans certains chefs-lieux de districts dont Abala, Gamboma, Ngo, Ollombo, Ongogni, Mpouya, Makotipoko. Les 268 écoles primaires publiques sont réparties sur l'ensemble des districts. Le cycle primaire est sanctionné par le CEPE (certificat d'études primaires élémentaires).

L'enseignement général secondaire

L'enseignement général secondaire compte deux cycles. Pour le premier cycle, sanctionné par le BEPC, le département affiche 37 collèges d'enseignement général, répartis dans tous les districts. Au niveau du second cycle, qui prépare au baccalauréat, l'enseignement général est dispensé dans 6 lycées (2 à Djambala, 1 à Ngo, 1 à Gamboma, 1 à Makotipoko et 1 à Ollombo). La filière A4 (littérature) est la plus prisée, suivie de la D. En revanche, peu d'élèves optent pour la filière C (mathématiques, sciences physiques).

L'enseignement technique

L'enseignement technique est assuré par un nombre limité d'établissements publics et privés. Au niveau du premier cycle, les Plateaux abritent six collèges d'enseignement technique (CET). Deux d'entre eux, l'un à Lékana et l'autre à Djambala, sont des collèges sylvo-agro-pastoraux. Les quatre autres CET sont situés à Gamboma, Abala, Mpouya et Ollombo. Le cycle d'études débouche sur un brevet technique. Trois lycées d'enseignement technique

(à Djambala, Lékana et Ongogni) assurent le second cycle, sanctionné par un baccalauréat technique. Ngo n'accueille aucun établissement d'enseignement technique et il n'existe aucune offre de formation aux métiers de la pêche et du machiniste agricole dans le département.

Une recherche embryonnaire

Le département des Plateaux n'est pas un grand centre de recherche. Il existe toutefois une station secondaire du Centre national des semences améliorées (CNSA) et un centre d'exploitation des machines (CEMA) à Etsouali, un centre de ressources professionnelles (CRP) d'AgriCongo à Ngo. Deux stations de recherche forestière, rattachées à l'Institut national de recherche forestière, sont établies à Djambala et Abala.

Des structures de santé insuffisantes

Découpé en 4 districts sanitaires, le département comprend 113 structures de soins, dont 35 centres de santé intégrés (12 à Djambala-Lékana, 14 à Gamboma et 9 à Abala) et 73 postes de santé. Les 3 hôpitaux de base sont situés à Djambala (60 lits), Gamboma (80 lits) et Abala (50 lits). Le dispositif est complété par 2 cabinets médicaux (Ngo et Lékana), 2 centres de soins (Ngo et Mpouya) privés et 3 dépôts pharmaceutiques (Djambala, Gamboma, Abala). Le département manque de spécialistes et son plateau technique est limité. Le paludisme, les infections respiratoires et la diarrhée y sont les pathologies les plus répandues.

Infrastructures sportives

Les infrastructures sportives sont en nombre limité. Djambala abrite un complexe omnisport, dont un stade d'une capacité de 15000 places et Mpouya un gymnase où se pratiquent le basket, le volleyball et le handball. La pratique du football est assez développée dans les localités de Djambala et de Lékana. Mais les autres sports souffrent d'un manque d'équipements et d'encadrement. ☒

Infrastructures de transport

Le bitumage de la RN2 et de la RN8 ainsi que la construction de deux aéroports ont contribué au renforcement des infrastructures départementales de transport. Mais beaucoup reste à faire.

Le réseau routier

Le département des Plateaux est traversé, depuis la rivière Léfini jusqu'à celle de l'Alima, par la RN2, entièrement goudronnée, longue de 234 km sur le territoire départemental. La RN2 relie, vers le sud, les Plateaux au Pool et à Brazzaville, et, vers le nord, au département de la Cuvette et aux départements plus septentrionaux. Venant d'Ingoumina, situé dans la Lékoumou, la RN8, qui traverse les Plateaux d'ouest en est, permet de joindre Lékana et Djambala à Mpouya, petite ville bordée par le fleuve Congo, qui fait frontière avec la RDC, à l'est. Cette route, longue de 170 km, est bitumée de Ngo, grand carrefour routier, à Lékana.

Ces deux grands axes, dont l'un à vocation sous-régionale, constituent une partie des 667 km de routes nationales du département. La RN10, qui relie Djambala à Ollombo, via Mbon, Ossélé et Abala, est en latérite. Le reste du réseau est formé de 430 km de routes départementales, 1431 km de routes d'intérêt local et de 456 km de routes non classées, qui ne sont pas bitumées.

Situé dans une zone marécageuse, le district de Makotipoko ne peut être joint qu'à partir de Gamboma par la rivière Nkéni.

Deux aéroports

Le département des Plateaux accueille deux aéroports. Mis en service en 2013, l'aéroport Denis Sassou-N'Guesso d'Ollombo compte une piste, longue de 3300 mètres, qui peut recevoir des gros porteurs. Il est géré par la société Aéroports du Congo (Aerco). Après l'arrêt de la desserte par la compagnie aérienne Ecair en

2017, seuls des avions privés l'utilisent. Ollombo abrite une antenne de l'Agence nationale de l'aviation civile. Djambala a été équipé d'une plateforme aéroportuaire, dotée d'une piste longue de 2500 m. Mais aucune ligne régulière ne dessert l'aéroport.

Infrastructures fluviales

Le réseau fluvial joue un rôle plus limité que le réseau routier dans la mobilité des populations et l'économie du département.

Seul le fleuve Congo, principale voie d'eau des Plateaux, est en mesure de jouer un rôle dans les échanges intérieurs et extérieurs. Il fait partie, avec l'Alima, des voies navigables toute l'année, que peuvent emprunter des bateaux à fort tonnage. Mais son cours est excentré par rapport au reste du territoire départemental.

En revanche, les autres rivières ne sont pas navigables en permanence et sur l'ensemble de leur cours ou ils ne peuvent pas supporter d'importants tonnages. Tel est le cas de la Nkéni, qui est la principale voie d'approvisionnement de la zone fluviale de Makotipoko.

Un réseau portuaire à édifier

Les cités riveraines du fleuve Congo (Mpouya, Mongolo, Balemon, Mbouemba et Makotipoko) accueillent des embarcations. Mais ces sites ne sont pas aménagés. Mpouya dispose d'une infrastructure embryonnaire et Makotipoko d'un débarcadère où se tient un marché forain qui réunit des ressortissants des deux Congo. Aucun port n'existe sur la rive droite de l'Alima et sur la rive gauche de la Léfini. Gamboma, arrosé par la rivière Nkéni, ne dispose pas d'aménagement portuaire non plus.

Un effort doit donc être porté sur l'équipement des sites qui jouent un rôle d'interface entre la route et l'eau, ainsi que sur le dragage et l'entretien des cours d'eau, parfois obstrués par des arbres tombés, d'autres végétaux et des bancs de sable. ☒

Les Plateaux Infrastructures

Eau, électricité, télécom

Le taux d'accès à l'électricité s'est fortement amélioré, depuis la mise en service du barrage d'Imboulou. L'accès à l'eau potable reste toutefois un défi majeur à relever.

Infrastructures énergétiques

Le département est alimenté en électricité par le barrage hydroélectrique d'Imboulou, d'une capacité de 120 mégawatts, dont 74 MW sont effectifs. Situé sur la rivière Léfini, dans le département du Pool, à quelque 225 km du nord-est de Brazzaville, le barrage a été mis en service en 2011. Sa construction a été suivie de la mise en place de lignes de transport électriques et de postes de transformation. Cette approche a permis de desservir des localités du département et d'améliorer son alimentation en électricité.

Placé au cœur du dispositif de la société Énergie électrique du Congo (E2C) dans les Plateaux, le poste de transformation très haute tension (THT) et de dispatching de Ngo reçoit l'électricité d'Imboulou, qu'il transforme et envoie à Djambala et à Gamboma, qui sont dotées, chacune, d'un poste de transformation THT.

Le poste THT de Djambala alimente Djambala et Lékana, qui a été connectée au réseau électrique début 2023. Une ligne moyenne tension Ngouloulila-Lagué-Kébara sera construite sur 22 km. La société ENCO travaille sur une liaison entre Djambala et Mbon.

La fourniture en électricité des centres non raccordés au réseau national, comme Allembé, Abala, Ignoni ou Makotipoko, est assurée par des groupes électrogènes. Dans les lieux dépourvus d'équipements, des ménages aisés, des entreprises et des institutions utilisent des groupes électrogènes ou des panneaux solaires. Les foyers urbains défavorisés et ceux des zones rurales recourent à la lampe à pétrole ou à batteries pour s'éclairer ainsi qu'au bois et au charbon de bois pour cuisiner.

L'eau potable, difficilement accessible

Malgré un réseau hydrographique dense, plusieurs districts du département manquent cruellement d'eau potable.

Ce déficit s'explique par la profondeur et la dureté des nappes phréatiques et les rivières situées dans des vallées encaissées, dans la zone des plateaux. Il est lié aussi au manque d'investissement dans la réhabilitation et l'extension du réseau d'adduction d'eau et des unités de traitement dans les zones où l'accès à l'eau est facile. Ainsi, seules les localités de Djambala, dont le réseau de distribution d'eau a une capacité de 400 m³, de Gamboma et d'Abala sont desservies par la Congolaise des eaux (LCDE). Ailleurs, l'approvisionnement en eau est assuré par environ 412 forages, dont 335 du projet Eau pour tous: 113 à Ollombo, 8 à Lékana, 86 à Ongogni et 126 à Gamboma. Mais nombre de ces installations ne fonctionnent plus, faute d'entretien.

Les populations des localités non couvertes par LCDE et le projet Eau pour tous s'approvisionnent dans les rivières et comptent sur les eaux de pluie. Cette situation expose les consommateurs d'eau non traitée à des maladies hydriques.

Télécommunications

Trois compagnies de téléphonie mobile – Congo Telecom, l'opérateur traditionnel, MTN et Airtel – sont actives dans les Plateaux. Le taux de pénétration de la téléphonie mobile est en hausse, mais celui de l'Internet reste faible.

La fibre optique, déployée sur les lignes électriques connectées au barrage d'Imboulou, ne couvre pas tout le département. Seule la station de transmission de Djambala est opérationnelle. ☒

Économie: les fondements

Le département a une vocation agricole, compte tenu des atouts que la nature lui a offerts: pluies régulières, chaleur, terres arables, etc. Pour autant, d'autres filières, notamment la transformation de produits agricoles et du capital naturel, mériteraient d'être développées pour diversifier l'économie de ce département qui tarde à exploiter tout son potentiel.

OLLOMBO
Champ de manioc

P. 183
Palmier Raphia



Les Plateaux

Agriculture, pêche et élevage

La production agricole, maraîchère et halieutique couvre partiellement les besoins de la population départementale et alimente Brazzaville. Une petite partie est exportée vers le Gabon et la RDC.

L'agriculture est pratiquée de manière traditionnelle par des petits producteurs villageois dont les superficies sont réduites (1 ha), les techniques rudimentaires et les rendements faibles. Quelques fermes privées opèrent, avec des matériels modernes, sur des superficies pouvant atteindre 400 hectares. Pour augmenter la production agricole et réduire les importations alimentaires, le gouvernement a mis en place des zones agricoles protégées (ZAP). Le département en accueille 4: Etsouali, Ngo, Lékana et Gamboma.

Agriculture vivrière et maraîchage

Si le manioc est produit partout, l'igname est une spécialité de Gamboma et la pomme de terre celle de Djambala. Lékana est un grand producteur de haricot blanc et d'arachide. Ngo, dont la production est importante, fournit des bananes plantains, des cossettes de manioc, des patates douces... La plupart des villages comptent quelques palmiers à huile. L'huile de palme est produite artisanalement.

Pratiqué dans la plupart des centres urbains (Djambala, Lékana, Ngo, Gamboma, Mpouya et Ollombo), le maraîchage offre une gamme variée de légumes: tomates, aubergines violettes et vertes, choux, concombres, ciboules, piments, poivrons, salades, oseille, gombos.

La production fruitière (bananes, safous, avocats, litchis, papayes, mangues greffées, goyaves, pastèques, ananas, agrumes, etc.) est également diversifiée.

Les produits de cueillette (feuilles, plantes, champignons, etc.) sont autoconsommés et commercialisés. Appuyé par la Banque mondiale et le

ministère de l'Agriculture, un projet de plantation de gnetum africanum, dont les feuilles sont des légumes verts à haute valeur nutritive, est en cours.

Pêche continentale et pisciculture

La pêche continentale est une activité artisanale, principalement réalisée par les hommes. Les femmes commercialisent les poissons frais ou transformés. Le long du fleuve Congo, la pêche est pratiquée dans les localités de Mpouya, Bouemba, Ollombo et Makotipoko, par les populations riveraines résidant dans le département ou venant de la RDC. La pêche est aussi active sur les rivières Nkéni et Mpama. Les principales espèces capturées sont la carpe à Gamboma, le *mabundu* à Lékana, le *mboto* à Makotipoko et le *ngolo* à Mpouya.

La pêche est pratiquée à bord de pirogues motorisées ou non. Les techniques utilisées sont le filet et la nasse. Le fumage et le salage-séchage sont les techniques de conservation les plus répandues. Une partie de la production alimentaire Brazzaville ou est exportée vers la RDC par le fleuve et vers le Gabon par la route.

La pisciculture n'est pas développée. Le gouvernement veut relancer les trois stations domaniales de Gamboma, d'Abala et d'Etoro, qui sont à l'arrêt. Des bassins de production existent aussi à Djambala, Lékana, Gamboma et Ollombo. Le tilapia nilotica est l'espèce la plus répandue.

Élevage et chasse

En milieu rural, les ménages possèdent des petits ruminants (chèvres, moutons), ainsi que des porcs et des volailles. Quelques fermes modernes associent un petit élevage porcin et avicole à leurs activités agricoles et piscicoles. Concentré à Mpouya, le cheptel bovin compte un troupeau de plus de 1000 têtes. Il n'existe pas de grand élevage industriel ni d'abattoir moderne localement. La chasse porte principalement sur du petit gibier (*sibissi*, porc-épic, etc.) et des antilopes. Le port d'armes est réglementé. ☒

Forêt et puits de carbone

L'exploitation forestière est limitée dans le département, qui n'abrite pas une grande forêt. Un projet de création d'un puits de carbone est en cours dans le sud-est des Plateaux.

La forêt dense est localisée dans les districts d'Abala et d'Ollombo. Ses principales essences commerciales sont le wengué et l'iroko. Les fonds de vallée et les abords des affluents du fleuve sont occupés par des forêts-galeries, riches en rotins.

L'UFA Abala

Attribuée, en 2004, à la Société Forestière et Industrielle d'Abala (Sofia), l'Unité forestière d'aménagement Abala (510 920 ha) est située entre Ollombo, Abala et Allembé. Suite aux difficultés rencontrées par l'entreprise, ses responsables ont signé un partenariat avec Est Forestier du Congo, en avril 2016. Gérée par des Chinois, cette société assurait l'exploitation forestière et la première transformation à Ollombo. L'UFA est retournée au domaine en mai 2023.

Le Projet BaCaSi

TotalÉnergies, Forest Neutral Congo, filiale congolaise de Forêt Ressources Management (FRM) et le Congo ont scellé un partenariat qui a donné naissance au projet BaCaSi (Batéké Carbon Sink), dans le district de Ngo. Financé par TotalÉnergies, pour compenser ses émissions de CO², le projet s'étalera sur 35 ans. Le projet, qui s'étend sur 55 000 ha, prévoit la conservation des forêts encore présentes, le développement d'un massif forestier d'acacias mangium sur 38 000 ha, destiné à être un puits de carbone pouvant séquestrer 10 millions de tonnes de carbone, et la cogestion avec les populations locales d'environ 2 000 ha de plantations agroforestières, pour produire du manioc et du bois énergie. Outre sa dimension écologique, le projet vise à créer de nouvelles filières économiques. ☑

Mines, hydrocarbures, industrie

Le secteur minier, dont le potentiel est peu connu, n'a pas encore dévoilé tous ses secrets. Le secteur industriel reste embryonnaire. L'espoir repose sur la ZES Oyo-Ollombo.

Le département est riche en géomatériaux de construction (sable, latérite, argile et grès), présents notamment dans les districts de Mpouya et Makotipoko. Des permis de recherche et d'exploitation de carrières de grès, de gisements de sable et de graviers ont été attribués. Des indices d'hydrocarbures ont été mis en évidence. Le bloc Mbessé a été attribué à la Société nationale des Pétroles. Aucune activité notable n'a été effectuée sur le site jusqu'ici.

À part une grande briqueterie à Mpouya, les unités de transformation sont de petites scieries et des ateliers artisanaux tournés vers la production de matériaux de construction, d'aliments (farine de manioc, poisson fumé) et le tissage du raphia. Gamboma abrite une unité de fabrication d'aliments de bétail. De petites unités semi-industrielles se sont lancées dans la production de yaourts, de jus de fruit et de savons. ☑

LA ZES D'OYO-OLLOMBO

Créée en juin 2017, la Zone économique Spéciale (ZES) Oyo – Ollombo couvre une superficie de 760 318 hectares, à cheval sur les départements des Plateaux et de la Cuvette. Sous réserve d'un agrément au régime des zones économiques spéciales, les entreprises pouvant s'y installer doivent avoir une vocation exportatrice dans les filières agricoles, horticoles et fruitières, l'exploitation forestière, la pêche, l'aquaculture et la pisciculture, la transformation et conservation des fruits et légumes, la fabrication de produits pharmaceutiques, le commerce de gros, la construction de bâtiments, le génie civil ainsi que la fabrication et la réparation de machines et d'équipements professionnels.



Services & tourisme

Les services financiers, aux entreprises et aux particuliers ainsi que le tourisme sont peu développés dans ce département pourtant appelé à abriter une zone économique spéciale. L'émergence d'une gamme de services modernes s'impose.

OLLOMBO
Hôtel Alima Palace



Les Plateaux

Les services

Le secteur financier repose sur des caisses de micro-crédit et des agences de transfert d'argent. Le commerce, principalement de détail, et les services, dont le transport, sont des activités informelles.

Services financiers et commerce

Le département des Plateaux est sous-équipé en services financiers. Il abrite, à Djambala, une seule banque commerciale, la Banque postale. Djambala, Gamboma et Ngo accueillent des caisses des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec) et des agences de transfert de fonds locales (Charden Farell, Maouéné Express, Express Union Congo) et internationales (Western Union et MoneyGram).

Le commerce, principalement de détail, est dominé par l'alimentation. Les boutiques de produits divers sont souvent tenues par des Ouest-africains. Les marchés, sommairement équipés, sont animés par des femmes. Les services aux entreprises et aux particuliers (comptabilité, garage, gardiennage et salon de coiffure, etc.), limités et peu modernes, sont fournis par des Congolais.

Transport routier et fluvial

Malgré un trafic routier en hausse sur la RN2 et la RN8, le système de transport du département repose sur des entreprises informelles. Le transport à l'extérieur du département est assuré par des sociétés structurées et quelques transporteurs informels en provenance de la capitale. À l'intérieur des Plateaux, des taxis, des minibus et des taxis-motos, appelés *djakartas*, assurent les déplacements en ville et entre villes et villages. Sur les cours d'eau, le transport, tenu par des piroguiers locaux, se fait à l'ancienne, à bord de pirogues artisanales. Tant du côté routier que fluvial, l'accent doit être mis sur la sécurité et la modernisation des moyens de transport. ☒

Hôtellerie et tourisme

La faiblesse du parc hôtelier et le manque d'aménagement des sites sont les principaux facteurs qui freinent l'essor du tourisme, lequel dispose pourtant d'atouts tant naturels que culturels.

Le département compte 27 établissements hôteliers, d'une capacité totale d'environ 390 lits. Ses fleurons sont l'Hôtel Alima Palace à Ollombo (116 chambres) et la résidence Nkeni à Gamboma (22 chambres). Dans la plupart des autres chefs-lieux, le parc hôtelier, peu développé, manque souvent de confort.

Les atouts du tourisme vert

Activité, pour l'heure, marginale, le tourisme pourrait se décliner en plusieurs produits. Le tourisme vert, axé sur la découverte de la nature, est une carte que le département peut jouer à bon escient.

Plusieurs sites naturels répondent à ce produit. On peut citer la crête, baptisée *Ekoti ya Monseigneur* (calotte de Monseigneur), qui surplombe le mont Ngankouolo, près de la Léfini. Des pouvoirs surnaturels sont attribués aux «gardiens» de cet endroit qui symbolise l'identité téké. Figurent également dans cette catégorie, le lac Mina Mina, qui regorge de batraciens, les chutes de Kouembali, au village Ossah, sur la rivière Léfini, ou celles de la Mpama (Lékana), de Makilitsa (Djambala), de Bokouango (Mpouya), de Nkeni (Otsankié), de Ngotala (Kébara)... La liste est longue.

Tourisme culturel et mémoriel

Le tourisme culturel serait l'occasion de découvrir les cultures teintées de spiritualité, les formes d'expression artistique et les savoir-faire des communautés du département. Les Tékés expriment leur spiritualité à travers le kouembali, leur puissant fétiche ancestral. Ils sont, par ailleurs, de remarquables sculpteurs (masques)



LES PLATEAUX
Masque Téké

et d'ingénieux artisans. Les Mbochis expriment leur spiritualité et leur génie artistique à travers des danses initiatiques, dont les plus connues sont le kiébé-kiébé, le mondo et l'olé.

Parmi les survivances de l'histoire figurent les lieux sacrés et les anciens villages sur lesquels avaient été établis des postes. À Djambala, depuis la résidence du préfet, on peut voir, au loin, le tracé de la route fédérale, qui menait de Brazzaville à Ouesso, via Djambala. La mission catholique Saint Thérèse de l'enfant Jésus, implantée le 17 août 1937 par les pères spiritains à Lékana, est considérée comme l'Église mère du département.

Le tourisme bleu

Des cours d'eau bordent ou traversent le département. La vasière qui se déploie dans le district de Makotipoko et les cités riveraines du fleuve se prêteraient au tourisme bleu. Gamboma, sur la Nkéné, serait le point de départ de ce tourisme qui nécessiterait des aménagements portuaires et l'installation de bungalows et d'aires de repos dotées de *ngandas* (guinguettes).

Les aires protégées

La présence de deux aires protégées dans le département est un atout pour l'écotourisme. Créé en 2018, le parc national de l'Ogooué-Lékéti (350 000 ha) s'étend à cheval sur les départements des Plateaux (district de Lékana) et de la Lékoumou. Il jouxte le parc national des Plateaux Batéké du Gabon avec lequel il forme une aire protégée d'un demi-million d'hectares. Il abrite des espèces endémiques dont des gorilles de plaine, des chimpanzés d'Afrique centrale et des éléphants de forêt d'Afrique.

Située dans le sud des Plateaux, la réserve de faune de la Léfini (430 000 ha) loge, dans ses savanes, divers mammifères: céphalophes de Grimm, cobes defassa, chacals à flancs rayés, mangoustes, servals et lions. En zone de forêt, vivent l'éléphant, le buffle, le potamochère, le gorille de l'Ouest, le cercopithèque de Brazza, le pangolin, etc. ☒

NGO (district)
Le mont Ngankouolo vu de la rivière Léfini





Pointe -Noire

DÉPARTEMENT
188 – 207

192
Territoire, histoire et société

*Tournée vers la mer
Un peu d'histoire
Population*

195
Infrastructures

*Éducation, santé et sport
Infrastructures de transport
Électricité, eau, télécom*

201
Économie: les fondements

*Hydrocarbures
Pêche, agriculture et élevage
industrie*

205
Services & tourisme

*Services et transport
Hôtellerie et tourisme*

Page de gauche
TCHIAMBA-NZASSI
Vue sur la mer

De haut en bas
POINTE-NOIRE
Préfecture • Coraf, raffinerie de pétrole
Djéno • Banque



Pointe-Noire
 Activités agricoles, élevage,
 pêche et ressources minières



Superficie

2134 km²
 (moins de 1% de la superficie du pays)

Population

1006611 habitants (2018)

Densité de population

471,70 hab/km²

Chef-lieu

Pointe-Noire

District

Tchiamba-Nzassi

Communes (maire élu)

Pointe-Noire compte 6 arrondissements :
 Lumumba, Mvoumvou, Tié-Tié, Loandjili,
 Mongo-Mpoukou et Ngoyo

Pointe-Noire

L'économie du département de Pointe-Noire repose sur l'activité portuaire, la pêche, l'industrie pétrolière et les activités connexes. Avec une plate-forme de transbordement de dimension sous-régionale, un secteur pétrolier et un tissu industriel relativement diversifié, son chef-lieu, Pointe-Noire, assure la fonction de capitale économique du pays. Dans le cadre de la diversification de l'économie et de la perspective, à terme, de la diminution de l'activité pétrolière, le relais peut être pris par le renforcement et l'émergence de filières. Les activités qu'offrira la Zone économique spéciale sont une première réponse. La consolidation du rôle du port, incluant la redynamisation du chemin de fer, la transformation des produits du terroir (pêche, élevage et agriculture), les services modernes et le tourisme, l'enseignement supérieur et professionnel ainsi que la recherche environnementale peuvent offrir également de multiples opportunités d'investissements et d'emplois.

Territoire, histoire et société

Situé dans le sud-ouest du pays et adossé à l'océan Atlantique, le département de Pointe-Noire est bordé au sud par l'enclave de Cabinda (Angola) et entouré au nord et à l'ouest par le département du Kouilou. Il comprend à la fois la commune de Pointe-Noire et le district de Tchiamba-Nzassi qui occupe plus de 80% de la superficie du territoire départemental.

POINTE-NOIRE
Vue générale



Pointe-Noire

Tournée vers la mer

Le département de Pointe-Noire est situé dans le prolongement d'une fine plaine littorale en contrebas d'un plateau qui prolonge le massif montagneux du Mayombe, de faible altitude.

Le département de Pointe-Noire s'étend sur des terrains peu élevés, constitués d'une côte maritime et de petits plateaux séparés les uns des autres par des vallées. La côte est formée d'anciens cordons sableux édifiés par la mer avec des matériaux empruntés à la série des cirques, dont les plus récents s'accrochent à des pointements de roches crétacées. Cette région basse a été découpée, par un réseau hydrographique assez dense, en une série de mamelons aux sommets aplanis, d'altitude décroissante.

Climat et saisons

Pointe-Noire est soumis au climat dit « bas-congolais » qui se rattache aux climats équatoriaux par certains traits généraux comme la faible amplitude thermique annuelle (5-8°C à Pointe-Noire) et diurne (6-7°C) qu'atténue, localement, l'influence régulatrice des eaux océaniques, par une humidité relative proche de la saturation (moyenne 80 à 90%) et par la forme surtout orageuse des précipitations. Mais il en diffère par certains caractères. Le volume annuel des précipitations reste élevé (1308 mm), mais réparti très inégalement au long de l'année. Deux saisons sèches se dessinent: la petite, en janvier, est marquée par une température élevée, la grande saison sèche (mai à septembre) est caractérisée par la fraîcheur et les brouillards matinaux et des températures moyennes de 20°C sur le littoral. La saison des pluies, qui va de septembre à mai, connaît un fléchissement pluviométrique à la mi-décembre et à la mi-janvier.

Hydrographie

Le département est drainé par plusieurs cours d'eau: la Songolo et ses tributaires, la Tchinouka et la N'Fallo, le fleuve Loémé dans le district de Tchiamba-Nzassi, et abrite des lacs dont le lac Cayo et celui de Loufoualeba. Les plus importantes rivières côtières prennent naissance à l'intérieur du plateau (N'Gambouissi, Tchimpanzou), où elles sont profondément encaissées: les plus courtes sourdent dans la région déprimée au pied du talus, où elles sont alimentées par les eaux d'infiltration, ce qui leur permet d'être pérennes, malgré la longueur de la saison sèche.

À cause du phénomène d'érosion régressive, les têtes de vallées vives réussissent à reculer peu à peu leur source au détriment du plateau côtier, dont l'effritement se trouve par ailleurs accéléré par les écoulements linéaires des eaux de surface, provoquant ainsi des débordements des lits de ces cours d'eau. ☒

ENVIRONNEMENT

Par l'importance et la spécificité de ses activités, et en dépit de l'obligation pour tout projet d'investissement d'envergure de réaliser une étude d'impact environnemental et d'en appliquer les recommandations, la ville de Pointe-Noire est affectée par la pollution, même si ses effets ne semblent pas généralisés. Les plus gros pollueurs sont les activités pétrolières et gazières (torchage du gaz), les industries chimiques, les décharges qui traitent des déchets sur place ou les exportent, les garages où sont manipulées des huiles usagées et toute autre activité générant de la pollution ou de la nuisance sonore. Aussi, la lutte contre la pollution et la gestion des ordures ménagères et autres déchets constituent-elles des défis majeurs que le département est appelé à relever. Le tableau peut paraître peu rassurant, mais aucune étude menée sur place ne fait état d'une persistance de graves maladies respiratoires dans le département, en raison de la pollution ambiante.

Un peu d'histoire

Le destin de Pointe-Noire est très lié à la mer. La ville a été construite au bord de la mer. C'est la mer qui lui procure ressources halieutiques et hydrocarbures et qui en fait un grand port maritime.

Punta Negra

«Punta Negra», tel est le nom donné, par les navigateurs portugais, à l'éperon de blocs de pierre noire situé sur la côte où sera édifiée Pointe-Noire. La ville se développera autour de Ndjì-Ndjì, un village de pêcheurs. Jusqu'à l'arrivée des Français, au XIX^e siècle, elle demeurera un simple lieu-dit sur les cartes de navigation. Toute l'activité de la côte se concentrait à Loango où prospérait le royaume Loango.

Fondation de Pointe-Noire

Le site de Punta Negra ayant été choisi au détriment de celui de Loango, le décret fondant Pointe-Noire est signé le 22 mai 1922. Le rôle majeur de la ville sera consacré, en 1924, par la publication d'un premier plan directeur et, en 1926, par la construction du wharf sur la Côte Mondaine qui permettra d'accélérer le débarquement du matériel destiné aux travaux du chemin de fer. Loango perd alors définitivement sa fonction de port maritime. L'avènement des transports aériens et les succès de l'Aéropostale poussent à la construction, en 1932, d'un aéroport. L'inauguration du chemin de fer Congo-Océan (CFCO) en 1934 parachève l'urbanisation de Pointe-Noire.

Du statut de capitale à celui de chef-lieu

La ville, capitale du Moyen Congo en 1950, est érigée en commune de plein exercice en novembre 1955. En 1959, Brazzaville lui ravit le titre de capitale du Congo. Après avoir été le chef-lieu du département du Kouilou, Pointe-Noire devient, en février 2003, celui du département de Pointe-Noire, qui comprend la commune de Pointe-Noire et le district de Tchiamba-Nzassi. ☑

Population

Peuplés à l'origine de Vilis, la ville de Pointe-Noire et le district de Tchiamba-Nzassi ont attiré des Congolais d'autres régions ainsi que des étrangers venant d'Afrique et d'ailleurs.

Dès sa fondation, Pointe-Noire a connu un très fort taux de croissance démographique qui, conjugué avec les habitudes locales d'habitat privilégiant la construction à l'horizontale, a eu pour corollaire une consommation boulimique d'espace. Au fil des ans, la ville s'est étendue horizontalement, notamment vers le sud et l'ouest. Cette situation a conduit certains résidents à aller s'installer dans le département du Kouilou voisin.

Une population jeune et cosmopolite

En 2018, la population du département de Pointe-Noire était estimée à 1 006 611 habitants dont 49,9% de femmes et 51,1% d'hommes. Plus d'un tiers (36,65%) a moins de 15 ans. Les 65 ans et plus représentent à peine 2% des habitants. La population originelle était majoritairement issue du groupe ethnique vili. À l'époque coloniale, elle a été rejointe par des Portugais et des Français. La construction du chemin de fer, du port et l'activité pétrolière ont, au fil des ans, attiré diverses autres communautés dans le département. Parmi elles, figurent des Congolais d'autres départements, intéressés par les opportunités d'emplois et d'affaires de la cité portuaire, mais aussi des étrangers, notamment des Béninois, des Tchadiens, des Mauritaniens, des Congolais de RDC, des Libanais, des Chinois, des Indiens, des Pakistanais, etc. Depuis une dizaine d'années, les Indiens semblent peu à peu prendre la place autrefois occupée par les Portugais. Les Français sont toujours présents dans le département, mais leur nombre ne cesse de baisser. ☑

Infrastructures

Le département de Pointe-Noire (et surtout son chef-lieu) est l'un des départements du Congo les mieux dotés en infrastructures, en particulier de transport. Il bénéficie, depuis peu, d'une offre accrue en électricité. Sur le plan éducatif, l'absence d'université publique a été compensée par l'implantation d'instituts supérieurs privés. Le bilan est positif, même si l'offre est à parfaire, notamment dans les quartiers et les villages défavorisés.

CONGO
Centrale électrique de Côte Matève



Éducation, santé et sport

L'ouverture d'instituts supérieurs privés a comblé un grand vide: le département ne compte aucune université publique. La recherche est le parent pauvre de ce système.

Le préscolaire et le primaire

L'enseignement préscolaire est dispensé dans des centres d'éducation préscolaire qui accueillent les enfants âgés d'au moins trois ans. L'enseignement primaire est assuré dans 105 écoles. L'école est obligatoire à partir de 6 ans et la fin du cycle primaire est sanctionnée par un Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE).

L'enseignement secondaire général

L'enseignement secondaire général est divisé en deux cycles, le premier sanctionné par le Brevet d'études de premier cycle et le second par le baccalauréat. Il est assuré par 23 collèges et 10 lycées publics (le lycée interdépartemental d'excellence de Vindoulou et 9 lycées traditionnels). Des écoles privées accueillent également des élèves, dont le lycée français Charlemagne. Son enseignement correspond aux programmes, aux objectifs pédagogiques, aux principes fondamentaux et aux règles d'organisation de l'enseignement public en France.

L'enseignement technique et professionnel

L'enseignement technique est dispensé dans un CET féminin (CETF-TM), dont les études sont sanctionnées par un Brevet d'études techniques, et dans 3 lycées techniques (LT Poaty Bernard, LT commercial OCH et LT du 12 août). L'obtention du baccalauréat technique à la fin du 2^e cycle permet l'entrée à l'université. L'enseignement professionnel est délivré dans 3 lycées: le lycée professionnel Thomas Sankara, le lycée d'enseignement professionnel mixte et l'École paramédicale Jean Joseph Loubakou.

À ce dispositif s'ajoutent deux Centres d'Éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA), dont un CEFA MS (métiers de services) et un CEFA-MI (maintenance industrielle).

Classes surchargées

De manière générale, les établissements scolaires sont surchargés. Le ratio professeur/élèves, fixé à 1/25 par classe, peut atteindre 1/60. Le matériel (bancs, tables et autres) est parfois insuffisant. Les autres difficultés portent surtout sur le faible nombre des conseillers d'études et des personnels administratifs, l'insuffisance d'enseignants dans les disciplines telles que l'électrotechnique, les mathématiques et l'informatique.

L'enseignement supérieur

Les études de l'enseignement supérieur sont sanctionnées par des licences, des masters et des doctorats. Faute d'université publique, l'enseignement supérieur du département est dispensé dans les établissements privés (laïc et confessionnel), dont les formations débouchent sur des Brevets de techniciens supérieurs et des licences professionnelles. Pointe-Noire accueille ainsi l'École supérieure de technologie du littoral (formation dans le domaine des technologies et de la gestion maritime et portuaire), l'École supérieure technique de l'Informatique et de Commerce, l'École africaine de développement, l'Institut supérieur de technologie et de commerce ou encore l'Institut supérieur de commerce (BTS en administration et gestion et licence en administration et gestion).

L'Université de Loango (UDL), établie à Pointe-Noire, organise des formations sanctionnées par des DUT (comptabilité et gestion, industrie ou génie industriel) et des licences professionnelles (droit, comptabilité et gestion, industrie ou génie industriel). La construction d'une université publique, la 3^e du pays, est prévue à Loango.

Pointe-Noire Infrastructures

Le système de santé

Divisé en 7 districts sanitaires (Lumumba, Mvoumvou, Tié-Tié, Loandjili, Mongo Mpoukou, Ngoyo et Tchiamba-Nzassi), le département de Pointe-Noire comprend 3 hôpitaux généraux, un hôpital de référence et 36 centres de santé intégré (CSI). Le plateau technique est complet dans les hôpitaux généraux. S'ajoutent un hôpital régional des armées et 222 établissements privés (polycliniques, cliniques, centres et cabinets médicaux, pharmacies, infirmeries, dispensaires, etc.), dont les personnels soignants sont souvent les mêmes que ceux exerçant dans le secteur public. Certaines des structures sanitaires privées ne sont pas homologuées.

Le paludisme, l'hypertension artérielle et la malnutrition sont les maladies les plus courantes. Le département connaît régulièrement des poussées de rougeole et de grippe. Les femmes enceintes, les enfants de 0 à 15 ans souffrant de paludisme et les personnes porteuses du virus VIH sont prises en charge gratuitement.

Les infrastructures sportives

Pointe-Noire abrite un stade de catégorie A (le complexe sportif de Pointe-Noire de 13600 places), un stade de catégorie B (Franco Anselmi) et deux de catégorie C, gérés par les municipalités.

Si le football, le sport le plus populaire, semble quelque peu privilégié sur le plan des infrastructures, les autres disciplines sportives sont à la peine. En effet, Pointe-Noire ne dispose pas de gymnase, de piscine aux dimensions olympiques ou de piste d'athlétisme, sauf au lycée Victor Augagneur. De même, il est dépourvu d'installations publiques où peuvent se pratiquer le handball, le basket-ball, le volley-ball, etc.

Des infrastructures privées, scolaires et militaires, permettent toutefois la pratique de certaines disciplines: handball, basket-ball, karaté, taekwondo, judo, boxe des pharaons, sports du travail, *nzango*, etc. On dénombre 26 ligues sportives qui n'ont pas toujours les moyens de leurs politiques. ☒

LA ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE POINTE-NOIRE

Créée par la loi n° 19-2018 du 5 juin 2018, modifiée par la Loi n° 3-2021 du 21 janvier 2021, la Zone économique spéciale de Pointe-Noire est constituée de deux emprises géographiques terrestres (A et B) contiguës. L'emprise A, d'une superficie de 2790 hectares, est située, en bord de mer, à cheval sur le département de Pointe-Noire (5^e arrondissement de Mongo-Mpoukou), et sur celui du Kouilou (district de Loango). L'emprise B, d'une superficie de 270 hectares, est localisée dans le district de Tchiamba-Nzassi, entre les villages de Fouta et de Nkotchi-Fouta. Suite à un accord-cadre conclu en octobre 2022, la société Arise Congo, filiale d'Arise Integrated Industrial Platforms (Arise IIP), spécialisée en écosystèmes industriels, est chargée de la construction et du développement de l'emprise A de la ZES, dans le cadre d'un Partenariat public-privé établi entre Arise (70%) et la République du Congo (30%). Dans l'emprise B sera édifée une raffinerie (capacité de raffinage d'au moins 2500000 tonnes d'hydrocarbures par an). La convention d'investissement pour la construction de cette raffinerie, signée le 24 novembre 2020 entre la République du Congo et la société de droit chinois Beijing Fortune Bingheng Investment Co Limited, a été approuvée le 21 janvier 2021. Le projet sera développé en deux phases. La Phase 1 consistera en la construction et l'installation des équipements du premier module de la raffinerie, sur maximum deux ans. La Phase 2, qui portera sur la mise en exploitation du premier module, s'étalera sur 15 ans.

POINTE-NOIRE
Hôpital de Loandjili



Infrastructures de transport

Par sa position géographique, Pointe-Noire est une zone de convergence de plusieurs transports. Ce système multimodal souffre toutefois du mauvais état du chemin de fer qui pourrait, à terme, ralentir son efficacité.

Le réseau routier

Deux routes nationales (RN1 et RN4) traversent le département. La RN1 relie Pointe-Noire à Brazzaville. Depuis Pointe-Noire, la RN4 permet d'atteindre la frontière angolaise, via le district de Tchiamba-Nzassi, et de gagner Loango et Madingo-Kayes, situés dans le Kouilou. Elle est plutôt en bon état sur les tronçons Pointe-Noire – Nzassi et Pointe-Noire – Madingo-Kayes.

L'état de la voirie de Pointe-Noire est inégal. Il s'est sensiblement dégradé ces derniers mois. La plupart des routes ne sont pas ou plus conformes aux normes. Les panneaux de signalisation sont en nombre insuffisant. Cette situation est à l'origine d'accidents.

Le port autonome de Pointe-Noire

Le port autonome de Pointe-Noire (PAPN) est un établissement public à caractère industriel et commercial depuis 2000. Il a été ouvert au trafic le 1^{er} avril 1939. Tête de pont d'un ensemble d'infrastructures de transport multimodal, ce port en eau profonde dispose d'un bassin de 84 hectares s'ouvrant sur la haute mer par une passe d'entrée large de 180 m et prolongée par un chenal d'accès long de 1200 m. Situé à la croisée des grands axes de communication de l'Afrique, il offre d'excellentes conditions de navigation. Il dispose de plusieurs sites dont celui de Congo Terminal.

Le PAPN joue un rôle primordial dans les échanges économiques tant au plan national que sous-régional et fait de Pointe-Noire le centre de l'activité économique et commerciale du Congo. Grâce à ses différentes infrastructures, le PAPN est devenu l'un des principaux

points d'accueil et de transbordement d'Afrique centrale, ainsi que la porte principale des transits hinterland (import et export) du bassin du Congo ouvrant sur les principaux corridors terrestres et fluviaux de la sous-région.

Congo Terminal

La gestion du terminal à conteneurs a été confiée à Congo Terminal, dont l'actionnaire majoritaire est le groupe français Bolloré Africa Logistics, rebaptisé Africa Global Logistics, à côté de Socotrans, Samariti et Translo. La convention de concession, établie pour une durée de 27 ans, a été signée le 23 décembre 2008.

D'importants travaux ont été réalisés pour faire de Congo Terminal une plate-forme logistique moderne de gestion des conteneurs, avec des équipements adéquats et ultra-performants. Congo Terminal dispose de 32 ha de terre-pleins et de 1500 mètres de quai, dont 800 m qui lui permettent d'accueillir des navires à très fort tirant d'eau (16 m). Il peut également recevoir des navires de grandes tailles type cargo.

Équipé des meilleurs engins de manutention, dont 6 portiques, il peut traiter simultanément 6 porte-conteneurs dont certains peuvent atteindre 4000 EVP (équivalent vingt pieds). Son nouveau parc automobile de 11000 m³ peut accueillir 1000 véhicules par mois. À l'horizon 2036, le terminal à conteneur a pour ambition de disposer de 38 ha de terre-pleins. Il vise, en outre, à traiter 1203000 conteneurs par an.

L'entreprise intègre des considérations environnementales et sociales dans sa stratégie de développement. Elle œuvre en faveur de la promotion des initiatives plus respectueuses de l'environnement et sensibilise ses personnels à la préservation de la biodiversité. Elle innove pour réduire son empreinte carbone. C'est dans ce cadre que s'inscrit la mise en œuvre du programme de labellisation «Green Terminal» de ses terminaux portuaires.

Pointe-Noire Infrastructures

L'aéroport international Agostinho Neto

Avec un trafic qui est passé de 400000 passagers en 2003 à 800000 en 2011, l'aérogare de l'aéroport international Antonio Agostinho Neto de Pointe-Noire était devenue trop petite. D'où la décision de faire construire un deuxième module, inauguré en octobre 2015, pour faire face à l'augmentation du trafic.

Financés par le gouvernement congolais et effectués par la société China Jiangsu International Congo, les travaux de construction de ce deuxième module ont coûté entre 35 et 40 milliards de FCFA. Un bâtiment de trois niveaux, côté ville, consacré aux vols internationaux, offre un espace d'environ 18000 m². L'équipement inclut une centrale électrique, un abri à matériels de piste, une base eau avec une salle de pompe et d'autres aménagements.

Le CFCO

Pointe-Noire est un terminus du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO). Mis en service en 1934, le CFCO compte deux lignes. L'une, de 510 km, relie Brazzaville à Pointe-Noire, par une voie unique. L'autre, de 285 km, est la bretelle ferroviaire Mont Belo (Dolisie)-Mbinda, initialement destinée à l'évacuation du manganèse du Gabon vers Pointe-Noire.

Confronté à d'importantes difficultés techniques et financières, le CFCO n'assure plus qu'un fret de marchandises très limité.

La gare de Pointe-Noire pâtit bien évidemment de cette situation. Le bâtiment qui l'abrite et les entrepôts qui l'entourent se dégradent. Le matériel roulant (locomotives et wagons) et les rails sont également en très mauvais état. ☒

POINTE-NOIRE
Gare CFCO



Électricité, eau, télécom

Accrue, la fourniture en électricité est assurée par la Centrale Électrique du Congo (CEC) et la Centrale à gaz de Djéno. L'offre en eau est à parfaire.

Les centrales à gaz

Autrefois alimenté par le barrage de Moukoulou, Pointe-Noire est devenu un grand producteur d'énergie électrique avec la centrale à gaz de Djéno (50 mégawatts), récemment réhabilitée, et la Centrale électrique du Congo (CEC) dont la puissance installée est de 450 MW. Construite suite à une convention signée, le 17 mai 2006, entre la compagnie pétrolière Eni Congo et l'État congolais, et opérationnelle depuis décembre 2011, la CEC, située à Côte Matève, près de Pointe-Noire, est gérée par un consortium composé d'Eni Congo (20%) et de l'État congolais (80%). Alimentée par le gaz, elle compte trois turbines, dont deux ravitaillent le département de Pointe-Noire et une partie du Kouilou (district de Loango).

Le dispositif de transport et de transformation de l'électricité s'appuie sur un réseau de postes de transformation dont le poste Très haute tension (THT) de Ngoyo, dans le sixième arrondissement, les postes THT des quartiers Mongo-Kamba 1 et 2 dans le quatrième arrondissement Loandjili. Une quinzaine de postes de transformation (moyenne et basse tension) ont été réhabilités en 2021. Les lignes sont interconnectées. D'autres projets de connexion et de raccordement au réseau de distribution sont en cours ou prévus.

Infrastructures hydrauliques

En milieu urbain, la production et la distribution d'eau potable sont assurées par la Congolaise des eaux (LCDE), la société nationale. Les besoins en eau sont estimés à 50 litres par jour et par personne. Environ 60% à 70% de la

population urbaine a accès au réseau de LCDE. L'eau provient des châteaux d'eau de Mongo Kamba (5000 m³), Bataillon (2000 m³), St-Pierre (1000 m³) et Bataillon II (500 m³), qui n'a pas encore été mis en service. Le rendement de ces châteaux d'eau n'est pas toujours satisfaisant. L'offre en eau devrait s'accroître dans le cadre du Projet SAEP de la Ville de Pointe-Noire. En effet, 3PRS Congo, filiale de 3P Renewables Switzerland SA, s'est vu attribuer par Contrat de Concession et Contrat d'achat d'eau au m³, le développement et l'exploitation des nouvelles infrastructures de production d'eau potable à partir du lac de Gambouissi. La capacité des installations de pompage et de production, de 30000 m³/jour, permettra de renforcer l'alimentation en eau potable de la population de Pointe-Noire. LCDE assurera la distribution de l'eau potable ainsi que la maintenance des réseaux de transfert et de distribution.

Forages et puits

Pour pallier l'insuffisance ou le manque d'eau, des industriels ont recours à des forages (27 au total). Les forages creusés par des particuliers étaient estimés à 2000 à Pointe-Noire en 2020. L'eau de ces puits n'est pas traitée. Le creusage d'un forage est normalement soumis à une autorisation délivrée par l'agence de régulation. Mais dans la pratique, certains forages ont été aménagés à l'insu de l'autorité de régulation. La construction de grands ouvrages de stockage serait une piste à explorer. Il s'agirait de trouver de nouvelles techniques pour produire, alimenter et stocker de l'eau, en cas de coupure d'électricité.

Télécommunication et Internet

La téléphonie mobile a connu un essor important. Les opérateurs sont Airtel, MTN CG et Congo Telecom. Le taux de pénétration d'Internet est en progression. Des efforts ont été fournis pour assurer le câblage de la ligne haut débit qui est achevé à Pointe-Noire. ☑

Économie: les fondements

Piliers de l'économie départementale, les activités portuaire et pétrolière fournissent des emplois et des revenus à une partie de la population, génèrent des activités de sous-traitance et contribuent fortement au PIB du pays. Mais elles sont aussi très tributaires des aléas des cours mondiaux du pétrole et de la conjoncture économique mondiale. Pointe-Noire est aussi un port de pêche ainsi qu'un pôle industriel et tertiaire.

POINTE-NOIRE
Port autonome de Pointe-Noire



Hydrocarbures

L'industrie pétrolière a démarré dans les années 1970. Pointe-Noire abrite la majorité des sièges des compagnies pétrolières opérant dans le Bassin côtier, le port pétrolier de Djéno et le raffinage.

Exploration et exploitation

L'exploration et l'exploitation des champs pétroliers, qui sont situés en *onshore* et en *offshore*, sont réalisées dans le département du Kouilou. Pour des raisons historiques et techniques, les compagnies pétrolières ont installé leur siège dans la ville de Pointe-Noire. Depuis les plateformes, le transport du pétrole aboutit à Djéno et le raffinage est réalisé à Pointe-Noire.

Siège des compagnies pétrolières

Parmi ces sociétés, figurent, entre autres, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), l'entreprise publique, titulaire de tous les permis. Les principales compagnies qui jouent le rôle d'opérateurs sont TotalÉnergies Congo, filiale du français TotalÉnergies, premier producteur d'hydrocarbures du Congo, ENI-Congo, filiale de l'Italien ENI, le franco-britannique Perenco ainsi que l'entreprise chinoise Wing Wah et la société congolaise AOGC. D'autres acteurs, secondaires, du secteur ont également leur siège à Pointe-Noire. Après être tombée à 280 000 barils/jour, la production est estimée à plus de 300 000 barils/j en 2023.

Le terminal pétrolier de Djéno

Mis en service en 1972, le terminal pétrolier de Djéno traite 95% de la production congolaise de pétrole brut. À l'origine, TotalÉnergies Congo (63%) et ENI Congo (37%) en étaient co-propriétaires et sa gestion était assurée par TotalÉnergies. Début 2023, le terminal a été classé dans le domaine public de l'État. Sa superficie est de 191,6 ha. Des discussions sont en cours avec la SNPC pour déterminer les

contours de la future association de gestion du terminal. TotalÉnergies, Eni Congo et d'autres opérateurs comme Congorep (partenariat entre Perenco et la SNPC) font parvenir leur production au terminal. Le pétrole brut réceptionné subit un traitement préliminaire pour obtenir du brut à spécification commerciale. Le terminal se charge également du stockage du brut et de son expédition vers les sites de raffinage, par enlèvement du brut via des tankers, tous les 3-4 jours. L'expédition vers la raffinerie de Pointe-Noire s'effectue par le biais d'un pipeline.

La Congolaise de raffinage

La Congolaise de raffinage (CORAF), filiale de la SNPC, est l'unique raffinerie du Congo. Depuis sa base de Pointe-Noire, elle traite le pétrole brut pour extraire les fractions commercialisables, telles que le gaz butane, le supercarburant, le kérosène, le gasoil léger et le fuel lourd. La CORAF fournit environ 70% des besoins du Congo en produits finis. Sa capacité de traitement est de 1 Mt/an. Les bruts raffinés par la CORAF proviennent du terminal pétrolier de Djéno, relié à la raffinerie par un pipeline de 25 km.

La raffinerie de Tchiamba-Nzassi

Pour répondre à la demande croissante du pays en produits pétroliers, le Congo a signé, en novembre 2020, une convention d'investissement, approuvée en janvier 2021, avec la société chinoise Beijing Fortune Dingheng en vue de la construction d'une nouvelle raffinerie à Pointe-Noire, d'une capacité estimée à 2,5 millions de tonnes par an.

Chaque extension de la raffinerie consistera à construire un nouveau module permettant d'augmenter les capacités de raffinage. La société devra fournir, entre autres, des études d'impact environnemental et social et des études de faisabilité. Des infrastructures destinées à constituer un stock de sécurité seront bâties. Les modalités de constitution et de gestion de ce stock seront fixées d'accord partie avec le Congo. ☒

Pêche, agriculture et élevage

Deux types de pêche sont pratiqués dans le département. La présence du grand marché de consommation qu'est Pointe-Noire a permis l'essor du maraîchage et de l'élevage.

La pêche artisanale

La pêche continentale, essentiellement artisanale, se pratique dans les lacs et les cours d'eau, en particulier dans le petit fleuve Loémé, dans le district de Tchiamba-Nzassi. Pratiquée à bord de pirogues, elle mobilise de plus en plus de Congolais de la RDC voisine. La pêche artisanale en mer est en grande partie réalisée par des Béninois, à bord d'embarcations de petite échelle, motorisées ou non. En 2018, ses principales prises étaient des sardinelles, soit 1920 tonnes sur un total de quelque 2000 t, selon l'INS.

La pêche maritime industrielle

Les navires de pêche industrielle, qui sont en majorité aux mains d'étrangers, pratiquent la pêche maritime dans la zone des eaux maritimes comprises entre six milles et deux cent milles marins.

Son exercice est soumis à l'obtention d'un quota de prises accordé par l'autorité de pêche maritime. En 2018, 95 bateaux de pêche maritime étaient répertoriés dont 60 chalutiers glacières et la production était évaluée à environ 49 819 tonnes, selon l'INS.

Pour assurer une gestion plus durable des ressources halieutiques, des fonds de l'Union européenne et un financement de l'AFD ont été mobilisés en vue de moderniser les infrastructures portuaires commerciales du PAPN.

Il est prévu la construction d'un nouveau port de pêche industrielle comprenant 405 mètres de quais de – 5 mètres de tirant d'eau et 3,5 ha de terre-pleins associés ainsi que d'un appontement pour la pêche artisanale, avec une jetée de

205 m, pour débarquer une vingtaine de pirogues de type « popoh » de manière sécurisée.

L'essor du maraîchage

Les conditions climatiques et pédologiques favorables du département, conjuguées à la présence d'un vaste marché de consommation, ont permis l'essor du maraîchage et de l'élevage à l'échelle départementale. Ces filières mobilisent des PME agricoles et des coopératives.

Si le maraîchage est pratiqué dans des arrondissements de Pointe-Noire, le grand centre de production maraîchère et d'élevage du département reste Tchiamba-Nzassi.

Deux types de producteurs interviennent: des PME, comme Agri-Resources et Nsatou ainsi que des petits producteurs qui se sont organisés en une centaine de coopératives, pour unir leurs forces et bénéficier d'un régime fiscal avantageux. Parmi ces regroupements figure notamment Agri Congo. Les maraîchers produisent diverses sortes de légumes et des fruits, destinés au marché de Pointe-Noire. Les cultures vivrières (manioc, banane, igname, etc.) ne sont pas en reste.

L'élevage avicole et bovin

L'élevage avicole pour la production d'œufs est une activité en expansion. L'un des plus grands éleveurs de poules est la Poule qui rit, installée dans le district de Tchiamba-Nzassi.

Des ressortissants ouest-africains, des Maliens notamment, ainsi que des Éthiopiens pratiquent l'élevage bovin. Plus de 1000 bovins ont été recensés dans le département. La viande bovine consommée localement est en partie importée. L'élevage ovin, avec 50 à 200 têtes par endroits, et l'élevage caprin sont limités.

Le maïs, qui se raréfie par moments sur le marché, et le soja font partie des intrants qui entrent dans la fabrication des aliments de bétail. Pour nourrir ses poules et éviter d'importer du maïs, le directeur général de la Poule qui rit s'est lancé dans la production de maïs dans le département de la Bouenza, en créant Green Peas. ☒

Industrie

L'activité industrielle est concentrée dans des zones spécifiques et le tissu urbain de Pointe-Noire. Quelques unités sont installées dans le district de Tchiamba-Nzassi.

La gamme des activités industrielles est variée: agro-alimentaire et boissons, transformation du bois, construction et réparation navales, conditionnement de boissons et d'eau minérale, de gaz, industrie chimique, sous-traitance pétrolière, BTP, etc. La transformation mobilise aussi bien des grandes entreprises que des PMI et même des micro-entreprises.

La sous-traitance pétrolière

Géosciences, forage, géophysique, génie civil, gestion de l'eau et des déchets, sécurité, équipements pour l'exploitation et la maintenance, etc. Le secteur est diversifié. Au nombre des sociétés de sous-traitance spécialisées dans des métiers qui interviennent directement ou indirectement dans l'industrie pétrolière, figurent entre autres Axom, Caroil Congo, CI.DES Congo, Gas Management Congo, Global Corporation Company, Pepi Congo, PPMS Congo S.A, Renco SPA, Seatec, Sotrinco, etc.

L'agro-industrie

L'agro-industrie et la filière boissons sont assez développées à Pointe-Noire. Dans l'enceinte du port, sont installés des minotiers, dont la Société des Grands moulins du Phare (SGMP), filiale du groupe français Somdiaa. La SGMP, qui a une activité de stockage, compte une minoterie, une mäliserie et une usine de production d'aliments pour bétail. Elle produit de la farine de blé pour la boulangerie et du gritz de maïs destiné aux brasseries et à l'aliment de bétail. L'entreprise comprend aussi une éclosierie de poussins d'un jour. Le port abrite également les Minoteries du Congo (Minoco), filiale de l'américain Seaboard

La filière boissons regroupe des grandes entreprises et des PME. Les brasseurs sont représentés par Bralico, filiale du groupe français Castel (bières, alcools mix et boissons gazeuses) et par Brasco (bières et sodas). La filière compte des sites d'embouteillage d'eau minérale (Mayo, Globaline, Cristal, etc.) et fait vivre des petites unités de transformation (jus de fruits).

Les autres industries

L'activité industrielle du département compte des unités de fabrication d'appareils de levage (ARD Congo), de chaudrons et de tuyaux (Congo CTIC), de recyclage et de valorisation de déchets plastiques (Congo-Plast). La branche chimique est représentée par Air Liquide, qui produit des gaz industriels, des unités de fabrication de peinture (Aquarelle Paints Congo et la Congolaise de peintures pétrolières), de savons et de mousses pour matelas.

Des sociétés de BTP, dont Razel Congo, des scieries (Siforco) et des compagnies minières sont implantées ou ont leur siège social dans la capitale économique. Ouverte en 2005, l'imprimerie papeterie du Congo (IPC), est toujours active. De plus en plus de PME s'adonnent à la fabrication de cosmétiques, de confitures, d'huiles essentielles et autres articles à base de produits locaux. ☑

LE PARI INDUSTRIEL D'ARISE-CONGO

La ZES (emprise A) de Pointe-Noire comprendra une plateforme industrielle et un port minéralier. Son développeur, Arise-Congo, filiale de Arise IIP, dont le capital est détenu par le singapourien Olam (49,5%) et Africa Finance Corporation (AFC), projette d'attirer des investissements directs étrangers estimés à 1 milliard de dollars, dont 150 millions serviront au développement de l'écosystème industriel. La plateforme industrielle abritera des activités de substitution aux importations, dans les secteurs tels que le bois (deuxième et troisième transformations), l'industrie pharmaceutique, la transformation agro-alimentaire et la production d'appareils électroménagers.

Services & tourisme

Une gamme variée de services vient en appui aux entreprises. La présence d'une classe moyenne aisée, congolaise et étrangère, a également favorisé l'essor des services aux particuliers et des loisirs.

POINTE-NOIRE
Hôtel Villa Madiba



Services et transport

Capitale économique du Congo, Pointe-Noire abrite une gamme étendue de services financiers, de commerces et de services aux entreprises et aux particuliers.

Le secteur financier

En raison de la présence d'un tissu dense d'entreprises et de sa vocation de capitale économique, Pointe-Noire accueille une gamme étendue de banques commerciales avec distribution automatique de billets. Quasiment toutes les banques implantées au Congo y sont représentées: Société générale Congo, Banque sino-congolaise pour l'Afrique, Congolaise de Banque, Banque de l'Habitat, Crédit du Congo, Banque commerciale internationale, Ecobank, United Bank of Congo, etc. La ville compte aussi des bureaux de change (Serfin), des agences de transfert d'argent locales (Charden Farrell) et internationales (Western Union, Money Gram), ainsi que des caisses des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit et autres établissements de micro finance.

Pointe-Noire abrite une diversité de sociétés d'assurance et de courtiers (Allianz Congo Assurance, Pro Assure et Conseils, Ascoma Congo, Excellencia Assurances, AGC Assurances, Le Courtois Assurances, Sadac Assurances, l'Africaine des Assurances Congo...).

Vitalité du commerce

La présence d'une classe moyenne congolaise et d'expatriés au pouvoir d'achat élevé a favorisé l'essor du commerce moderne et des loisirs. La ville abrite un large éventail de boutiques modernes d'habillement, d'articles de maroquinerie, de bijouteries, de coiffeurs, de salons de beauté, de pressings, de petits couturiers et autres services.

Dans la grande distribution alimentaire, opèrent des sociétés à capitaux français (Casino),

indiens (Park n'shop et Regal) et congolo-maliens (Super Market group). La chaîne italienne Orca, en franchise, est spécialisée dans l'ameublement, la vaisselle et les articles de jardinage. Toujours très fréquentés, les marchés traditionnels, dont le Grand-Marché et celui de Tié-Tié, sont tenus par des Congolais (vivriers) et des Ouest-africains qui vendent un peu de tout.

Services d'appui aux entreprises

Une gamme variée de services (gardiennage, sécurité, audit, communication, comptabilité, conseil en informatique, digital, bureautique, recrutement de personnel, formation, coaching, etc.) viennent en appui aux entreprises. EGM Services, Congo Services Pro-Pointe-Noire, Congo Consulting Services et bien d'autres font partie des structures qui proposent leurs services aux entreprises.

Les activités de transport

L'activité portuaire est de loin celle qui fonctionne le mieux. Les aménagements effectués dans le port ont permis une augmentation générale du trafic.

Après un ralentissement pendant la pandémie de Covid 19, le trafic général est reparti à la hausse pour s'établir à 25860245 tonnes en 2021 contre 24614758 t en 2020.

Le trafic du port public a enregistré une hausse de 23% (13797451 tonnes en 2021). Celui des conteneurs s'est chiffré à 11074275 tonnes en 2021, contre 8999161 t en 2020. En revanche, le trafic sur les sites pétroliers a chuté de 16% pour s'établir à 12062794 tonnes en 2021.

Le trafic du CFCO, voyageurs et marchandises, est également en chute et celui de l'aéroport de Pointe-Noire en légère baisse. Le trafic domestique est assuré par Trans Air Congo (TAC) et Canadian Airways Congo.

Les principales compagnies étrangères qui desservent la destination sont Air France, Turkish Airlines, Ethiopian Airlines, Royal Air Maroc, Air Côte d'Ivoire, Mauritania Airlines et AfriJet (Gabon) et des compagnies privées de luxe, comme Luxaviation. ☒

Hôtellerie et tourisme

Pointe-Noire dispose d'atouts et d'infrastructures adaptées pour une gamme variée d'activités touristiques. Redynamisé, le tourisme peut devenir un pôle de diversification de l'économie.

Un parc hôtelier diversifié

Le parc hôtelier du département comprend, au total, environ 350 établissements de diverses catégories. Les fleurons sont Villa Madiba, Palma Beach, Elais, l'Atlantic Palace ou le Double Tree by Hilton Pointe-Noire, en centre-ville. Mais frappé par la crise liée à la chute des cours du pétrole et à la pandémie de Covid19, le taux de fréquentation a chuté et l'état de certains établissements s'est dégradé. Des hôtels, dont le Victoria Palace et le Gilberte, ont fermé. Néanmoins, l'hôtellerie a un savoir-faire acquis de longue date, qui, conjugué aux mesures prises par des hôteliers et l'administration fiscale pour juguler la crise, lui permet de rebondir.

Tourisme d'affaires

La vitalité de l'économie ponténégrine et l'implantation d'établissements hôteliers de haute gamme ont favorisé l'essor du tourisme d'affaires et de congrès. Bien que touchée par la crise, cette branche d'activité peut redémarrer avec la relance de l'activité pétrolière, l'essor de la filière gaz et le développement de la ZES de Pointe-Noire. Elle peut compter sur la qualité de l'infrastructure hôtelière, l'existence d'équipements adaptés à la tenue de conférences, de réunions, de cocktails et d'expositions ainsi que sur un personnel qualifié (interprètes, hôtesses, sociétés d'événementiels, agences de voyage, etc.).

Loisirs et balnéaire

Balades, baignades, expositions ou sport, le choix est difficile. Gare de Pointe-Noire, copie conforme de celle de Deauville, bâtisses

coloniales, comme le Conseil des chargeurs congolais, la Chambre de commerce et d'industrie de Pointe-Noire, la Grande Poste ou la Mission Catholique, marchés...

La visite de Pointe-Noire est un livre d'histoire et de sociologie. La ville et le district de Tchiamba-Nzassi offrent tout un éventail de loisirs associés au soleil et à la mer. Outre les baignades, le surf, la pêche sportive, on peut y pratiquer l'équitation, le tennis, les sports de combat, de relaxation ou de fitness.

Les passionnés de culture trouveront leur compte dans les espaces culturels, dont l'Institut français, qui organisent des expositions de peinture et d'artisanat, des concerts, des spectacles de danse et des représentations théâtrales.

Tourisme vert

Les adeptes du tourisme vert ne seront pas déçus, à condition de sortir de Pointe-Noire. Petits lacs et fleuves côtiers poissonneux, belles plages de sable fin souvent désertes s'égrènent sur tout le littoral, entre Pointe-Noire et la frontière avec Cabinda.

Peu fréquentée, celle de Mvassa se trouve à environ 10 kilomètres au sud de Pointe-Noire. Du haut de la pointe dominant la baie, on peut suivre dans la houle les évolutions des grosses tortues de mer, principales habituées de ces lieux.

Le joli lac Nanga-Cayo ou «Lac-aux-Papyrus», dont l'eau parfaitement étale reflète la couleur du ciel, est un site à découvrir. On peut y pêcher carpes et tilapias ou se promener le long des rives. Une fois passé le terminal pétrolier de Djéno, dans la direction du Cabinda, on atteint, par une piste de corniche, un des plus beaux sites de la côte: commençant derrière les rochers de Djéno, une longue plage de sable fin doublée d'une lagune, formée par le fleuve Loémé, se perd à l'horizon.

Nzassi, petite ville frontière avec le Cabinda, est à découvrir. Du lever du soleil à la tombée de la nuit, la cité grouille d'activités et bruisse de mille cris. ☒



Le Pool

DÉPARTEMENT
208 – 227

212
Territoire, histoire et société

*Autour de Brazzaville
Un peu d'histoire
Population*

216
Infrastructures

*Enseignement, formation et recherche
Structures sanitaires et sportives
Infrastructures de transport
Électricité, eau et télécom*

220
Économie: les fondements

*Un département agricole
Pêche, pisciculture et élevage
Palmier à huile et acacias
Mines et industrie*

225
Services & tourisme

*Des services à développer
Hôtellerie et tourisme*

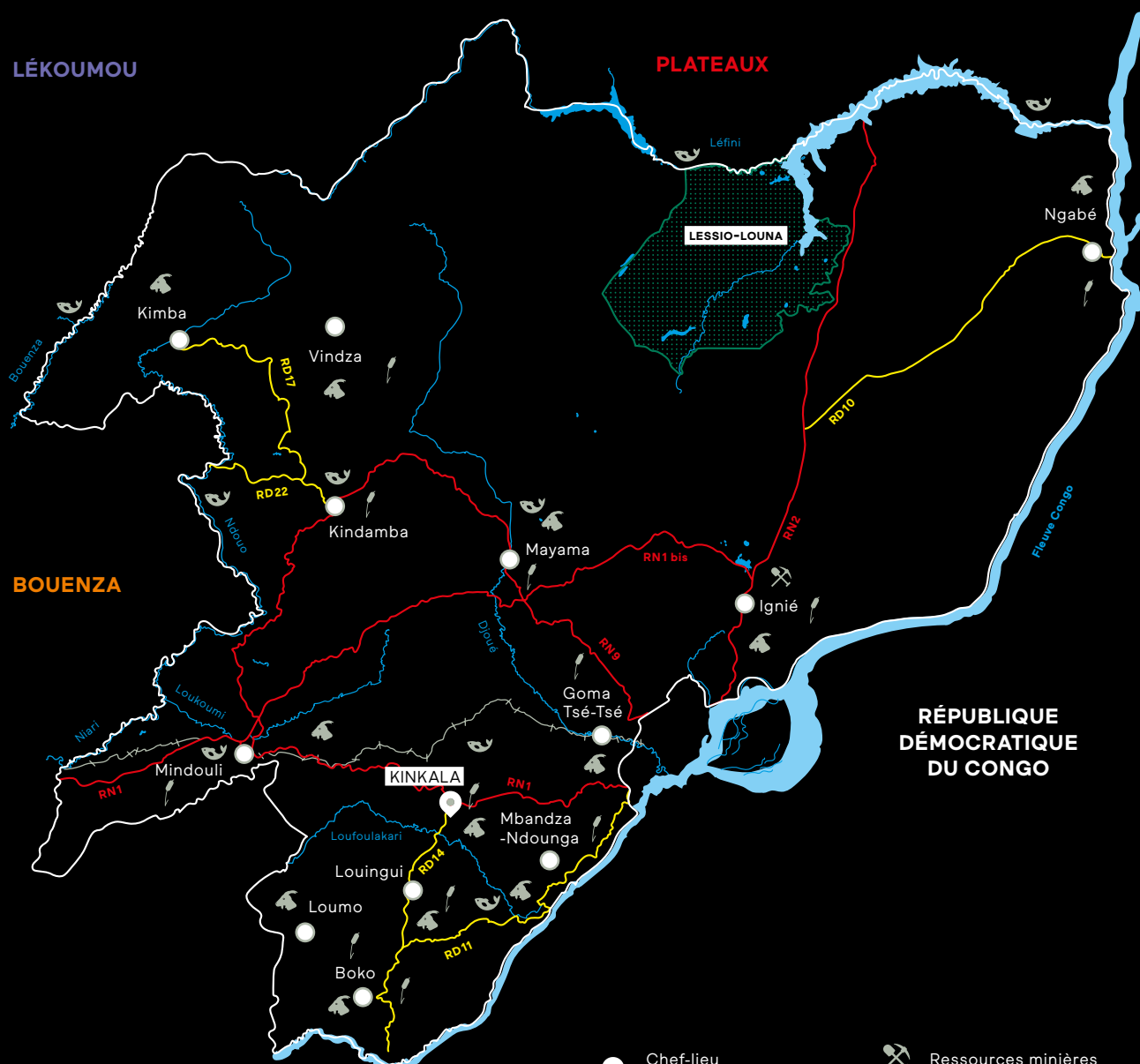
Page de gauche
LE POOL Lac bleu

De haut en bas
RN1 en direction de Kinkala • IMBOULOU Le barrage hydroélectrique
d'Imboulou sur la rivière Léfini • CAPFOR Palmier à huile
KINKALA Maraîchage



LÉKOUMOU

BOUENZA



- Chef-lieu de département
- District
- Élevage
- Pêche
- Culture vivrière et maraîchage
- Ressources minières
- Voie ferrée
- Route nationale
- Route départementale
- Rivière
- Aire protégée

Le Pool
 Activités agricoles, élevage,
 pêche et ressources minières

Superficie
 33955 km²

Population
 332934 habitants (2018)

Densité de population
 9,80 hab/km²

Chef-lieu
 Kinkala

District (13)
 Kinkala, Boko, Goma Tsé-Tsé, Ignié,
 Kimba, Kindamba, Louingui, Loumo,
 Mayama, Mbandza-Ndounga, Mindouli,
 Ngabé et Vindza

Communes (maire élu)
 Kinkala et Kintélé

Communautés urbaines
 Boko, Ignié, Kibouendé, Kindamba,
 Mindouli et Ngabé

Le Pool

L'économie du Pool est largement tributaire de Brazzaville, qui constitue la principale destination de ses productions agro-pastorales, fruitières et piscicoles. L'exploitation du capital naturel que représentent les minerais, abondants dans le département, et la valorisation des produits locaux, quels qu'ils soient, sont limitées. Pourtant, les géomatériaux et le bois des plantations forestières artificielles seraient un plus pour la construction locale. Fruits (mangoustans et *tondolos*) et autres produits du terroir (miel, baies, plantes) pourraient trouver place sur les rayons des supermarchés et de l'épicerie fine, au Congo et à l'étranger. S'appuyant sur le savoir-faire des métiers ancestraux (poterie, vannerie, tissage, bijouterie), le design et le stylisme peuvent réinventer de nouvelles lignes et de nouveaux produits et objets. En matière d'économie verte, les premières actions d'afforestation et de culture du palmier à huile en zone de savane sont concluantes. Elles permettent de limiter la déforestation liée à l'activité humaine et de stopper l'implantation de palmeraies en forêt dense. Reste à encourager, certifier et labelliser ces expériences. Il reviendra aux services et à l'enseignement d'anticiper et d'accompagner les nouvelles dynamiques.

Territoire, histoire et société

Situé sur la rive droite du fleuve Congo, le département du Pool entoure la capitale Brazzaville. Il est bordé au nord par le département des Plateaux, à l'ouest par la Lékoumou et la Bouenza. En amont de Brazzaville, le fleuve, qui fait frontière avec la RDC, forme un vaste lac dénommé Pool Malebo, jadis appelé Stanley Pool, du nom de l'explorateur britannique Stanley. Autrefois abondant sur le site, le malebo, borasse de son nom scientifique, est un palmier altier dont les feuilles s'ouvrent en forme d'éventail.

BOKO

Séchage du manioc près des Chutes de Bela



Le Pool

Autour de Brazzaville

Un relief de plateaux et de collines, un vaste réseau de cours d'eau, dont le puissant fleuve Congo, des saisons marquées, une bonne pluviométrie... Ainsi se caractérise la géographie physique du Pool.

Plateaux, vallées et collines

Mis à part les contreforts du massif du Chaillu à l'extrême nord-ouest, le Pool (qui signifie étang, bassin en anglais) présente trois sous-territoires différents. Dans sa partie nord, au-delà de la ligne Ignié-Mayama-Vinza, s'étale, jusqu'à la vallée de la Léfini, le plateau de Mbé, qui constitue un des plateaux Téké. De forme tabulaire et d'une altitude ne dépassant pas 650 mètres, il surplombe, au nord, la vallée de la Léfini, à l'ouest, celle de la Louna et à l'est le « couloir » que forme le fleuve Congo entre Ngabé et Maloukou.

Au sud de cette ligne, se distinguent deux sous-territoires, d'environ 500 m d'altitude chacun, déterminés par deux petits bassins hydrographiques divergents. Dans l'ouest, s'élève le plateau de Vinza-Louolo-Mindouli qui s'incurve progressivement pour prendre la forme concave de la vallée du Niari. Dans l'extrême sud, le plateau des Cataractes, formé d'une succession de collines et de croupes dénudées, s'étire le long de la frontière avec la RDC.

Des saisons alternées

Le Pool est entièrement placé sous l'influence du climat tropical (bas-congolais) à quatre saisons alternées d'inégale durée: une saison sèche presque absolue de mai à septembre, une saison des pluies de septembre à décembre, une petite saison sèche de janvier à février et une autre saison des pluies de mars à mai. Les précipitations sont comprises entre 800 et 1800 mm et les températures moyennes entre 21 et 30°C avec des écarts annuels de 4 à 5°C le jour, de 6 à 10°C la nuit.

Le district de Boko, au sud de Kinkala, bénéficie d'un microclimat aux températures douces en saison sèche.

Savanes herbeuses et arborées

Le Pool compte différents types de sols. Les sols sableux sont présents dans les zones de savanes (districts de Goma Tsé-Tsé, Kinkala, Mayama et Ignié). Les sols argilo-sableux se rencontrent sous forêt et sous savane (Mbandza-Ndounga, Louingui et Boko). Ayant une bonne capacité de rétention d'eau, ils se prêtent aux cultures de toutes sortes.

Dans les vallées, les sols hydromorphes sont favorables aux cultures maraîchères et inondées. Les sols schisto-gréseux et schisto-calcaires (Loumo, Mindouli et Kindamba) offrent de bonnes potentialités. Mais des sables batéké d'âge tertiaire y occupent encore des surfaces importantes.

La couverture végétale est diversifiée. La forêt, en diminution constante, à cause de l'activité anthropique, représente moins de 40% du couvert végétal. Ne subsistent qu'une petite poche de forêt primaire (Bangou) et des forêts-galeries le long des cours d'eau.

La savane s'étend sur plus de 60% du Pool. Selon la nature des sols et le climat, cette savane est herbeuse et arbustive (plateau de Mbé) ou arborée (plateau des Cataractes).

Les fleuves Congo et Ndouo-Niari

Le réseau hydrographique du Pool est formé de trois bassins dont les cours d'eau prennent des directions différentes et alimentent deux fleuves: le Congo, qui prend sa source dans le sud de la RDC, et le Ndouo-Niari qui prend naissance, sous le nom de Ndouo, dans le nord-est du Pool au pied du mont Banvouri, pour être ensuite rebaptisé Niari.

Dans le nord, les rivières s'écoulent vers la Léfini qui se jette dans le fleuve Congo. Au centre, elles se dirigent vers le Djoué et le Djiri, deux affluents du Congo. Dans la partie sud, elles s'écoulent vers le fleuve (Loufoulakari) ou vers l'ouest (Bouenza, Ndouo, Djouéké). ☒

Un peu d'histoire

Fief du puissant royaume Téké, le Pool était, bien avant l'arrivée des Européens, un espace stratégique, du fait de sa situation au carrefour de la voie fluviale et des pistes qui menaient à l'océan Atlantique.

Un grand carrefour commercial

Contrôlé par les Tékés, le Pool, qui était alors dénommé *Nkouna* ou *Pombo* (*Pumbu* ou *Mpumbu*), était un grand carrefour commercial, formé de plusieurs marchés, vers lesquels affluaient les communautés riveraines du fleuve, celles venant des régions du nord par pirogues et celles provenant du sud qui empruntaient les pistes. S'y échangeaient de nombreuses marchandises: produits vivriers, de cueillette et de chasse, tissus en raphia, poteries, objets usuels en cuivre ou en laiton, fabriqués par les Tékés, maîtres de la forge et de la mine. Des droits de passage avaient été instaurés sur le fleuve, où les Bobanguis de la Cuvette avaient le monopole de la navigation. Au fur et à mesure de l'intensification des échanges entre les Européens et les populations de la côte atlantique, le Pombo a été intégré au commerce à longue distance. Aux produits habituels, s'ajouteront l'or, l'ivoire et les esclaves contre des marchandises importées d'Europe dont de nouvelles plantes.

L'enjeu des sites miniers

À partir du XVII^e siècle, le contrôle des sites miniers, notamment des mines de cuivre de Mpassa, dont les minerais étaient indispensables pour battre monnaie et fabriquer les outils de travail et les armes de guerre, fut l'objet d'une bataille entre les rois tékés et kongos. Les deux parties finirent par s'accorder en fixant la frontière entre les deux royaumes à Mindouli. La petite cité fut baptisée *mindélé* (pluriel de *ondélé*) qui signifie limite en langue téké, devenue Mindouli dans la transcription en langue française.

Le traité de Mbé

En 1880, le Makoko signa, à Mbé, un traité avec Pierre Savorgnan de Brazza, un Italien de naissance naturalisé français, qui était parvenu jusqu'au fleuve Congo, au terme de sa deuxième mission en Afrique centrale. Cette mission l'avait mené, en effet, depuis le Gabon aux rives du Congo. Ce traité abandonnait aux Français des territoires compris entre les sources de la Léfini et le Pool.

Pendant la période coloniale, plusieurs missions catholiques furent implantées dans le département (Linzolo et Saint Théophile de Kindamba). Pour expérimenter des cultures, une station agricole fut créée à Inoni. L'élevage fut également testé, de même que la pisciculture à la station de la Djoumouna.

Les missions minières se multiplièrent. Relayant le plomb et le zinc de M'Fouati, le cuivre de Mindouli fut exploité par la Compagnie minière du Congo qui l'expédiait, depuis Mindouli vers le Stanley Pool, via la voie de chemin de fer Decauville. ☒

KINKALA, LA VILLE NATALE DE MATSOUA

Située dans la bordure nord du Plateau des Cataractes, et bâtie sur une colline recouverte d'arbres, la commune de Kinkala, qui est le chef-lieu du Pool est à un carrefour de routes: l'une se dirige vers Boko et le fleuve Congo, une autre part vers le nord-est pour aboutir à Brazzaville, une troisième rejoint Mindouli à l'ouest et une quatrième joint, à Matoumbou, la ligne de chemin de fer CFCO.

La cité est la ville natale d'André Grenard Matsoua (1899-1942), homme politique congolais emprisonné à plusieurs reprises par la puissance coloniale française en raison de son action en faveur de l'Indépendance. Sa statue a été érigée à l'entrée de la cité. Après sa mort survenue en prison en 1942, ses fidèles lui vouèrent un culte au sein d'un mouvement religieux toujours actif aujourd'hui, le Matsouanisme.

Population

Le Pool abrite trois grandes communautés: des peuples autochtones, des Tékés et des Kongos. Il est l'un des départements les plus peuplés du Congo, à part Brazzaville et Pointe-Noire.

Une population très jeune

Selon les données fournies par l'Institut national de la statistique (INS), la population du Pool comptait 332 934 habitants en 2018, dont 51,38% de femmes et 48,62% d'hommes. Les moins de 20 ans en représentaient près de 50%. Le taux de croissance démographique est estimé à environ 3% par an.

L'ÉVANGÉLISATION DU POOL

À la demande de Brazza, le Père Carrie choisit le Père Augouard qui partit le 6 juillet 1881

pour sa première exploration vers le Pool: voyage relativement rapide, une prise de contact.

Le second, en 1883, eut un but plus concret: fonder des missions. Cette année fut érigée la mission de Linzolo puis la même année, celle du Kassäi (qu'il dut évacuer en 1887 pour s'installer à Mfoa, future Brazzaville), puis fonda Saint Louis de Liranga en 1889. Jusqu'en 1932, les populations trouvèrent dans les missionnaires des protecteurs bienveillants. Mais, avec l'affaire Balali, elles comprirent bien vite la complicité longtemps voilée entre ces Blancs dont les mécontentes se produisaient seulement sur des points mineurs; dès lors, à Linzolo en septembre 1933, elles marquèrent leur désapprobation: désormais on désobéirait aussi bien à l'administrateur qu'au missionnaire qui était soupçonné de lui livrer le secret des confessions de ses fidèles.

Source: Kinata (Côte). *La christianisation en Afrique Équatoriale Française*. In Outre-mers, 1^{er} semestre 2008

Peuples autochtones, Tékés et Kongos

Premiers occupants de l'actuel Pool, les peuples autochtones Babis et Batsouas, aujourd'hui très peu nombreux, sont surtout représentés dans les districts de Kimba, Kindamba et Mayama. Les Tékés, deuxième groupe ethnique à s'être installé dans le Pool, peuplent plutôt le nord et l'ouest du Pool, à proximité des Plateaux et de la Lékoumou.

Arrivés en troisième position et refoulant les Tékés vers le nord, les Kongos sont prépondérants dans la partie sud et répartis en fonction de leur appartenance: les Bakongos sont établis dans le district de Boko, les Laris (mélange de Soundis et de Tékés) dans ceux de Kinkala et de Goma Tsé-Tsé, les Soundis vers Mindouli, les Hangalas, les Minkengués et les Dondos dans les autres zones sud.

Au fil des ans, ces populations ont été rejointes par des communautés congolaises venues de différents départements du pays et par des étrangers, notamment des Congolais de RDC.

Savoir-faire

En dehors de ses traditions agricoles, de chasse, de cueillette et de pêche, nécessaires pour nourrir les populations locales, puis, par la suite, alimenter le grand marché urbain de Brazzaville, le Pool entretient un savoir-faire ancien dans le domaine du commerce, du tissage, de la vannerie, de la poterie, de la sculpture sur bois et sur métal, en liaison avec l'exploitation artisanale ancienne des mines de Mpassa par les Tékés et les Kongos.

L'essor du chemin de fer et du secteur minier a favorisé les métiers du ferroviaire (cheminots et techniciens) et de la mine (ouvriers et ingénieurs). De nouveaux savoirs apparaissent, stimulés par les besoins des marchés, le transport, l'essor de l'hôtellerie et du tourisme et les exigences du développement durable et de la préservation de la biodiversité. ☒

Infrastructures

Le Pool a vu ses infrastructures se développer au cours des deux dernières décennies, comme en témoigne l'axe routier formé par la RN2 qui le traverse. Néanmoins, beaucoup reste à faire pour désenclaver et électrifier des districts, renforcer le réseau de distribution d'eau et doter le département d'un système d'enseignement tourné vers ses besoins économiques et répondant aux exigences des métiers du futur.

Le viaduc Talangaï-Kintélé



Le Pool

Enseignement, formation et recherche

L'ouverture à Kintélé, de la deuxième université publique du pays, a permis au département de rattraper son retard en matière d'enseignement supérieur. Reste à renforcer l'infrastructure éducative.

L'enseignement préscolaire et scolaire

Le Pool compte peu de centres d'éducation préscolaire (CEP), crèches et garderies, qui accueillent des enfants de 3 à 5 ans. En 2018, un millier d'enfants de cette tranche d'âge, étaient inscrits dans ces CEP, selon les données de l'Institut national de la statistique (INS). Le département comprend environ 350 écoles primaires, réparties dans tous les districts, qui accueillent des enfants à partir de 6 ans. En 2017-2018, les effectifs d'écoliers inscrits au primaire s'élevaient à 41397 dont 19668 filles, selon l'INS. Les études primaires sont sanctionnées par le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE).

L'enseignement secondaire général

L'enseignement secondaire général est dispensé dans des collèges d'enseignement général (CEG), pour le premier cycle, dont les études sont sanctionnées par un BEPC, et des lycées, pour le second (diplôme Baccalauréat). La majorité des districts du Pool abrite des CEG. Les lycées sont concentrés à Kinkala, Kintélé, Mindouli et Ngabé. En 2018, 9706 élèves dont 4632 filles, étaient inscrits dans des CEG et 2441 élèves, dont 1075 filles, fréquentaient des lycées d'enseignement général, selon l'INS.

L'enseignement technique et professionnel

L'enseignement technique est dispensé dans des collèges d'enseignement technique (CET), pour le 1^{er} cycle (Brevet d'études techniques) et des lycées d'enseignement technique et professionnels pour le second (Baccalauréat technique ou professionnel).

Les CET sont établis à Kinkala et Boko, les CET agricoles à Boko, Kindamba et Mindouli. Linzolo compte un CET industriel et Mindouli un CET Mixte.

Outre une école paramédicale, Kinkala abrite un lycée technique commercial et industriel et un lycée technique mixte formant aux filières commerciales, industrielles et agricoles. La construction d'un lycée technique et professionnel est programmée à Ignié.

L'Université Denis Sassou N'Guesso (UDSN)

Université panafricaine, conçue pour relever les défis du développement, l'Université Denis Sassou N'Guesso (UDSN), est la deuxième université publique du Congo. Érigée à Kintélé, elle a été inaugurée en février 2021.

L'université s'étend sur 340 hectares et peut accueillir 30000 étudiants.

Près de 37 bâtiments composent l'infrastructure qui est répartie en 4 zones dont un campus comprenant de nombreuses chambres.

Trois établissements sont ouverts: l'Institut supérieur d'architecture, urbanisme, bâtiment et travaux publics (ISAUBTP), la Faculté des sciences appliquées (FSA) et l'Institut supérieur des sciences géographiques, environnementales et d'aménagement (ISSGEA). À ces établissements s'ajoutent divers bâtiments dont le rectorat, une bibliothèque et un amphithéâtre.

D'autres écoles et instituts (École des Mines, de l'Hydraulique et de l'Énergie, École Supérieure des BTP, Institut Supérieur des Sciences et Techniques de la Communication, Institut Supérieur des Sciences et Techniques appliquées et Institut Supérieur des Sports et de l'Éducation Physique) compléteront les structures d'enseignement de l'Université.

Les effectifs sont passés de 787 étudiants en 2020-2021 à 1009 en 2022 et à 1341 étudiants pour l'année académique 2023, dont 914 garçons et 427 filles. ☑

Structures sanitaires et sportives

Le Pool est divisé en 7 districts sanitaires (Kinkala, Boko, Goma Tsé-Tsé, Mindouli, Kindamba, Ignié-Ngabé, Kintélé).

Les infrastructures sportives sont rares. Seul Kintélé a un grand complexe sportif.

CSI et hôpitaux

Le département du Pool compte 52 centres de santé intégrés (CSI) et autant de postes de santé, répartis dans les 7 districts sanitaires ainsi que 5 hôpitaux de districts (Kinkala, Kintélé, Mindouli, Linzolo et Ngabé). Un hôpital général est en construction à Kinkala. D'une manière générale, les établissements sanitaires sont insuffisants, ne répondent pas toujours aux normes et manquent de matériels et de médicaments. Les pharmacies privées ne sont implantées que dans les chefs-lieux de districts. Le personnel de santé, médecins et spécialistes notamment, est insuffisant. Les principales maladies traitées sont le paludisme, en tête des décès, la malnutrition, les infections et les maladies hydriques dans certaines zones.

Infrastructures sportives

Fierté de la ville, le complexe sportif de la Concorde, bâti à Kintélé, a été conçu pour accueillir des compétitions de grande notoriété. Ainsi il a abrité les 11^e Jeux Africains en 2015. Il compte un stade olympique de 60 000 places, un palais des sports de 10 000 places, une piscine olympique et des tribunes de 2 000 places, ainsi que des terrains de tennis et de basket et un boulodrome. Des matchs de football y sont régulièrement organisés.

Kinkala, le chef-lieu du Pool, abrite un stade omnisports de 12 000 places assises, qui a accueilli en 2012 la cérémonie de célébration du 52^e anniversaire de l'Indépendance. Chaque district compte au moins un terrain de football. ☒

Infrastructures de transport

Les infrastructures de transport sont composées d'un réseau routier et d'un tronçon du Chemin de fer Congo-Océan.

La proximité de la capitale n'a pas justifié la construction d'un aéroport.

Le réseau routier

La particularité du département est d'être proche de la capitale politique, vers laquelle convergent les grandes voies de communication du pays. Le Pool compte, au total, 1400 km de routes, majoritairement peu ou pas entretenues. Une très faible proportion de ces routes est bitumée ou en latérite stabilisée.

Deux routes nationales traversent le département. La RN2, bitumée, connecte le Pool au département des Plateaux. Depuis Ignié, une route contournant Brazzaville par le nord, relie la RN2 à la RN1 à hauteur de Mindouli, porte d'entrée dans la Bouenza et menant à Pointe-Noire. Le parcours de la RN1 dans le Pool est particulier. Si le tronçon Brazzaville-Kinkala, long de 70 km, est bitumé, en revanche celui qui joint Kinkala à Mindouli est en mauvais état.

En dehors de ces deux grands axes et de la route Ignié-Maloukou, le reste du réseau routier (départementales, pistes rurales et ponts) est en mauvais état, ce qui rend difficiles les échanges dans et entre les districts. Kinkala est ainsi isolée d'une grande partie d'un territoire dont elle est le chef-lieu.

Le CFCO

La voie ferrée qui relie Brazzaville à Pointe-Noire, dont l'ancêtre, le decauville, joignait Mindouli à Brazzaville, passe par le Pool, où ses gares emblématiques sont Goma Tsé-Tsé et Mindouli. Endommagés lors des conflits qu'a connus la région, gares et ponts ont été réhabilités. Mais suite à des difficultés tant financières que techniques, le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO), qui exploite le réseau, fonctionne au ralenti. ☒

Électricité, eau et télécom

La fourniture en hydroélectricité du Pool provient de deux sources: le barrage d'Imboulou (74 MW), situé dans le nord du Pool, et celui de Moukoulou (Bouenza). L'offre en eau est à parfaire.

L'électricité

La couverture en électricité du département a été améliorée grâce aux travaux de réhabilitation des lignes de transport électrique Très Haute Tension (THT), entre Moukoulou et Mindouli. Des travaux de renforcement des capacités de transport et de distribution ont également amélioré l'offre en électricité.

Dans la partie sud du Pool, le poste de transformation THT de Mindouli, alimenté par la centrale de Moukoulou (74 MW), fournit de l'électricité à sa population et en envoie à Missafou et à Kinkala.

Le poste de transformation et de distribution de Kinkala fournit de l'électricité aux abonnés d'Electricité électrique du Congo (E2C). Boko et Loungui sont dotés de groupes électrogènes. Dans le nord du Pool, les districts d'Ignié (dont la commune de Kintélé et le PK 45) et de Ngabé sont directement connectés au barrage d'Imboulou (120 MW), fruit de la coopération avec la Chine.)

Situé dans le district de Ngabé, sur le cours inférieur de la rivière Léfini, le barrage d'Imboulou compte quatre turbines.

Malgré ces améliorations, plusieurs districts, en particulier dans le nord et le nord-ouest du Pool, ne sont pas connectés au réseau national.

Dans les zones urbaines et rurales non raccordées, le bois-énergie et les lampes tempête ou à batteries sont utilisés pour la cuisine et l'éclairage. Les populations disposant de moyens financiers ont recours au solaire et aux groupes électrogènes.

Infrastructures hydrauliques

En milieu urbain, le Pool est alimenté en eau par la Congolaise des Eaux (LCDE), la compagnie publique. Dans le cadre du projet «Eau pour tous», plusieurs équipements hydrauliques alimentés par le solaire, ont été installés dans le département. Une grande partie d'entre eux ne sont plus opérationnels, faute de maintenance. Leur réhabilitation est prévue. Partout ailleurs, l'eau provient des rivières, des forages et des puits aménagés ou non.

Télécommunications et numérique

Les trois opérateurs de téléphonie mobile (MTN, Airtel et Congo Telecom) sont opérationnels dans le Pool, et l'offre Internet est satisfaisante dans la majorité des grands centres urbains. Néanmoins, le réseau téléphonique et l'Internet ne sont pas toujours bien accessibles dans les villages reculés de certains districts. ☒

LE PONT ROUTE-RAIL

BRAZZAVILLE-KINSHASA À MALOUKOU

Le Congo et la RDC se sont mis d'accord pour la construction d'un pont route-rail à péage sur le fleuve Congo. Long de 1,5 km, ce pont reliera Maloukou, situé dans le district d'Ignié côté Congo, à Maluku, côté RDC. L'ouvrage comprendra une voie ferrée, une route à double ligne, des passages piétons et deux postes frontaliers. Le district d'Ignié a de nombreux atouts: sa proximité avec Brazzaville et la présence dans sa partie est, au niveau de Maloukou, du fleuve Congo qui forme alors un long couloir étroit dont la profondeur permet d'accueillir des bateaux à fort tirant d'eau. Enfin, il est relié, via la RN2, puis la RN1, dont une bretelle permet de contourner la capitale, au port maritime de Pointe-Noire, Africa50, une plate-forme d'investissement mise en place par des gouvernements africains et la Banque africaine de développement (BAD), est le principal développeur du projet. La BAD et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, dont la RDC et le Congo sont membres, apporteront des financements. La date du début des travaux n'a pas encore été fixée. Ce projet, censé renforcer les échanges entre les deux pays, se heurte à des réticences sur les deux rives du fleuve Congo.

Économie: les fondements

Le climat du Pool, ses sols argileux et son réseau de rivières se prêtent aux activités agro-pastorales, arboricoles et halieutiques. Le Pool abrite aussi des plantations forestières et de palmiers à huile en zone de savane herbeuse. Le capital naturel (minerais, métaux et géomatériaux) fait l'objet de recherche et d'exploitation. La transformation est à développer.

NGABÉ
Pépinière de SPF2B dans le district de Ngabé



Le Pool

Un département agricole

Le Pool comprend quatre bassins de production agro-pastorale: Boko-Louingui-Loumo, Kinkala-Goma-Tsé-Tsé, Mbanza-Ndounga, dans le sud, Mindouli-Kindamba-Vinza (ouest) et Mayama-Ignié-Ngabé (nord).

Les techniques utilisées par les agriculteurs du Pool sont les cultures itinérantes sur brûlis et les systèmes de cultures associées. Les trois quarts des exploitants utilisent de la main d'œuvre non familiale pour conduire leurs activités.

Produits vivriers, maraîchers et fruits

Les cultures vivrières les plus répandues sont le manioc (tubercules), la banane plantain, l'arachide, la patate douce, l'igname, le taro, le riz paddy, le haricot, le maïs jaune, etc. Le Pool s'est spécialisé dans les cultures maraîchères autour de Kinkala, Loumo, Bomo et Ignié, et l'arboriculture fruitière autour de Boko (mangues, mangoustans, agrumes, safous, litchis, avocats, fruits de la passion, grenadines...). Des palmeraies villageoises fournissent un peu d'huile. La cueillette et le ramassage portent sur les feuilles (marantacées et koko), les insectes comestibles et les champignons et le prélèvement sur le vin de palme et le miel sauvage.

L'essentiel de la production du Pool est acheminé vers Brazzaville, la capitale, qui constitue un marché de plus d'un million d'habitants.

L'essor des coopératives

L'agriculture vivrière, le maraîchage et l'arboriculture fruitière sont majoritairement pratiqués par des petits producteurs, regroupés pour la plupart au sein d'environ 500 coopératives, toutes filières confondues, dont le nombre de sociétaires peut aller jusqu'à 20, voire plus. À quelques exceptions près, les techniques de production sont assez rudimentaires, la mécanisation est rare et les superficies exploitées varient de 0,5 ha à 10 ha.

Des privés, baptisés néo-ruraux, ont investi dans des fermes, en particulier dans la zone d'Ignié et de Ngabé. Le secteur suscite de plus en plus de vocations parmi les jeunes.

L'agriculture bio est encouragée. Les maraîchers recourent aux engrais naturels, parfois aux produits chimiques et phytosanitaires. Mais les petits producteurs en utilisent peu, en raison de leur coût élevé et du manque de points d'approvisionnement dans le département, qui les obligent à aller à Brazzaville. Le district de Goma Tsé-Tsé est producteur d'engrais naturel.

Les difficultés

Le secteur agricole fait face à une série de difficultés liées notamment à l'insuffisance des routes bitumées ou latérisées à l'intérieur du département et au manque d'entretien des pistes agricoles. La combinaison de ces facteurs rend difficile l'évacuation de produits vers les centres de consommation.

À cela s'ajoutent l'accès difficile à la terre, le manque de matériel agricole moderne ainsi que l'absence d'entrepôts, de chaînes du froid et de financements adaptés.

Des Zap pour doper l'agriculture

En raison de la présence du grand marché de Brazzaville, des projets ont été engagés pour doper la production agricole et maraîchère du Pool. Ainsi deux villages agricoles, à vocation maraîchère et d'élevage (volailles et porcs), ont été installés à Nkouo et à Imvouba. Ils font surtout des légumes et un peu d'élevage avicole et porcin.

Plus récemment, trois zones agricoles prioritaires (ZAP) ont été implantées: Ingouo à Ignié (maïs, manioc), Mpoumako à Ngabé (maïs, manioc) et Loula à Mindouli (maïs, soja, manioc). Les agriculteurs bénéficient, par ailleurs, de l'appui de projets dont le programme d'appui au développement de l'agriculture commerciale, qui propose conseils et formations. Des radios communautaires font des émissions sur l'agriculture biologique et le changement climatique. ☒

Pêche, pisciculture et élevage

Les habitants du Pool sont de grands consommateurs de poissons (25,5 kg/personne/an). Le secteur halieutique mobilise environ 5500 actifs dont 3000 pêcheurs et 2500 pisciculteurs.

La pêche, une activité secondaire

La pêche continentale est rarement l'activité principale des populations du Pool. Elle est pratiquée, à bord de pirogues, motorisées ou non, dans des rivières (Loufoulakari, Ndouo-Niari, Loulari et Léfini) et dans le fleuve Congo (districts d'Ignié et de Ngabé), où elle mobilise plutôt des pêcheurs migrants de RDC et ceux des localités du Congo à grande tradition de pêche, comme la Cuvette.

La pêche est exercée en grande majorité par les jeunes et se transmet par tradition de père en fils. Les équipages de 2 à 3 personnes sont formés au sein de la famille dans la plupart des cas. Les techniques de pêche utilisées sont les hameçons, les lignes, les palangres, les filets maillants dormants et les nasses. Les espèces pêchées sont locales: *mboto*, *nsanguï*, *nkounzi*, *mvulu*, etc.

La pisciculture, une tradition

La pisciculture a été développée dès l'époque coloniale. Les pisciculteurs sont avant tout des agriculteurs, pour la plupart regroupés en coopératives. Le Pool compte 10 stations piscicoles domaniales dont 2 principales (Djournoua, la plus grande, et Mindouli) et 8 secondaires (Loulombo, Kindamba-Ngouédi, Bondo, Moulenda, Mankoussou, Mayama, Kindamba et Kinkala). Elles totalisent près de 160 étangs pour une superficie de 16 hectares. Des stations sont à l'arrêt, d'autres en réhabilitation. Celle de Mindouli a été réhabilitée. Les espèces élevées sont essentiellement le tilapia et le silure.

Des activités masculines

La pêche et la pisciculture sont des activités masculines. Les femmes interviennent essentiellement dans la transformation de la production en poisson fumé et en poisson salé et la commercialisation du produit frais ou transformé, en dehors des travaux champêtres. La majorité de la production halieutique du Pool est vendue dans les localités du département. L'offre est insuffisante pour satisfaire la demande départementale et celle de Brazzaville. L'approvisionnement du marché local est effectué à pied ou en véhicule, dans les zones éloignées des sites de pêche. Le camion est le principal moyen de transport. Les deux filières sont fragilisées par le manque de structures de conservation et de sites de production d'alevins, les problèmes d'évacuation dans les zones éloignées des grands axes routiers et les difficultés d'accès au crédit et à la formation.

Élevage dans tout le département

L'élevage de petits ruminants (caprins, ovins), de porcins, de volailles (poulets, pintades, canards), et de lapins est pratiqué dans tout le département. Les lapins sont élevés dans les districts de Boko, Kinkala, Ngabé et Ignié, tandis que l'élevage bovin, qui est destiné à la viande et pratiqué par les villageois, principalement sans clôture, est plutôt circonscrit aux districts de Kindamba et Kimba.

Des privés sont de plus en plus attirés par cette activité et les petits éleveurs tendent à se regrouper en coopératives. Les produits de l'élevage sont peu transformés. Il n'existe aucun abattoir moderne dans le Pool. La quasi-totalité des produits d'élevage est vendue localement. Malgré la proximité de Brazzaville qui est un grand marché, la production départementale est si faible qu'elle est immédiatement absorbée localement. L'élevage pâtit du manque d'abattoirs et de structures de conservation et d'aliments pour bétail. ☒

Palmier à huile et acacias

Deux filières – palmier à huile et plantations forestières d'acacias – se développent dans le Pool nord. Leur particularité repose sur deux vocations: l'une économique et l'autre écologique.

Une palmeraie en zone de savane

Établi dans le district d'Ignié, non loin de Maloukou, le Complexe agropastoral et forestier (Capfor) de General Trading Company (GTC) s'étend sur quelque 850 hectares. Sa particularité est d'abriter la première palmeraie du Congo plantée en zone de savanes.

La palmeraie s'étale sur 450 hectares, dont 300 ha sont en production. Son unité semi-industrielle extrait environ 600 tonnes d'huile de palme rouge par an, vendues à des savonneries locales. Un élevage d'une cinquantaine de bœufs complète les activités.

Outre la dimension éco-responsable de cette palmeraie «100% savane», la production de Capfor est 100% bio.

L'établissement d'une certification «Palmier à huile en zone de savane» et la création d'une labellisation éco-responsable sont à l'étude.

Le Capfor pourrait également abriter 100 hectares de ricin pour le projet de la compagnie pétrolière Eni-Congo.

Pour réduire son empreinte carbone, la compagnie pétrolière a, en effet, lancé un programme de plantation de ricin, en partenariat avec des petits exploitants et des PME agricoles du Congo, pour produire de l'huile de ricin. GTC, qui a un savoir-faire agricole reconnu, deviendrait ainsi un centre pilote pour cette production nouvelle au Congo.

Le pari écologique de SPF2B

La Société Plantations Forestières Batéké Brazzaville (SPF2B), filiale du groupe Forêt Ressources Management (FRM), s'étend sur 10000 hectares dans le nord du département du Pool, à cheval sur les districts d'Ignié et de Ngabé.

Le domaine, formé de 5 blocs de plantation et d'une pépinière, est situé dans une zone de savanes herbeuses et arbustives, très faiblement cultivée.

Le projet a une double vocation: économique et écologique. La première vise la production de charbon de bois, de bois d'œuvre, d'huile de palme et de manioc; la seconde, l'impact carbone et l'amélioration de la biodiversité, grâce aux plantations forestières et à la production de charbon de bois qui se substituera au charbon de la déforestation qui détruit les forêts naturelles autour de Brazzaville. Cet impact carbone positif s'ajoutera à celui de la plantation elle-même. En effet, la plantation a un impact positif sur l'environnement, par la biodiversité qu'elle apporte et la fixation de carbone qu'elle permet. Deux types d'acacia sont plantés. L'acacia auriculiformis est adapté pour la production de charbon de bois et permet la cohabitation avec le manioc. L'acacia mangium est utilisé pour le bois d'œuvre. Les deux espèces ont la capacité de pousser en pleine lumière, ce qui convient bien à la savane, et de croître rapidement sur des sols sableux tout en les enrichissant en matière organique et en azote. Elles favorisent aussi la repousse des essences forestières locales et le retour de la faune.

L'agroforesterie est pratiquée dans certains blocs, pour permettre aux populations de cultiver du manioc. La pépinière fournit les semences et les plants nécessaires aux activités de toutes les filiales du groupe. ☒

ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE D'IGNIÉ

Créée en octobre 2019, la Zone économique spéciale d'Ignié étend ses 223,81 km² sur le district éponyme. Elle abritera des activités agricoles, industrielles et de services (numériques, touristiques, etc.). Des terrains ont été mis à la disposition d'entreprises qui ont obtenu l'agrément au régime des ZES. Fin décembre 2021, la réhabilitation et l'achèvement des infrastructures du parc industriel et commercial de Maloukou, situé dans la zone économique spéciale d'Ignié, ont été concédés au Fonds d'investissement rwandais Crystal ventures, en contrepartie de son opérationnalisation, sa gestion, son développement et sa promotion. Des travaux de réhabilitation du site et d'installation de services de base (eau et électricité) sont prévus.

KINKALA
Coopérative maraîchère



Mines et industrie

Le Pool a un potentiel minier certain, notamment en polymétaux et en géomatériaux (sable, grès, calcaire). L'industrie est encore embryonnaire, mais l'espoir repose sur la ZES d'Ignié.

Le secteur minier

Plusieurs sociétés minières opèrent dans le département. L'or et les polymétaux font l'objet de prospection et de recherche. Dans la filière or, la société Socamiral a obtenu une autorisation d'exploitation de type semi-industriel. Dans la filière polymétaux, l'exploitation, dite expérimentale, est assurée par la société chinoise Lulu des mines, qui a obtenu deux permis. Le minerai est envoyé en Chine pour en analyser la teneur. Des carrières de grès sont exploitées par le chinois Terascom et les entreprises Conc'Ansa, Afritek et Solid Group. La China State Construction Engineering Corporation exploite du calcaire et Hongxing Glass Congo du sable pour son unité de fabrication de verre à Kintélé.

Timide industrialisation

L'industrie est peu développée. La majorité des unités sont localisées dans le nord du département. Ngabé abrite une scierie (planches et meubles) et Ignié, la société chinoise Japan Metal (fer à béton). Kintélé accueille plusieurs entreprises dont Les Peintures de Kélé Kélé, Hongxing Glass Congo, filiale de China West Cement Limited, qui fabrique des articles en verre et Jam jam, une société d'emballage d'eau minérale. Le sud du département compte des boulangeries semi-industrielles (Kinkala et Mindouli) et des unités artisanales. À Mindouli, la cimenterie Diamond Cement, filiale de l'indien West African Cement, est à l'arrêt depuis fin 2019. ☒

Services & tourisme

Les services sont limités aux activités de commerce et au transport routier de marchandises. Même Kintélé manque de services modernes. Malgré de nombreux atouts (écotourisme et tourisme de congrès), l'activité touristique est à renforcer, notamment dans la partie sud du Pool.

LÉSIO-LOUNA
Réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna

P. 227
MUSICIENS KONGO
2009 (Gastineau Massamba). Collection privée



Des services à développer

Les activités commerciales, les services financiers et le transport dominant les services qui restent peu modernes et diversifiés. Ce sont autant d'activités à renforcer pour les besoins futurs.

Transport routier et commerce

Le ravitaillement de la capitale en produits vivriers a stimulé le transport routier. Très actif sur les axes Kinkala-Brazzaville et Ignié-Brazzaville, ce transport est organisé par des commerçants-transporteurs et quelques producteurs. Les productions de Kinkala, Boko et leurs hinterlands aboutissent aux marchés Total (Baongo) et Bourreau (Makélékélé) de Brazzaville; ceux d'Ignié alimentent les marchés nord de la capitale. Dans le sens inverse, les marchandises portent sur des articles manufacturés importés, des médicaments, des produits pétroliers, du ciment, des tissus, des vêtements et autres.

Tenu principalement par des ressortissants de pays d'Afrique de l'Ouest, le commerce de détail, hors du vivrier frais, commence à attirer des Congolais. Les marchés traditionnels sont surtout l'affaire des femmes. Les services aux entreprises et aux particuliers sont limités au gardiennage, à des ateliers de couture et des salons de coiffure, des officines de conseillers juridiques et des comptables.

Le secteur financier

Kinkala ne compte aucune agence bancaire. Le micro-crédit est représenté par les Mutuelles congolaises de crédit et d'épargne (Mucodec) qui disposent d'une caisse sur place. Les services de transfert de fonds sont assurés par des prestataires internationaux (Western Union, Money Gram) et des agences locales (Charden Farrell). À Kintélé, aucune agence bancaire n'est implantée et seul le grand Hôtel de Kintélé abrite des distributeurs de billets. ☒

Hôtellerie et tourisme

Abritant de beaux sites naturels et riche de son histoire et de ses traditions, le Pool peut miser sur le tourisme, à condition de renforcer le parc hôtelier et d'aménager les sites naturels.

Un parc hôtelier à renforcer

Le parc hôtelier du Pool est réduit et ses hôtels sont d'inégale qualité. Sur les 28 hôtels officiellement enregistrés, Kinkala en accueille 8, de confort très moyen. Dans les districts de l'ouest et du sud du département, la situation est critique. Les districts d'Ignié et de Ngabé sont mieux lotis. Kintélé, qui a vocation à être un centre de congrès, abrite l'hôtel de la Concorde dans le complexe sportif ainsi que le Grand Hôtel de Kintélé, un 5 étoiles, doté de plusieurs services et intégré au Centre International de Conférences qui couvre 1100 m² et dispose d'équipements. À Kintélé, la résidence Elonda est un centre de loisirs et de réunions. Dans le district de Ngabé, l'hôtel Africa, au bord du fleuve Congo, propose diverses activités de détente.

Les atouts touristiques

Le Pool peut tirer grand profit de la proximité de Brazzaville, pour développer une filière touristique basée sur quatre produits. Outre le tourisme de congrès, basé à Kintélé, l'écotourisme est à renforcer à Lésio-Louna qui abrite un sanctuaire de gorilles. Le tourisme de découverte peut s'épanouir dans des sites aménagés, avec l'organisation de randonnées pédestres ou en pirogue sur le fleuve, de visites de villages et de sites naturels (Lac bleu, Trou de Dieu, falaises d'Inoni, chutes de Nkouémbali sur la Léfini, de la Loufoulakari et de M'Bela sur le Congo). Le tourisme culturel et patrimonial (Mbé, siège du royaume téké, églises, musée aux fétiches de Nkankata, place Matsoua à Kinkala, missions catholiques dont celle des spiritains à Linzolo) a également des atouts. ☒





La Sangha

DÉPARTEMENT
228 – 247

232
Territoire, histoire et société

*Dans le Nord-Ouest
Un peu d'histoire
Population et savoir-faire*

236
Infrastructures

*Éducation, santé, sport
Transport et télécom
Électricité et eau*

240
Économie: les fondements

*Agriculture vivrière
Filière bois
Mines et industrie*

244
Services & tourisme

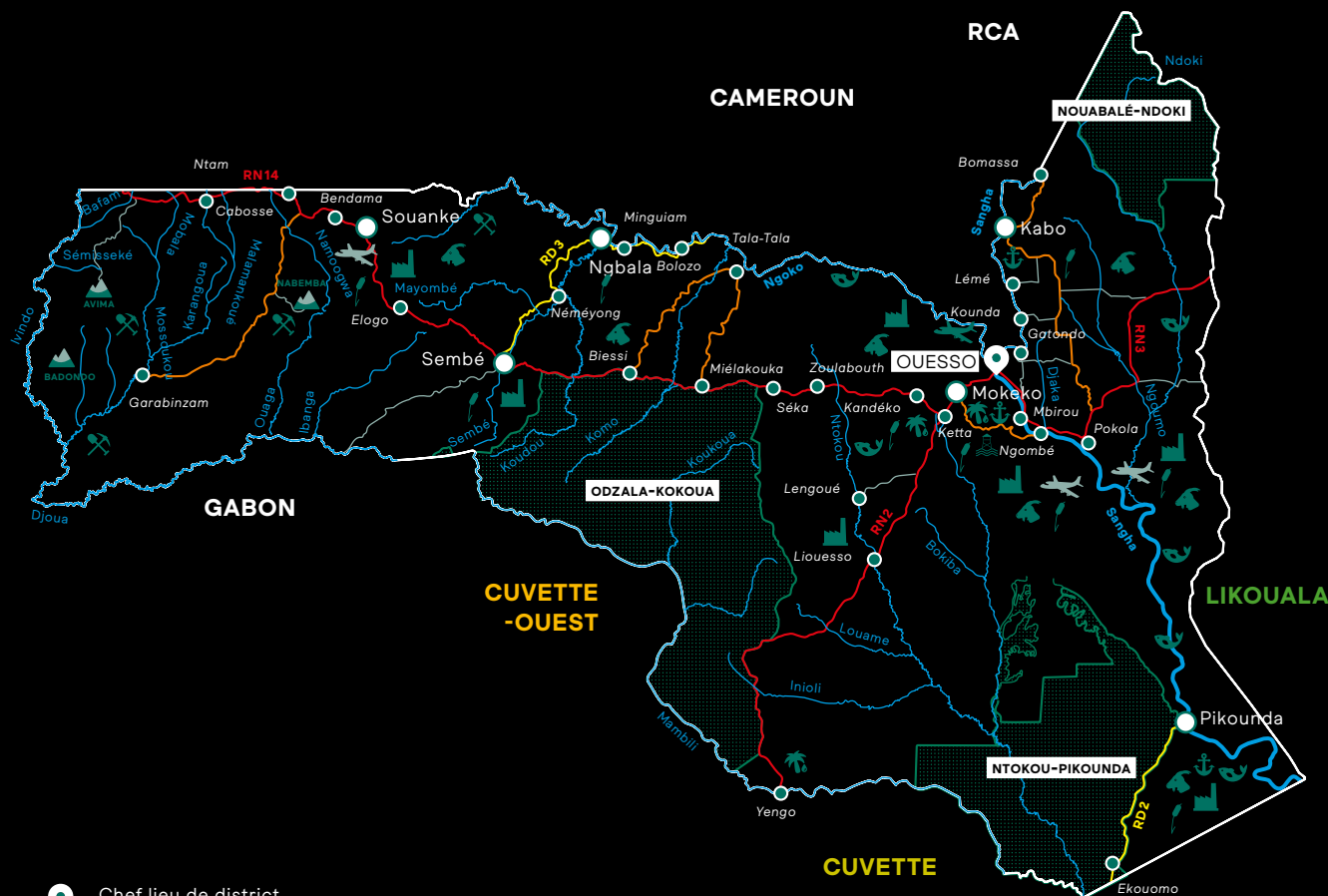
*Les services
Les atouts touristiques*

Page de gauche
SEMBÉ Baignade

De haut en bas
SANGHA RN14 entre Ketta et Sembé
OUESSO Aéroport • POKOLA Menuiserie de la CIB
OUESSO Cathédrale Saint Pierre Claver



La Sangha
 Activités agricoles, élevage,
 pêche et ressources minières



- Chef lieu de district
- District
- Commune urbaine
- Montagne
- Aéroport
- Aérodrome
- Port
- Centrale hydroélectrique/
Thermique/Cogénération
- Infrastructure hydraulique
- Agriculture vivrière
et maraîchage
- Exploitation
de palmiers à huile
- Élevage
- Pêche
- Ressources minières
- Route nationale
- Route départementale
- Route d'intérêt local
- Route non classée
- Rivière
- Parc National

Superficie
 55800 km²

Population
 120 650 habitants (2018)

Densité de population
 2 hab/km²

Croissance démographique
 2,8% par an

Chef-lieu
 Ouessou

District (6)
 Kabo, Mokeko, Ngbala, Pikounda,
 Sembé et Souanké

Communes (maire élu)
 Ouessou, Pokola

Communautés urbaines
 Souanké, Sembé, Mokéko

La Sangha

L'ouverture et le bitumage de routes ont permis au département de la Sangha, qui est resté longtemps enclavé, de retrouver sa vocation naturelle de carrefour sous-régional et de transit et de mieux tirer profit de sa position géographique pour son développement et celui du Congo. Centrée depuis près de trois décennies sur l'économie forestière, l'économie départementale peut se diversifier en misant sur le cacao, le palmier à huile, l'exploitation minière et la transformation, notamment dans la ZES de Ouessou, ainsi que sur les services, l'écotourisme et le tourisme mémoriel et culturel.

Territoire, histoire et société

Située dans l'hémisphère nord et aux confins nord-ouest du Congo, la Sangha est bordée au sud par les départements de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest et à l'est par celui de la Likouala. Elle fait frontière avec le Gabon à l'ouest, avec le Cameroun et la Centrafrique au nord. Sa situation géographique en fait tout naturellement un trait d'union entre le Congo et ses voisins et une zone de complémentarité agricole avec les départements de l'hémisphère sud du Congo.

Forêt près de Mokéko



La Sangha

Dans le Nord-Ouest

Le département de la Sangha a un relief relativement plat. La quasi-totalité de son territoire est recouverte de forêts denses. Seul le sud-est fait partie de la plaine alluviale inondable de la Cuvette congolaise.

Quelques pics et collines

La Sangha a un relief relativement plat, où pointent quelques pics et collines. Le sud-est de son territoire fait partie de la plaine alluviale inondable de la Cuvette congolaise dont l'altitude ne dépasse pas 300 mètres. Le territoire s'élève progressivement jusqu'à Ouesso (450 m) pour gagner le plateau de la haute Sangha et atteindre 510 m à la source de la Ndoki dans le nord-est. En suivant, à partir de Ketta, la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Mambili, de la Djouah au sud et de la Ngoko au nord, le relief grimpe vers l'ouest, pour culminer à 1100 m au Mont Nabemba, situé à l'ouest de Souanké. Des petits massifs d'environ 800 m d'altitude (Badondo, Misséké, Apougan, Atima) se dressent entre Karangoua et Ivindo.

Un climat chaud et humide

La Sangha est soumise au climat équatorial chaud et humide, qui compte quatre saisons: deux saisons sèches (de la mi-décembre à la mi-mars et de juin à la mi-août), et deux saisons pluvieuses (mars à juin et août à mi-décembre) par an. La pluviométrie annuelle est comprise entre 1600 et 1900 millimètres. La température moyenne annuelle se situe entre 25 et 26° C. L'amplitude reste faible (de 2 à 2,5° C), mais les écarts diurnes moyens sont plus marqués (9 à 14° C) et plus accusés pendant les mois secs. Les plus basses températures s'observent en période de pluies. L'humidité, qui se situe autour de 85%, est constante toute l'année.

Forêt dense et forêt marécageuse

Un fait géographique majeur caractérise la Sangha: la présence d'une épaisse forêt primaire. Ombrophile (qui a besoin de beaucoup d'eau) et sempervirente, c'est-à-dire toujours verte, la forêt couvre environ 15 millions d'hectares dont 7 inondables. C'est un véritable réservoir de biodiversité. La Sangha fait partie de l'écosystème intégral du bassin du Congo, considéré comme patrimoine de l'humanité. La forêt de terre ferme, la plus étendue (90% du département), s'étend de la Mambili à Ouesso et de Ouesso à Souanké. La forêt inondée couvre le reste du territoire.

Deux types de sol

Les sols du département sont de deux natures. Dans la partie nord-ouest, ils sont plutôt ferrallitiques, rouges, avec, par places, des décompositions de basaltes, amphibolites et dolérites. Ce type de sols est particulièrement adapté aux cacaoyers.

Dans la partie est du département, notamment le long des cours d'eau, les sols sont argilo-sableux, avec un taux élevé d'argile. Ils sont riches en dépôts et en alluvions provenant de la forêt primaire et accumulés depuis le quaternaire. Pikounda, dans le sud-est, est l'un des grands dépôts de tourbes du Congo.

De nombreuses rivières

Le département est sillonné par de nombreuses rivières dont les plus importantes sont la Sangha, la Ngoko et la Mambili. Née au Cameroun et longue de 790 km, la Sangha traverse le département du nord au sud, avant de se jeter dans le fleuve Congo à hauteur de Mossaka, dans la Cuvette. Un de ses principaux affluents de rive droite, la Ngoko-Dja, qui délimite en partie la frontière avec le Cameroun, rejoint la Sangha à Ouesso. Dans le sud du département, la Mambili fait frontière avec la Cuvette-Ouest et la Cuvette. Elle reçoit la Lengoué, grossie de la Kandéko, avant de se jeter dans la Likouala Mossaka. Dans l'ouest, l'Ivindo, né de la confluence entre l'Aina et le Djouah, délimite la frontière avec le Gabon. ☒

Un peu d'histoire

Avant l'arrivée des Européens, les activités économiques reposaient sur la cueillette, la chasse, la pêche, l'agriculture sur brûlis ainsi que l'extraction du fer, du cuivre et de l'or et les échanges commerciaux.

La Compagnie N'Goko Sangha

Les premières interventions françaises dans la Sangha ont été surtout commerciales, entrecoupées d'expéditions militaires éphémères. En 1890, l'administrateur Joseph Cholet reconnaît le confluent de la Sangha et du Dja-Ngoko, dont la rive gauche est alors occupée par des petits postes allemands. En 1891, le poste de Ouessou est créé. À partir de 1900, la région est partagée entre des grandes compagnies concessionnaires, dont la plus importante fut la Compagnie de la N'Goko-Sangha.

Un territoire allemand

En 1911, une partie de l'actuelle Sangha est donnée aux Allemands, en échange de la liberté d'action de la France au Maroc. Le traité du 4 novembre 1911 signé entre les deux pays déplace en effet la frontière du Cameroun allemand sur le Djouah et livre la vallée de la Sangha, entre la Likouala-aux-Herbes et la Likouala-Mossaka, aux Allemands. Pendant la première guerre mondiale (1914-1918), la région est le théâtre de batailles entre Allemands et Français, dont celle de Mbirou qui se solda par la défaite des Français. La Sangha ne revint totalement à la France qu'en 1920.

Compagnies concessionnaires et cacao

Un dispositif d'occupation du territoire est mis en place vers 1920, avec l'implantation d'une administration civile, le quadrillage administratif de la région et le cantonnement des populations. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), l'activité économique, basée sur l'exploitation des ressources naturelles (caoutchouc, peau et

ivoire), repose sur les compagnies concessionnaires dont la Compagnie Française du Haut-Congo (CFHC), et la Compagnie Française Sangha-Oubangui (CFSO). La culture du café suivra plus tard.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la population est mobilisée pour la récolte du latex et la construction de routes.

La fin de la guerre sonne le déclin du caoutchouc. Entre 1945 et 1950, le relais est pris par l'extraction de l'or, puis la culture du café et du cacao.

Introduite vers 1933 dans le district de Souanké, par les populations Djem, avec des fèves rapportées du Cameroun, la cacaoculture passe ensuite aux Kwélés. Par manque de débouchés pendant la Seconde Guerre mondiale, elle régresse puis redémarre vers 1947. Entre 1952 et 1960, la production de fèves est multipliée par 100 pour s'élever à 700 tonnes.

La culture du palmier à huile se développe après 1945 sous la houlette de la Compagnie française du Haut et du Bas Congo (CFHBC). Les plantations prospèrent jusqu'en 1965.

Après l'indépendance

Après l'indépendance, dans les années 1970, les filières cacao et palmier à huile passent sous le contrôle de l'État. Créée en 1983, Sangha Palma prend le relais de la CFHBC.

Fermée en 1990 puis rouverte en 1994, elle cesse ses activités en 1997. Dans la Sangha, elle possédait 5000 hectares de plantations, dont 1000 ha à Mokéko et 4000 ha à Kandéko. La capacité de traitement de l'usine de Mokéko était de 7 tonnes/heure.

Le cacao connaît les mêmes déboires. Après une période florissante, la production stagne à 500 t., pendant près de trois décennies. La caféiculture, qui avait démarré dans les années 1930-1940, à Souanké et Sembé, s'effondre à la fin des années 1980. L'exploitation forestière prend alors de l'ampleur pour s'affirmer comme la première activité économique du département. ☒

Population et savoir-faire

Deux faits caractérisent la population de la Sangha: sa jeunesse et sa diversité. Les jeunes de moins de 20 ans forment 50% de la population départementale qui est composée de plusieurs communautés.

Une population jeune

En 2018, selon l'annuaire 2020 statistique de l'Institut National de la Statistique (INS), la population de la Sangha, qui ne comptait pas celle du district de Kabo rattaché en 2017 au département, s'élevait à 120650 habitants, dont 49,86% de femmes et 50,14% d'hommes. Les moins de 20 ans formaient la moitié des habitants. Concentrée principalement le long des axes routiers et fluviaux et dans les chantiers forestiers, la population se répartissait ainsi en 2018: commune de Ouessou (39653 habitants), district de Mokéko (42458 hab.), le plus peuplé, district de Souanké (13439 hab.), de Sembé (13666 hab.), de Pikounda (4942) et Ngbala (6492).

Un melting-pot

Les premiers habitants de la Sangha sont les peuples autochtones du groupe Baka. Ils ont été rejoints par deux grandes communautés bantoues: les Makas, installés à cheval sur le sud-est du Cameroun et la Sangha, qui sont composés des Kwélés, des Kotas et des Djems et les Sanghas formés des Sangha-Sanghas, des Bonguilis, des Yasouas, des Gbayas.

À ces communautés, sont venus s'ajouter des Congolais d'autres départements ainsi que des étrangers, dont des Ouest-Africains, des Camerounais, des Centrafricains et des Rwandais. On trouve aussi des Français, des Chinois et des Libanais. L'ensemble fait de la Sangha, un département melting-pot.

Les savoir-faire

Les peuples autochtones Bakas, qui sont des cueilleurs-chasseurs, ont une grande connaissance de la faune et de la flore de la forêt et une maîtrise de la pharmacopée forestière. Les Bantous, établis de longue date dans cette zone forestière, ont acquis un savoir-faire dans le domaine agricole, de la chasse, de la pêche et de la forêt. Avant l'introduction du manioc au début du xx^e siècle, la culture vivrière principale chez les Kotas et les Diems de Sembé, Souanké, Bomandiokou était la banane plantain ou banane légume, plus grosse que la banane fruit, de couleur verte, et qui se mange cuite.

Le département possède, par ailleurs, un savoir-faire indéniable dans la culture du cacao, introduite par les Djems, et du palmier à huile. Les populations bantoues maîtrisent les techniques artisanales de l'extraction d'huile de palme brute et les techniques modernes développées par les grandes huileries à l'époque coloniale. Le travail du bois est un autre savoir-faire de ces peuples forestiers. Le bois servait à fabriquer des outils agraires, mais également des ustensiles de cuisine, dont des mortiers et des meules pour broyer bananes, pépins de courge, manioc et autres aliments. Il a également été travaillé, artistiquement, pour façonner masques et statuettes, utilisés dans les rites initiatiques. Les Kwélés et les Kotas, notamment, sont connus pour leurs magnifiques masques. ☒

OUESSO, LE CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT

Ouessou («soleil» en langue sangha-sangha), le chef-lieu de la Sangha, a été fondée en 1891 par l'administrateur colonial Gaston Pierre Gaillard. Commune de plein exercice, formée de deux arrondissements (Nzalangoye et Mbindjo), son maire est élu pour cinq ans. C'est un centre administratif et commercial, appelé à devenir un carrefour routier, aérien et fluvial et un pôle de services. L'ouverture de la route menant au port de Maboko et de celle allant à Pokola ainsi que la construction du pont sur la Sangha renforceront cette vocation de ville carrefour et de transit.

Infrastructures

Un effort certain a été porté sur les infrastructures éducatives et sanitaires. Reste à mieux les équiper. Les infrastructures routières ont été nettement améliorées, de même que l'offre en eau qui a bénéficié de la construction du barrage hydroélectrique de Liouesso. De nouveaux efforts devront être fournis en matière d'équipements sportifs et d'offre en eau potable. Et pour adapter toutes les infrastructures aux enjeux économiques et démographiques à venir.

OUESSO
Hôpital



La Sangha

Éducation, santé, sport

Des efforts ont été déployés pour augmenter le nombre d'établissements d'enseignement et sanitaires. Reste à développer les infrastructures sportives et à adapter l'enseignement aux enjeux économiques.

Le département de la Sangha compte 27 écoles maternelles dont 8 publiques et 19 privées, qui accueillent des enfants de 3 à 5 ans. L'enseignement primaire, dont les études débouchent sur le CEPE, est délivré dans 99 écoles primaires dont 64 publiques et 35 privées. Elles accueillent 22650 élèves.

L'enseignement général domine

L'enseignement secondaire, dont la filière littéraire (BAC) est très prisée, est dispensé dans 10 collèges d'enseignement général publics et 20 privés (soit 6148 élèves), localisés à Ouesso et dans tous les districts. Il comprend aussi 6 lycées d'enseignement général dont 3 publics (lycée Michel Gembella de Ouesso, lycée départemental, lycée de Pokola) et 3 privés dont le lycée Saint Pierre de Claver à Ouesso et la Challenge School à Ngombé, avec un nombre total de 1694 élèves.

L'enseignement technique

Le département abrite 4 collèges d'enseignement technique (CET) répartis ainsi: un CET agricole à Élogo dans le district de Souanké, un CET industriel à Sembé (filiales électricité, mécanique générale, mécanique auto et menuiserie), ainsi qu'un CET féminin (hôtellerie, habillement, puériculture, préscolaire et compatibilité) et un collège d'enseignement technique des métiers (électricité, mécanique générale, mécanique auto et menuiserie), tous deux situés à Ouesso. Le second cycle comprend 4 lycées techniques implantés à Ouesso dont 2 publics (lycée technique mixte et lycées agricole) et 2 privés à vocation commerciale. Le diplôme délivré à l'issue

des études est le Baccalauréat Technique. Il n'existe aucun centre de formation professionnelle dans le département.

Divers projets prévoient la construction d'un centre de formation aux métiers de la mine à Souanké, d'un centre de formation et d'apprentissage à Mokéko et d'un C.E.T à Pokola. La création d'une Université inter-Etat (Congo-Cameroun) est envisagée à Mokéko.

Les structures de recherche

Ouesso abrite l'Institut national de recherche forestière (INRF), créé le 24 septembre 2012 et Némeyong accueille, depuis l'époque coloniale, le centre semencier de cacao, jadis une antenne du Centre de recherche agronomique de Loudima, qui est rattaché à l'Institut national de recherche agronomique, dont le siège est à Oyo. Les deux centres sont à redynamiser.

Les structures sanitaires

Le département de la Sangha compte deux districts sanitaires: celui de Ouesso (districts administratifs de Mokéko, Pikounda, Kabo et communes de Ouesso et de Pokola), et celui de Sembé-Souanké (districts de Sembé, Souanké et Ngbala). L'offre des soins est assurée par l'hôpital de base de Ouesso et une trentaine de centres de santé intégrés et de postes de santé. Le plateau technique et le nombre de personnel médical sont insuffisants. Les principales pathologies sont le paludisme (24403 cas en 2022), suivi de loin par la grippe (4924).

Les infrastructures sportives

Ouesso possède un complexe sportif moderne, avec une capacité d'accueil de 16000 places, mais non achevé et abrite un stade emblématique dans l'arrondissement 1 (Mbindjo), qui accueillait des championnats de cacao. À Pokola, une salle multisports construite par la CIB permet aux habitants de jouer au tennis de table et de pratiquer d'autres sports. Des projets d'aménagement d'installations sportives dans des écoles et les grands espaces inoccupés et de construction d'un stade à Sembé sont à l'étude. ☒

Transport et télécom

Le bitumage et la réhabilitation de routes ont redynamisé les échanges du département avec le reste du Congo et le Cameroun. Les infrastructures fluviales et aéroportuaires sont à parfaire.

Des routes d'intégration sous-régionale

Le département compte trois routes nationales. La première, la RN2, qui traverse la Sangha depuis la rivière Mambili jusqu'à Ouesso sur 199 km, est bitumée. Elle connecte Ouesso à Brazzaville, puis à Pointe-Noire via la RN1. La deuxième, est la RN14, bitumée, qui va de Ketta à Ntam, frontière avec le Cameroun, via Sembé et Souanké. Longue de 312 km, cette route d'intégration sous-régionale, qui est un des maillons de la liaison Yaoundé-Brazzaville, assure la connexion avec le Cameroun. La troisième nationale, non bitumée, relie Ouesso à Enyellé, par Pokola et Makao.

Des routes départementales (Sembé-Ngbala-Bolozo, Pikounda-Ekouomo) et des pistes (Sembé-Mendong-Madjingo) assurent le désenclavement interne du département.

Le projet de connexion avec le département de la Likouala porte sur la construction de la route reliant Ouesso à Pokola (47 km) et d'un ouvrage de franchissement de la rivière Sangha, de 616 mètres. Il s'inscrit dans le cadre de la réalisation du corridor 13 Ouesso-Bangui-N'Djaména.

L'infrastructure aéroportuaire

L'aéroport de Ouesso, dont les installations ont été rénovées entre 2007 et 2011, a été mis en service en 1985. Sa piste peut recevoir l'avion de référence Airbus 340/300 et son aérogare traiter 400 000 passagers par an. Toutefois, le trafic aérien est irrégulier et les liaisons ne se font qu'entre Ouesso et Brazzaville. Aucun trafic international n'est observé. La Sangha abrite aussi trois aérodromes : un à Souanké, un à Ngombé et un autre à Pokola.

Cap sur le fluvial

Le réseau fluvial du département est composé principalement de la Sangha et de son affluent, la Ngoko. Ouesso, située au bord de la rivière, est le centre d'un dispositif de trois voies de navigation : Ouesso-Bomassa qui permet d'atteindre Nola en Centrafrique, Ouesso-Mitoula (district de Pikounda), et, Ouesso-Ngbala, sur la Ngoko.

Le département est doté de trois ports. Mis en service en 1970, le port secondaire de Ouesso compte un quai de 62 mètres, un terre-plein aménagé de 6 500 m² et divers équipements et installations. Il peut accueillir des bateaux d'un tirant d'eau de 2,5 m.

Le port de Pokola, sur la rivière Sangha, est dominé par les activités de la Compagnie industrielle de Bois, dont le bac assure la traversée de la Sangha, un peu en aval de Ouesso. Le petit site portuaire de Maboko, près de Ouesso, permet la liaison avec le Cameroun, via un bac sur la rivière Ngoko.

L'ensablement des cours d'eau pendant la période d'étiage ne facilite pas la navigation. La vétusté des installations portuaires n'incite pas les armateurs à s'engager sur ces cours d'eau.

À l'heure du haut débit

Les trois opérateurs de téléphonie mobile du Congo sont présents dans la Sangha. Les réseaux de MTN et d'Airtel desservent tous les districts. Congo Telecom n'est présent qu'à Ouesso. Ils proposent les services de la 3 G et 4 G.

Déployée depuis Brazzaville, la fibre optique est arrivée à Ouesso et se développe progressivement dans le département. Dans le cadre du projet Central African Backbone (CAB), le Congo a été connecté au Cameroun. La construction du réseau d'interconnexion en fibre optique Congo-RCA a été lancée en mai 2022. Six sites techniques seront construits dans les localités de Pokola, Kabo et Bomassa pour la partie congolaise. On compte une dizaine de cybercafés dans le département. ☒

Électricité et eau

L'offre en électricité a été améliorée avec le barrage hydroélectrique de Liouesso. Mais elle reste limitée dans certains districts. L'accent doit être mis sur la fourniture d'eau via le réseau de distribution de la LCDE.

Le barrage de Liouesso

Construit sur la rivière Lengoué, à 85 km au sud de Ouesso, et inauguré le 29 mai 2017, le barrage hydroélectrique de Liouesso a une capacité de 19,2 MW. Ses trois turbines, de 6,4 MW chacune, alimentent Ouesso et Mokéko. Le poste de transformation THT de Ouesso transforme l'électricité en moyenne tension. Des postes basse tension alimentent le réseau de distribution urbain. Mokéko est fournie en électricité, depuis Ouesso, par une ligne de 30 KV. Son réseau de distribution comprend 4 postes de transformation. Un projet de construction d'une ligne haute tension visant à raccorder Ngombé au barrage de Liouesso est à l'étude.

L'entreprise publique Énergie Électrique du Congo (E2C) a installé des réseaux de distribution avec groupes électrogènes dans les localités de Souanké, Sembé, Pikounda et Ngombé.

Les centrales de cogénération

Deux compagnies forestières ont, chacune, une unité de cogénération qui produit de l'électricité à partir de déchets de bois. À Pokola, la centrale de cogénération (4,1 MW) de la Compagnie industrielle des Bois (CIB) fournit de l'électricité à la population et environ 2,4 MW à l'activité industrielle de l'entreprise. L'unité de cogénération de l'Industrielle Forestière de Ouesso (IFO) se trouve à Ngombé.

Dans les localités non connectées, les populations aisées utilisent des groupes électrogènes ou des panneaux solaires. Les autres ont recours à la lampe à pétrole ou à batteries pour s'éclairer, du bois ou du charbon de bois pour cuisiner.

Le barrage de Chollet

C'est sur la rivière Dja, à hauteur des chutes de Chollet, qui tirent leur nom du Français Joseph Cholet, qu'est prévue l'implantation d'un barrage hydro-électrique dont les 600 MW alimenteront le Congo et le Cameroun. La construction du barrage et des lignes électriques associées doit être réalisée en mode Build, operate and transfer (BOT), pour un coût estimé à 352 milliards de FCFA. L'appel d'offres lancé pour la réalisation des travaux a été remporté par l'entreprise China Gezhouba Group International Engineering. En février 2023, le Cameroun et le Congo ont résilié le contrat pour non-respect de certaines dispositions du contrat d'adjudication qui liait les différentes parties. Un nouvel appel d'offres a été lancé.

L'eau

L'hydraulique urbaine relève, au Congo, de la Congolaise des eaux (LCDE), qui est chargée de la production et de la distribution d'eau potable. À Ouesso, LCDE compte une usine de production d'eau potable d'une capacité de 360 m³ par heure et deux ouvrages de stockage d'eau. L'eau est fournie par deux châteaux d'eau (400 m³ et 1600 m³).

Le réseau de distribution, assez dense, permet l'alimentation régulière des ménages abonnés, qui est assurée jusqu'en 2035. Au-delà de cette date, il faudra l'étendre.

En milieu rural, des villages ont été équipés en forages fonctionnant grâce à des panneaux solaires, dans le cadre du projet « Eau pour tous », lancé en 2013. Faute d'entretien, une majorité de ces équipements ne fonctionnent plus.

Pour permettre aux populations de bénéficier d'eau, des compagnies forestières, dont la Sefyd à Ngbala, la CIB à Pokola et IFO à Ngombé, ont installé des unités de production d'eau potable ou de potabilisation, dans le cadre de leur responsabilité sociétale. Dans les zones non desservies, l'eau provient de forages, de rivières ou de puits aménagés. ☒

Économie: les fondements

Les conditions climatiques et les sols peuvent faire de la Sangha le grenier du Congo septentrional et un des pivots du cacao et du palmier à huile du pays. Sa forêt est un atout pour la filière bois, l'écotourisme et la conservation des écosystèmes forestiers. Ses cours d'eau offrent d'abondantes ressources halieutiques et hydroélectriques et son sous-sol a des richesses minières variées.

POKOLA
Unité industrielle de la CIB



La Sangha

Agriculture vivrière

Peu mécanisée, l'agriculture vivrière se pratique sur de petites surfaces, dans les zones déboisées. Le maraîchage se développe en zone urbaine. Les productions alimentent surtout les marchés locaux.

Pratiquée dans les 4 grands bassins de production agricole du département (Pokola, Ngbala, Mokéko et Sembé-Souanké), l'agriculture vivrière mobilise quelque 3250 actifs agricoles, hommes et femmes confondus. Elle est réalisée, le long des axes routiers, sur des petites superficies (0,5 à 1 ha), avec les outils rudimentaires. Le mouvement coopératif tend à se développer.

Cultures vivrières et maraîchères

Les principales productions vivrières sont le manioc, la banane plantain, le maïs et l'arachide. Le maïs et le manioc alimentent en partie les petites unités artisanales de fabrication du *ngolo-ngolo*, une boisson alcoolisée, très prisée, préparée par les femmes. Une grande part de la production agricole est autoconsommée. Le reste est vendu sur les marchés ruraux et urbains du département. De rares produits sont évacués vers Brazzaville.

Ouessou et Mokéko sont les grands centres du maraîchage qui est assuré à 80% par des Rwandais, en tête de la production, et des Tchadiens. Elle mobilise aussi quelques ressortissants du Pool. Les cultures maraîchères sont assez diversifiées: choux, amarantes, poivrons, céleris, concombres, gombos, pastèques, aubergines, tomates et autres.

La pêche et l'élevage

La pêche est pratiquée le long de la rivière Sangha et de ses affluents, par les Bonguilis, qui en ont fait une activité permanente, secondés par les Kwelés. Elle mobilise aussi des pêcheurs saisonniers, originaires de la Cuvette et des Plateaux. Malgré son potentiel, la pêche est

limitée et les pertes de chair, dues au fumage, sont importantes.

Dans tous les villages, un petit élevage familial (ovin, caprin, porcin et volailles) fournit un peu de viande et des œufs. L'élevage bovin (race ndama) est pratiqué autour de Mokéko.

Produits de cueillette (feuilles notamment) et gibier complètent l'offre. La chasse est de plus en plus contrôlée.

Cacao et palmier à huile

La Sangha est marquée du sceau du cacao. Après de longues années de déclin, la filière a été relancée en 2012, dans le cadre d'un projet associant le ministère de l'agriculture et de l'élevage et la Congolaise Industrielle des Bois, qui était chargée de créer une pépinière et de mettre à disposition gratuitement des plants aux producteurs. Mais le projet, qui avait bien débuté, a été stoppé, l'État ayant eu des difficultés à le financer.

Pour autant, l'engouement pour la culture ne s'est pas tari. Les petits planteurs ont poursuivi l'activité, certains regroupés en coopératives. Ils ont été rejoints par des privés qui ont investi dans la filière.

La cacaoculture, dont les bassins traditionnels sont les districts de Sembé et de Souanké, s'est étendue à Pokola, Kabo, Gatongo et Lémé. La production est aujourd'hui achetée par des négociants camerounais et la société Diamond SA, filiale congolaise du groupe italien Huit (Otto), qui opère aussi dans la Likouala et exporte les fèves vers l'Italie.

La filière palmier à huile a été relancée au début des années 2010, par la société Eco Oil Energie Congo, une filiale de la Société Africaine de Recherche Pétrolière et de Distribution, qui a repris les actifs de Sangha Palm. Ses palmeraies s'étendent sur les sites de Makola (Mokéko) et de Kandéko (44000 ha). Sa production d'huile est évacuée vers Brazzaville. L'huile de palme rouge provenant des plantations villageoises, produite par des petites unités artisanales, fournit les populations locales en corps gras. ☒

Filière bois

Pilier de l'économie de la Sangha, la filière bois est organisée autour de grandes sociétés, dont la plupart des concessions sont aménagées et certifiées. La transformation est importante et réalisée avec des techniques modernes.

Le domaine forestier de la Sangha s'étend sur quelque 4,6 millions d'hectares. L'exploitation forestière a commencé dans le département dans les années 1950, pour prendre de l'ampleur à partir de 1980. Les chantiers forestiers sont à l'origine de la création de nouvelles cités, telles que Pokola et Tala-Tala. Outre la création d'emplois, la filière a également favorisé l'aménagement de pistes et le développement d'activités génératrices de revenus (hôtellerie, restauration, commerce, transport, etc.).

Les sociétés forestières

Six Unités Forestières d'Aménagement (UFA) et une Unité forestière d'exploitation (UFE) sont en exploitation. Les essences les plus couramment exploitées sont le sapelli, le sipo, le wengué, le bossé, le doussié, l'ayous et l'afromosia. Quatre sociétés forestières, attributaires de concessions, opèrent dans le département. Créée en 1968, la Congolaise Industrielle des Bois (CIB) est, depuis 2011, une filiale du groupe singapourien Olam qui l'a rachetée au danois Dalhoff, Larsen and Horneman. Les UFA Kabo (267048 ha) et Pokola (377550 ha) et l'UFE Pinkounda Nord (92530 ha), qui lui ont été attribuées, sont aménagées et certifiées. Situé à Pokola, le site industriel comprend trois scieries, des séchoirs, une usine de cogénération et une menuiserie. L'Industrielle Forestière de Ouesso (IFO), filiale du groupe suisse Danzer, a en concession l'UFA Ngombé (1,16 million d'hectares), dans le district de Mokéko, qui est aménagée et certifiée. Sa base industrielle est à Ngombé, à 30 km au sud de Ouesso.

La Société d'exploitation forestière Yuang Dong (SEFYD), à capitaux chinois, a obtenu deux UFA: Jua lkié (531536 ha) et Karagoua (597097 ha). Son unité de production est à Souanké. La Société Industrielle et Forestière du Congo (Sifco), à capitaux libanais, met en valeur l'UFA Tala-Tala (621120 ha). Son site industriel se trouve à Tala-Tala. Sifco a démarré ses activités en 2007.

Grand producteur de bois

La Sangha figure parmi les premiers départements producteurs de grumes du pays. Elle est, en outre, le premier département en termes de transformation. En 2018, la production de grumes s'est élevée à 624032 m³, selon l'annuaire 2020 de l'INS.

Avec un taux moyen de 80 à 85%, la transformation est l'une des plus élevées du pays. En 2018, le volume de grumes traitées s'est affiché à 469137 m³. En 2019, 521475 m³ de grumes ont été transformées.

Les principales productions sont des sciages, des planches, des moulures, des chevrons, des lattes et des frises, etc.) et des produits de troisième transformation (portes, fenêtres, meubles et maisons). Le déroulage est inexistant, car la forêt de la Sangha contient surtout des essences rouges et dures qui se prêtent mal au déroulage et à la fabrication de contreplaqués.

Les grumes et les produits transformés sont majoritairement exportés vers l'Europe, l'Asie et l'Afrique du Sud. Les villes de Ouesso et de Brazzaville représentent un petit marché pour les planches, les frises, les portes, les cadres de fenêtre ainsi que pour les meubles et les maisons qui sont surtout destinés à une clientèle aisée.

L'évacuation des productions (grumes et débits) se fait depuis Tala-Tala et d'autres districts jusqu'à Ouesso, par la voie d'eau, et, depuis Pokola jusqu'au chef-lieu, par la piste puis par le bac pour traverser la rivière Sangha. De là, les produits sont acheminés jusqu'à Brazzaville, par la RN2, puis, jusqu'à Pointe-Noire, par la RN1, avant d'être embarqués au port maritime. ☒

Mines et industrie

Après plusieurs années d'activité très limitée, le secteur minier a été relancé à partir des années 2000. Le fer, l'or, les diamants et la colombo-tantalite font l'objet de prospection et de recherche.

La bataille du fer

Métal de transition, omniprésent dans la vie moderne, le fer permet de composer des alliages tels que l'acier et la fonte, et n'est pratiquement pas utilisé à l'état pur. C'est un métal très recherché. Au Congo, les gisements de fer sont situés à cheval sur le Gabon et le Cameroun. La Sangha en abrite plusieurs, à forte teneur, dans le district de Souanké.

Les projets les plus avancés portant sur le fer sont ceux menés par Shanga Mining Development Sasu, filiale congolaise de la société hongkongaise Bestway Finance Limited (80%), qui a bénéficié, en novembre 2020, de trois permis d'exploitation de 25 ans (Avima, Badondo et Nabeba).

En mars 2021, la société a signé avec le Congo trois conventions minières de 25 ans (renouvelables) concernant les permis Avima, Badondo et Nabeba.

Parmi les clauses figurent des avantages fiscaux et douaniers ainsi que le droit d'exporter du minerai de fer dans un premier temps par le Cameroun (par la voie ferrée et le port de Kribi). Dans une seconde phase, une dorsale ferroviaire, le long de la façade ouest du Congo, serait construite. Elle relierait le département de la Sangha, où se situent les gisements, au département du Kouilou. Les produits aboutiraient au port minéralier dont la construction est prévue dans la ZES de Pointe-Noire.

La recherche mobilise diverses sociétés dont la Société de recherche et d'exploitation Minière (SREM).

Or, diamant, coltan et autres

Si la filière fer a la vedette, l'or n'est pas en reste. La prospection et la recherche d'or sont actives. L'exploitation de type petite mine ou de type semi-industriel est réalisée par plusieurs sociétés, dont les chinoises Zhi Guo Petrole et la Société d'exploitation minière Yuan Dong (Semyd), ainsi qu'ADL Link, Master Mining, Eclair Mining et Socamiral.

La recherche pour les diamants bruts ou le colombo-tantalite (coltan) intéresse également des sociétés minières. D'autres ressources sont visées dont le titane, l'uranium, les terres rares ou le calcaire. L'exploitation de carrières de grès et de latérite mobilise les Carrières de Julia, et la société Transformation du Bois, qui ont obtenu des permis. ☒

LA ZES DE OUESSO

Créée par une loi du 14 octobre 2019, la Zone économique spéciale (ZES) de Ouesso s'étend sur 3796 km². Plusieurs activités y sont éligibles dont, dans une première phase, la transformation du bois (sciage et contreplaqués) et la production de meubles et de maisons. Elle abritera, dans une deuxième phase, des unités agro-industrielles axées sur les cultures de cacao et de café, dont les produits transformés permettront de créer une agro-industrie. La 3^e phase portera sur le développement d'une filière oléagineuse, basée principalement sur la production d'huile de palme. Des activités financières (produits bancaires et assurances), la recherche scientifique spécialisée, le tourisme ainsi que l'exploitation et le traitement des produits miniers compléteront la panoplie des activités. Parmi les atouts de la ZES figurent les infrastructures de communication, dont l'aéroport international et le port de Ouesso, le barrage hydroélectrique de Liouesso, ainsi que le potentiel forestier, agricole et minier, notamment le fer, du département. Cette zone compte aussi un réseau d'institutions financières à Ouesso et dans les centres forestiers. Le développement et la gestion de la ZES devraient être réalisés par la société Arise, filiale d'Arise Integrated Industrial Platforms.

Services & tourisme

Les services sont encore peu développés. Excepté les banques, beaucoup de services fonctionnent dans l'informel et utilisent rarement des outils modernes comme l'Internet dans le processus de travail. Le tourisme, réduit à l'écotourisme, n'a pas l'ampleur qu'il devrait avoir, compte tenu de la richesse naturelle et culturelle du département.

OUESSO

Antenne de la Banque des États de l'Afrique centrale



La Sangha

Les services

L'essor et la diversification de l'économie de la Sangha passent par la modernisation des services et l'émergence de nouveaux services pour les particuliers et les entreprises.

Services financiers et commerce

Ouessou concentre le système bancaire du département avec une antenne de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et des agences de banques commerciales: la LCB Bank, le Crédit du Congo, la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), Ecobank et la Banque Commerciale Internationale. Pokola compte une agence de la LCB Bank et Ngombé une du Crédit du Congo. Le département accueille également des caisses des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec) à Ouessou, Pokola, Ngombé et Souanké, ainsi que des agences de transfert de fonds locales (Charden Farell) et internationales (Western Union et Money Gram) et quelques courtiers d'assurance.

L'activité commerciale, essentiellement informelle et dominée, dans chaque localité, par l'alimentation, mobilisait, en 2019, environ 662 commerçants, dont près de 85% sont des hommes. Elle repose sur les marchés traditionnels proposant surtout des produits vivriers, et des petits commerces, tenus par des Congolais et des étrangers. Parmi ces derniers, les Camerounais sont majoritaires, suivis des Ouest-Africains et des Rwandais. Leur offre porte sur des produits alimentaires, de la quincaillerie, de l'électroménager, des smartphones, des habits, des tissus, etc. Des petits salons de coiffure et de couture, des garages et des ateliers de mécanique complètent le secteur des services aux particuliers. Les services aux entreprises (comptabilité, gardiennage, informatique, numérique, gestion de main d'œuvre, etc.) sont à renforcer ou à promouvoir.

Hausse du trafic routier

L'amélioration du réseau routier a intensifié le trafic routier entre Ouessou et Brazzaville et entre Ouessou, Sembé, Souanké et Ntam. De nouvelles stations-service se sont implantées. La liaison entre Brazzaville et Ouessou est assurée, pour le transport des voyageurs, par des compagnies de bus, telles qu'Océan du Nord, et des coasters. Au sein du département, l'activité est relayée par de petits transporteurs qui font la liaison entre Ouessou et Souanké.

Des taxis véhicules et de plus en plus de taxis-motos desservent les tronçons Ouessou-Pokola et Ouessou-Ngombé et assurent le transport urbain.

Transportées par camions, les marchandises sont nombreuses et variées. Produits du terroir dont cacao, grumes de bois et sciages sont évacués vers Brazzaville et Pointe-Noire par des compagnies de transport ou le propre parc de camions des entreprises.

Divers articles, en provenance de Brazzaville (bière et autres boissons, ciment, machines, produits pétroliers et autres articles importés) ravitaillent la Sangha.

Le transport fluvial

Le transport fluvial s'opère principalement sur la Ngoko, entre Tala-Tala et Ouessou, et sur la Sangha, de Ouessou jusqu'au fleuve Congo. Autrefois axé sur le cacao et le bois, le fret ne concerne aujourd'hui que quelques articles en bois (planches et meubles de Sifco et de la CIB) destinés à Brazzaville, et du poisson que les commerçantes revendent à Ouessou.

Des piroguiers organisent le transport de voyageurs et de quelques colis à bord de pirogues et de petites baleinières sur des rivières navigables. Les travaux du port secondaire de Ouessou ont eu un impact limité sur le trafic fluvial.

La relance du transport fluvial dépend aussi du dragage de la rivière Sangha, qui n'est actuellement navigable que trois mois par an. ☒

Les atouts touristiques

Malgré des atouts, le tourisme pâtit du manque d'agences touristiques proposant la destination, et de sites aménagés. Le parc hôtelier est réduit et l'activité limitée à l'écotourisme.

Le parc hôtelier de la Sangha comptait, en 2018, 32 établissements, soit 328 chambres et 656 lits, selon l'INS. Il est concentré à Ouessou, doté d'une douzaine d'établissements dont l'espace Mbalé, l'hôtel Onanga et l'auberge Nianina. Ailleurs, seules les auberges de Pokola, dont l'hôtel-restaurant le Sapelli, tout de bois revêtu, et celles de Souanké sont bien équipées. La restauration est peu développée.

Les parcs nationaux

L'écotourisme est le seul produit touristique proposé. La Sangha est l'un des grands domaines de conservation de la faune et de la flore du bassin du Congo, avec plus de 2 millions d'hectares d'aires protégées, réparties entre trois parcs nationaux dont la clientèle est composée d'étrangers, d'expatriés et de Congolais aisés. Situé dans le nord-est du département, à cheval sur la Sangha et la Likouala, le parc national de Nouabalé-Ndoki, créé en 1993, fait partie du complexe d'aires protégées transfrontalier dénommé Trinational de la Sangha. Riche en flore et en faune, il s'étend sur près de 4 000 km² couverts de forêts primaires. Accessible par Bomassa, il est équipé de campements. Trois sites (Mbéli Bai, Mondika et Wali Bai) permettent d'observer la faune (gorilles, chimpanzés, éléphants, sitatungas, buffles, panthères, potamo-chères, crocodiles, oiseaux, etc.). S'étalant sur la Sangha et la Cuvette-Ouest où se situe Mbomo, sa porte d'entrée, le parc national d'Odzala-Kokoua (1,3 million d'ha) a été créé en 1935. Il accueille une gamme diversifiée d'animaux, dont des éléphants, des gorilles, des chimpanzés, des buffles, des hyènes tachetées,

des antilopes et une multitude d'oiseaux. L'hébergement est assuré dans deux camps, Ngaga Camp et Lango Camp. Le parc national de Tokou-Pikounda, créé en 2013, est situé à cheval sur la Sangha et la Cuvette. Il n'est pas aménagé.

Tourisme vert et culturel

La Sangha a plein d'autres atouts naturels à faire valoir. Sa forêt, ses nombreuses cascades et chutes d'eau (cascade de Zoulabout, chutes de Kandeko et de Chollet), ses rivières et des sites comme le Mont Nabemba sont propices au tourisme vert.

Ses traditions artistiques et culturelles peuvent favoriser l'essor du tourisme mémoriel et culturel. Ouessou abrite des édifices et des places historiques et Mbirou, lieu de bataille entre Français et Allemands pendant la première guerre mondiale, est une curiosité à découvrir. Balades en pirogue, parties de pêche dans les rivières, spectacles de danse et de musique sont des produits à organiser. ☑

ART ET CULTURE DE LA SANGHA

La Sangha est connue pour ses magnifiques masques kwélés, appelés ekuks, très stylisés, souvent de couleur blanche et en forme de cœur. La musique tradi-moderne, les cérémonies sociales et familiales, comme le Zou Ba, l'Edega, le Déké et le Béka (circoncision) ou encore les danses initiatiques Edzengui des Baka (autochtones) sont des traditions à découvrir. Les instruments de musique les plus répandus sont le tam-tam, le balafon et le bambou. Les arts plastiques sont représentés par les peintres Florence Mbila Mpassi et Ignié Doyo, et le sculpteur Mathurin Agoli. Les vanniers utilisent des lianes et les potiers l'argile pour fabriquer objets usuels et décoratifs. La Sangha des romanciers a eu son heure de gloire avec Bernard Zoniaba, ancien enseignant et ministre, décédé en 2011. (Le rescapé de Mbirou et La Pygmée).

OUESSO
La rivière Sangha près de Ouessou



Crédits photos

BOUENZA

© MDMM (10 photos)

BRAZZAVILLE

© MDMM: PP. 28, 29 (2), 40, 44

© CNIECG: PP. 29 (1, 3, 4), 32, 36, 45, 47

CUVETTE

© MDMM (10 photos)

CUVETTE-OUEST

© MDMM: PP. 68, 72, 75, 79, 82, 85

© CNIECG: PP. 69, 76, 81, 82, 83, 87

KOUILOU

© MDMM (10 photos)

LÉKOUMOU

© MDMM: P. 108

© CNIECG: PP. 109, 112, 115, 116, 119, 120, 124, 127

LIKOUALA

© MDMM: PP. 128, 129 (1, 4), 132, 140, 143, 145, 147 (Bas)

© Likouala-Timber:

P. 129 (3), 136

© CNIECG: PP. 129 (2), 147 (Haut)

NIARI

© MDMM: PP. 148, 149 (1,2,3), 152, 164, 167

© Jean-Lignongo: PP. 155, 156

© GTC: P. 159

© CNIECG: P. 149 (4)

PLATEAUX

© MDMM (12 photos)

POINTE-NOIRE

© MDMM: PP. 188, 189, 192, 197, 199, 205

© PAPN: P. 201

© Eni: P. 195

POOL

© MDMM:

PP. 207, 208 (1, 4), 212, 220, 224, 225, 227

© Grands-Travaux:

PP. 208 (2), 216

© GTC: P. 208 (3)

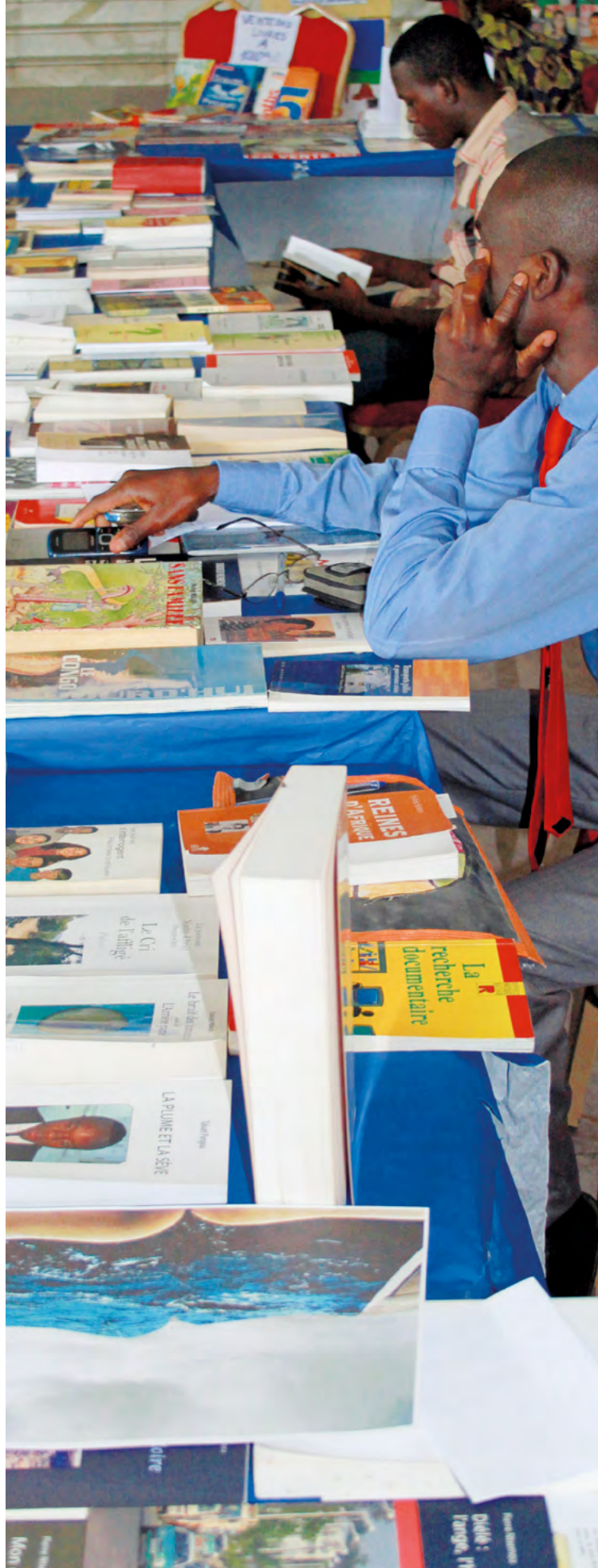
SANGHA

© MDMM: PP. 228, 229, 232, 236, 240, 244, 247

Remerciements

Sans le précieux apport de la Présidence de la République, de ministères – notamment celui de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local –, des autorités départementales, des directeurs départementaux, d'établissements publics, de l'Institut géographique national (IGN), de l'Université Marien Ngouabi, de sociétés privées et publiques, d'opérateurs économiques, d'anonymes, etc., « Investir dans les 12 départements du Congo » n'aurait jamais vu le jour. Le Ministre de l'économie et des finances tient ainsi à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de cet ouvrage.









Colophon

Conception et supervision
Jean-Baptiste ONDAYE,
Ministre de l'Économie et des Finances

Coordination
Centre national d'informations
économiques et de conseils
en gestion (CНИЕCG)
Fred Bokilo, Directeur général

Enquêtes
CНИЕCG et Africa Win-Win Sarlu

Rédaction
Africa Win-Win Sarlu

**Création graphique
et mise en page**
Béatrice Delas

Impression
Le Réveil de la Marne

Juillet 2023



La Bouenza
Brazzaville
La Cuvette
La Cuvette-Ouest
Le Kouilou
La Lékoumou
La Likouala
Le Niari
Les Plateaux
Pointe-Noire
Le Pool
La Sangha

